

# soussou

## l'éternel tabou

### notre dossier

Dans les écoles, dans la rue, pour gagner un peu d'argent, obtenir une bonne note ou se faire entretenir, chaque jour, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants se prostituent dans l'archipel. Enquête sur un phénomène omniprésent... pourtant passé sous silence.



## Rivo "Je ne suis pas seul"

Rencontre avec le plus radical des syndicalistes mahorais, condamné par la justice pour la grève des enseignants.

## Maore, les raisons du malaise social

Entre assimilation et émancipation, les Mahorais traversent la même crise qu'avant eux, les habitants des autres territoires français d'outre-mer. Réelle prise de conscience ou simple saute d'humeur ?

PRÉSIDENTIELLES  
Pour ou contre le démantèlement des Comores...

ÉCONOMIE  
La Smart, une entreprise pas comme les autres

DIASPORA  
La difficile intégration des Comoriens de la Réunion

## ASEC du col Mao au col Kandu

Ou le parcours d'une élite qui a raté l'Histoire...





# Les paradis du shopping

Dès maintenant Kenya Airways vous offre deux fois par semaine de très bonnes correspondances vers Dubai, Johannesburg, Bujumbura, Cairo, Addis Ababa, Mumbai, Bangkok et Guangzhou en transitant par Nairobi. Pour plus de détails, contactez Ario Comores ou votre agence de voyage.



[www.kenya-airways.com](http://www.kenya-airways.com)



## sommaire (63)

### 4 ENTRE NOUS

LE JOURNAL DES LECTEURS hommage au mongoze  
DES NOUVELLES DE... jeannot bacar  
HORIZONS DIVERS a.reinato, le mutin des pauvres  
PORTRAIT TYPE fahoudine, romancier enragé

### 8 FAUT QU'ÇA SORTE

où il est question de RFO et de Sarko  
PRESSE-PAPIER tu seras poli avec le pouvoir

### 11 RUE DES INCONGRUS

l'affaire du 269, ou comment se pourrir la vie

### 12 NOUVELLES DU FRONT

### 16 GROS PLAN

en lettres capitales (4/4)  
MAMOUDZOU

### 20 DÉCRYPTAGE

20 POLITIQUE les enjeux des présidentielles des îles  
24 SOCIAL les raisons de la colère mahoraise  
28 SOCIAL retour sur la grève des instituteurs  
30 ÉCONOMIE la smart, une entreprise à part  
32 DIASPORA la difficile intégration des Comoriens  
de la réunion

### 34 GÉOPO

twas, massaïs... expulsés au nom de la nature

## 36 DOSSIER

### la prostitution, une réalité aux multiples facettes

- 36 la prostitution dans l'archipel
- 38 le témoignage d'une "ancienne"
- 39 la prostitution de luxe à Moroni
- 40 la prostitution des jeunes à Moroni
- 42 les filles de la route à Maore
- 43 la prostitution domestique
- 44 les désirs sexuels des clients
- 45 Moroni by night

### 46 HORS-PISTE

histoire ASEC, du col Mao au col Kandu

### 50 LES MAUX DE LA FIN

autopsie de Grands Corps Malades

Vous souhaitez recevoir chaque début de mois le sommaire de Kashkazi dans votre boîte électronique ?

Abonnez-vous gratuitement sur [www.kashkazi.com](http://www.kashkazi.com)



Mensuel indépendant de l'archipel des Comores édité par la SARL BANGWE PRODUCTION  
Deuxième année - numéro 63  
BP 53 II, Moroni, Ngazidja, Union des Comores  
Tel. Moroni : (00 269) 76 17 97 - (00 269) 36 17 97  
Tel. Mamoudzou : 02 69 21 93 39  
e-mail : kashkazi2005@yahoo.fr / [www.kashkazi.com](http://www.kashkazi.com)  
Directeur de la publication : Kamal Eddine Saindou  
Rédactrice en chef : Lisa Giachino  
Rédaction : Rémi Carayol, Ahmed Abdallah, Naouerdinne Papamvegne, Daan-Oumi Msouli  
Collaborateurs : Nasuf Djafarini, Soeuf Elbadawi, Le Quotidien de la Réunion, Sylla International, Eric Traoïs, Mohamed Tolhiri  
Impression : Graphica Imprimerie, Moroni - (00 269) 73 59 65

# Bienvenue à Sarkoland ?

par Rémi Carayol

POURQUOI PARLER SEULEMENT MAINTENANT, À QUELQUES HEURES DU "JUGEMENT DERNIER", de l'élection présidentielle française ? Pourquoi aborder un sujet que nous avons jusqu'à présent décidé de ne pas traiter, essentiellement car nous estimions que les médias nationaux français en faisaient suffisamment «plus ou moins honnêtement d'ailleurs» et que nous ne pouvions guère apporter d'informations supplémentaires ? Pourquoi surtout prendre parti, alors que depuis les débuts de *Kashkazi*, en août 2005, jamais nous n'avons appelé à voter tel ou tel candidat ?

Parce que Nicolas Sarkozy n'est pas un candidat comme les autres. Car qu'on ne s'y méprenne pas. Il n'est pas question ici d'appeler à voter pour le programme de Sérgeline Royal, ni même contre celui de Nicolas Sarkozy. N'ayant pas détaillé dans ces colonnes leurs deux projets, nous ne pouvons appeler nos lecteurs votant aux élections françaises à choisir. Nous ne pouvons que leur dévoiler quelques aspects de la personnalité d'un homme qui, s'il est certainement injurieux et infondé de qualifier de «petit Hitler», est en de nombreux points comparable à un «petit Bonaparte». Oui : c'est de cela qu'il s'agit. D'un homme. Ni plus ni moins. Pas d'un parti qui, au demeurant, démontre à Maore à quel point il est capable de vampiriser l'ensemble des structures politiques, économiques et administratives - la grande majorité des directeurs des administrations arrivées depuis trois ans est cataloguée UMP, le Medef est dirigé par l'UMP. Pas d'un mouvement (le gaullisme) qui, depuis cinquante ans, ne cesse de donner carte blanche à ses amis africains, légitimant ce que tout le monde s'accorde à appeler Françafrique, ou France à fric. Pas d'un programme qui, si nous semble dangereux, reste quadrillé par les garde-fous républicains. Non. D'un homme. Il est de coutume de dire que l'élection présidentielle est, en France, la rencontre entre le peuple et un homme -ou, chose nouvelle, une femme. Cet héritage de l'histoire française, dominée par ses rois (François Ier, Louis XIV...), ses empereurs (Napoléon Ier, Napoléon III), ses présidents omnipotents (De Gaulle, Mitterrand), a donné au pays une Constitution dans laquelle le président a un rôle essentiel. C'est lui qui impulse la feuille de route et les choix du gouvernement, qui mène la politique extérieure du pays, qui dirige son armée. Pendant cinq ans, c'est lui «le chef». Depuis les débuts de la V<sup>e</sup> République, les Français ont élus des hommes sages, capables de gérer ce pouvoir quasi absolu, d'accepter les critiques et le poids de la

pression nationale et internationale. De ne pas en profiter. Certes, les abus ont été nombreux. De Gaulle, Mitterrand, ont bien souvent outrepassé leurs droits. Mais jamais, ou dans de très infimes proportions, ces abus n'ont atteint à la structure démocratique du pays.

Avec Sarkozy, disons-le clairement, cette structure est menacée. Car l'homme n'accepte pas la critique. Un journaliste le houssile un peu ? Il s'énerve, le qualifie de sympathisant de la gauche. Un ministre -Azouz Begag- s'oppose à certaines de ses déclarations ? Il le traite de «connard», dit qu'il va «lui casser la gueule». Une journaliste de l'AFP raconte les brutalités de SA police ? Il fait en sorte qu'elle dégagé. Car l'homme veut tout diriger, tout contrôler. Ministre de l'Intérieur, il a sans cesse empiété sur les missions de celui de la Justice, de la Cohésion sociale, même avec celles du Premier ministre, voire du Président. Président de

l'UMP, il a tout fait pour limiter la contestation interne, allant jusqu'à rabrouer en public Michèle Alliot-Marie. Car l'homme est prêt à tout. Aujourd'hui pour obtenir ce pour quoi il respire depuis des décennies. Demain pour le conserver ? Un article de l'hebdomadaire français *Marianne* (n°521), d'autant plus crédible que ce titre a prouvé son indépendance d'esprit depuis des années, a percé la personnalité de Sarkozy. Ce n'est pas un idéologue raciste d'extrême-droite, comme voudrait le faire croire une partie de la gauche. Ce n'est pas un ultra-libéral retors, insensible aux inégalités sociales. C'est juste un homme qui a décidé, un jour, qu'il tiendrait les rênes du pays, et qui, pour ce faire, est prêt à toutes les attaques, toutes les censures, tous les amalgames, toutes les démagogies, pour atteindre ce rêve. Les seules idées qu'il a sont celles qui lui permettront d'arriver tout là-haut. Et c'est là le danger... Quand la fin justifie tous les moyens.

trouver une solution durable à l'immigration clandestine : tout le monde s'accorde à dire que la seule répression ne suffit pas. Il n'est pas question d'améliorer le quotidien des Mahorais : les enfants se rendant à l'école vivent-ils dans un environnement sain quand ils voient leurs camarades se faire embarquer dans un camion de l'armée devant leur classe ? Il n'est pas question que de statistiques froides, sentencieuses... Inattaquables. Des données soi-disant objectives -sur lesquelles en fait le plus inefficace des statisticiens peut agir- à présenter aux médias qui, devenus consuels, s'empressent de les répercuter. Et le ministre de l'Intérieur proclame champion de la lutte contre l'immigration comme il s'est autopropagé en France champion de la lutte contre l'insécurité. Comment on en est arrivé là ? On s'en fout. On fait dire ce qu'on veut aux chiffres. Parfois même, les chiffres fixés en haut de la hiérarchie font faire ce qu'ils veulent aux agents des forces de l'ordre. Dans un département français, un syndicat de policiers a récemment démontré que le nombre d'arrestations était défini... avant les arrestations. Et si l'on n'arrive pas à cette barre : gare aux sanctions ! La peur du chef.

La peur, c'est justement ce que condamne *Marianne*, qui décèle chez ses confrères, de même que chez nombre de politiciens, une crainte irrationnelle de celui qui n'a pas hésité à flinguer (politiquement) ceux qui l'ont aidé à gravir les échelons : Pasqua, Chirac... «Comme si Sarkozy faisait peur», écrit l'hebdomadaire, qui dénonce «l'annonce de la création, en cas de victoire de la droite, d'un "ministère de l'intégration et de l'identité nationale", annonce qui avait littéralement sidéré, et pour cause, la presse allemande, et dont même l'extrême droite autrichienne de Jörg Haider avait tenu à dénoncer les «nauséabonds relents» ; qui rappelle «la série de furieuses philippines, telles qu'on n'en avait plus entendu depuis quarante ans, imaginables dans quelque pays européen civilisé que ce soit, relents de propagande stalinienne des années 50 et de rhétorique fascisante d'avant-guerre, qui revenaient à décrire les concurrents du leader UMP, qu'ils fussent centristes ou sociaux-démocrates, comme les candidats protégeant les délinquants, le vol et la fraude, donc du crime, les suppôts des voyous, les représentants du parti des malhonnêtes gens et de la dégénérescence morale, l'anti-France enfin, c'est-à-dire l'incarnation de la haute trahison. Qui n'est pas d'accord avec moi est contre moi : voilà la seule ligne de conduite que s'est fixé le petit Bonaparte. Or, ajoute *Marianne*, ses sorties insensées sur l'origine génétique des actes suicidaires et pédophiles, ses diatribes enflammées sur l'histoire de la France qui n'a rien à se reprocher - «Nous n'avons pas inventé la solution finale» a-t-il osé lancer à la face d'Allemands qui depuis 50 ans ne cessent de travailler cette mémoire-, ses agressions verbales contre «la racaille» qu'il va nettoyer pour «karcher» n'ont nullement empêché que Jean-Louis Borloo, même malheureux comme les pierres, s'aplatisse ; que Simone Veil, fût-elle de la plus mauvaise grâce possible, assure la claque et que les médias, presque tous les grands médias, s'écrasent. Tant le personnage fait peur. ■

POURSUIVONS L'ARTICLE DE MARIANNE. «C'est d'"enclousé" que se font traiter les confrères d'une radio qui lui ont apparemment tapé sur les nerfs... qu'il a sensibles. Il soupçonne un journaliste d'être favorable à François Bayrou. "Ils couchent ensemble", commente-t-il. Evoquant certains de ses adversaires, il prévient, carnassier : "Je vais tous les niquer. Les niquer !" Parlant de Michèle Alliot-Marie, qu'il soupçonne, à tort, d'avoir joué un rôle trouble dans l'affaire Clearstream, ne l'appelle-t-il pas "la salope" ? L'économiste et expert financier Patrick Artus critique certaines propositions du candidat UMP. Il reçoit aussitôt un mail de son chef de cabinet "On s'en souviendra !" Même expérience rapportée par un industriel qui eut le malheur de déplaire : "On se retrouvera. On est pour moi ou contre moi !" "Je n'ai jamais été confronté, raconte ce patron, à un entourage aussi agressif, aussi belliqueux." Pourquoi le préfet Dubois, responsable des relations presse de la Préfecture de police, est-il débarqué du jour au lendemain : parce qu'il aurait ricane des ennemis conjugaux du ministre ! De même, pourquoi l'essai du procureur Portelli est envoyé à la trappe suite à des pressions du clan -c'est en un- Sarkozy ? Parce qu'il ose dévoiler l'illusionnisme de la politique sarkozienne, chiffrés à l'appui. Sarkozy pris à son propre piège... Cet homme est fou, lance *Marianne*. "Fou, entendons-nous : cela ne rature ni l'intelligence, ni l'intuition, ni l'énergie, ni les talents du personnage. "Fou" au sens où, peut-être, de considérables personnalités historiques le furent sur le sont, pour le meilleur mais, le plus souvent, pour le pire. Ecoutez ce que nous confie ce député UMP, issu de l'UDF, officiellement intégré à la meute "de Sarkozy" : "On dit qu'il est narcissique, égotiste. Les mots sont faibles. Jamais j'ai rencontré une telle capacité à effacer spontanément du paysage tout, absolument tout, ce qui ne renvoie pas à lui-même. Sarko est une sorte d'aveugle au monde extérieur dont le seul regard possible serait tourné vers son monde intérieur. Il se voit, il se voit même constamment, mais il ne voit plus que ça." Peut-on voter pour un homme qui souhaite avant tout être président non pour le bien de ses concitoyens, mais pour son bien à lui ? "Voter Sarkozy n'est pas un crime", affirme *Marianne*. "C'est même un droit." Un de ceux qui resteront même s'il est élu, réélu, ré-réélu... Mais en sera-t-il de même des droits à contester, à critiquer, à écrire ou dire ce qu'on pense de sa politique égotique, de ses joutes verbales haineuses ? Depuis quelques années, les journalistes sont bien placés pour affirmer leurs craintes. L'ère Sarkozy-ministre de l'Intérieur a été terrible pour leurs libertés. Qu'en sera-t-il s'il est Président, le 7 mai au matin ?

**Les conditions de "renvoi" des sans-papiers ne répondent à aucune loi**

## COMMENT LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS AGIT À MAORE

UN FONCTIONNAIRE ANONYME EN POSTE À MAORE A FAIT PARVENIR CETTE LETTRE CIRCONSTANCIÉE À S. ROYAL ET F. BAYROU.

J'AIMERAIS ATTIRER VOTRE ATTENTION SUR LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION QUI EST MENEÉE À MAYOTTE, COLLECTIVITÉ D'OUTRE-MER. (...) En 1995, une loi Balladur a instauré une politique de visas, accordés ou le plus souvent refusés aux "étrangers" comoriens, obligeant les non-mahorais à rester ou retourner sur leur île natale, ou à continuer de vivre à Mayotte comme ils le faisaient depuis toujours, sauf qu'ils devaient désormais des clandestins interdits d'un territoire que la France revendiquait alors que ces personnes y avaient leurs racines, familles, coutumes, établies depuis déjà longtemps.

Je tenais à faire la précision parce que je ne voulais pas que l'on s'assise le mot "clandestin" comme il pourrait être perçu en France, avec sa connotation péjorative. Ici, il ne s'agit pas de clandestins fuyant leur pays pour se réfugier sur un territoire qui n'est pas celui de leur naissance. Ici, Mayotte est le territoire de leur vie, leur naissance, leur travail ; ce n'est que la politique d'installation française, pour des besoins géostratégiques, qui a conduit cette île à être le théâtre d'une politique de lutte contre l'immigration inefficace, injuste, coûteuse et contrarie à toutes les déontologies.

Laissez-moi vous résumer ce qui se passe ici à Mayotte. Avant le mois de juin 2006, il n'y avait pas particulièrement à Mayotte de quota sur le nombre d'interpellations de personnes en situation irrégulière. Un chiffre était fixé mais il n'était pas le leitmotiv des méthodes et conditions de travail des services de police en place sur l'île. Mi-juin 2006, le numéro 3 de la DCPAF (Direction centrale de la Police aux frontières), haut représentant de la politique de Nicolas Sarkozy, est venu "secouer" les troupes en fixant les objectifs nationaux pour que 12.000 reconduites à la frontière soient faites (en fait, 12.000 arrêtés de reconduite à la frontière, soit 19.000 personnes, les mineurs étant rattachés à un majeur sur l'arrêté). Il a été demandé à tous les services, de s'atteler à la tâche de ramassage de clandestins ; les chiffres demandés et les moyens donnés pour y parvenir sont tels qu'ils obligent à une gestion anti-républicaine de cette lutte pour laquelle on donne beaucoup trop d'importance.

Les policiers en fonction ici, notamment métropolitains, sont tenus à des obligations de résultat, sous peine de menace de renvoi en métropole avant terme, ou de relégation à des tâches subalternes. Ainsi, les interpellations de clandestins sont faites à la chaîne, hors de tout cadre juridique, au mépris du code de procédure pénale (selon la loi, les contrôles d'identité doivent être faits, pour le genre de ce qui est pratiqué à Mayotte, par réquisition écrite du procureur de la République limitée dans le temps et l'espace ; hors ici, c'est tout le temps et n'importe où, et aucune réquisition écrite n'est faite !).

LA SURENCHEÈRE DU CHIFFRE, VOULUE PAR MONSIEUR SARKOZY, et les moyens mis à disposition des policiers sont tels que ces derniers entassent les personnes interpellées dans des fourgons ou dans les coffres des voitures ! Ici, les missions d'interpellation massives (quotidiennes !) sont communément appelées "raclettes", mais cela ressemble plus à des "rafles" dans les méthodes (débarquement de fourgons de policiers, qui ramassent les gens dans la rue, devant chez eux, à l'intérieur de leur domicile également). Bien sûr, les autorités en place ici, du préfet aux responsables des services de police et de gendarmerie, en passant par le procureur de la République,

n'ignorent pas cela mais ne reconnaîtront ni n'admettront que de tels procédés existent. Tous ces policiers, même s'ils étaient attachés aux valeurs républicaines de notre pays, ont pris des automatismes sur ces méthodes et la grande majorité ne se pose plus de questions sur le bien fondé ou non de leurs procédés.

UNE FOIS LES INTERPELLATIONS RÉALISÉES, les personnes sont conduites dans un Centre de rétention digne d'une prison minable et insalubre d'un pays du tiers-monde. Quand ils arrivent là-bas, les "clandestins" n'ont que peu de chance de pouvoir aviser quelqu'un de leur mésaventure. Aucune vérification d'identité n'est prévue (...) Pire, j'ai placé entre guillemets le mot clandestins car certaines des personnes conduites dans ce centre sont titulaires d'un titre de séjour, ou détenteurs d'une carte nationale d'identité française, mais n'ont pas pu présenter leur pièce admi-

marmites : les rétentionnaires sont tenus de faire un partage dans une dizaine de plats et ainsi ils peuvent s'installer ou tenter de se frayer un chemin vers la gamelle commune, où tout le monde plonge ses mains pour gagner quelques morceaux de viande et un peu de riz.

Pour les moyens d'expulsion, une compagnie aérienne et un armateur maritime sont sollicités et contribuent au ballet incessant des renvois. Les moyens pour amener les personnes à l'aéroport ou au port étaient jusqu'à peu de temps des fourgons utilitaires dans lesquels il y était entassé une vingtaine de personnes (hommes, femmes, enfants, vieillards, pas de distinction sur l'état de santé). Actuellement, des progrès ont été faits et il est coutume d'utiliser un minibus pour le transport. Par contre, en cas de défaillance du minibus, les fourgons reprennent leur besogne ; ils sont d'ailleurs toujours utilisés pour les fameuses "raclettes", mais aussi

une personne expulsée cent euros. Ajoutons les frais de nourriture et de fonctionnement des services pour cette personne, l'arrestation et l'expulsion vont coûter à la police (donc aux contribuables) cinq cent euros. Entre 200 et 300 expulsions sont réalisées chaque semaine ; la note est élevée ! Et puis il faut préciser que cette méthode n'empêche pas les personnes expulsées de revenir, dans la mesure où elles ont été ramassées sans bagage, sans argent, sans famille, sur une île où elles n'ont parfois plus d'attachments. Il suffit d'ailleurs pour le savoir de discuter avec ces personnes, qui reconnaissent n'avoir pas d'autre choix que revenir, pour ne pas laisser leur famille ou leurs effets derrière eux.

SACHANT QUE LA PREMIÈRE MAIN D'OEUVRE (agricole, pêche et bâtiment principalement) est le fait de ces personnes que l'on traque, il serait plus judicieux de leur permettre de vivre régulièrement à Mayotte, où ils ont toujours été chez eux jusqu'à ce choc d'appartenance et de la mise en place des visas, en répondant favorablement à leur demande de visa pour travail. Ils ne seraient ainsi plus considérés comme des clandestins, ce qui est aberrant parce que Mayotte est aussi une île comorienne, ils contribueraient aussi et surtout au développement économique de l'île en apportant leur contribution au monde du travail, comme ils le font actuellement mais de façon dissimulée, donc à perte pour l'économie mahoraise.

Je précise qu'il n'y a ici aucune structure, aucun service, aucune association qui permettrait de contrôler et stopper ces dérèglements organisés par nos pays. Il n'existe pas d'avocat commis d'office ; si une personne veut se faire représenter, elle doit montrer de suite qu'elle est capable de payer mille euros (...) L'OIFRA, l'OMI, ces organismes indissociables de l'existence d'un Centre de Rétention, n'existent pas à Mayotte. D'ailleurs, il n'existe pas non plus de règlement intérieur du Centre de Mayotte. Il a été demandé à un fonctionnaire de police, chef du Centre de rétention, d'en créer un ! Et ce chef de Centre, comme le voudrait la loi, n'est même pas nommé par le Préfet, autorité administrative responsable du Centre de rétention administratif !

La France veut donner des leçons aux pays qui ne respectent pas le droit des Hommes, mais elle n'est pas capable d'encadrer, de faire appliquer sur son territoire ce pour quoi nos ancêtres ses ont battus, elle n'est pas capable de faire respecter notre devise nationale et les valeurs de notre Nation... Cet écrit est la colère d'un fonctionnaire à qui l'on demande de faire son métier avec exemplarité, déontologie, respect des droits fondamentaux, mais qui n'aperçoit aucune manifestation dans son quotidien professionnel.

J'espère que les prochaines échéances présidentielles pourront inciter à une plus juste politique dans ce coin de l'Océan indien et redonneront de la valeur au sens du mot républicain !

UN FONCTIONNAIRE FRANÇAIS EN POSTE À MAORE, dans une lettre adressée anonymement aux candidats à l'élection présidentielle française, Sérgolène Royal (PS, centre gauche) et François Bayrou (UDF, centre droit).

NOTE DE LA RÉDACTION : nous avons contacté la préfecture afin qu'elle réagisse à ces propos, et éventuellement se défende, mais elle n'a pas donné suite.

**La France veut donner des leçons aux pays qui ne respectent pas le droit des Hommes, mais elle n'est pas capable d'encadrer, de faire appliquer sur son territoire ce pour quoi nos ancêtres ses ont battus, elle n'est pas capable de faire respecter notre devise nationale et les valeurs de notre Nation...**

nistrative au moment de leur contrôle. Si ce n'est la sympathie d'un policier du Centre qui peut essayer de faire prévenir un proche de ces personnes et ainsi prouver leur situation régulière sur le territoire de Mayotte, les personnes qui n'auront pas eu l'opportunité de faire connaître leur situation seront envoyées sur l'île comorienne d'Anjouan. Je ne dis pas renvoyer mais envoyer, parce que la tradition est de "balancer" tout le monde là-bas, qu'il s'agisse d'un Anjouanais, d'un Comorien, d'un Mohélien, d'un Malgache ou d'un Africain. Les mineurs, pourvu qu'ils approuvent de la majorité (soit de 14 à 17 ans) sont enregistrés comme personnes majeures. L'avantage de tout cela, c'est le débit, la précipitation, l'enregistrement d'un arrêté de reconduite à la frontière, carburant indispensable de la politique statisticienne de l'actuel gouvernement.

Le Centre de rétention de Mayotte est prévu pour une capacité de soixante personnes, ou la moyenne d'occupations est de quatre-vingt-cinq "clandestins". Le chiffre peut monter jusqu'à deux cent vingt rétentionnaires. Ces derniers temps, la moyenne d'occupation n'est pas descendue sous la barre des cent personnes.

Le nombre d'occupants est tellement élevé que les policiers en poste, sous les directives de leur commandement, refusent les visites pour les personnes gardées ; c'est totalement hors la loi... Pour cet accueil "offert" par l'administration française, n'oublions pas, quatre douches et quatre WC sont disponibles, aucun couchage ou nécessaire de toilette n'est fourni, si ce n'est un morceau de natte (une entière pour les plus chanceux !) pour s'allonger et un morceau de savon ménager pour prendre une douche. Femmes (enceintes ou non), enfants, hommes, tous dorment à même le sol, sur une dalle de béton ! Quant aux repas, ils sont amenés dans deux ou trois grosses

pour récupérer les clandestins qui sont venus en barque depuis l'île d'Anjouan et qui, après leur interpellation, ont été conduits jusqu'au port. Pour en revenir aux compagnies aérienne et maritime, il leur est demandé par les services de la Direction de la Police aux frontières de Mayotte de fournir un calendrier des possibilités d'éloignement, calendrier qui va impulser le nombre de personnes à "ramasser" ; pire, et je pense notamment à la compagnie maritime, d'un Comorien, d'un Mohélien, d'un Malgache ou d'un Africain. Les mineurs, pourvu qu'ils approuvent de la majorité (soit de 14 à 17 ans) sont enregistrés comme personnes majeures. L'avantage de tout cela, c'est le débit, la précipitation, l'enregistrement d'un arrêté de reconduite à la frontière, carburant indispensable de la politique statisticienne de l'actuel gouvernement.

D'UN CÔTÉ, CELA DESSERT OBLIGATOIREMENT LA PERSONNE INTERPELLÉE, la privant de tous ses droits (que l'on omet bien sûr de lui dire ou traduire !) parce qu'elle va être expulsée moins de deux heures après son arrestation (les textes de lois trans-frontalières parlent d'un délai de 48 heures minimum avant expulsion, notamment pour faire valoir les droits de la défense). De l'autre côté, qui sert qui ? C'est la compagnie maritime qui sert les besoins du ministère de l'Intérieur ou l'inverse ? Sachant d'ailleurs (pour ne parler que du bateau) que le navire peut recevoir 190 passagers, que les particuliers utilisant ce moyen de transport ne sont guère plus d'une trentaine par voyage (deux voyages par semaine), la question reste entière : à qui profite quoi ?

Pour les avions, un nombre de vols est "réservé" et ensuite le nombre d'interpellations quotidiennes est fixé ; c'est aberrant, ça devrait être l'inverse, il faudrait obtenir des moyens d'expulsion au regard des interpellations, pas le contraire ! Rappelons qu'un billet d'avion ou de bateau coûte pour

## **Les abus de la PAF envers les élèves se multiplient**

# **TOUTE PERSONNE A DROIT À L'ÉDUCATION, MÊME À MAYOTTE**

**EST-IL NÉCESSAIRE QUE MAYOTTE BATTE LE RECORD DES RENVOIS À LA FRONTIÈRE ET OBTIENNE LE PRIX D'EXCELLENCE ?, IRONISE LE RESFIM**

"TOUTE PERSONNE A DROIT À L'ÉDUCATION." DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME- ARTICLE 26.

7 février 2007. Arrestation et renvoi d'un mineur, élève de première scientifique, régulièrement inscrit dans un lycée de Mayotte. Malentendu ? Erreur ? Difficile de le croire, quand on sait que ce même jeune homme a déjà fait l'objet d'une arrestation en 2006... et d'une radiographie du poignet. Simple procédure de contrôle de son âge, nous dira-t-on. NON. Humiliation inadmissible. La volonté d'apprendre est plus forte. Le jeune homme mineur reprend la route houleuse des mers, au risque -bien commu-

te vie et le chemin de son lycée ; il traîne, en dépit des peurs et des difficultés, lot de tous les bannis. La première S est sa récompense.

7 février 2007. La PAF recroise malencontreusement le chemin du jeune homme toujours mineur. Comme par hasard. Sans doute a-t-on égaré son dossier. Deuxième renvoi en moins d'un an... Toujours illégal.

"Toute personne a droit à l'éducation". Depuis l'arrestation, le RESFIM multiplie les démarches afin de permettre son retour en toute légalité. Rencontre avec le Secrétaire Général de la Préfecture, le 14 février 2007. Appels téléphoniques, fax, courriers... en kyrielle, auprès des autorités. On reconnaît l'ilégalité du renvoi et

on promet son retour imminent... pour la rentrée scolaire du 12 mars.

Aujourd'hui, 25 mars 2007 : promesse non tenue. Qui se moque du droit à l'éducation ? Qui se moque des droits d'un élève sérieux et volontaire à suivre les cours du lycée, en toute légalité, sur le territoire français ? Nul n'est responsable de la stagnation du dossier... Les flots sont tout aussi houleux de la préfecture de Mayotte au Consulat d'Anjouan ou à l'ambassade de France à Moroni...

Un mois et demi de tractations vaines et d'efforts naboutissant qu'à vent. Les cours du 2<sup>me</sup> trimestre ont repris, les épreuves anticipées du baccalauréat approchent et il manque toujours un élève dans une classe de première S à Mayotte.

Face à cette inertie... ou mauvaise volonté, le RESFIM persévère dans ses démarches et se réorienté vers des actions plus persuasives ; les professeurs du lycée, choqués et scandalisés, se mobilisent et signent en masse une pétition.

"Ecrire, c'est agir" affirme Voltaire. Ecrire que le dossier de régularisation du jeune homme mineur était en voie d'aboutissement, la veille de son arrestation... Ecrire qu'il a laissé, derrière lui, à Mayotte, sa famille, en situation régulière sur le territoire français. Il est vrai qu'aujourd'hui, plus rien n'étonne... à force. A moins qu'on ne décide d'ouvrir les yeux sur une situation illégale, inadmissible, intolérable et qui fait honneur ! Jusqu'où la France continuera-t-elle sur le

chemin de l'exclusion ? Vendredi 30 mars. Retour du jeune homme. Dénouement heureux ? Apparence trompeuse. Rien n'est réglé. Les histoires finissent rarement bien à Mayotte. Le jeune homme revient mais qu'a-t-il gagné ? Un sauf-conduit de quatre mois. Quelle générosité pour un élève de première dont le cursus au lycée ne s'achève qu'en 2008. Un billet pour Mayotte ? Le Resfim assure le retour :achat du billet. L'histoire n'est pas un conte. De nouvelles démarches en perspective. Ce n'est pas un épilogue. Suite au prochain numéro !

**RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRE DE L'ÎLE DE MAYOTTE (RESFIM)**

## **Ce que les Français d'origine comorienne attendent de la présidentielle**

# **MESSIEURS-DAMES LES CANDIDAT(E)S**

**PLUSIEURS ASSOCIATIONS COMORIENNES BASÉES EN FRANCE ADRESSENT CETTE LETTRE AUX CANDIDATS À L'ÉLECTION FRANÇAISE.**

MADAME, MONSIEUR LE CANDIDAT, DANS LE CADRE DES PROCHAINES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES FRANÇAISES, nous les Français originaires des Comores, avons l'honneur de vous faire-part de l'état de délabrement avancé qui prévaut aux Comores, depuis plus de trois décennies d'occupation par la France de l'île comorienne de Mayotte et de déstabilisation de l'Etat comorien.

Et, en cette période de campagne électorale, il est fort à craindre que la classe politique et l'Etat français, n'ait guère pris la réelle mesure de la déception de ces Français originaires des trois autres îles de l'Union des Comores (beaucoup plus nombreux que ceux de l'île comorienne de Mayotte), face au calvaire récurrent subi par les Comoriens depuis l'indépendance de leur pays. Le 22 novembre 1974, les Comoriens se sont exprimés, à une large majorité (94%) pour l'indépendance de leur pays. Une déclaration unilatérale d'indépendance s'en est suivie le 6 juillet 1975. Quelques mois plus tard, le 12 novembre 1975, l'Organisation des Nations Unies (ONU) admet le jeune Etat comme 143<sup>me</sup> membre de l'organisation par la résolution 3385 (XXX). Cette même résolution réaffirme "la nécessité de respecter l'unité et l'intégrité territoriale de l'archipel des Comores, composé des îles d'Anjouan, de la Grande Comore, de Mayotte et de Mohéï..."

Il a fallu recourir à un tripotauillage constitutionnel pour détacher, au grand dam des instances internationales, l'île de Mayotte de son giron naturel. Une décision inique et unique dans l'histoire de la décolonisation car contraire au principe de "l'intangibilité des frontières héritées de l'administration coloniale" et à "la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux" (Résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960).

En 1991, lors de son voyage aux Comores, le Président F. Mitterrand n'a pas manqué de relever cette injustice, en promettant de tout mettre en œuvre pour parvenir à un

règlement progressif de ce contentieux. Quelques temps plus tard, c'est son ancien Premier Ministre, M. Rocard qui, dans une conférence à l'American University de Washington, en présence de diplomates africains reconnaît qu'"au regard du droit international, l'administration de Mayotte par la France est illégale".

Comment peut-il en être autrement quand on sait que la présence française à Mayotte a été condamnée, par pas moins d'une vingtaine de résolutions des Nations Unies, en vain.

DEPUIS SON INDEPENDANCE, l'Etat Comorien n'a eu de cesse de subir de la part des autorités françaises,

niers (les Comoriens des autres îles), étant de droit, et au regard des résolutions et des lois internationales, bel et bien chez eux à Mayotte.

En 2006, il y a eu 13.253 expulsés à Mayotte pour un objectif fixé à 12.000 par le Ministre de l'intérieur M. Nicolas Sarkozy ; c'est l'équivalent de 4 millions d'expulsions sur le territoire national (Cf. *Liberation* du 15 février 2007). Rappelons surtout que ce "Visa Balladur" est à l'origine de plusieurs milliers de morts et de disparus dans le bras de mer séparant Mayotte de ses îles soeurs.

Aussi, nous sommes impatients de connaître vos positions :

et historique, en vertu du droit international pour que l'Etat Comorien retrouve enfin son intégrité territoriale et son unité nationale.

MADAME, MONSIEUR LE CANDIDAT, PRÈS DE 200.000 COMORIENS dont la grande majorité possède la citoyenneté française vivent en France métropolitaine et à la Réunion. Comme tous les Français, nous participerons au scrutin présidentiel de cette année. Nous attendons avec impatience les engagements et les mesures que vous allez prendre, dans l'éventualité de votre élection à la magistrature suprême, pour qu'une nouvelle page, dans les relations entre la France et les Comores, soit écrite.

Nous, organisations des Français d'origine comorienne, avons décidé d'interroger tous les candidats à la prochaine élection présidentielle, afin de connaître leurs positions sur le règlement de la question de l'île comorienne de Mayotte, source de toutes les souffrances que vit le peuple comorien depuis son indépendance. Ces positions seront diffusées par la presse comorienne et régionale afin de mieux informer les citoyens français d'origine comorienne, dans le cadre des prochaines échéances électorales.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre profond respect.

### **SIGNATAIRES :**

Collectif Comores MasiwaMane (CCMM) ; Collectif pour la Défense de l'Unité et de l'Intégrité Territoriale des Comores ; Guilde des Artistes Comoriens (GAC) ; Groupe de Réflexion pour l'Intégrité Territoriale de l'Archipel des Comores (GRITAC) ; SOS Démocratie ; Association Comorienne des Droits de l'Homme (ACDH) ; Collectifs des Associations et des Amis des Comores (CAAC) ; Avec le soutien de : L'Amicale Panafrique



**Près de 200.000 Comoriens dont la grande majorité possède la citoyenneté française vivent en France métropolitaine et à la Réunion. Comme tous les Français, nous participons au scrutin présidentiel. Nous attendons avec impatience les engagements et les mesures que vous allez prendre.**

des campagnes de déstabilisation sous forme de coups d'Etat, d'assassinats et de déportation de chefs d'Etat, par mercenaires interposés, de chantage à l'aide au développement économique, à la coopération... jusqu'au "Visa Balladur" instauré par la France en 1995, établissant illégalement une frontière maritime entre Mayotte et ses trois îles soeurs. Tant et si bien qu'à coups de campagnes de désinformation et de falsification de l'histoire des Comores, les limiers de la départmentalisation arrivent à faire d'une occupation illégale de l'île comorienne de Mayotte, une affaire "d'immigrés clandestins". Ces der-

- La suppression immédiate du visa Balladur ;
- Le respect des droits de l'Homme à Mayotte en mettant un terme aux tracasseries administratives et policières que subissent les Comoriens des trois autres îles, en attendant qu'un règlement définitif du contentieux franco-comorien sur Mayotte soit trouvé ;
- L'engagement, sans tarder, de mettre en place un processus planifié de négociations entre la France et les Comores, pour sortir progressivement l'Etat comorien de la crise qu'elle connaît depuis plus de trois décennies ;
- La réintroduction de Mayotte dans son ensemble naturel

Page réalisée par  
ABAPACHI MBAS, ALLACUYA  
MOHAMED, CHAHARZAD ALHOUYA  
CHARIFA KASSIM, DIPHAR M. AHMED,  
HAYRA FARID, HASSAN AHMADA,  
MARSHANA OMAR, NADIA W. AHMED  
(cycle communautaire du Mboudé)  
(financement : Unicef)  
(encadrement : Kashkazi)

# QUE FAIRE DE NOS POUABELLES ?

## MARRE DE RESPIRER LES MAUVAISES ODEURS ? TU PEUX AGIR !

### → CHER YOUSSEF,

La semaine dernière, je ne suis pas allé à l'école car j'étais tombé malade. Le docteur m'a dit que c'était le paludisme. En rentrant chez moi, j'ai vu comme d'habitude les ordures. On les jette à côté de chez moi. Les moustiques, qui aiment vivre dans les poubelles, passent par les fenêtres de ma maison. Ils m'ont piqué et m'ont fait attraper le palu. Le docteur m'a dit aussi

qu'à cause des poubelles qui restent à côté des maisons, on peut facilement attraper des maladies graves comme le choléra ou la typhoïde. En repensant à tout ça, j'ai pris une décision : je ne jetterai plus de déchets n'importe où. Je te conseille, mon frère, quand ta maman te demande d'aller jeter les ordures à la mer, de discuter avec elle. Dis à ta maman de trier les ordures. Les peaux de bananes,

de manioc, de pommes de terre, on peut les apporter au champ. Dis à ta mère : tu verras qu'on aura beaucoup de bananes et de belles ignames !

**LES PAPIERS, LES CANETTES** et les ordures en plastique, mets les à la pouille en attendant que l'association du village ou d'autres personnes les rassemblent. Si on ne les mélange pas avec le reste, ça ne pue pas !

Ah, j'ai oublié de te dire qu'il y a un endroit où on va tout le temps jouer, et pourtant on le pollue tout le temps... Tu te souviens l'autre jour, quand on se baignait à la mer et que je me suis déchiré le pied sur une bouteille cassée ? En me penchant, j'ai reconnu la bouteille que j'avais bue et jetée le jour d'avant. Alors, pour ne pas que ce soit ton tour de faire mal, ne fais pas comme moi, ne jette rien dans la mer où tu vas jouer !

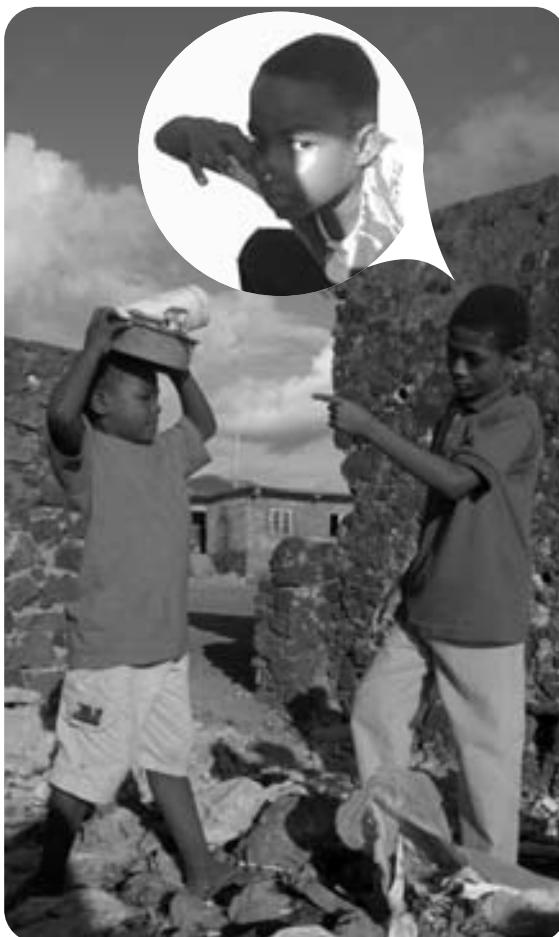
## MAMANS, MAIRE, ASSOCIATION, VILLAGEOIS : CHACUN DONNE SON POINT DE VUE ET SES SOLUTIONS

→ **ALLER JETER LES ORDURES**, ça a toujours été le boulot des enfants. Mais est-ce que tu t'es déjà demandé quelles sont les conséquences lorsque tu vides ton seau au bord de la mer, tout près du village ? Moinaechia Binti Ibrahim, une infirmière, nous explique que "les déchets attirent les mouches, les rats, les cafards, les chats et les chiens errants. Ils dégagent des odeurs et s'ils ont contaminé peuvent renfermer des gènes et des parasites" qui nous donneront des maladies. Les moustiques aiment y pondre leurs œufs et peuvent nous donner le paludisme. Le choléra se développe plus facilement là où il y a des saletés.

Alors, pourquoi nos mères nous demandent encore de jeter les ordures à la mer ou à côté du village ? Nous avons posé la question à des mamans. "On les jette à la mer puisqu'il n'y a pas un endroit spécial. On sait que ce n'est pas bien mais on n'a pas d'autre moyen que ça", nous a dit Fatoumnia Ahmada. "Ma fille prend les ordures pour les jeter à la mer", nous a dit aussi Maman Fatima. "Je ne sais pas si c'est bon, mais on croit que c'est bien parce que si on laisse les ordures à la maison, ça risque de provoquer des maladies."

**AUTREFOIS À NTSAWENI**, notre village, où nous avons enquêté, une association ramassait les poubelles des gens pour aller les brûler assez loin des maisons. Aujourd'hui, elle ne le fait plus. Said Ali Hachim, le président de cette association, nous a expliqué que "nous n'avons pas les moyens de déplacer les ordures. Donc maintenant, tout est jeté à la mer".

Mais le maire de Ntsaweni, Youssouf Saïd, pense que ce problème n'est pas seulement une question de moyens : avant de recevoir une aide, il faut prendre l'hygiène comme l'histoire de tout le monde. "Prenez



conscience des problèmes que nous posent les ordures", dit-il. "La collecte des ordures ne suffit pas, il faut aussi les brûler."

**D'ACCORD, MAIS COMMENT FAIRE** quand les chefs du village et les associations ne s'en occupent pas ? Nous avons rencontré un villageois de Ntsaweni, Abou Moegni, qui nous a donné une bonne idée. "Pour les ordures destructibles, (épluchures, restes de nourriture), c'est beaucoup plus efficace de les amener au champ que de les jeter à la mer. Elles joueront le rôle d'engrais et aideront les aliments que nous mangeons à pousser plus vite. Les ordures ont un grand rôle à jouer dans la nature."

Si chacun suit cette idée dans son village, il ne restera plus que les canettes, bouts de papier, de métal et de plastique, boîtes de conserve, vieilles chaussures etc... à traiter. Ce sera plus facile de les mettre tous au même endroit, ça ne sentira pas mauvais, et peut-être qu'un jour, on ne marchera plus sur des ordures pour aller se baigner ?

### QUE DIT LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT ?

Il existe un texte appelé **Convention des droits de l'enfant**, signé par les chefs de nombreux pays (les Comores ont signé en 1993), qui défend nos droits dans le monde entier. Cette convention dit dans son article 29 que chaque enfant a le droit de vivre en bonne santé et reconnaît que l'environnement dans lequel vit un enfant est très important pour sa santé. Le texte demande aux gouvernements des pays qui l'ont signé de "lutter contre la maladie et la malnutrition (...) compte tenu des dangers et des risques de pollution du milieu naturel". Il est aussi demandé de "faire en sorte que tous les groupes de la société, en particulier les parents et les enfants, reçoivent une information sur (...) l'hygiène et la salubrité de l'environnement et la prévention des accidents, et bénéficient d'une aide leur permettant de mettre à profit cette information".

En clair, **nous, nos parents et les autorités**, devons tout faire pour vivre dans un environnement sain... c'est bon pour notre santé !

## des nouvelles de... jeannot bacar

Le sprinteur du Racing Club de Mamoudzou est devenu champion de France cadet du 200 mètres. Pas encore la gloire, mais presque.

**L'ENFANT DE KOKI (NDZUAN)**  
EST SOUDAINEMENT DEVENU L'ENFANT DE MAORE. Comme quoi, l'intégration, parfois, ne tient qu'à un fil. Pour preuve : alors que Jeannot Bacar, dont nous parlions voici quelques mois (*Kashkazi* n°59), devenait la coqueluche de l'athlétisme mahorais après sa victoire dans le 200 mètres du championnat de France cadet indoor, son frère était expulsé de Maore car en situation irrégulière... Lorsqu'il est parti en France pour participer à cette compétition, Jeannot, originaire de Ndzuani, arrivé à Maore à l'âge de 4 ans, n'avait pas eu de nouvelles de son frère depuis plusieurs jours.

Cela ne l'a pas empêché de l'emporter sur une piste qu'il ne maîtrisait pourtant pas. "J'étais un peu triste de ne pas savoir où il était. D'autant qu'en France, je n'ai pas pu appeler ma mère. En plus, avant le 200, j'avais été disqualifié du 60 mètres. C'est la première fois que ça m'arrivait, j'étais très énervé. Mais mon coach m'a dit de me reconcentrer. Il m'a dit : 'Tu dois être un tueur sur le 200.' Et j'ai gagné." Ce n'est qu'une fois arrivé à la Réunion que Jeannot a eu des nouvelles de sa famille... et de son frère, revenu en kwassa. Cette victoire, Jeannot la dédie à son coach, Sébastien Synave, qui fut sur cette même piste voici 20

ans sacré lui aussi champion de France cadet du 200 (avec un temps de 22"97, contre 22"53 pour Jeannot). Un joli clin d'œil pour celui qui n'a de cesse de protéger son athlète. C'est que Jeannot a de l'avenir : vice-champion de France cadet du 300 en 2006, champion de France cadet du 200 cette année, il vise plus haut encore. "En juillet, il participera aux championnats du Monde en République Tchèque sous les couleurs des Comores", indique Sébastien Synave, selon lequel les temps actuels de Jeannot ne devraient pas lui permettre de passer les séries. "Deux semaines après, il fera les championnats de France en plein air." Deux rendez-vous qui symbolisent le choix que Jeannot devra bientôt faire entre ses deux patries : la France ou les Comores. Si ce dernier affirme avoir déjà pris sa décision - "Je veux représenter la France, le drapeau tricolore" dit-il -, son coach est plus prudent. "Si tu choisis les Comores, tu pourras faire les Jeux Olympiques un jour. Si tu choisis la France, tu ne feras peut-être que les championnats de France. Ce n'est pas parce que tu gagnes en cadet que tu perceras. Les juniors, c'est un autre niveau", lui dit-il. Mais Jeannot est sûr de lui.

RC



### horizons divers

## Le mutin Alfredo Reinato, "protecteur des pauvres"

**LE PREMIER** ministre du Timor-Oriental, Jose Ramos-Horta, a ordonné son arrestation, mais les murs de Dili et des villages alentour expliquent eux-mêmes pourquoi le commandant Alfredo Reinato, la quarantaine, est en cavale depuis le 8 août 2006. Et pourquoi les forces australiennes, le voudraient-elles vraiment, ont échoué à se saisir de lui. "Major Alfredo est notre héros, The best is revolution !" (*Major Alfredo est notre héros, le mieux est la révolution !*) disent les graffitis, entre autres formules chocs. Cet ancien chef de la "marine" du Timor indépendant - mis à pied à deux reprises pour indiscipline - a des partisans, et même beaucoup, qui en ont fait une sorte de "Robin des bois" politique dans le jeu opposant le véritable père de la nation - le président sortant Xanana Gusmão - et la direction du Front de libération pour un Timor-Oriental indépendant (Fretilin) - accusée d'avoir confisqué les bénéfices de l'indépendance.

Felix Fatim, 59 ans, garagiste à la lisière de Dili, ancien chauffeur dans l'armée portugaise à l'époque coloniale, voit en Alfredo "l'homme qui protège les pauvres". (...) Il explique : "C'est Alfredo qui a compris, en mai 2006, que l'ancien premier ministre Mari Alkatiri avait permis de distribuer entre 100 et 200 armes légères aux radicaux du Fretilin, comme cela avait été déjà le cas lors de l'invasion indonésienne en 1975. Autrefois, le résultat avait été de rendre la population timoraise prisonnière d'un état entre les militaires indonésiens et les marxistes du Fretilin. Nous n'aimions ni les uns ni les autres. A présent, le Fretilin récidive. Ça promet des violences. Reinato tente de les éviter en contrignant le gouvernement à récupérer ces armes. Donc il protège le peuple." La faute en incombe dans une bonne mesure à un Xanana

Gusmão à qui beaucoup reprochent de manquer de caractère face à ses anciens alliés, alors qu'il avait promis "de ne pas laisser le Timor devenir un Cuba communiste d'Asie". "Reinato a été incarcéré pour avoir pris la tête d'une mutinerie, mais les vrais responsables de l'insurrection, Alkatiri et ses ministres de la défense et de la police, ont été exonerés."

Le commandant rebelle n'a apparemment pas eu trop de mal à organiser une rébellion à la prison centrale de Dili en août 2006 et à "prendre le maquis", d'où il nargue le pouvoir à partir des montagnes boisées qui enserrent la capitale. (...) Les Australiens, dont l'armée est au cœur du dispositif de sécurité étranger remis en place au printemps 2006, connaissent bien le commandant Alfredo. Porteur recruté par contrainte dans l'armée indonésienne, engagé dans la résistance à l'âge de 13 ans, il a obtenu l'asile politique de Canberra en 1995 puis, rentré au pays en 1999, il a de nouveau suivi une formation dans les forces navales australiennes, ayant ses présentes aventures. "Il n'est pas du tout ce qu'en disent les autorités", insiste pour sa part Benevides Correia, avocat de 35 ans partisan du Parti démocrate. "C'est un démocrate, un homme libre et un homme de paix. Il se bat pour la justice." "Alfredo n'a aucun problème avec Xanana Gusmão. Objectivement, il travaille pour Xanana", poursuit l'avocat. (...) Si Alfredo Reinato se rendait, irait-il devant la justice qui le réclame, ou chez l'avocat Correia qui est un de ses défenseurs ? "Il pourrait aussi rejoindre un parti politique", commente en souriant le juriste. "Mais pas avant que les fusils d'Alkatiri soient revenus entre les mains des autorités", précise le garagiste. "Nous en avons assez des tueries. C'est là ce que dit Alfredo."

Francis Deron (*Le Monde*)



Emmanuel Lopez/Galaxy

### portrait type

## Fahoudine Ahamada Mze un pavé dans la secte

Il est des entrées en la matière plus ou moins bien réussies. Celle de Fahoudine Ahamada Mzé ne l'est peut-être pas, mais elle a au moins l'avantage d'avoir fait voler en éclats les certitudes du milieu des intellectuels comoriens... et bien plus encore. Il suffit pour s'en persuader de fréquenter les quelques sites sur la planète Internet qui consacrent certaines de leurs pages aux deux premiers opus du jeune Comorien, l'honneur des lâches et *La Secte de la virginité* : les insultes entre Mahorais et Comoriens des autres îles y pleuvent. L'aventure de *La Secte de la virginité* démarre dans les couloirs des cités phocéennes de ces années 2000. C'est l'histoire de Md'aza, une jeune Comorienne forcée de se marier à un homme qui pourrait être son grand-père pour faire plaisir à ses parents. C'était à l'époque de

ses années lycées dans les quartiers nord de Marseille. L'auteur murmure, rumine son roman à longueur de conversations philosophiques autour de ce que devront être les Comores de ses rêves. Un pays libre, et libéré de ses vieux démons sanguinaires, des ogres assoiffés de l'hémoglobine des jeunes Comoriennes. L'ouvrage

dévait donc être la poudre qui ferait dynamiter le phallus de ces démoniaques pédophiles. Dire aux Comoriens le mal-être de ces jeunes filles à qui l'on vole impunément leur innocence : "J'ai voulu écrire un livre le plus éloigné de moi en tant qu'individu mais l'écriture est un acte narcissique alors j'ai écrit sur ma honte d'être un homme dans cet époque qui alienne une partie de l'humanité", explique l'auteur lorsqu'on l'interroge sur la finalité de l'ouvrage.

"On peut être engagé dans la fiction, mais je pense qu'on ne peut plus écrire seul et isolé."

Un ouvrage qui paraît chez Kwanzaa Éditions, une énième structure dans le paysage foisonnant de l'édition comorienne. Mais l'auteur et coéditeur de l'ouvrage a ses raisons : "Cela fait très longtemps que La secte est finie. J'attendais de trouver la maison d'édition qui aurait une ligne éditoriale qui ne soit pas trop en décalage avec ma conception de la littérature. Avant Kwanzaa Éditions, je n'avais qu'un seul critère : je voulais parler à la communauté comorienne et je trouve ridicule de prétendre parler à la communauté comorienne en publiant dans des maisons d'édition françaises. Je ne voulais pas faire comme tous ces prétextes écrivains comoriens qui écrivent sur les Comoriens en s'adressant à d'autres. C'est l'écriture des méprisants [...]" Et Fahoudine de poursuivre : "J'ai pour objectif de faire une littérature de la déconstruction qui passe par une destruction idéologique, politique, sociale et psychologique car comme disait Sartre dans sa préface à *Frantz Fanon*, Les damnés de la terre : "Nous ne devenons ce que nous sommes que par la négation intime et radicale de ce qu'on a de nous."

Ainsi, selon Fahoudine, "cette distance qu'on me reproche me permet d'écrire sur des sujets que d'autres ne veulent pas aborder de peur de trop s'impliquer ou de trop perdre. Le jour où j'ai eu le malheur de prendre Salim Hatubou comme exemple dans un développement, ils me sont tous tombés dessus, c'était pire que d'insulter le Prophète."

*La Secte...* n'est que le premier opus d'un triptyque en gestation, intitulé *L'Écho mort*.

Fahoudine projette ainsi de publier *L'Enfant Meuble* et *La Prostitution en héritage* chez le même éditeur. Une manière pour lui, après des années de ruminations, de proposer un plaidoyer pour une "vraie littérature comorienne".

"La Secte de la Virginité ce n'est pas seulement un roman sur l'inceste", dit-il.

"C'est aussi une manière de rendre publique la secte pour que le débat naîsse et qu'en fine, on mette fin à ces pratiques. Car on peut être engagé dans la fiction, mais je pense qu'on ne peut plus écrire seul et isolé dans sa tour d'ivoire. L'écrivain est inscrit dans la société et ne peut s'en détacher".

NASSUF DJAILANI

## priorité aux "privilégiés"

CEST PASSÉ COMME UNE LETTRE À LA POSTE, OU PRESQUE : les élus du Conseil général ont voté le 30 mars l'attribution d'une subvention de 150.000 euros à l'Amicale du Conseil général, 150.000 euros : 1 million d'anciens francs français, 73,8 milliards de francs comoriens ! Pour quoi ? Pour une association qui réunit les agents de la collectivité (elle compte pour l'heure 800 membres), et dont l'objet est "d'organiser et de développer des activités dans le domaine social, culturel, sportif et de loisirs" - tenez-vous bien - "au bénéfice de ses membres". Autrement dit, le CG alloue 150.000 euros à 800 de SES agents, pour rendre leur vie plus agréable. Cela passe par des tickets-restaurant, des tickets-cinéma, une équipe de foot corps, des week-end découverte, des cadeaux de fin d'année... Bref, des petits agréments qui ne profiteront qu'à une minorité de ce qu'en est du coup obligé d'appeler des privilégiés. Il est d'ailleurs eloquent de noter que dans le même temps, les conseillers généraux

ont voté un montant total de subventions de seulement 500.000 euros, alloué aux 83 associations oeuvrant dans le secteur socio-éducatif, soit une moyenne de 6.000 euros par association, 25 fois moins que ce qui a été donné à l'Amicale... Il n'y a pas si longtemps, le président Oili déclarait dans ces colonnes être inquiet quant à l'avenir des jeunes peu ou pas encadrés. Croit-il sincèrement qu'il réglera ce problème en offrant des cadeaux de Noël à ses agents ? ...

## digne représentant

NON, CE N'EST PAS UNE BLAGUE : le député Mansour Kamardine a représenté Maore au dernier Salon du livre à Paris. Pourquoi ? Parce qu'il a rassemblé dans un opus les discours des autorités françaises prononcés dans l'île ou à l'ONU concernant la question de Maore. Ça, c'est du travail de création ! L'idée d'inviter le poète Nassuf Djaimani, remarqué dans tout l'océan Indien sauf à Maore - c'est que ses écrits font mouche- ou l'essayiste Askandari Allaoui, pour son ouvrage où combien dérangeant sur le foncier, n'a semble-t-il pas fait l'unanimité. C'est que le député n'en est pas à son premier essai : il y a un an et demi, il avait déjà publié un ouvrage passé quasi inaperçu, qui vantait ses propres mérites depuis qu'il est député. Confiné à un travail de propagande : elle est belle, la littérature mahoraise !

## en non-connaissance de cause

30 MARS 2007. SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL GÉNÉRAL. Alors que le vice-président Bacar Ali Boto interroge les invités du jour - des représentants du Haut-Rhin - sur les spécificités accordées à leur département en raison de l'histoire de cette région longtemps balotée entre France et Allemagne - spécificités religieuses notamment, Maoulida Soula, chef de l'UMP qui trépigne depuis 5 minutes sur son siège, demande à ce qu'en finisse avec cette discussion. L'idée même qu'il puisse exister de légères déviations au sacro-saint statut de département semble l'irriter, à tel point qu'une simple prise d'information de la part de ceux qui seront appelés à se prononcer sur le statut de Maore lui paraît inacceptable. Autrement dit : "Laissons les Mahorais croire qu'il n'existe que cette option, et pas une de plus." Garder les peuples dans l'ignorance afin qu'ils votent en toute non-connaissance de cause : voilà une notion bien restreinte de la démocratie.



## la bourse ou la vie

"POURQUOI AL-WATWAN, L'ORTC et l'université des Comores critiquent le gouvernement d'Anjouan ? Peut-être ces institutions ignorent que l'île d'Anjouan contribue largement au budget de leur fonctionnement." Cette remarque émane du journaliste de Radio Télévision Anjouan (RTA), Naouir Mohamed. On comprend mieux désormais comment se dessine la ligne éditoriale de cette radio, organe de propagande du président Bacar.

## jamaïs ...

"JE NE PASSERAI JAMAIS sous silence les atteintes aux droits de l'homme au nom de nos intérêts économiques", affirme Sarkozy dans un chapitre de son programme de campagne consacré à la politique étrangère de la France. Jamais. Sauf quand ces entraves aux droits de l'Homme sont commises en France vis-à-vis des sans-papiers.

## le lapsus qui en dit long, très long...

A DEUX REPRISES LORS DU PROCÈS DU SYNDICALISTE RIVOMALALA RAKOTONDRAVELO, le 18 avril, la procureur de la République, Mme Esposito, a parlé du député de Maore, Mansour Kamardine, comme d'un "représentant de la République". Un lapsus on ne peut plus révélateur sur le rôle de M. Kamardine et sur ses relations avec les autorités. En effet, si un député est un élue de la République, il n'est en aucun cas un de ses représentants. Au contraire, il représente la population qui l'a élue - en l'occurrence celle de Maore- auprès des institutions de la République, pour défendre LE PEUPLE, et non LA REPUBLIQUE, cette dernière tâche revenant au préfet qui, contrairement au député, n'a pas été élue. Mais visiblement, dans cette Maore très UMP, député et préfet ont le même rôle. Après tout, on a bien vu passer ces derniers temps des préfets estampillés UMP... Et des procureurs ?

## progrès

LE MAHORAI N°142, À PROPOS DE la visite du socialiste François Hollande avant le 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle : "(...) cette terre de France [Maore, ndlr] tellement envieuse de faire partie intégrante du monde de progrès dans lequel elle vit." Il y a donc un monde du progrès. Et il est où, le monde du non-progrès ? Faut-il y inclure tous les négress, ou seulement une partie ? Y compris-t-on les musulmans ou juste les judéo-chrétiens ? Vite, des réponses !

## les chars sont là

LE MAHORAI TOUJOURS, mais le n°144 cette fois (on est désolé, mais c'est une vraie mine d'or FQS cet hebdo) : "Une campagne qui sort de l'ordinaire donc et peut paraître utopiste." De quoi s'agit-il ? Du programme des Verts de Maore qui prônent une auto-gestion "sans assistantat mais toujours sous le drapeau bleu-blanc-rouge", similaire au statut de la Polynésie française. Ça, c'est sacrément utopiste... Attention, les chars soviétiques sont de retour !

## inscrit de force

LES HABITANTS D'OUZOINI, dans le sud de Ngazidja, ont de drôles de méthodes pour scolariser les élèves dans leur établissement. Il y a deux semaines, un commando a profité de l'absence de parents originaires de ce village pour kidnapper leur enfant. Le garçon, scolarisé à l'école Fundi Abdoulhamid de Moroni, a été amné de force à Ouzoini alors que ses parents résident dans la capitale. Pour les villageois en effet, le jeune garçon doit suivre sa scolarité au collège de son village d'origine, "comme tout le monde". Objectif de l'opération : s'assurer d'avoir le plus grand nombre d'élèves, afin que l'établissement soit retenu comme centre d'examen du prochain BEPC, plutôt que celui du village voisin, Dzembeni. Simple question de prestige ?

## défi à relever

"SI MOHAMED BACAR est un homme, qu'il descende dans l'arène sans les armes." L'auteur de ce défi lancé au président sortant de l'île de Ndziani et candidat à sa propre succession n'est autre que Mohamed Djafar, son principal adversaire à l'élection de la présidentielle de l'île. Voilà un beau défi. Reste à savoir si Mohamed Bacar est effectivement un homme. Un vrai.

## LE CHIFFRE QUI TUE

# 8,3 milliards

Soit le montant en euros des indemnités de départ perçues par Noël Forgeard, ex-coprésident d'EADS, première entreprise européenne de construction de matériel aérospatial. Ce n'est pas tout, l'homme qui n'avait aucun scrupule devrait toucher une retraite d'environ 100.000 euros par mois, à laquelle il convient d'ajouter les 297.000 stock-options qu'il a gagnées -on imagine bien- à la sueur de son front. Pendant ce temps, Airbus, dans lequel EADS est actionnaire, licencie à tour de bras. Et l'Etat, lui, se tait. Il fut un temps où l'on pendait pour moins que ça les privilégiés...

## DIPLOMATIK

# Libéralisez ! Libéralisez ! Ne libéralisez plus !!!

**On croit rêver. Aprés des années de libéralisme effréné**, qui a causé la faillite d'un nombre incalculable de pays dits pauvres, la Banque mondiale vient de changer son fusil d'épaule. Son prochain Rapport mondial annuel sur le développement, qui doit être rendu public en septembre, mais dont le quotidien français *Le Monde* a révélé les principaux aspects, encourage les gouvernements des pays pauvres à encadrer et à soutenir leurs paysanneries, prenant contre-pied la doctrine néo-libérale d'ajustement structurel défendue par le bailleur de fonds international depuis une génération. Pour la première fois depuis 1982, ce rapport, qui oriente la stratégie de la Banque mondiale, se concentre sur l'agriculture. Délaissée par les politiques de lutte contre la pauvreté, l'aide au secteur agricole redouble un enjeu majeur. La version provisoire du rapport débute d'ailleurs par ce constat :

"Il est frappant de voir que les trois quarts des pauvres des pays en développement sont des ruraux : 2,1 milliards d'individus vivent en dessous du seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, soit un tiers de l'humanité (...). Bien que l'agriculture ne soit pas le seul instrument capable de les sortir de la pauvreté, c'est une source hautement efficace de croissance pour y parvenir."

Suit un diagnostic qui sonne comme l'aveu d'un fourvoiement : "Malgré cela, la puissance de l'agriculture pour le développement a trop souvent été sous-utilisée. Avec la domination de l'industrialisation dans le débat politique, le développement par l'agriculture n'a souvent même pas été considéré comme une option. Les pays en développement connaissent très fréquemment un sous-investissement et un mal-investissement dans l'agriculture (...). Et les bailleurs ont tourné le dos à l'agriculture."

**Constatant que la part de l'agriculture dans les dépenses publiques a reculé entre 1980 et 2004, que ce soit en Afrique (de 6,4 % à 5%), en Amérique du Sud (de 14,8 à 7,4%) ou en Asie (de 8 à 2,7%),** le texte de la Banque mondiale insiste sur la nécessité de relancer ces aides. "La croissance agricole, bien que conduite par le secteur privé et le marché, est très dépendante du soutien du secteur public. C'est pourtant dans les pays où l'agriculture est la plus vitale que les Etats tendent à être les plus faibles. (...) La mise en place de politiques de développement agricole

réclame de solides stratégies nationales et une administration publique œuvrant en faveur d'une distribution et d'une responsabilité financière efficaces (...)." Tout le contraire de ce que prônaît jusqu'à présent la BM.

Mais ce n'est pas tout : toujours selon *Le Monde*, la Banque mondiale s'apprête à sceller pour la première fois dans un rapport international majeur "la fin du consensus de Washington", qui résume depuis 1989 la stratégie des experts de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et du département du Trésor américain : privatisation, déréglementation, impôts faibles, libéralisation des échanges. L'un des auteurs principaux du rapport confirme : "On s'est clairement placés au-delà du consensus de Washington, parce que la pauvreté n'a pas reculé, et que maintenant il y a une urgence environnementale."

**Autre preuve que la tendance est au mea culpa au sein des institutions supranationales, l'agence de presse chinoise Xinhua rapporte au même moment qu'un responsable de l'ONU a appelé les gouvernements africains à augmenter les investissements dans le service public.**

Autrement dit : "Faites ce que l'on vous a interdit de faire pendant 20 ans." "Il est évident que les investissements privés dans le service public ont été décevants au cours des trois dernières décennies et que nous avons besoin d'encourager les gouvernements en Afrique pour remplir ce manque", a ainsi déclaré le sous-secrétaire général de l'ONU au Développement économique. Ce dernier, qui intervenait dans une réunion régionale de l'Afrique australe sur "l'accès des financements aux services fondamentaux pour tous", a également critiqué l'ordre du jour de la privatisation des services publics de l'Afrique soutenu par la communauté internationale, précisant que le programme n'a produit aucun résultat positif.

Selon les chiffres de l'ONU, plus d'un milliard de personnes dans les pays à bas revenu vit sans accès à l'eau potable, environ 2,5 milliards de personnes ne peuvent pas accéder à un système sanitaire, alors que près de 2 milliards de personnes manquent d'un accès à l'électricité. Le plus étonnant, c'est que la Banque mondiale ne s'en aperçoive aujourd'hui.

Polémique autour de la présidentielle

# La direction de RFO pro-Sarkozy ?

APRÈS L'AFFAIRE DOMINIQUE GEORGES, ANIMATEUR ÉVINCÉ EN JANVIER POUR AVOIR LAISSÉ tenir par son invité des propos qualifiés de diffamatoires envers le candidat UMP à l'élection présidentielle française, Nicolas Sarkozy (lire ci-dessous et *Kashkazi* n°60), la direction de l'antenne locale de Radio France Outremer (RFO) est à nouveau sujette à des critiques. En cause cette fois-ci : le traitement de la campagne présidentielle française.

Les faits reprochés à la direction remontent au 18 avril. Ce jour-là, la présentatrice du journal télévisé reçoit sur le plateau et en direct Michel Barnier, venu porter la parole à Maore de Nicolas Sarkozy. Problème : elle est informée de cette invitation seulement dix minutes avant le début du journal. Problème bis : quelques heures auparavant, les caméras de RFO ont filmé le directeur régional de RFO Mayotte et son rédacteur en chef... parmi les participants au meeting de Michel Barnier. Problème ter : dans le même temps, Louis Le Pensac, porte-parole de Ségolène Royal, candidat du PS, était de passage dans l'île et aurait bénéficié d'un suivi bien moins important, affirme le comité de soutien à la candidate socialiste, qui note dans un communiqué "l'extraordinaire inégalité de traitement réservée par RFO".

Simple argumentation politicienne, répond Jean-François Moënnan, directeur de RFO Mayotte. "Nous avons effectivement reçu M. Barnier le mercredi soir sur le plateau, mais nous avons également reçu M. Le Pensac le vendredi soir", indique-t-il. Selon lui, "Michel Barnier et Louis Le Pensac ont eu droit au même traitement, tant en images qu'en plateau. Ainsi, Louis Le Pensac est passé au journal du vendredi soir, après avoir été enregistré sur plateau le même jour à 12h45, en présence notamment d'Ali Hadhuri et d'Ibrahim Aboubacar", deux cadres socialistes.

ET M. MOËNNAN DE RAPPÉLÉ QUE "chaque intervention de chaque candidat est comptée. Nous sommes régis par l'égalité de traitement. Les médias sont sous le contrôle minutieux du CSA [Conseil supérieur de l'audiovisuel, ndlr]. Or si celui-ci a demandé des comptes à RFI et TV5, RFO Mayotte est irréprochable. Et seules les autorités compétentes sont habilitées à nous reprocher quoi que ce soit." Sous-entendu : pas les militants. Et les journalistes ?

Car l'affaire ne s'est pas arrêtée à ce communiqué de la gauche. Quelques jours plus tard, onze journalistes -sur les 22 que compte la rédaction de RFO- ont signé une motion de défiance à l'égard du rédacteur en chef. Selon ce texte, les signataires s'étonnent "de la façon dont la campagne présidentielle est couverte dans nos différents journaux". D'après cette motion, "au lancement officiel de cette campagne, il avait été décidé qu'aucun invité de parti politique, quel qu'il soit, national ou local, n'allait intervenir en direct dans nos journaux dans le cadre de cette élection. Cela a été vrai entre autres pour François Bayrou (UDF), François Hollande (PS), Huguette Bello (FN), Cécile Duflot (Les Verts), un représentant de la LCR. Curieusement, l'UMP a été l'exception qui a confirmé la règle [avec le PS donc, ndlr]". La motion affirme que Michel Barnier, "invité surprise", n'a été annoncé que "quelques minutes seulement avant le démarrage" du JT. Quant à l'égalité du temps de parole avancée par M. Moënnan, elle "a consisté à diffuser dix extraits de l'émission de RFO Paris, 'Otrement dit' répartis dans les deux derniers journaux de la semaine", affirme un journaliste de RFO, selon lequel il s'agit d'un "rattrapage de dernière minute [qui] ne rentre pas dans l'organisation du travail telle qu'elle avait été décidée en conférence de rédaction".

Ces faits sont d'autant plus graves, estiment les signataires, que RFO est communément appelé "Télé-UMP" depuis quelques temps à Maore. "Quelle crédibilité pour RFO Mayotte face au non-respect des règles de l'équité, de l'égalité et de la visibilité des candidats à l'antenne ?" s'inter-

rogent-ils. La question est d'autant plus pertinente que dans les milieux politiques, les langues se délient également. Bacar Ali Boto, vice-président du Conseil général, se plaignait récemment à un journaliste de RFO de la différence de traitement entre l'UMP et les autres partis. Devant le journaliste lui refusant une interview sur un sujet qui le concernait -les tables rondes organisées par la préfecture- sous prétexte qu'il soutient Ségolène Royal, Bacar Ali Boto s'est étonné de l'invitation, quelques jours plus tôt sur le plateau de RFO, de Mansour Kamardine, député UMP qui soutient activement Nicolas Sarkozy.

DANS UN COURRIER ADRESSÉ LE 20 AVRIL au directeur de RFO, le MDM Force de l'alternance s'est lui aussi dit choqué par les choix de la seule télévision de l'île. "Habituée aux manquements et contorsions à cette exigence républicaine, RFO Mayotte n'a pas pu s'empêcher, cette fois encore, de violer ses obligations professionnelles et déontologiques à cet égard", affirme le document. Mouhoutou Salim rappelle que son parti "a organisé plusieurs meetings publics de soutien au candidat François Bayrou", mais "aucun reportage diffusé sur Télé-Mayotte ou sur les ondes de RFO-Radio n'a fait état de ces diverses manifestations", pendant qu'un reportage était consacré à "l'un des rares meetings" de l'autre courant du MDM, celui d'Adrien Giraud, par ailleurs membre du conseil d'administration de RFO au niveau national.

Jean-François Moënnan rejette avec vigueur ces accusations -il affirme notamment que François Bayrou a été invité lors de sa visite mais qu'il a fait faux bond à la dernière minute- et s'en remet au contrôle du CSA. Il est toutefois permis de s'interroger quant à cette accumulation d'attaques, qui s'ajoutent à la disparition de l'antenne en février de Dominique George, pourtant irréprochable jusque là, dont l'un des invités avait osé qualifier Nicolas Sarkozy de "petit Hitler". L'UMP bénéficierait-elle d'un traitement de faveur de la part de RFO Mayotte ? Après tout, la direction de cette station, mise en place après l'éviction de Laurence Mayerfeld et Hakime Ali Said -respectivement directrice et rédacteur en chef- suit à des pressions de politiciens locaux mécontents de leur trop forte indépendance, ne serait pas la seule à pencher très clairement dans le camp du candidat de la droite. En France, nombre de médias sont à la botte de Sarkozy : non pas que les journalistes l'apprécient en masse, mais l'ancien ministre de l'Intérieur entretient des relations privilégiées avec de nombreux grands patrons de presse. Pour n'en citer que quelques uns : Martin Bouygues, patron de TF1 et LCI, a été son témoin de mariage ; deux de ses plus chers amis sont Arnaud Lagardère, qui possède une pléiade de journaux et de radios, et Serge Dassault, patron très influent notamment du *Figaro* et de *L'Express* ; autres amis qui possèdent des titres : les richissimes François Pinault (*Le Point*) et Bernard Arnault.

Les faits d'armes de Nicolas Sarkozy dans le domaine de la censure sont d'ailleurs foison. La parution de la biographie de Cécilia Sarkozy, *Entre le cœur et la raison*, de Valérie Domain, a été interdite après que le responsable des éditions qui devaient publier l'ouvrage fut convoqué en novembre 2005 à un entretien avec le ministre de l'Intérieur. Raphaële Picard, pigiste à l'AFP, a été frappée d'interdiction professionnelle pour avoir relaté l'intervention policière du 4 octobre 2006 dans une cité (elle rapportait les témoignages d'habitants violentés par les forces de l'ordre). En 2005, *Paris Match* avait publié une photo montrant l'épouse du ministre de l'Intérieur en compagnie de son amant ; Sarkozy avait alors obtenu de son ami et directeur du journal le licenciement du directeur de la publication. Plus généralement, les médias ont fait preuve durant cette campagne d'une complaisance exacerbée envers Sarkozy. La presse mahoraise n'y a pas échappé... RC

## presse-papier

### LEÇON NUMÉRO 1 : TU SERAS POLI AVEC LE POUVOIR

**L'AVANTAGE DES CONFLITS SOCIAUX COMME IL S'EN PRÉSENTE CHAQUE JOUR** actuellement à Maore, c'est qu'ils sont un intraitable révélateur de la mission que s'est assigée une partie de la presse locale. Le mot mission n'est pas trop fort, et rejoint directement le rêve auquel se sont accrochés nombre de colons aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle. A savoir : civiliser celui qui ne l'est pas -du moins croit-on.

De quoi s'agit-il, au juste ? De la grâce des enseignants, vous l'aurez compris, qui n'en finit plus... d'énerver certains journalistes qui, à force de déjeuner avec les pontes du pouvoir, finissent par rêver de leur ressembler et ainsi répéter à tue-tête leurs idées.

Ainsi *Le Mahorais et Mayotte Hebdo* n'ont de cesse depuis plus d'un mois de proposer chaque semaine à leurs lecteurs, et plus spécialement aux méchants grévistes, des cours d'éducation civique -du moins celle qu'ils apprécient. On passera sur les innombrables éditoriaux de Laurent Canavate (*Mayotte Hebdo*) consacrés à ce sujet, tant l'homme nous a habitués à ses prêches du vendredi. Nous préférerons nous arrêter sur les sublimes pressions de foi des journalistes du *Mahorais*. Petit florilège du savoir-vivre version *Le Mahorais* (à ne pas confondre avec la version mahoraise) : "Que des instituteurs, mécontents et grévistes soient-ils, en viennent aux mains en pleine rue avec la police n'est

pas tolérable" (L.M.) ; "Chacun doit comprendre (...) que le calme est nécessaire" (L.M.) ; "Il est à espérer qu'après ces événements, les formations vont se rassembler et que leurs leaders lanceront un appel au calme" (L.M.) ; "L'audience s'acheva sur des huées de la part de l'assistance, un aspect qui peut paraître bien déplorable" (L.T.)... ■

**Pour finir ce florilège** de petites leçons, le clou du cours (on n'ose employer le mot spectacle) est signé L.M. : "(...) et que les enfants comme le petit Moussa retrouvent la liberté d'apprendre ce que leurs instituteurs, reconduits avec leur métier une fois leurs revendications prises en considération, ont décidé par voie votation tout de leur inculquer. Et ce ne sont d'ailleurs pas que mathématiques et autres matières du programme dont il s'agit, mais aussi les valeurs civiques qu'un enfant doit acquérir pour devenir grand *en plus de la soupe, donc, ndlr*". N'en jetez plus, la messe est dite, le cours de citoyenneté républicaine donné. Les instituteurs qui osent gréver peuvent rentrer chez eux. Quant aux "journalistes" qui écrivent ce type de phrases un rien méprisantes, sans doute auraient-ils été d'excellents instituteurs. Peut-être alors auraient-ils eux aussi manifesté... Qui sait ?

RC

### D.Georges vs RFO : une précision du directeur de l'antenne

CHRISTOPHE MARQUAND, directeur de l'antenne de RFO Mayotte, apporte les précisions suivantes après l'article consacré à l'éviction de l'animateur Dominique Georges (*Kashkazi* n°61) :

"Dans son édition de mars 2007, l'hebdomadaire Kashkazi a publié en page 9 un article signé R.C. dans lequel je suis désigné en qualité de directeur d'antenne de RFO. Cet article comporte des allégations me portant préjudice. Conformément à la loi, j'entends exercer un droit de réponse. Vous qualifiez à plusieurs reprises de 'décision obscure' la cessation des activités contractuelles de M. Dominique George avec RFO en écrivant que son départ aurait été motivé par 'une vengeance' liée à 'des affaires personnelles qui ont récemment opposé la femme de l'animateur (...) au directeur de l'antenne lui-même dans la cadre de la lutte de pouvoir au sein d'une association de Petite-Terre'."

Cette affirmation est totalement mensongère et diffamatoire. Elle relève dans le meilleur des cas du fantasme et dans le pire d'une volonté de nuire. Je vous mets au défi d'apporter la preuve de vos allégations.

Je déplore par ailleurs qu'à aucun moment le rédacteur à l'origine de l'article n'ait cherché à me joindre comme le commande l'éthique et la déontologie journalistique. Les raisons ayant entraîné le non renouvellement du

contrat de M. Georges sont limpides et vous ont été exposées, à votre demande, par Monsieur le Directeur Régional de RFO. Il me semblait indispensable de rebâiller la vérité auprès de vos lecteurs."

#### NOTES DE LA RÉDACTION

Plusieurs remarques à cette précision. M. Marquand regrette le fait que nous ne l'avons pas contacté lors de la réalisation de cet article. Il a raison. Nous pensions cependant que la réponse claire du directeur régional de RFO, M. Moënnan, qui affirmait à propos de cette allégation : "J'ai été surpris de cette allusion. Cela m'a sidéré", suffisait. D'autre part, nous tenons à préciser que le terme "vengeance" n'est pas du journaliste, mais d'un membre de l'association en question. Nous rappelons en outre qu'à aucun moment nous n'avons présenté cette version comme avérée, mais plutôt comme une hypothèse parmi d'autres. Quant au fond de l'affaire, ce n'est pas parce que le directeur affirme que M. Georges a été évincé pour la même raison que nous sommes obligés de le croire. Qu'il nous soit permis d'en douter. Enfin, concernant la déontologie, ce terme nous semble déplacé vu la polémique actuelle (lire ci-contre). Pour notre part, jamais nous n'employons ce mot utilisé la plupart du temps par ceux-là même qui ne respectent pas les codes du métier.

**Comores Automobile Services**  
Route de Mé Malouzini, Moroni  
Tel : (0269) 73 92 23  
GSM M. GUY : 34 17 97

**CAMION BENNE DAIHATSU Delta,**  
DIESEL, 4m3,  
**9.990.000 fc sous douane**

# A saisir

véhicules neufs de qualité

**CAMION BENNE**  
JMC / ISUZU DIESEL, simple cabine, 4m3,  
**8.350.000 fc sous douane**

**CAMION BENNE**  
JMC / ISUZU DIESEL, double cabine, 4m3,  
**8.950.000 fc sous douane**

**CAMIONNETTE 6 places**  
JMC / ISUZU DIESEL, double cabine,  
**7.350.000 fc sous douane**

**UNION DES COMORES**  
Ministère des Finances, du Budget et du Plan

**UNION EUROPEENNE**  
Délégation de la Commission Européenne chargée des Comores à Maurice Fonds Européen de Développement

**AVIS D'APPEL D'OFFRE**

**FOURNITURE DE 3 DUPLICOPIEURS**

**PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR EDUCATION AUX COMORES (PASEC - 9 ACP COM 004)**

**REFERENCE N° : AO PASEC 2007 - 6 FCDS**

Le Programme d'Appui au Secteur Education au Comores (PASEC), par délégation du Ministre des Finances de l'Union des Comores, Ordonnateur National du FED, envisage d'attribuer, sur financement du 9ème Fonds européen de développement, un marché de fourniture pour 3 duplicopieurs à livrer à Moroni, Anjouan et Mohéli - Union des Comores.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante :  
M. le Directeur National du PASEC  
Route de la Corniche - BP 2521 - Moroni - Comores  
Tel +269 73 10 50 - cgpasec-fed@comorestelecom.km

**LA DATE limite DE REMISE DES OFFRES EST FIXEE AU :**  
**LUNDI 4 JUIN A 14 H 00.**

**Avis d'Appel d'Offres**

Date de l'avis : 27/04/2007  
Appel d'offres No : 015/07/FADC/NDZ  
Accord de Crédit : 3868 KM

1. L'Union des Comores a obtenu un prêt/accord de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le coût de projets communautaires à la demande des communautés villageoises intéressées au FADC. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de "La Construction d'une Adduction d'Eau à CHIROVE". Sont admis à concourir tous les soumissionnaires venant de pays répondant aux critères de provenance tels que définis dans les Directives concernant la Passation des Marchés de l'IDA.

2. Le Comité de Pilotage de CHIROVE par délégation de maîtrise d'ouvrage a chargé le Fonds d'Appui au Développement Communautaire (FADC) de la mise en œuvre du projet : **Construction d'une Adduction d'Eau à CHIROVE**

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le FADC lance un appel d'offres pour **La Construction d'une Adduction d'Eau à CHIROVE**

4. Le dossier d'appel d'offres (et exemplaires supplémentaires) **peut être consulté** pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante ou peut être acheté auprès de : **Secrétariat Exécutif Régional du FADC - Ndzuani**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du SER NDZOUANI, Route Mirontsy moyennant paiement d'un montant non remboursable de 10.000 FC.

5. Les offres devront être valides pour une période de 60 (jours) suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant de **920 000 FC** (Neuf cent vingt mille francs comoriens) et doivent être remises au Secrétariat Exécutif Régional du **FADC**,

**Secrétariat Exécutif régional de Ndzuani**  
BP 89 Route Mirontsy  
Mutsamudu ANJOUAN  
Tél 71 12 21

**Le mercredi 13 juin 2007 à 10 heures 00mn.**

6. Les plis seront **ouverts** en présence des représentants des candidats qui souhaitent être présents à l'ouverture le **Mercredi 13 juin 2007 à 10 heures 05 mn** (heures locales) dans les locaux du FADC Ndzuani.

# L'affaire du 269, ou comment se pourrir la vie

par Lisa Giachino

EN SOI, L'AFFAIRE POURRAIT FAIRE RIRE. UN 269 À LA PLACE D'UN 269, VOILÀ LE BEL INCIDENT diplomatique ! Les protestations outrées des autorités comoriennes ne suscitent d'ailleurs qu'indifférence ou agacement dans les milieux dirigeants mahorais. Comment, on voudrait empêcher Mayotte-qui-a-être-française-avant-la-Corse-et-la-Savoie d'avoir l'oreille raccordée aux mêmes chiffres que la Réunion, déjà si jalouse pour ses attributs de département français ? Dans une île où quelques fanatiques du "droit commun" s'exaltent à l'implantation du moindre feu rouge, le 262 ne pouvait être présenté que comme un nouveau pas dans la marche inexorable vers le soi-disant Progrès... et dans la rupture avec les Comores.

C'est d'ailleurs ainsi que la décision de l'organe de régulation des communications françaises est perçu à Moroni : "Depuis bientôt 32 ans, plus précisément depuis l'accession des Comores à l'indépendance, le code pays 269 constitue un des liens rarissimes qui unissent Maore, l'île comorienne illégalement occupée par la force par l'ancienne puissance coloniale, la République française, au reste du pays. Il vient d'être rompu", affirme ainsi le journal d'Etat *Al-watwan*. Jusqu'à présent, France Telecom utilisait pour Maore le code pays des Comores, mis gracieusement à disposition par les autorités du pays, selon la même logique qui fait que les Mahorais n'ont pas à payer de visa lorsqu'ils se rendent dans les îles indépendantes. Une générosité visiblement encombrante pour France Telecom, qui souhaitait unifier son réseau. "Depuis (...) 2006, la République française avait manifesté auprès des autorités comoriennes son intention de modifier l'indicatif pays, le 269, pour les communications à destination d'une partie de notre territoire, Maore", indique *Al-watwan*. Malgré le refus des Comores et les positions de principe affichées par l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui reconnaît comme toutes les instances mondiales l'appartenance de Maore aux Comores, aucun obstacle ne semble avoir été opposé à ce changement. Quant à la Société comorienne des télécommunications, elle ne peut rien faire puisque "toutes nos communications transitent par France Telecom avant de parvenir à l'endroit demandé", poursuit le journal qui range "cette nouvelle crise" dans "les relations tumultueuses entre les Comores et la France".

CE QUE L'ON DIT MOINS, CAR COMME D'HABITUDE LES QUESTIONS DE PRINCIPE prennent sur le quotidien des gens, c'est que cette décision unilatérale s'ajoute aux multiples règles absurdes et autres dysfonctionnements qui pourraient l'existence des habitants de l'archipel - une existence faite, qu'en le veuille ou non, pour une grande partie d'entre eux et notamment à Maore, de déplacements, de communications et d'échanges vitaux entre les îles. Ainsi, ce simple changement de code téléphonique ne se limite pas à une énième vexation faite aux autorités comoriennes. S'il ne s'agissait que de cela... Mais il prend en otage la population des îles en multipliant par plus de deux le coût des communications, déjà excessivement chères. Le calcul est rapide : autrefois, une carte de téléphone prépayée vendue 5.000 fc (10 euros) dans l'Union des Comores permettait de joindre un poste fixe de Maore pendant 20 minutes. A présent que l'appel passe par la Réunion, la même carte ne dure plus que 8 minutes - pas une seconde de plus que pour un appel en France (vous savez, tout là-haut, à 10.000 kilomètres). Avec des salaires de base d'environ 25.000 fc (50 euros), autant dire que les communications vers Maore sont désormais interdites aux ressortissants des îles indépendantes. Tant pis pour la famille qui vit "de l'autre côté"... Après tout, ils ne sont que quelques dizaines de milliers...

Ce progrès fantastique intervient justement alors que les déplacements entre Maore et les autres îles deviennent particulièrement ardu. La compagnie comorienne qui assume habituellement des liaisons quotidiennes entre Maore, Ndzuani et Ngazidja, a dû limiter ses vols suite à l'accident de l'un de ses avions sur la piste de l'aéroport de Ouani, début mars. Quant à la compagnie maritime, elle s'était absenteé plus d'un mois. Restent les deux vols hebdomadaires de la compagnie française Air Austral, à des tarifs encore plus onéreux que ceux de sa concurrente. A Maore, on aime à rappeler que la ligne Dzaoudzi-Paris est la plus chère du monde, mais une chose est sûre, c'est qu'elle l'est bien plus que la ligne précédemment citée. Entre 100.000 fc (200 euros) et 130.000 fc (260 euros) pour 40 minutes et 150 kilomètres de vol, qui dit mieux ?

Cette pénurie momentanée de transports ne fait que mettre en évidence la faiblesse du réseau reliant les îles. Des liaisons régulières, fiables et pas chères

en bateau, semblent ainsi relever du domaine de l'utopie...

On pourrait multiplier les exemples d'obstacles entravant la circulation des hommes - on ne parle même pas du visa d'entrée à Maore, qui mériterait à lui seul deux ou trois Rues des incongrus - des biens, des informations et des idées : l'absence totale de fret aérien entre les Comores indépendantes et Maore - *Kashkazi* en sait quelque chose - ; le fait que les lettres envoyées depuis l'Union des Comores à destination de Maore empruntent un périple interminable - il semble qu'elles passent par la Réunion ; le coût moins élevé pour appeler en France depuis Maore que pour rejoindre Ndzuani, située à 70 kilomètres et dont le relief est visible depuis Sada les jours de beau temps... Qu'il nous soit permis, après une telle énumération d'incohérences, de doucement rigoler (jaune bien entendu) au nez de ceux qui s'insurgent que les Comoriens communiquent par BLU, circulent en kwassa et qu'une entreprise internationale de courrier express confie parfois des colis aux passagers des vols aériens...

IL NE S'AGIT PAS LÀ DE POLITIQUE, NI MÊME DE DIPLOMATIE, MAIS DU QUOTIDIEN DE MILLIERS D'HOMMES ET DE FEMMES. Les vœux pieux sur la coopération régionale émis depuis Maore laissent songeurs quand leurs présumés destinataires ne peuvent même plus passer un appel à leur famille sur l'île voisine sans se ruiner. On ne peut que constater que les maigres initiatives tendant à favoriser les échanges progressent beaucoup moins rapidement que celles, très musclées, éloignant l'île sous administration française de ses soeurs comoriennes.

Bon an mal an, "l'île au lagon" consolide la bulle qui la coupe de son environnement direct et le cordon ombilical tout neuf qui la relie à la "mère patrie" française via la Réunion. Et même lorsqu'il s'agit de s'ouvrir sur la région, le discours dominant tend à situer l'île dans un océan Indien aux repères géographiques plus ou moins précis, effaçant toute idée de lien particulier avec les Comores. Il suffit de lire les journaux, les prospectus, et même les manuels scolaires pour s'en persuader.

Combien de cartes de la zone déforment-elles les distances de l'archipel, groupant les trois îles indépendantes et plaçant Maore à l'écart, comme si elle ne faisait pas partie intégrante de cet ensemble géographique ? Dans le même ordre d'idée, un manuel d'éveil à l'Histoire et à la Géographie conçu pour les élèves mahorais du primaire par l'Education nationale, aborde brièvement la problématique régionale dans son dernier chapitre. Les Comores arrivent - cela va de soi - en dernière position dans la liste des pays avec lesquels l'île entretient des relations, derrière Madagascar, Maurice ou encore... les Seychelles ! L'incongruité est reproduite - entre autres - dans une publicité pour des cartes téléphoniques internationales destinées à la région, quand bien même les ressortissants comoriens vivant à Maore constituent à n'en pas douter le marché le plus important pour un tel produit...

Détails sans importance ? Certainement pas. Car comme tout détail répété quotidiennement, insidieusement, ceux-ci façonnent l'univers des nouvelles générations mahoraises, mais également celui de nombreux fonctionnaires venus de l'Hexagone, influençables dans leur découverte d'une région où ils vont administrer, décider, enseigner, et donc à leur tour contribuer au façonnage des représentations mentales.

Pis : dans ce jeu où les frontières réelles, fictives, légitimes d'un point de vue ou de l'autre se chevauchent et se brouillent, les autorités de Moroni doivent jouer les équilibristes quitte à se retrouver parfois en contradiction totale avec elles-mêmes. Après avoir porté plainte, dans l'affaire du 269, contre l'Union internationale des télécommunications pour avoir autorisé la violation de leur territoire national, les voilà qui exigent de leurs citoyens et résidents de demander un visa de sortie, autrefois délivré à l'aéroport, avant chacun de leur voyage à l'étranger. Or parmi les destinations étrangères, qu'y trouve-t-on ? En plein dans le mille : Maore ! On n'en sort pas...

## no comment

"Mohamed Bacar m'a nommé conseiller non pas pour lui faire sa politique, mais juste pour le conseiller."

**NASSIF AHMED ABDALLAH**, ancien candidat à l'élection présidentielle de l'Union, répondant à la question de savoir s'il lui serait possible de faire de la politique avec le président anjouanais après les événements de Domoni, en février dernier.

"Les Mahorais n'acceptent pas, à juste raison, que les Comoriens réclament la nationalité française quand ils sont à Mayotte et cherchent à profiter de cet état de Français tout en défilant à Paris pour réclamer le rattachement de Mayotte à l'ensemble comorien et alors même qu'ils ont quitté leur pays pour s'installer à Marseille en usant de tous les moyens pour accéder à la nationalité française."

**MANSOUR KAMARDINE**, député (UMP) de Maore, dans *Mayotte Hebdo*.

"Vous accepteriez, vous, qu'un Malgache soit président de la France ?"

**KAAMBI NOUROU**, ancien Grand cadi de Mwali, expliquant à la journaliste -française- de *Kashkazi* pourquoi le président de l'île doit être "de souche".

"Noble... Ça veut dire quoi, noble ? Surtout quand on est colonisé !"

**NOUDINE BOURHANE**, un habitant de Mamoudzou, évoquant le comportement des grandes familles dans l'archipel.

"On peut injecter tout l'argent du monde dans [l'hôpital] El-Maarouf, on aura toujours les mêmes problèmes tant que tout le monde (médecins, infirmiers...) n'acceptera pas de tourner la page et de changer de comportement."

**DOCTEUR MOURCHID**, secrétaire général de la vice-présidence de l'Union en charge de la santé, lors de la célébration de la Journée mondiale de la santé, le 7 avril, à Moroni.

"Sarkozy écrit aux Mahorais qu'il les aime, mais il leur envoie les gardes mobiles et les bombes lacrymogènes..."

**LOUIS LE PENEC**, cadre du Parti socialiste, ancien ministre de l'Outremer, venu soutenir à Maore Ségolène Royal avant le premier tour.

"La position de l'écrivain [comorien] est plutôt inconfortable. Pas de subventions, pas d'exonérations aux douanes, où les libraires sont traités au même titre que les commerçants."

**MOHAMED TOHINI**, écrivain, dans *Al-watwan*.

"Les gens n'ont pas de conscience écologique, par exemple, lorsque ceux-ci s'en prennent aux pieds de manguiers pour barrer les routes en cas de grève, c'est qu'ils ne se rendent vraiment pas compte de l'impact infligé à la nature..."

**SALIME HAMADA**, candidat des Verts à l'élection législative de Maore, dans *Le Mahorais*.

# nouvelles du front

# en avril 2007

## on parle de présidentielles un peu, d'instits beaucoup

ILS SONT FORTS, CES INSTITS MAHORAI ! Depuis deux mois, pas un jour sans qu'on ne parle d'eux. Nous les avions laissés le mois dernier en grève et en colère, nous les retrouvons en grève et en colère. Avec quelques bleus pour certains, des peines de prison pour d'autres, et des salaires amputés.

Reprenez. En grève depuis le 19 mars à l'appel du Syndicat des enseignants (SE-CGT-Ma) et du Simas-

FO, les instituteurs grévistes réclament une multitude de mesures, qui toutes visent le même objectif : l'égalité sociale et salariale avec l'ensemble de la communauté française. Les revendications étant les mêmes que le mois dernier, inutile de les citer à nouveau (ceux qui ont loupé le dernier numéro peuvent se rattraper page 24). En quatre semaines de grève, il peut ne rien se passer. Cela n'a pas été le cas. Mécontents de voir

leurs enfants dans la rue depuis trois semaines, les parents d'élèves, poussés par les grévistes, ont érigé au début du mois des barrages aux quatre coins de l'île. Cela a commencé le 4 avril dans le sud, puis s'est développé un peu partout. Pendant six jours, impossible de circuler dans l'île, où dans chaque village des enfants menaient la garde. Certains, âgés d'à peine 10 ans, se promenaient avec des bandanas sur la tête, d'autres étaient imbibés d'alcool. Le 6 avril, les forces de l'ordre sont intervenues à deux reprises pour tenter de déloger les barricades de Dembén. A deux reprises, ils se sont fait repousser... Il a fallu attendre jeudi 12 avril et l'appel des enseignants à libérer les routes pour que la circulation retrouve la normale, non sans que des heurts entre bloquants et bloqués aient été recensés - dont les désormais traditionnels rackets pour passer, surtout vis-à-vis des *wazungu*.

Les leaders des confédérations syndicales ont alors repris le flambeau des négociations abandonné par les leaders du mouve-

ment, qui semblait battre de l'aile. La journée du 16 avril, qui a vu les forces de l'ordre riposter aux jets de pierre des enseignants et en arrêter six d'entre eux, l'a revitalisée (lire page 14). La nuit qui a suivi, deux voitures ont été brûlées à Sada : une d'un journaliste de RFO - très critiquée par les enseignants pour son traitement de la grève -, et une d'un directeur d'école non-gréviste... Depuis le procès de ces grévistes et de Rivo, les autres syndicats de l'enseignement se sont dits solidaires des grévistes - même si certains ne sont pas d'accord avec leurs revendications. Les écoles ont elles timidement rouvert. Selon le vice-rectorat, 120 écoles (sur 198) fonctionnaient mercredi 25 mars. Un chiffre que contestent les grévistes, selon lesquels "encore 90% des écoles sont fermées". La vérité se situe entre les deux : nombre d'écoles ont bien rouvert, et des instituteurs sont retournés en classe - dont une partie pour des questions financières -, mais les enfants, eux, viennent au compte-goutte. Le dialogue étant toujours bloqué, les enseignants affirment qu'ils ne retourneront pas au travail tant qu'ils n'auront pas obtenu gain de cause.

## LE JOURNAL DU MOIS

FO, les instituteurs grévistes réclament une multitude de mesures, qui toutes visent le même objectif : l'égalité sociale et salariale avec l'ensemble de la communauté française. Les revendications étant les mêmes que le mois dernier, inutile de les citer à nouveau (ceux qui ont loupé le dernier numéro peuvent se rattraper page 24). En quatre semaines de grève, il peut ne rien se passer. Cela n'a pas été le cas. Mécontents de voir

les routes pour que la circulation retrouve la normale, non sans que des heurts entre bloquants et bloqués aient été recensés - dont les désormais traditionnels rackets pour passer, surtout vis-à-vis des *wazungu*.

Les leaders des confédérations syndicales ont alors repris le flambeau des négociations abandonné par les leaders du mouve-

# Moroni : vers une gestion commune des ordures ?

Un accord est en passe d'être trouvé entre la capitale et les autres communes concernées par la crise du ramassage des déchets ménagers. Reste à convaincre les habitants de Selea...

TOUT semble indiquer qu'on se dirige vers une solution négociée sur la gestion des déchets ménagers de la capitale de l'Union. La rencontre tenue samedi 28 avril entre les différents acteurs de la filière a permis

de discuter sur un nouveau plan. La commune de Moroni propose de s'occuper du ramassage et du transport jusqu'au site de Selea, tandis que les autres communes concernées assureront le traitement. "Elles peuvent faire recours

à une société spécialisée ou s'occuper elles-mêmes de la décharge. Les fonds qui étaient accordés à une société privée pour la gestion des déchets, seront versés dans le nouveau système. Avec l'ampleur du travail que chaque commune doit fournir, nous allons déterminer ensemble la quote-part de chacun. C'est une manière de faire participer les communes partenaires", soutient Soilih Mohamed Soilih de la délégation spéciale de la mairie de Moroni.

A L'EN CROIRE, "il ne reste que la date" pour signer le protocole d'accord et la mise en œuvre de la procédure. Pour l'instant, ce plan qui requiert encore l'aval oral du gouvernement, se trouve entre les mains des communes de Selea, Nyoumadza, Djoumbe et Moindzaza. La proposition de la commune de la capitale sera soumise à la population des différentes mairies partenaires.

Cependant, tout comme les précédentes propositions, celle-ci ne semble pas satisfaire réellement la commune de Séleá. "A cause des dangers auxquels on a fait face ou qui continuent de nous menacer, on est très réticents", déclare Abdillah, conseiller à la mairie de Selea. La signature de cette convention entre les autorités de l'Union et les entités

décentralisées met fin de façon tacite, au contrat qui liait l'Etat à une société privée depuis la période Azali, et qui avait déjà abandonné les déchets. "Résilier le contrat avec cette société privée ou pas, cela ne nous concerne pas. Seulement, l'Etat a décidé de nous céder la gestion des ordures et de nous accorder les fonds qui étaient destinés à cette tâche", affirme Soilih Mohamed Soilih. La commune de la capitale fédérale peut compter aussi sur les revenus des marchés, estimés à 1.500.000 fc (3.000 euros) mensuels, pour financer ce projet.

Parallèlement, une association de

Moroni propose le recyclage pour tirer profit des déchets ménagers.

Lors de la journée mondiale contre

explique Nafissa Mlanao vice-présidente de l'association.

SI UNE SOLUTION est trouvée, cela permettra de mettre fin à un conflit permanent entre les locali-

"Avec l'ampleur du travail que chaque commune doit fournir, nous allons déterminer ensemble la quote-part de chacun."

SOILIH MOHAMED SOILIH, DE LA COMMUNE DE MORONI

le paludisme, A2MAIN a offert d'intégrer les femmes déscolarisées dans le système. "Nous sommes en relation avec une ONG béninoise pour nous assister dans le recyclage des ordures. Ils ont promis de nous apprendre comment tricoter les sachets en plastique. Avec une expérience venant de Madagascar, nous proposons aussi la fabrication de jouets à base de canettes",

tés concernées. A l'apogée d'une crise qui durait depuis quatre mois et la fermeture du site de Selea, les autorités semblent enfin se mobiliser sur un problème géré jusqu'alors à la sauvette. Les gouvernements ont sollicité une assistance et une expertise marocaine et mauricienne dans ce domaine.

AA



# Bacar choisit l'affrontement armé

Les bâtiments de la présidence de l'Union à Ndzuani ont été la cible de tirs de roquette par les forces anjouanaises dans l'après-midi du mercredi 2 mai.

LA LOGIQUE de l'affrontement armé était en l'air depuis la désignation par Sambi de Kambi Houmadi pour assurer la présidence anjouanaise, après l'expiration du mandat du président Bacar le 14 avril, et l'arrêt de la Cour constitutionnelle annonçant "qu'il incombe au Président de l'Union des Comores, symbole de l'Unité nationale, d'assumer son rôle d'arbitre et de modérateur du fonctionnement régulier des institutions". Décision immédiatement contestée par les autorités anjouanaises qui dénoncent "l'illégalité" de l'arrêt de la Cour constitutionnelle. La réaction de celles-ci ne s'est pas fait attendre. Dès mercredi (2 mai), les forces anjouanaises se sont déployées à l'aéroport de Ouani, fermé au trafic, et ont installé des barrages bloquant l'entrée des véhicules dans la capitale, coupant Mutsamudu du reste de l'île.

Alors que la radio anjouanaise continuait de justifier ces manœuvres par la nécessité de "préserver la souveraineté d'Anjouan", les forces de l'île passaient à l'offensive en lançant des roquettes sur les bâtiments de la présidence de l'Union à Ndzuani, où sont stationnés les éléments de l'AND. Selon nos informations, cette première attaque n'a pas fait de victime. Des tirs sporadiques à l'arme automatique ont été entendus mercredi soir autour de la résidence familiale de Sambi, près de Mutsamudu. A l'heure où nous bouclions ce journal, aucune réaction officielle n'avait été communiquée. "L'état-major se



Sambi accueilli par la foule à l'aéroport de Ndzuani, en décembre, au plus fort de l'une des crises qui l'ont opposé à Bacar.

concerte sur la riposte à adopter" a indiqué un officier supérieur qui a souhaité garder l'anonymat.

LE GOUVERNEMENT de l'Union qui a réuni un conseil de crise ne s'est pas encore exprimé sur la situation. La riposte armée des autorités anjouanaises a été décidée pour interrompre l'installation du gouvernement intérimaire, qui avait débuté mercredi matin. L'armée nationale avait déjà pris position au niveau du ministère des Finances et de ceux de l'Intérieur et de la Jeunesse et des Sports, avant que les autorités anjouanaises décident d'user de la force pour bloquer ce processus.

La stratégie de Bacar ne devait pas étonner pourtant les autorités de l'Union qui ne l'avaient pas exclue des scénarios possibles. "Bacar sait qu'il a peu de chances de gagner cette élection s'il ne détient pas le contrôle de l'île. Sa stratégie est de créer une psychose et pousser à l'affrontement armé avec les forces comoriennes pour justifier l'interruption du processus électoral", avait indiqué un chef militaire ayant ces accrochages. La question reste de savoir si Sambi, qui a toujours indiqué qu'il ne souhaite pas verser le sang des Comoriens, est prêt à faire usage de la force.

A Ndzuani, les partisans de

Mohamed Bacar ont investi la radio insulaire pour expliquer que "l'île doit se défendre", sous la voix de l'un des chefs séparatistes de la première heure, Ba Goulam. Mais la population ne semble pas favorable à ce conflit armé. "Les militaires anjouanais qui attaquent la présidence se replient dans notre quartier, mais nous ne voulons pas" a indiqué un habitant de Chiwé, sur les hauteurs de Mutsamudu. Lors de l'ouverture de la campagne électorale, ISambi avait appelé les Anjouanais au calme. Cet appel n'a pas suffi contre "l'entêtement" de Bacar qui a finalement opté pour la rébellion.

KES

●●● septembre 1992, lors du référendum sur l'Europe de Maastricht, "Pour marquer sa désapprobation", rapporte le *Journal de Mayotte* n°449, "devant le refus du gouvernement de soumettre les ressortissants comoriens à un visa d'entrée (...) les dirigeants du (...) MPM avaient donné une consigne d'abstention.

Consequence : sur 28.246 inscrits, il y a eu 1.618 votants, soit 94,27% d'abstention... Forts de ces deux précédents, les instituteurs ont eux aussi réussi leur coup. Sur 29.819 votants à Maore, 4.968 ont voté blanc ou nul, dont une grande majorité a mis ce fameux bulletin des instituts. Cela représente 16,66% des votes exprimés, soit le quatrième meilleur score derrière Sarkozy (30,48%), Royal (27,93%) et Bayrou (25,67%). Dans certains villages, ce vote a même été dans le tiers gagnant : à Acoua (42,75%), Mtsamboro (42,9%), Mitsangamouji (30,96%), Bouéni (25,21%), mais aussi, et c'est remarquable car il s'agit du canton du député, à Sada (26,65%). Si avec ça ils ne sont pas entendus...

ENTENDUS PAR QUI, D'AILLEURS ? Royal ou Sarkozy ? Si ce dernier est favori pour l'emporter au second tour, le 6 mai, force est de constater que ce n'est pas à Maore qu'il devrait engranger le plus de voix. Son score du premier tour sonne en effet comme un échec. Certes, il a recueilli 7.574 voix et arrive en tête, mais cela représente 1.531 voix de moins que ce qu'il avait recueilli Chirac en 2002 (au premier tour), et une chute de 12%.

Dans le même temps, le PS gagne 2.970 voix et 9% par rapport au premier tour de 2002, et l'UDF 3.784 voix et 13%... Autrement dit, outre les bulletins des instituteurs, on peut dire que le gouvernement que représente Sarkozy a été durement sanctionné -sans compter le fort taux d'ab-

stention (53,81%), tandis que ses opposants ont marqué des points. Ça promet pour les législatives...

CHANGEONS UN PEU D'AIR ET PARTONS à Ndzuani pour vous évoquer... les instituteurs, encore et toujours. Nous vous parlions il y a mois dernier des "bénévoles" embauchés par le gouvernement anjouanais pour enseigner dans les écoles. Le régime Bacar entend ainsi remplacer les enseignants grévistes qui réclament le paiement d'un mois d'arrêté de salaire, pour lequel un financement de l'Union européenne a été débloqué voici deux mois. Les enseignants titulaires limogés ont à présent porté plainte auprès de la Cour constitutionnelle de l'Union contre le président de leur île, Mohamed Bacar, pour avoir privé de salaire plus de 170 d'entre eux. Précisons que depuis le début de leur mouvement, l'armée anjouanaise n'a cessé d'empêcher les grévistes de se réunir. Après l'école de pêche et le lycée de Mutsamudu, contrôlés par les autorités insulaires, ils ont tenté de tenir une réunion à l'Alliance franco-comorienne. Résultat : la directrice de l'Alliance a été mise en garde à vue plusieurs heures... Les enseignants n'ont donc pas eu d'autre choix que de se rabattre vers la mosquée du Vendredi de Mutsamudu ! Restant cependant sur ses positions, le conseil hebdomadaire du gouvernement de Ndzuani a annoncé jeudi 26 avril, que tous les "perturbateurs" seraient écartés de la fonction publique, tandis que 700 bénévoles vont bénéficier d'un contrat de travail pour les remplacer.

ON QUITTE L'ÉDUCATION, direction la justice. Un juge d'instruction du Tribunal de Paris était aux Comores ce mois-ci dans le cadre de l'affaire des douze mercenaires,

français et roumains pour la plupart, qui avaient débarqué à Mwali à la fin de l'année 2001 et attaqué la brigade de gendarmerie de Nyumachua, un village du sud de l'île, en vue de se procurer des armes et d'organiser un coup d'Etat aux Comores. Au cours du combat qui avait suivi, trois d'entre eux, dont le chef du commando, avaient trouvé la mort. "C'est dans le cadre de la coopération judiciaire que ce juge était chez nous. L'Etat comorien a porté plainte pour mercenariat et déstabilisation institutionnelle. La famille des hommes morts pendant ces événements s'est portée partie civile. Ce juge était aux Comores pour auditionner certaines personnes considérées comme des témoins", explique le procureur de la République, Azad Mzé. Pendant une semaine, le juge français a entendu des hauts gradés de l'armée comorienne qui ont livré leur version des faits sous l'assistance d'un magistrat comorien. "Le juge est en train de chercher à savoir s'il y a bien eu connivence avec des Comoriens comme l'affirment les mercenaires", indique le procureur.

L'ancien chef de l'Etat et chef suprême de l'armée, le colonel Azali Assoumani, a refusé de répondre aux interrogations du parquet de Paris. Au moment d'ouvrir l'instruction, il avait par ailleurs refusé que l'affaire soit traitée à Moroni. De source judiciaire, peu après que le procureur de l'époque ait proposé de juger le dossier sur place, la hiérarchie du tribunal a été modifiée et les éléments du dossier ont été transférés à Paris...

ON RESTE DANS LES RELATIONS FRANCO-COMORIENNES, mais on passe à l'économie. Deux après l'accord-cadre passé entre le gouvernement de Ngazidja et la région française Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), la Chambre de

## Une société US en quête de pétrole

**GX** technologie est le nom de la société américaine chargée par l'Union de chercher du pétrole aux Comores. Une délégation de cette compagnie basée à Houston (Texas) a séjourné à Moroni durant une semaine. Le but du voyage était la signature du contrat liant les deux parties et de jeter les bases d'une prospection qui doit durer 12 mois et 12 jours. L'enquête va consister à effectuer des études sismiques dans la mer (offshore) pour déterminer l'existence éventuelle d'hydrocarbures dans les fonds marins appartenant au pays.

Mercredi 25 avril, le contrat a été paraphé. Le compte à rebours est donc lancé. D'ici un peu plus d'une année, les Comoriens devraient savoir si l'or noir fait partie du patrimoine national. "Il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas de pétrole dans notre pays. Tous les pays de la région disposent de produits pétroliers, pour quoi pas nous ?", lance Abdillah Mwigni, secrétaire général de la vice-présidence en charge des Transports.

La compagnie américaine a procédé le même jour à des démonstrations sur les domaines d'intervention de la société, sa présence à travers la planète et surtout le secteur géographique où elle intervient. GX Technologie travaille à travers le monde, en grande partie en Afrique de l'Est. Cette société américaine mène également des prospections à Madagascar, au Mozambique et en Tanzanie. "C'est ce qui a facilité notre choix. Le fait qu'elle travaille dans presque tous les pays de la région lui permet de connaître ses spécificités et ses caractères. Cette société fait partie des contacts du vice-président certes, mais elle est la mieux placée. Faire venir une autre société ne serait pas très judicieux", affirme Abdillah Mwigni.

Si les coûts de l'étude ne sont pas révélés au public, ils sont entièrement supportés par cette société américaine. "L'Etat comorien ne débourse rien pour le moment", assure le SG Les frais d'étude seront réglés, le cas échéant, une fois trouvé un gérant pour le gisement éventuel. Si l'étude est négative, aucun frais ne sera payé. Le choix de GXT risque toutefois de faire des jaloux. Depuis l'installation du gouvernement Sambi, cette question est revenue sur le devant de la scène. Le président a saisi les dirigeants de nombreux pays pour qu'ils viennent prospecter, de la Chine aux Etats arabes. "Les Américains ont été les premiers à réagir. Presque toutes les grandes puissances ont été contactées et aucune n'a réagi à temps. Il faut parfois prendre des risques. On a osé dire à haute voix, ceux que les autres disent tout bas. Ce n'est pas Sambi qui va gérer les premiers barils, mais au moins nous avons lancé le processus", se gratifie Abdillah Mwigni.

AHMED ABDALLAH

→ Lire à ce sujet notre dossier publié dans Kashkazi n°59, janvier 2007 (disponible sur [www.kashkazi.com](http://www.kashkazi.com))

## nouvelles du front

••• d'Azur (Paca), la Chambre de commerce franco-comorienne espère lancer les premiers modules de formation professionnelle cette année. Une mission de la Chambre régionale des métiers de Paca vient de boucler un séjour d'une semaine à Moroni. L'intervention des partenaires français portera en priorité sur les secteurs de la pêche, de l'électricité, du bâtiment, de l'hôtellerie, de la restauration et dans les métiers de la mécanique automobile. "Nous n'avons pas l'ambition dans cette première étape de proposer des formations professionnelles de longue durée, mais des cycles d'apprentissage ciblés en vue d'améliorer les compétences professionnelles des jeunes et d'accompagner la professionnalisation de ces secteurs" précise Saïd Ahamada Bousry, président de la Chambre de commerce franco-comorienne. Crée en 2001 à Marseille, cette structure a pour mission d'appuyer les jeunes de la diaspora dans leur démarche de création d'entreprise et d'insertion professionnelle en France ou aux Comores. Son antenne à Moroni qui date de deux ans a aidé à l'installation de 5 porteurs de projet. "Nous accompagnons en ce moment un jeune qui compte investir dans la pêche. Cette fois, il s'agit d'un important projet de 40 000 euros" se félicite le président de la Chambre. Saïd Ahamada regrette cependant le manque de soutien des institutions financières.

RETOUR À MAORE, AVEC CE QU'IL CONVIENT D'APPELER le flop de l'année. J'ai nommé... les tables rondes mises en place par la préfecture. L'idée remonte au mois

de mars, lorsque le collectif de soutien à Mohamed Aly et les syndicats avaient réclamé l'ouverture de tables rondes afin d'évoquer les nombreux dossiers sensibles. Le préfet, Vincent Bouvier, avait accepté l'idée. Tout semblait bien parti pour qu'un véritable dialogue se noue entre la préfecture et la société civile. Oui mais voilà : les vieux réflexes sont tenaces. Alors que le mouvement social souhaitait être consulté dans l'organisation de ces rencontres -notamment dans le choix des dates, des lieux et des invités-, la préfecture n'en a fait qu'à sa tête. Une semaine avant les tables rondes, elle a unilatéralement fixé les dates -quatre jours de discussion non-stop-, le lieu -l'hémicycle de Conseil général- et les invités -certaines associations n'ont pu entrer lors du premier débat consacré à l'éducation, car elles n'étaient pas invitées ; un refoulé de cette conférence n'a pas hésité à comparaître ces tables rondes à la conférence de Berlin. Autant dire que le mouvement social n'a pas apprécié. Selon la CGT-Ma et la Cisma-CFDT, "le contexte social actuellement très tendu ne permet pas de mener des travaux de cette ampleur dans la sévérité". Autres griefs : les invités sont trop institutionnels, le lieu n'est pas le meilleur, l'entre-deux tours de la présidentielle guère favorable. "Encore une fois, la préfecture veut nous imposer sa vision des choses", souligne un membre du collectif de soutien à Mohamed Aly. Résultat : d'une bonne intention, on a abouti à un fiasco. Bacar Ali Boto, vice-président du Conseil général, a été le premier à tirer à boulets rouges sur la préfecture, lors de l'ouverture de ces séances, le 23 avril : "Il nous semble qu'il eut été plus judicieux de vous concerter préalablement avec tous les élus de Mayotte, mais aussi les responsables syndicaux, sur la liste des thèmes pouvant être ouverts au débat. Le procédé déclaratif que vous avez choisi, Monsieur le Préfet, ne nous semble pas le plus pertinent." Et de conclure : "Monsieur le Préfet, Mayotte change et les Mahorais ont beaucoup changé (...). Nous ne pouvons surmonter cette crise en utilisant des méthodes traditionnelles et classiques. Cette table ronde que nous sommes en train d'imager ce matin ressemble très fortement à l'ensemble des tables rondes organisées à Mayotte durant ces dernières décennies et qui n'ont pas pu ni anticiper ni empêcher les bouleversements que nous vivons aujourd'hui." Sur ce, il s'est levé et a quitté la salle, suivi par de nombreux représentants syndicaux. Face à cet échec, le préfet a dû reporter ces tables rondes à une date ultérieure -non précisée. Changerait-il pour autant ses méthodes ?...

■  
NOUS ÉVOQUIONS PLUS HAUT l'ancien président de l'Union, Assoumani Azali. Le colonel commence semble-t-il à sortir de sa retraite pour se mêler de la campagne des présidentielles des îles. Le 25 avril, il a fait sa première apparition à Mwali depuis la fin de son mandat. Une apparition très sobre car une personne a suffi pour l'accueillir à l'aéroport de Bandar-es-Salam. Son séjour de 24 heures avait pour but de motiver les troupes mohéliennes de la CRC en vue de la présidentielle.

•••

# Rivo et trois grévistes condamnés, leurs partisans crient à la répression syndicale

Le 18 avril, Rivomalala Rakotondravelo et trois instituteurs grévistes ont été condamnés pour des faits distincts. Ce procès, qualifié de politique, intervenait alors que les instituteurs en étaient à leur quatrième semaine de grève. Ils y sont toujours.

MERCREDI 18 avril. Voilà plus d'un mois que les enseignants du premier degré sont en grève, et trois semaines que la quasi-totalité des écoles de la Grande Terre - contrairement à la Petite Terre - sont fermées, et que les élèves ne vont plus en classe. Après des débordements sur les barrages érigés par les parents et les élèves, en soutien aux instituteurs, ainsi que dans des écoles (enfants chassés, non-grévistes insultés), l'épreuve de force entre les autorités et les grévistes franchit une nouvelle étape. Rivomalala Rakotondravelo, secrétaire général du Syndicat des enseignants qui a appelé à la grève, comparait devant le Tribunal de première instance, accompagné de trois collègues grévistes.

Ces trois-là sont accusés, avec un pauvre brougre qui se trouvait sur les lieux au moment des échauffourées mais qui ne faisait pas partie de la manifestation, d'avoir lancé des pierres sur les policiers et leurs voitures. L'un d'eux, Matthieu Poisson, est en outre accusé d'avoir frappé un policier, et d'avoir violemment résisté à son arrestation. Les faits se déroulent deux jours plus tôt, lundi 16 avril, devant la permanence du député Mansour Kamardine. Alors que les manifestants se trouvaient du côté du Conseil général, on les informe que le député tente de convaincre des parents d'élève de ne plus soutenir les instituteurs. Les grévistes se rendent sur place. Le député est bousculé, sa chemise déchirée ; les policiers interviennent et l'évacuent ; des pierres pleuvent. Les forces de l'ordre font usage de gaz lacrymogènes et de flash ball. Une des manifestantes est touchée au dos par une bombe lacrymo. Selon elle, "le policier m'a visée. Pourtant, je fisais, j'étais de dos. Il n'avait aucune raison de me viser. En plus, il n'a pas tiré en l'air comme il aurait dû". Sa blessure (chair brûlée sur un diamètre d'environ 5 cm) lui vaut plusieurs jours d'interruption temporaire de travail. Elle affirme qu'elle va porter plainte. Selon elle



Le 18 avril, un des accusés est introduit dans la salle d'audience, devant une foule d'instituts.

toutefois, "ce n'est pas moi que le flic visait, c'est Rivo, il était juste à côté de moi."

DANS LES AFFRONTEMENTS, les policiers interpellent six personnes. Deux seront relâchées. Les autres sont placées en garde à vue. Ce mercredi à l'audience de comparution immédiate, tous nient avoir lancé des pierres en direction des policiers. Moussa Mohamadi : "J'étais dans la manifestation quand j'ai vu les gens courir. J'ai vu arriver des lacrymos, donc moi aussi j'ai couru, mais j'ai glissé. Je suis tombé, et les policiers m'ont arrêté. Ils m'ont donné des coups de matraque. Mais je n'ai jamais rien lancé." Attoumani Mdere : "J'étais dans la manifestation. Je n'ai pas compris, j'ai vu arriver des policiers qui m'ont mis au sol, et m'ont traîné par terre sur plusieurs mètres [il a une blessure aux fesses, ndlr]. Je n'ai rien jeté". Quant à Matthieu Poisson, accusé d'avoir frappé plusieurs policiers dont Francis Villepinette (blessé au poignet), il bénéfi-

cie d'une ITT de 21 jours), il nie lui aussi. La procureur, Mme Espósito, pourfend leur position. "Il y avait 200, 300 manifestants. Combien ont jeté des pierres. On ne peut le dire, mais ces quatre là ont été vus par les policiers en train de jeter des pierres. C'est certain ! Et ce qui est sûr, c'est que des policiers ont été blessés, et des véhicules endommagés." Durant l'audience, la procureur rappellera à plusieurs reprises que ces hommes ont été vus et reconnus par les policiers. C'est sur cette foi qu'ils seront condamnés. Les policiers ont toujours raison... Mais que dire du cas de Mouchindra Daoud ? Lui aussi a été vu, les policiers l'ont certifié, en train de lancer des pierres. L'homme, âgé de 60 ans, se trouvait là par hasard. "Je me rendais à la banque pour envoyer de l'argent à ma fille", dit-il à la barre, penaude. "Je n'ai rien à voir avec ce mouvement." La présidente, comme l'ensemble du public -la salle était comble- le croit : il sera acquitté. Les autres, eux, ne bénéficieront par

du doute. MM. Mohamadi et Mdere écopent de 15 jours de prison avec sursis avec mise à l'épreuve ; M. Poisson de deux mois de prison dont un ferme et d'une amende d'un euro de dommages et intérêts à verser aux deux policiers blessés. Tous trois ont fait appel.

L'AUDIENCE A PRIS UNE TOURNEE plus politique lorsque le cas de Rivo a été traité. Le procès d'une échauffourée entre grévistes et forces de l'ordre est alors devenu celui du mouvement dans son ensemble. Tous les syndicats de l'enseignement, premier et second degré, le clamèrent à la fin de l'audience : "Il s'agit d'un procès visant à la répression syndicale." Que reproche le Parquet à Rivo ? D'avoir, égrène la présidente, menacé le directeur non-gréviste de l'école des Manguiers le 19 mars ; menacé un instituteur d'une école de Cavani le 4 avril ; d'avoir, entre le 19 mars, et le 4 avril, entravé l'exercice de la liberté de travail en ordonnant la fermeture des écoles de l'île. En fait, ce que le vice-recteur reproche au syndicaliste -c'est lui qui a porté plainte-, c'est plutôt son entre-

n'est pas là pour se confronter à la version du syndicaliste, qui nie l'avoir menacé. Quant à l'enseignant de Cavani, il affirme à plusieurs reprises que s'il a été menacé par d'autres grévistes, Rivo a tout fait pour les calmer et dialoguer. "Il ne m'a jamais menacé" lâche-t-il, au grand désarroi de la procureur. Celle-ci, dans son réquisitoire, explique en quoi doit être le rôle d'un syndicat et argumente sur l'accusation la plus concrète : l'entrave à la liberté de travail. "C'est inadmissible", lance-t-elle, avant de réclamer un mois de prison avec sursis... et la diffusion du jugement dans la presse. L'action du ministère ne fait aucun doute pour les partisans de Rivo. "Ils veulent tuer le mouvement", affirme Pablo Guevara, de Sud Education. Ce dernier, accompagné de neuf autres représentants syndicaux, avait demandé avant l'audience à être lui aussi poursuivi pour les faits reprochés à Rivo, car "ce qu'il a fait, tous nous l'avons fait" -requête rejetée. Maître Kondé s'insurge : "Rivo a sans cesse dialogué avec les forces de l'ordre. Il a rappelé que l'objectif était : zéro interpellation. Un

"On a trop vite assimilé les dérapages du mouvement avec Rivo ; il faut dissocier le responsable de la personne."

MAÎTRE KONDÉ, AVOCAT DE RIVOMALALA RAKOTONDRAVELO

rien publié quelques jours plus tôt dans *Mayotte Hebdo*, dans lequel il dit assumer les dérapages. "C'est du jamais vu", affirme un syndicaliste du second degré. "Un vice-recteur qui porte plainte contre un syndicaliste !" Problème que soulèvera son avocat, Maître Kondé : Rivo n'est pas accusé en tant que leader syndical, mais en tant qu'individu. "Or les faits que lui reproche le Parquet sont ceux d'un leader syndical. Je crains que ce procès ne soit celui d'un mouvement de grève", assène-t-il. Rapidement, il ressort que les faits reprochés à Rivo sont erronés. Le directeur des Manguiers

responsable syndical ne peut pas être poursuivi pénalement pour les conséquences d'un mouvement ! On a trop vite assimilé les dérapages du mouvement avec Rivo ; il faut dissocier le responsable syndical de la personne. C'est la première fois à Mayotte qu'il y a une répression syndicale de cette ampleur. Le voir condamné, même avec du sursis, ne serait pas juste. Ce serait punir un mouvement." Rivo a finalement écopé de 15 jours de prison avec sursis. Considérant que c'est le mouvement qui a été condamné, il a fait appel.

RC

••• L'ACTUEL PRÉSIDENT, lui, était aux Emirats Arabes Unis ce mois-ci. Parmi les fruits de cette visite, le Fonds Abou Dhabi, auprès duquel les Comores sont endettées, serait en train d'étudier les voies et moyens d'effacer cette ardoise. L'émir a par ailleurs ordonné à ses collaborateurs une visite de travail dans l'archipel en vue d'éventuels investissements. "Dans le cadre des renforcements des capacités, des experts viendront conforter notre cellule de suivi des projets selon nos besoins" a expliqué Abdourohim Said Bacar, porte-parole du gouvernement. La ligue des Etats arabes a accordé une enveloppe de 3,5 milliards fc (7 millions d'euros) à l'Union pour "accompagner les Comores dans leur programme de développement et de lutte contre la pauvreté".

UN PEU DE SPORT POUR CHANGER : au début du mois d'avril, les équipes de football de Mdé et Boeni ont été lourdement sanctionnées. Ngaya de Mdé, qui était jusqu'ici en première division est rétrogradée en troisième division. Boeni passe de la deuxième à la troisième division également. Ces sanctions sont la conséquence des échauffourées qui ont eu lieu en mars au cours du match opposant Ngaya à Enfants des Comores de Vouvouni. Les affrontements qui ont opposé ces deux formations après la fin du match ont fait plusieurs blessés des deux côtés. Certains sont encore à l'hôpital alors que d'autres ont été évacués vers l'étranger pour poursuivre leurs soins. "Nous avons prononcé ces sanctions pour que cela soit exemplaire. Les stades ne sont pas des rings. Les supporters ne doivent pas continuer de se battre au détriment du spectacle", a lancé le secrétaire général de la Fédération comorienne de football.

AVANT D'EN FINIR, DIRECTION LA FRANCE avec cette histoire abracadabantesque dont les médias nationaux se sont emparés. Celle du Comorien Papa Chahidi, devenu du jour au lendemain "sans-papiers". Gendarme aux Comores peu après l'indépendance, cet homme prend le nom de son cousin, Madi Moutoussini, afin d'éviter les ennuis après le coup d'Etat d'Ali Soilih en 1975 ; il vit sous son identité d'emprunt huit années aux Comores, puis part s'installer en France sous ce même nom. "A mon arrivée, je me suis surtout inquiété de trouver un travail, un logement, et j'ai refait ma vie sans chercher à changer de nom car je n'ai jamais vraiment accordé d'importance à tout ça", raconte M. Chahidi. "J'ai appris depuis que j'aurais dû faire une demande d'asile politique mais elle aurait eu peu de chances d'aboutir", estime le père de famille, qui regrette de ne pas avoir demandé la nationalité française comme il en avait le droit au moment de l'indépendance, quand il avait 21 ans.

Pendant des années, il a vécu avec cette fausse identité, a fait sa vie, a eu six enfants, s'est fait embaucher en tant que brancardier à l'hôpital Edouard Herriot à Lyon... jusqu'au jour où les autorités ont découvert l'usurpation. Ni une ni deux, le voilà devenu "clandestin" ! Arrêté en mars 2006, M. Chahidi a été condamné à trois mois de prison avec sursis pour usurpation d'identité. Il n'a plus de papiers, la préfecture refuse de lui délivrer un titre de séjour et le somme de quitter le territoire français. "Chez nous", explique-t-il, "prendre le nom d'un proche est une pratique acceptée". "Aux Comores, il n'y a pas de tradition d'état civil comme en France", souligne son avocat, Me Alain Couderc. "Non seulement les enfants ne sont pas systématiquement déclarés mais, en plus, le nom n'est pas fixe et chacun peut en changer", ajoute-t-il. La justice, qui paraît est aveugle à s'en rendre ridicule, ne veut rien savoir : il doit quitter le pays dans lequel il vit depuis plus de vingt ans. Papa Chahidi, soutenu par un collectif, n'imagine toutefois pas un instant retourner aux Comores, où il s'est rendu trois fois en un quart de siècle pour rendre visite à sa mère et à sa soeur. "Que voulez-vous que je fasse là-bas ? Et que deviendront mes enfants ici ?" s'inquiète-il. Abracadabantesque, on vous dit...

LA RÉDACTION

## RÉSULTATS DU 1<sup>ER</sup> TOUR de l'élection présidentielle française (à Maore)

	B A N D R A B O U A	B A N D R E B O U E	B O U E N I	C H I C O N I	C H I R O N G U I	D E M B E N I	D Z A O U D Z I	K A N I - K E L I	K O U N G O U	
Besancenot (LCR)	4,93%	1,69%	3,04%	3,06%	3,07%	2,35%	2,87%	3,21%	2,88%	2,90%
Buffet (PCF)	1,60%	1,04%	1,76%	0,87%	1,68%	0,70%	1,78%	0,83%	1,61%	2,31%
Schivardi (PT)	1,73%	0,19%	0,48%	0,26%	0,35%	0,31%	0,59%	0,26%	0,68%	0,48%
Bayrou (UDF)	41,6%	27,50%	27%	27,01%	24,36%	17,36%	17,29%	44,41%	24,26%	16,11%
Bové (antilibéraux)	1,60%	1,13%	1,84%	1,57%	2,26%	1,41%	1,19%	1,19%	1,27%	2,09%
Voynet (Les Verts)	0,93%	1,13%	0,96%	0,61%	1,16%	0,70%	1,68%	1,60%	1,27%	1,88%
de Villiers (MPF)	1,07%	0,56%	0,40%	0,35%	0,75%	0,23%	1,09%	0,98%	0,51%	1,07%
Royal (PS)	15,47%	43,97%	17,65%	33,13%	18,56%	26,35%	33,99%	22,41%	25,45%	34,85%
Nihous (CPNT)	0,93%	0,85%	0,72%	0,17%	0,87%	0,63%	0,99%	0,78%	0,68%	1,18%
Le Pen (FN)	4,00%	3,77%	2,96%	2,62%	3,94%	2,81%	3,85%	5,80%	3,56%	4,99%
Laguiller (LO)	2,67%	1,79%	2,24%	1,22%	2,67%	0,78%	2,57%	1,29%	3,99%	3,11%
Sarkozy (UMP)	23,47%	16,38%	40,97%	29,11%	40,31%	46,36%	32,11%	17,24%	33,84%	29 %
Blancs et nuls	42,75%	25,21%	12,81%	25,38%	11,95%	16,30%	8,42%	4,97%	16,97%	5,29%

	M T S	M A N G O U D Z O U	M T S	O U A M B O R O	P A M A N G A N D Z I	T S I N G A D A	T O T A L M A O R E	T O T A L F R A N C E	
Besancenot (LCR)	3,23%	6,50%	2,11%	4,27%	1,97%	3,28%	3,11%	3,12%	4,08%
Buffet (PCF)	1,41%	1,84%	1,01%	1,82%	0,98%	0,82%	2,32%	1,43%	1,93%
Schivardi (PT)	0,70%	1,41%	0,81%	0,64%	0,20%	0,37%	0,29%	0,54%	0,34%
Bayrou (UDF)	23,58%	19,83%	30,51%	16,67%	32,41%	23,60%	24,62%	25,67%	18,57%
Bové (antilibéraux)	1,71%	2,49%	2,01%	2,56%	1,25%	1,71%	2,39%	1,73%	1,32%
Voynet (Les Verts)	2,39%	0,65%	1,01%	2,88%	1,12%	1,86%	1,09%	1,50%	1,57%
de Villiers (MPF)	0,88%	0,33%	0,30%	0,53%	1,12%	0,60%	0,51%	0,72%	2,23%
Royal (PS)	35,70%	15,93%	11,88%	32,69%	30,51%	23,23%	29,11%	27,93%	25,85%
Nihous (CPNT)	0,90%	0,43%	0,50%	1,07%	0,59%	0,82%	0,80%	0,79%	1,15%
Le Pen (FN)	3,45%	5,74%	11,48%	4,06%	5,71%	2,16%	3,19%	4,22%	10,44%
Laguiller (LO)	1,67%	2,17%	1,11%	1,71%	0,92%	1,04%	1,52%	1,87%	1,34%
Sarkozy (UMP)	24,39%	42,69%	37,26%	31,09%	23,23%	40,51%	31,06%	30,88%	31,18%
Blancs et nuls	9,15%	30,96%	42,90%	14,29%	4,21%	26,65%	8,30%	16,66%	1,44%

## Electricité Maintenance Climatisation

Energie et conversion d'énergie  
Energies nouvelles et renouvelables  
Formation professionnelle et technique

AGENT SDMO, SCHNEIDER ELECTRIC, SGTE POWER

MINI ZONE MAYOUNA, BP 1331 MORONI, COMORES - TEL : (269) 73 09 51 /13 84 - FAX : 73 51 15 - e-mail : [adcener@comorestelecom.km](mailto:adcener@comorestelecom.km)

# gros plan

en lettres capitales [4]



Ci-dessus, Cavani dans les années 1980. Le quartier animé d'aujourd'hui n'était alors qu'un hameau naissant.  
crédit photo : SDAP La Réunion

# MAMOUDZOU la ville nouvelle

Il y a 30 ans, ce n'était qu'un gros village. Le chef-lieu de Maore est au début de sa vie. Une vie intiMeMent liée à l'histoire de la présence française et aux relations avec le reste des CoMores. Une capitale à l'iMage de son île : plongée dans une quête Maladroite de ce qu'elle est.

En route pour Mamoudzou, quatrième et dernière étape de notre tour des capitales des îles de l'archipel.

AUX origines de Mamoudzou étais Momoju. "L'unité. Ça veut dire un seul cœur. Les gens avaient fait un serment d'unité pour surmonter les difficultés de l'expatriation", affirme un fonctionnaire mahorais qui préfère garder l'anonymat. "Momoju, ça signifie des gens qui sont d'accord pour un objectif", complète Nouridine Bourhane, un habitant de Barakani, l'un des quartiers issus du vieux village. Comme d'autres localités mahoraises, Momoju a été affublé par l'administration coloniale d'un nouveau nom "qui ne veut rien dire", mais paraissait plus prononçable par les bouche francophones. Simple hasard ? Si la ville avait gardé son nom de jeune fille, on serait aujourd'hui bien en peine d'y chercher "l'unité" de "gens d'accord pour un objectif". Rien ne paraît en effet plus différent et contradictoire que les objectifs poursuivis par les 60.000 âmes qui s'y croisent aujourd'hui sans beaucoup se parler : monter dans le train de la modernité sans renoncer à s'asseoir sur le banc de l'ancienne place publique à Barakani ; obtenir un job et se faire une ...

●●● place au soleil de la prospérité à Cavani ; reconquérir une identité bafouée à Mtsapéré ; gagner du fric dans la zone industrielle de Kaweni ; sortir de l'exclusion dans le village de Kaweni, juste au-dessus ; se confronter à un ailleurs déconcertant, doubler son salaire et même parfois apporter la civilisation aux indigènes dans les mzunguland ; récupérer des matériaux pour consolider sa cabane à Bonovo ; échapper à la Police aux frontières à Mgombani ; trouver un stage bidon à Kaweni... Si toutes les capitales du monde collectivement disparissoient, ambitions contradictoires et valeurs radicalement opposées, Mamoudzou n'a pour l'instant pas réussi à brasser les éléments disparates qui la composent, encore moins à construire le creuset qui pourrait la faire devenir cité et lui offrir une identité. Et pour cause : entre ville nouvelle artificielle et phénomène urbain spontané en pleine explosion, le chef-lieu de Maore n'en est qu'au début de sa vie. Une vie intimement liée à l'histoire, la présence française et aux relations avec le reste des Comores, avec toutes les questions existentielles que cela pose. Mamoudzou est à l'image de son île : plongée dans une quête maladroite de ce qu'elle est. Quitte à savoir avant toute chose ce qu'elle ne peut pas être...

L'HISTOIRE DE MOMOJU -ou du moins celle que l'on connaît- débute à l'époque où les Français occupent Dzaoudzi, au XIX<sup>e</sup> siècle. Mal à l'aise en Grande Terre, ils craignent ses marais et répugnent à vivre avec les autochtones. Les planteurs et administrateurs qui s'y aventurent le jour se hâtent de regagner le soir même le Rocher, où ils retrouvent leurs compatriotes agglutinés dans la minuscule ville européenne.

Momoju accueille alors un village de pêcheurs qui s'occupent du cabotage des boutres reliant le Rocher à la Grande Terre. "Il y avait une petite plage de galets", indique le géographe Said Said Hachim. En dehors de son petit port utilisé par l'administration française, c'est un hameau insignifiant comparé à Mtsapéré, le plus gros bourg de l'île, situé à deux kilomètres de là. Capitale économique et intellectuelle, dotée d'une élite métissée d'origine arabe et antalaote (1), Mtsapéré accueille des armateurs, un quartier de commerçants indiens (2), des chefs religieux. "C'est là que les boutres arrivaient et qu'on les réparait. Il y avait une mangrove de plusieurs hectares impor-



Ci-dessus, Mtsapéré dans les années 1980, avant que ne soit construit le terre plein. La mer léchait les bases de la mosquée du Vendredi.  
crédit photo : RÉA

#### Dzaoudzi."

Said Said Hachim ne partage pas cet avis. "Le contrefort de Mtsapéré qui forme une barrière naturelle condamne Mamoudzou à se développer vers le nord et le sud alors que les rivières des trois monts, qui permettent que l'eau ne s'étale pas et coule directement dans la mer, ont creusé des lits plus favorables à l'extension urbaine à Mtsapéré, Passamaïti, Tsoundzou." Pour le géo-

graphie, le choix des Français s'explique par la présence d'une élite et d'une population importante à Mtsapéré. "Affronter tout de suite ces 1.400 personnes aurait été difficile. Il y avait là des sultans kabaila, esclavagistes, qui avaient leur propre système social. Cette peur d'affronter directement les indigènes existe toujours", observe-t-il d'ailleurs. "Quand vous colonisez, vous mettez en pièces le pouvoir existant," assène de son côté notre fonctionnaire anonyme.

Toujours est-il que le transfert du chef-lieu de Dzaoudzi à Mamoudzou restera en suspens pendant plus de cent ans. "Les Européens ne voulaient pas quitter Dzaoudzi à cause des marais", estime S. Said Hachim. "Lorsqu'ils ont assaini celui de Fongoujou [en Petite Terre], la France a perdu 66 personnes en trois mois (4). Ils hésitaient à affronter celui de Kaweni."

En 1870, Alain Gevrey décrit les chantiers à réaliser avant l'installation des Blancs : "Une expérience, cruellement acquise, a démontré que tous les travaux d'assainissement (...) occasionnaient, à Mayotte, de redoutables épidémies dans le voisinage (...). Que cette expérience nous profite, car elle se renouvelera infailliblement à Mamoudzou si l'on n'y prend garde. L'emplacement de la future ville, sur lequel on a déjà commencé les constructions, est loin d'être préparé à les recevoir, il faut niveler le terrain, abattre des arêtes trop accentuées, combler de petits vallons (...) Ce travail doit être fait avant la construction des édifices et surtout avant l'installation des Européens à Mamoudzou. (...) Il faut s'attendre à une infection

terrible dans les environs jusqu'à ce que les boues mises à découvert soient séchées et solidifiées (...) C'est seulement lorsque [le marais de Kaweni] sera assaini, lorsque les terres vierges mises à nu auront exhalé à peu près tous leurs miasmes pestilentiels qu'il sera temps de s'établir à Mamoudzou."

ALAIN GEVREY rapporte également que "l'hôtel du gouvernement est terminé, mais inhabité, (...) il tombe en ruines (...) Dans trois ou quatre ans, quand l'hôtel de l'administration sera élevé, il aura également le même sort (...). Qu'arrive-t-il, en effet, aujourd'hui ? Depuis six ans, le commandant supérieur a son hôtel tout préparé à Mamoudzou, l'habite-t-il ? Parce qu'il ne veut pas se séparer de l'ordonnateur qui n'a pas son logement préparé à grande-terre. Lorsqu'il sera prêt, l'ordonnateur ne voudra pas se séparer du Contrôleur, de ses employés, etc (...) C'est donc un coup de baguette et en bloc qu'il faut transporter tout le personnel." Et de proposer : "La colonie fera bien de s'adresser à une Compagnie industrielle de France et de lui dire : 'il me faut pour le 1er mai 18..., et aux points déterminés sur ce plan, huit maisons construites en briques et en bois d'après le modèle ci-joint. On conviendra du prix, la compagnie enverra les matériaux de France, élèvera les maisons, les livrera toutes ensemble à l'époque déterminée,

et on aura créé la ville de Mamoudzou".

Le "coup de baguette" se fera attendre plus d'un siècle... En 1976, la manière de concevoir la construction de Mamoudzou diffère cependant guère de celle que prônait Alain Gevrey : il s'agit d'ériger, vite et simultanément, de quoi abriter les services et fonctionnaires venus de métropole. Un télégramme confidentiel envoyé de Dzaoudzi le 17 décembre 1976 par le préfet de Mayotte au secrétaire général des DOM (Départements d'outre-mer), à Paris (5), met en évidence les préoccupations de l'administration. "Honneur appeler à nouveau votre attention sur le problème du logement à Mayotte non encore résolu", dit le préfet. "Je vous serais très obligé de bien vouloir provoquer d'urgence une décision du ministère des Finances

"Jusqu'en 1970, il ne s'est rien passé à Mamoudzou."

*colons et leurs boys qui n'avaient rien sont restés à la limite du village.*" Les habitants de Barakani se souviennent particulièrement de la famille Montcherry, dont une vieille maison à charpente de bois subsiste rue du Commerce, en retrait de la route, derrière un grand manguier. "Ces gens venaient dans les manifestations mahoraises, les murengue", se remémore Nourdine Bourhane. "C'étaient des colons sympas. Sinon Momoju, c'était toujours des gens qui faisaient du cabotage. Ils n'allait pas à l'école. Mamoudzou n'a pas beaucoup de lettrés. Il n'y avait rien, je me souviens seulement de l'école coranique dans les années 50."

●●●

## La population n'était pas venue habiter Mamoudzou, mal située, mais Mtsapéré.

tée d'Arabie, que l'on trouve en deux ou trois endroits de Mayotte", affirme notre fonctionnaire anonyme. "Il existait en 1843 une cinquantaine de boutres mais deux méritaient vraiment cette appellation : Dzaoudzi (1.200 habitants) et Mtsapéré (1.400 habitants)", rappelle aussi Said Said Hachim. "La population n'était pas venue habiter Mamoudzou, mal située. A Mtsapéré en revanche, on trouvait de l'eau non stagnante, qui ne véhiculait pas de maladies."

Il n'a pourtant jamais été question, pour l'administration coloniale, d'ériger une capitale : dès 1854, un pavillon destiné au commandant supérieur du territoire est construit sur le site que les Français appellent déjà Mamoudzou. En 1865, un grand projet de chef-lieu commerçant et administratif y prévoit le transfert des "hôtels du gouvernement, de l'ordonnateur et du contrôleur, le Trésor, le tribunal, la poste et les douanes, l'église et son presbytère, la direction des Ponts-et-chausées, la prison, la direction du port", tandis que Dzaoudzi devait conserver l'hôpital, la caserne et le magasin général (3).

Pourquoi ce désintérêt pour Mtsapéré de la part des colons ? Dans son *Essai sur les Comores* publié en 1870, l'administrateur colonial Alain Gevrey estime que Mamoudzou est "l'endroit le plus convenable à cause de la nécessité de conserver les établissements de Dzaoudzi et ses deux excellentes rades". Selon l'actuel maire de Mamoudzou, M. Hassani, Mtsapéré, c'est enclavé sur le plan de la circulation. Le choix de Mamoudzou était naturel, c'était en face de

# gros plan en lettres capitales

... Dans les années 70, l'instruction est encore l'apanage de Mtsapéré, qui accueille la première école construite en Grande Terre. "Il fallait connaître quelqu'un à Mtsapéré pour envoyer ses enfants à l'école car ils devaient dormir sur place", explique Chamsidine Kordje, responsable des Archives orales de la collectivité et originaire du village. "Les Mtsapérois en ont profité pour s'instruire" et ont formé la première génération de l'élite locale. "Cheikh Ahmed Soilih, chef de la confrérie chaduliya, fut l'un des premiers préfets de Mayotte sous l'autonomie interne." "Tous les cadres de l'administration étaient du village. Les

ministres mahorais des Comores venaient tous de Mtsapéré", rappelle un ancien serré-la-mâin (6), Izidini Attoumani.

ASSOCIÉS AU GOUVERNEMENT comorien sous l'autonomie interne, partageant des affinités avec l'élite des autres îles, Said Kafé, Abdouraqib et les autres feront de Mbalamanga, le quartier "noble" de Mtsapéré, le fief principal des indépendantistes. Selon eux, c'est ce qui expliquera la farouche volonté du Mouvement populaire mahorais (7) de construire la capitale à Mamoudzou. "C'est un transfert purement politique", estime

Izidini Attoumani. "Il y avait à Mtsapéré le bureau du cadi, et le chef de canton qui s'occupait de l'état civil. Comment se fait-il qu'on ait gardé tous les cantons qui existaient à Mayotte, sauf celui de Mtsapéré ?"

La construction de Mamoudzou en tant que capitale correspondrait donc à un tournant de l'histoire de l'île : celui où la France a décidé de rester et renforce radicalement sa présence ; celui où l'élite locale favorable à "Mayotte française" fait tout pour rendre le retour en arrière impossible et créer la distance vis-à-vis des autres îles. C'est aussi l'avantage de notre fonctionnaire anonyme : "Plus com-

pliquée qu'une ville coloniale. Mamoudzou est néocoloniale dans la philosophie de sa construction. Ce sont les Mahorais qui ont dit : on a coupé avec les autres îles, on va créer une ville pour que les piémonts arrivent. On va leur donner les hauteurs et tous les avantages. Les mzingu, eux, avaient un peu peur de cette vision des choses : c'était la période de la décolonisation, on était modernes, libérés... Mais les élus mahorais ont revendiqué ça comme une façon d'attirer les gens qui les intéressaient." Avez quelques ratés : "Mamoudzou est l'une des rares villes construites dans les années 80-90 sans assainissement. Cela résulte de la philosophie qui dominait chez les élus mahorais. Comme si les mzingu ne faisaient pas caca, étaient des dieux et non des humains !" Un document de 1988 confirme : "Aucun réseau assainissement, ni pluvial, ni eau usée n'existe et il n'y a pas de ramassage d'ordures." (8)

Ce manque de prévision s'explique aussi par le fait que dès le début des années 80, des mondes commencent à cohabiter, des phénomènes urbains à s'amorcer, sans que personne ne prenne la peine de les considérer dans leur ensemble. "Il n'y a jamais eu de projet de ville, on a construit de façon diffuse", observe le maire. "Plein de projets existent, mais ils n'ont jamais été mis en relation pour construire une ville."

PENDANT QUE LES PREMIERS lotissements pour métropolitains sortent de terre, Momoju poursuit sa vie rurale. "C'était la forêt, les cocotiers, les manguiers", se souvient Ridoin Soilih, une mère de famille. "On allait tout chercher au champ. Il y avait des pêcheurs, des cultivateurs, les femmes allaient dans la mer avec leur filet. Il n'y avait pas de route, seulement des petits chemins. On voyait souvent passer les gendarmes qui descendaient. C'est à partir des années 80 que les routes et les cases SIM sont apparues." Aujourd'hui encore, le quartier Barakani coule une existence de village, quasiment coupé du rythme de la barge et du Mamoudzou commerçant et administratif : quelques cases y sont encore en terre, les femmes font la vaisselle dans la rue, les hommes s'assoient sur un banc au ras des pots d'échappement. "A chaque fois que ce banc disparaît, quelqu'un le remplace", confie Nouridine Bourhane. "Quand il y a des fêtes, les gens viennent nous demander de barrer la route parce qu'ils sont en train de préparer à manger dans la rue", sourit le maire.

Selon Said Said Hachim, Mgombani constitue le premier exemple d'exode rural à Mamoudzou. "Des gens sont venus de la campagne mahoraise tenir leur chance dans les années 70", indique-t-il. "C'étaient des pêcheurs. Ils étaient marginalisés."

Adossé à la mangrove, jugé insalubre, il sera reconstruit en 1999... sur un terre-plein inondable, car en dessous du niveau de la mer. Un nouveau projet de réhabilitation est en préparation suite à sa nouvelle plongée dans l'insalubrité. "C'était la première opération qui avait l'ambition de faire de l'aménagement", explique pourtant Nathalie Deloriol, directrice de l'Aménagement, de l'urbanisme et du foncier de la municipalité. "Des espaces avaient été gardés pour des équipements publics et des commerces. Le quartier devait être relié au reste de la ville. Mais le financement s'est arrêté après la construction des logements sociaux, et le travail sur la mixité des espaces et l'ouverture sur le front de mer n'a pas été terminé. Les bidonvilles en plus, longé par la rocade, Mgombani évoque aujourd'hui une étrange zone HLM (9) : constructions parallèles, route en cul-de-sac, terrains vagues, plateau sportif animé, foyer des jeunes flamboyant neuf greffé comme un corps étranger. Seule la présence du collège semble lui apporter une ouverture sur la ville. Une partie des anciens habitants ont loué leur logement à des plus démunis. Quant à l'organisation sociale traditionnelle, elle semblerait presque déplacée dans ce décor de pauvreté moderne. "C'est chacun pour soi : tu va de tes ambitions, moi je vais des miennes. La vie, ça va pour ceux qui travaillent", lance un jeune homme près du terrain de sport.

Plus mixte socialement, plus vaste, Cavaní est aussi plus récent. "C'est un quartier créé de toutes pièces dans les années 80", remarque le maire, qui déplore l'absence d'anticipation sur son développement. "Aujourd'hui, il



Ci-dessous, des habitants du quartier de Mgombani, créé de toutes pièces dans les années 90.

## Pénurie de terres

La croissance démographique et la spéculation foncière compliquent les projets d'aménagement.

**DEPUIS** qu'elle agit sur l'aménagement de la ville, la commune de Mamoudzou est confrontée à l'enjeu foncier pimenté par le relief du site. Dès la descente de la barge, la pente commence. Les plaines de Kaweni, Cavaní et Mtsapéré ne comptent plus que de très rares terrains constructibles, tandis que les constructions précaires gravissent les hauteurs. "Partout l'espace urbanisé gagne sur les cocoteraies et même sur le lagon", observe le manuel de géographie *Repères pour Mayotte* (1). En 2002, un rapport de la mairie de Mamoudzou décrit "des bangas se montant même dans des zones que l'on croyait protégées comme les cimetières (Mtsapéré et Kaweni), les abords proches des rivière, les terres agricoles..." (2).

La croissance de l'agglomération a été fulgurante. Un document sur l'habitat daté de 1989 étudie cette "prolifération urbaine" : "L'exemple de Mamoudzou est significatif, en 1977 la partie occupée était limitée aux quartiers Barakani

et Boubouni. Kaweni et Mtsapéré occupaient alors des sites distincts. En 1989, Mtsapéré, Kaweni, Mamoudzou et Cavaní (nouveau quartier) forment une conurbation continue qui se densifie de jour en jour. Ce développement n'a été que partiellement programmé : seuls ont été conçus les quartiers de l'habitat locatif (cent-villas, le lotissement de Cavaní, la zone industrielle de Kaweni, la place du marché et la zone administrative). L'essor démographique de la commune de Mamoudzou, n'a cependant pas été prévu dans son ensemble, estimé à 12 000 en 1985, Mamoudzou compte 22 000 habitants en 1989." Plus de 45 000 habitants étaient recensés en 2002 sur la commune. Le maire les estime aujourd'hui à 60 000.

Cette forte croissance a engendré un manque de terres pour les particuliers comme pour les collectivités.

"Beaucoup de gens n'ont pas où se loger", déplore le maire. "Depuis une quinzaine d'années, des gens qui ont été décasés ne sont pas relogés."

C'est notamment le cas de nombre de familles mtsapéroises, qui ont constitué un collectif en janvier pour protester contre les attributions de logements sociaux. Certaines de ces personnes attendent une maison depuis leur décasement en 1992... Les terres disponibles sont désormais pentues. "Il faudra beaucoup d'argent pour construire sur les pentes. Or c'est l'Etat qui finance l'habitat social et les plafonds ne permettent pas de construire pour plus cher. En 2002, on a acheté un terrain à Kaweni. Mais des maisons de lotissement auraient coûté deux fois plus cher, donc on n'a pas construit."

CETTE PÉNURIE DE TERRE est accentuée par la jeunesse des communautés et par la hausse des prix. "Jusqu'à présent, non seulement les communes n'avaient pas le droit et les moyens de développer une stratégie foncière, mais elles n'en avaient pas vraiment besoin", expliquent les responsables du service de l'Aménagement, de l'urbanisme et du foncier de Mamoudzou. "Quand il y

avait un projet d'intérêt public, les discussions avec les familles se passaient très bien. Il n'était même pas question d'argent. Si on décasait une famille, le voisin pouvait céder une parcelle pour l'accueillir."

La spéculation foncière "complètement dingue" a tout chamboulé. "Maintenant, les particuliers sont moins enclins à vendre à la collectivité. Ils préfèrent vendre à des investisseurs immobiliers ou se faire un patrimoine. On est passé d'un foncier qui n'avait pas de valeur, à une situation où plus personne ne fait de cadeau à qui que ce soit. Pour une collectivité, c'est très grave de devoir dépenser autant d'argent. Quand on veut faire de l'habitat social, on est obligés de tenir compte du prix très élevé du foncier. Beaucoup d'aménagements ne peuvent pas se faire."

LG

(1) *Repères pour Mayotte*, 2004, éd.Baabob  
(2) Bulletin municipal n°3, Ville de Mamoudzou, janvier 2002

••• manque des emplacements pour les écoles. Ce n'est pas normal que les enfants n'aient pas d'espace pour jouer. On n'a pas construit un vrai quartier avec tout ce dont la population a besoin." Sa proximité avec une rue commerçante, la présence du stade et de la bibliothèque départementale, l'implantation de petites entreprises et d'associations, ses nombreux restaurants et la proximité de quelques mzunguland en ont cependant fait l'un des rares lieux de rencontre entre les communautés. Nombreux sont d'ailleurs les wazungu habitant Kaweni.

TOUT L'OPPOSÉ DE KAWENI, dont la problématique principale -la zone industrielle et le village se côtoient tout en s'ignorant- ne semble pas évoluer. Le domaine qui a accueilli la première usine sucrière de l'île, en 1848, abrite aujourd'hui à la fois le centre névralgique des activités économiques mahoraises... et l'une des plus fortes concentrations d'exclus de cette économie, à la peau desquels colle l'image de la délinquance urbaine (lire ci-dessous). En 1988, un rapportage du *Journal de Mayotte* (10) donnait la parole à des jeunes du village. "On a oublié que des êtres humains y habitent", plaignaient-ils. "Le nom de Kaweni est souvent cité aux étrangers, dès leur arrivée à la jetée de Mamoudzou. On leur parle de la zone industrielle, des entreprises qui y sont mais jamais du village qui d'ailleurs, n'est pas visible de la route principale."

Seize ans plus tard, la situation n'avait pas changé. En novembre 2004, Kamal/Eddine Saindou écrivait dans *Mayotte Hebdo* (11) : "Kaweni n'est pas une réalité, mais deux à la fois. (...) D'un côté, la zone industrielle, héritière de l'époque des grandes plantations, de l'autre le triste sort de la main d'œuvre qui après avoir servi sur les mêmes plantations n'arrive pas à se défaire des chaînes de la pauvreté (...) Le village ne s'étale pas seulement, il a pris d'assaut la flanc de la montagne. Fuite d'économie, l'essor est démographique (...) Au combat pour exister, les jeunes de Kaweni doivent mener en prime, celui pour se faire comprendre et se faire accepter. Paradoxalement que celle d'un village qui nourrit tout le monde sauf ceux qui l'ont bâti."

Les jeunes d'aujourd'hui font écho aux paroles de ceux d'il y a 20 ans : "Nous, ils nous ont oubliés à Mamoudzou. C'est s'il y a une bagarre qu'ils se souviennent : "Ah ! Il y a des gens à Kaweni !" "Kaweni, c'est deux mondes", reconnaît maire. "Deux zones qui ne fréquentent pas : le village et la zone industrielle. Nous essayons de dire aux entrepreneurs : vous allez vous créer des problèmes si vous ne faites pas participer les gens de Kaweni. Le rôle de la

"je vis à Mamoudzou", on vous demande : "Mais tu es d'où ?" observe Said Said Hachim. Au même titre que les autres communes de Maore, la municipalité a dû s'adapter à cette réalité. Pour ses services, Mamoudzou n'est pas une ville en soi mais un village (le vieux Momojot) et une commune. La principale différence est que ses huit bourgs (12), à l'exception de Vahibe, se sont étendus au point de former une vaste agglomération ininterrompue. "Chaque village a son identité propre, avec des rivalités ancestrales", constate le maire. "Il y a toujours des arrière-pensées. L'essentiel, c'est qu'à l'inté-

### "Les gens viennent à Mamoudzou comme au Far West, pour gagner de l'argent et arnaquer."

commune, c'est d'amener ces deux mondes à se rencontrer. En embauchant des jeunes de Kaweni, en soutenant les clubs sportifs, les entrepreneurs protégeraient leurs activités."

DE CETTE JUXTAPOSITION de villages n'a pas émergé une identité commune. L'assimilation des clubs sportifs aux quartiers témoigne de ce morcellement. En basket, il n'y a aucune équipe de l'agglomération ; chaque quartier revendique son club : Fuzz'Ellips (Cavani), BCM (Mtsapéré), Black Birds (Doujani), Scolo Dunks (Mgombani), TCO (Barakan), Kaweni... "Nous, on veut pas que les Mgombanais viennent ici. Ils sont d'en bas, chacun son club", avoue un habitant de Barakan. L'identification des jeunes à leur environnement le plus proche est particulièrement fort. "Kaweni c'est une ville, il y a Mayotte toute entière", lance Cissé, Homadi et Microphone. "Nous, on est habitués ici. Aller ailleurs, c'est comme si on changeait de pays ! On ne s'entend pas avec les gens de Mamoudzou, ils disent qu'on est des délinquants." "Si vous dites

rieur de la commune, on priorise les gros projets. Mais c'est difficile. Comme tout Mahorais, on pense : d'abord mon quartier, puis le village, et enfin on peut penser à la commune."

Les techniciens de la direction de l'aménagement, l'urbanisme et du foncier de Mamoudzou soulignent cependant une évolution des mentalités : "Les gens commencent à revendiquer : "Je suis de Mamoudzou." Ça devient une réalité. Les élus ont pris conscience que certaines questions doivent être posées au niveau de la commune." Pour Nathalie Deloril, l'organisation en villages est par ailleurs "une richesse". "Les opérations d'aménagement s'y raccrochent encore fortement. C'est un atout en termes d'organisation sociale. On n'a pas du tout une organisation de type centre/périmétrie/banlieue."

Le risque étant que tous ceux qui ne s'inscrivent pas dans cette organisation vivent une existence parallèle. C'est le cas des bidonvilles, mais aussi des mzunguland, qui évoluent de façon déconnectée du reste de Mamoudzou. Les étrangers peinent à s'identifier à cette agglomération qui

ne leur offre pas de terroir commun. "Il n'y a pas d'emprise identitaire à Mamoudzou", lâche Said Said Hachim. "Et Mamoudzou ne le réclame pas, elle n'a pas à le réclamer car elle n'a pas d'âme." "C'est une ville qui ne respecte rien de l'identité mahoraise", critique notre fonctionnaire. "On avait imaginé qu'une autre identité, mahoraise, française, allait y naître. Mais la ville mahoraise se structure autour de la place ou de la mosquée du vendredi, elle a une orientation, souvent vers la Mecque. Les morts ont leur place, les vivants ont leur place, les jeunes ont leur place, les femmes ont leur place. Dans une ville construite sans éléments communautaires, où seul l'individu est pris en compte, il ne faut pas s'étonner que le maire n'ait aucune autorité !"

LE SEUL ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR réside sans doute dans ce symbole de l'évolution en marche qu'est devenu Mamoudzou. Dans le manuel de géographie édité par le vice-rectorat (13), un enseignant écrit : "L'agglomération capitale, porte d'entrée de la modernité, est la caisse de résonance, le miroir grossissant" des bouleversements que connaît la société mahoraise. "Les gens viennent à Mamoudzou comme au Far West, pour gagner de l'argent et arnaquer", commente le fonctionnaire anonyme. Ils vont aussi y tâter le "rêve" de la société de consommation, la prospérité qui s'affiche, une certaine liberté loin des conventions villageoises... Surtout, Mamoudzou semble devenue l'incarnation de ce que la France est en train de faire de Maore. Pour le meilleur et pour le pire : la capitale constitue désormais le théâtre privilégié des révoltes contre l'autorité. En 1993, elle a même brûlé sous la vindicte des émeutiers (lire page suivante). Comme si elle n'appartenait pas à la population. Renaire de ses cendres ne lui a visiblement toujours pas permis de devenir la ville des Mahorais.

LISA GIACHINO

## NOTES

(1) Population de commerçants des côtes malgaches

(2) Les commerçants indiens sont partis à partir du transfert de la capitale de Dzaoudz à Moroni, en 1958

(3) *Dzoudz, une histoire contrariée*, 2005, Archives départementales de Mayotte

(4) "66 Européens sans compter les autres", précise A. Gevrey

(5) Conservé aux Archives départementales de Mayotte

(6) Partisans mahorais de l'indépendance

(7) Le MPIM, l'artisan de la séparation de Maore, a mené une campagne farouche contre les indépendantistes et occupe les responsabilités locales après l'indépendance des Comores

(8) Etude socio-urbaine de l'habitat à Mayotte sur les plans de l'organisation sociale et de l'organisation spatiale, 1988

(9) Habitations à loyer modéré en France

(10) JDM n°232, 3/1988

(11) MH n°214, 5/II/2004

(12) Cavani, Kaweni, Mamoudzou, Mtsapéré, Passamanti, Tsoundzou 1, Tsoundzou 2, Vahibe

(13) Répères pour Mayotte, 2004, Éditions du Baobab

# Le spectre de la violence urbaine

Les inégalités criantes qui s'affichent à Mamoudzou favorisent la délinquance et la révolte. Deux termes qui collent à la peau de Kaweni.

**L**E mythe qui entoure la violence urbaine, la délinquance et les jeunes marginalisés est presque aussi vieux que Mamoudzou. Les disparités sociales, la méfiance entre communautés et le morcellement en quartiers, sans oublier les énormes inégalités économiques qui ont favorisé une délinquance bien réelle, ont développé dans l'imagination des uns et des autres le personnage du jeune cambrioleur sans repères, sans scrupules, incontrôlable... et de préférence accompagné de chiens à demi sauvages ! Les métropolitains le craignent d'autant plus qu'il appartient à une population qu'ils connaissent mal ; les Mahorais sont désemparés par cet "enfant" sur lequel ils n'ont aucune prise.

Le phénomène est déjà perceptible dans les années 80. Un fonctionnaire mahorais qui préfère garder l'anonymat rappelle l'accueil réservé en 1986 au Premier ministre français, Jacques Chirac : "Les gens sont descendus avec des pancartes : "J'ai 16 ans, j'ai peur". Aux Cent villas, ils s'armaient." Un comité de quartier particulièrement musclé avait alors été mis sur pied pour assurer la défense de ce lotissement "blanc". "On a créé des pathologies urbaines. Au moment où on combatait l'apartheid en Afrique du Sud, on le créait à Mamoudzou", affirme notre fonctionnaire, pour expliquer ces tensions. Vitrine de la prospérité et de l'administration française, Mamoudzou stimule la convoitise mais aussi la rage devant l'injustice du système.

En 1992, le magazine *Jana na Leo* publie un

dossier sur la délinquance juvénile et les "marginaux de la société" (1). Hélène Mac Luckie s'y livre à une diatribe qui campe une figure effrayante du pauvre : "Le vol avec violence, cette bête immonde, s'est infiltrée dans notre île sur le sillage des images véhiculées de l'extérieur par le petit écran. Nos vitrines constituent autant de tentations (...) L'obsession du désargent sera de les acquérir à tout prix par simple gloorie, pour "paraître" et en tirer vanité auprès de ses voisins. C'est ainsi que dans des familles, vivant

d'un seul revenu SMIC, à côté d'enfants en hâillons, vous aurez la surprise de découvrir un poste radio, un appareil télé et bien-sûr un magnétoscope."

Dans ce même numéro, Catherine Jaber part à la rencontre des "exclus de Majimbini". "Ils ont entre 20 et 25 ans, (...) ils viennent de Mamoudzou, Kaweni, parfois de plus loin... Ce qu'ils ont en commun ? L'échec", écrit-elle. "Ils sont des dizaines à vivre un quotidien qui n'est pas le nôtre, sur les hauteurs de la Convalescence, à quelques mètres

de l'ancienne maison du gouverneur. Comme tous ceux que la société a sacrifiés à son développement, ils fuient la compagnie des hommes ; dès qu'ils entendent le vrombissement d'un véhicule, ils se laissent engloutir par la forêt épaisse de Majimbini." Les jeunes qu'elle interroge passent leurs journées à fabriquer du vin de palme et à en boire 10 litres par jour pour cinq personnes. Pour expliquer leur repli hors de Mamoudzou, l'un des garçons à une réponse terrible : "J'ai peur de rester en ville. J'ai peur d'avoir envie de ce que je vois, peur de voler, peur de me bagarrer, peur de frapper... Ici, bien-sûr, c'est parfois dur : on n'a rien à se mettre sous la dent, quand le tremble vend mal, alors on mange du chat, du maki, du rat... mais moi, je suis heureux."

CETTE JEUNESSE LAISSEÉE pour compte explosera en 1993. Cette année-là, une grève générale tourne à l'émeute. En quelques heures, les manifestants incendient la Société immobilière de Mayotte, la Caisse de prévoyance, la boîte de nuit le Mahaba, la Chambre professionnelle, les Service fiscaux et l'Office du tourisme, tous "réduits à l'état de cendres" selon le *Journal de Mayotte* (2). Les guichets de la Société de transports maritimes et les locaux du Conseil général sont saccagés. Mamoudzou est en état de choc. Les observateurs, autorités et médias mettent les événements sur le compte de jeunes délinquants. Tandis que le Mouvement départemental mahorais crie au complot, un responsable associatif souli-

gne que "ce sont les malheureuses conséquences d'un malaise social profond (...) Mayotte passe d'une civilisation à une autre (...) il est impératif que le développement économique de Mayotte concerne tous les Mahorais" (2). Rien n'empêchera pourtant l'émergence de Kaweni comme pôle principal de violence urbaine. Les incidents s'y multiplient à la fin des années 90.

Si le quartier s'est depuis apaisé, cette image de laissés-pour-compte potentiellement violents colle à la peau de Kaweni à tel point que les jeunes finissent par la revendiquer. "Tous les jours il y a des bagarres", assurent Cissé, Homadi et Microphone. "Les bagars, c'est un boulot, au moins il y a quelque chose à gagner : des coups de poing..."

Le phénomène est cependant désormais loin d'être circonscrit à Kaweni. Une habitante de Mbalamanga, le quartier le plus prospère de Mtsapéré, se plaint ainsi "des garçons qui font peur aux gens qui vont à la mosquée à 4 heures du matin. Avant, il n'y avait pas des enfants qui traînaient comme ça. Les gens étaient pauvres mais ils encadraient leurs enfants".

Au regard des masses de jeunes déscolarisés et livrés à eux-mêmes, le phénomène ne peut que s'aggraver. Cissé, Homadi et Microphone ne sont pas dupes : "Nous, on est déjà passés. Ce qui nous fait peur, ce sont les petits."

LG

### Une préoccupation majeure

Comment les Mahorais vivent-ils la délinquance que la rue affirme de plus en plus importante ? Une enquête menée par l'institut de sondage Ipsos dans la capitale a permis de répondre partiellement à cette question en 2006. Première observation : si la délinquance est une préoccupation majeure - c'est le cas pour 84% des personnes interrogées -, elle n'est pas prioritaire. Pour plus de 90% des habitants de Mamoudzou, leurs préoccupations touchent avant tout à l'éducation, à la santé et à la pauvreté. Pour 43% des personnes interrogées, l'origine du sentiment d'insécurité est liée aux jeunes, au vagabondage des enfants et des adolescents, à la délinquance juvénile. Pour 42%, il est dû aux comportements déviants et violents. Pour 37% aux vols, surtout les cambriolages à domicile ; et pour 25% à la consommation d'alcool et de drogue. L'enquête a ensuite consisté à demander aux personnes interrogées quelles étaient les raisons selon elles de cette délinquance. Ces résultats permettent de se faire une idée de l'état d'esprit des habitants de la capitale. 41% des sondés estiment que la cause principale est le manque d'éducation, dont 19% le manque d'encadrement parental, et 11% la déscolarisation. Viennent ensuite : les inégalités sociales (pour 35%), l'immigration clandestine (29%), les jeunes (27%), le manque d'implication des autorités (19%), l'alcool et la drogue (pour 17%).

► Pour plus de détails à ce sujet, lire *Kashkazi* n°42

(1) *Jana na Leo* n°30, novembre 1992

(2) *Journal de Mayotte* n°469, 26/2/1993

# décryptage politique

Présidentielles des îles

## La nature a horreur du vide

A quoi sert la loi quand elle anesthésie l'Etat ? Le désordre qui se profile à l'horizon semble signer l'arrêt de mort d'une architecture inadaptée, tandis que la focalisation sur les aspects juridiques fait oublier l'essentiel...

### EN CONVOQUANT

le collège électoral en même temps sur l'ensemble des îles alors que les

mandats des trois présidents arrivaient à terme à des dates différentes, le gouvernement de l'Union avait-il prévu le cas de figure anjouanais ? Le scénario d'un vide juridique à Ndzuani était pourtant évident lors de cette convocation en mars dernier. Il est difficile de croire que les autorités de l'Union comme celles des îles n'ont pas vu venir la difficulté et la nécessité d'anticiper sur ses conséquences. Difficile également de croire qu'elles n'ont rien prévu pour éviter une situation préjudiciable à la stabilité du pays et à la sérenté des opérations électorales... à moins de suivre le raisonnement par l'absurde lancé en pleine audience de la Cour constitutionnelle par Maître Fahmi Saïd Ibrahim, le conseil du gouvernement de Ndzuani, selon lequel "l'Union a laissé exprès de créer ce vide pour ensuite demander à le combler". Ceci pourrait être retourné à l'envoyeur, l'exécutif insulaire de Ndzuani, qui n'a rien fait non plus pour saisir les institutions compétentes afin de prévenir ce blocage et

créer les conditions d'instauration d'une situation intérimaire. L'impasse attendait au tournant. Elle était encore plus visible après la décision de la Cour d'appel de Mutsamudu, qui a constaté qu'il n'y a pas de vacance de la fonction présidentielle en se référant aux dispositions de la Constitution de l'île, qui "traite uniquement de vacance définitive, d'empêchement définitif ou de décès du président". Une décision qui confortait ainsi l'homme fort de l'île dans son maintien au pouvoir et qui devait alerter le pouvoir central sur ses intentions. Certes, le pouvoir a saisi la Cour constitutionnelle sur "le conflit de compétences" soulevé par cet arrêt et celle-ci lui a donné raison. Mais n'est-ce pas avant que le président de l'Union devrait activer son rôle "d'Arbitre et de modérateur" ?

EN SE TOURNANT vers la Cour Constitutionnelle pour lui demander de statuer sur cette situation inédite, le gouvernement de l'Union se réveille tardivement et met la Cour constitutionnelle en porte-à-faux, puisque celle-ci est "incompétente dans ce cas de figure, au regard de ses attributions", soutient un

député de l'Assemblée de l'Union. N'empêche que la Cour a estimé le contraire et a pris, dans son audience du 26 avril, un arrêt dans lequel elle affirme qu'"il incombe au Président de l'Union des Comores, symbole de l'Unité nationale, d'assumer son rôle d'arbitre et de modérateur du fonctionnement régulier des institutions".

Le vide juridique prévisible crée t-il "*un cas de force majeure qui oblige le président de l'Union à s'octroyer des pouvoirs exceptionnels pour*

encore plus préjudiciable pour la stabilité et la crédibilité du pays et de ses institutions. Le refus de l'exécutif anjouanais de se soumettre à une décision de la Cour constitutionnelle dont les arrêts sont sans recours, et d'accepter la personne que le président de l'Union a nommée pour assurer l'intérim de la présidence de l'île jusqu'à l'élection du nouveau président, n'est pas de nature à apaiser un climat déjà électrique. Ndzuani est au bord de l'explosion. Le ton monte dans les autres îles créant une situa-

"L'Union a laissé exprès de créer ce vide pour ensuite demander à le combler."

MAÎTRE FAHMI SAÏD IBRAHIM, CONSEIL DU GOUVERNEMENT DE NDZUANI

nommer un président d'une île, quand bien même pour une période intérimaire" s'interroge un observateur inquiet. La question mérite d'être posée. Mais l'important est ailleurs, dans la capacité du pouvoir de l'Union à faire appliquer la décision de la plus haute juridiction du pays sur l'une de ses entités. Car l'inverse serait

tion imprévisible. Dans cette affaire, l'inconscience a atteint ses limites et place le pays hors du champ de la loi, ouvrant la voie à tous les scénarios.

Conséquence de cet imbroglio, la gestion de l'intérim de la présidence anjouanaise prend une tourmente éminemment politique.

Sur le terrain anjouanais d'abord où les autres candidats à l'élection présidentielle du 10 juin ont fait savoir qu'ils n'accepteront pas que le président sortant continue d'exercer ses fonctions. Pour Mohamed Djaaafar, candidat lui aussi à la présidentielle de Ndzuani et partisan d'un gouvernement de transition, "Mohamed Bacar n'a pas le choix. Il doit rendre le tablier et venir concourir comme tous les autres candidats. Nous ne lui fermons pas les portes, mais ne lui laisserons pas faire ce qu'il veut". Comme il l'a joliment imaginé : "Si Mohamed Bacar est un homme, qu'il descende dans l'arène sans les armes."

Sur les autres îles ensuite, notamment à Ngazidja où certains candidats ne cachent pas leur détermination à "refuser dorénavant que la Grande Comore soit tributaire des blocages anjouanais". Ce besoin de "s'émanciper" de la situation qui prévaut à Ndzuani fédère la plupart des candidats de Ngazidja, qui se sont réunis à la fin du mois à Moroni sous l'impulsion de Saïd Ali Kamal Ed-Dine, afin de déterminer une position collective. Pas de communiqué commun -à l'heure où nous bouclions ce journal-, mais selon Houmed Msaidié, lui aussi candidat (CRC) à cette élection, "nous nous sommes rencontrés pour affirmer que les élections doivent se tenir".

SI L'ENJEU DE CE SCRUTIN concerne en premier lieu les îles, le moindre écueil dans son organisation jaillira nécessairement sur le gouvernement de l'Union et plus particulièrement sur le président Sambi, très critiqué pour "n'avoir pas pu ramener Anjouan au sein de l'Union". Les manœuvres de l'exécutif anjouanais tendraient-elles à pousser les îles à se rebeller et à affaiblir le pouvoir du président de l'Union ? Une telle stratégie n'étonnerait pas tellement l'hostilité est grande entre les deux hommes. Cinq ans après la fin du processus de réconciliation et les accords de Fomboni, les autorités anjouanaises ne semblent toujours pas prêtes à marcher dans le sens de l'unification (lire page 21), ce qui a le don d'irriter Sambi. ●●● la suite p.22

Ci-dessous, le président de Ndzuani, Mohamed Bacar, aux côtés de ses homologues mohélien et grand comorien, Faizul et Elbak



# Le casse-tête du NEC

Dans la dernière livraison de *L'Archipel*, Aboubacar Mchangama retrace l'échec de la Constitution comorienne. Extraits.

**LA SCÈNE** se déroule à Beit-Salam le 26 janvier 2007, à l'occasion de la reprise des travaux sur le transfert des compétences. Agacé par l'insistance de l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'UA [Union africaine], pour qu'Anjouan réintègre l'Union, le ministre anjouanais de l'Intérieur, M. Djanfar Salim lance : "Anjouan est bel et bien dans l'Union depuis le 17 février 2001" (date de signature de l'Accord de Fomboni). Sèche réponse de Francisco Madeira : "Anjouan est dans l'Union mais il faudrait qu'elle ouvre les portes pour que l'Union puisse s'y installer."

Madeira insistera auprès des îles de "ne jamais oublier qu'il n'y a qu'un pays et un seul chef d'Etat, même si on ne l'aime pas", s'attardant sur les "critiques" faites à la Constitution. "Ensemble, nous avons conçu une Constitution qui a résolu les problèmes à la base du séparatisme. Dans cette optique elle a réussi. La Constitution visait deux objectifs : que les Comores restent unies, l'autre objectif est le développement de chaque île, que chaque île se prenne en charge et mette en valeur ses capacités et sa créativité pour le bien-être des Comoriens... Il faut sauver cette Constitution [qui] est le compromis de plusieurs intérêts (...), le consensus minimal pour faire avancer le pays. Cette Constitution n'est pas faite pour neutraliser les îles ou l'Union, [elle] n'est pas la Constitution de ceux qui souhaiteraient un pouvoir centralisateur, tout comme elle n'est pas la Constitution des séparatistes."

(...) Si "les compétences exclusives ne posent pas problème" comme l'a dit Madeira, les Comores se retrouvent aujourd'hui ligotées par des compétences partagées difficiles à départager, une Constitution plus facile à énoncer qu'à appliquer. L'unité né du Nouvel ensemble comorien (NEC) s'avère une aberration démocratique. L'Assemblée fédérale est purement décorative. Elle ne peut pas censurer le Gouvernement, tout comme le Président ne peut pas la dissoudre. Des Arrêts de la Cour Constitutionnelle sans effet. Aucun réel contre-pouvoir. A la mi-2006, Madeira estimait que les difficultés d'application du NEC, résidaient dans "l'absence d'une approche unitaire sur comment exercer les compétences partagées... Ce manque de dialogue donne l'impression qu'on a trois îles qui se battent chacune pour ses compétences, alors que les compétences des l'Union et des îles ne doivent pas être en compétition, mais se compléter... Il ne s'agit pas de diviser les Comores en petits morceaux." Mettant en garde contre ce qu'il a appelé "les nationalismes insulaires opportunistes", il était d'"étonné qu'Anjouan, à l'origine de la crise, soit prise comme modèle de référence."

La médiation internationale estimait à raison, que les difficultés économiques aient pu favoriser la sécession anjouanaise. Mais, des drôles d'âmes émotives furent davantage attentives à la plainte des séparatistes qui disaient vouloir échapper à la domination de Ngazidja. "Ngazidja [qui] dépoignait Anjouan allégrement... Les Anjouanais étaient leurs esclaves et Anjouan leur domaîne." (*L'Archipel* n°169)

**POURtant CETTE SENTENCE** semble avoir été le postulat à partir duquel la médiation internationale allait par la suite articuler tout le processus de ladite réconciliation nationale. Le "coupable étant ainsi désigné, la "victime" devait forcément être protégée et obtenir réparation pour les préjudices subis. Anjouan recevrait dorénavant une part conséquente de l'aide, et l'autonomie garantie par le NEC devrait la mettre à l'abri de sa méchante voisine. Pas étonnant que les concepteurs du NEC n'aient pas jugé utile de prévoir des sanctions garde-fous contre qui-conque tenterait de ranimer les braises séparatistes. (...) Le NEC a frayé un passage à des "dirigeants" aux ambitions naines, sur lesquels l'exigence de l'unité nationale n'exerce aucun attrait particulier. (...)"

Tout le monde a fuité dans cette affaire. Les Comoriens



Lors de l'investiture de Sambi en juin 2006 : un président de l'Union, deux vice-présidents de l'Union, un ancien président de l'Union et trois présidents des îles... Trop long pour une légende photo !

voulaient certes la réconciliation. On leur a imposé ce NEC. Ils l'ont accepté. Par lassitude et indifférence mêlées, par calcul irresponsable pour d'autres, ils ont approuvé une Constitution anormalement tordue et absurde, qui fait des Comores une aberration. Un pays sans Etat. Un Etat sans constance. Même le colonel Azali - qui s'était pourtant vanté d'être le principal artisan de la "réconciliation" sera (mais pour d'autres raisons) le premier à dénoncer cette Constitution. "Qu'on le veuille ou pas (...), un pays de quatre îles avec quatre présidents... prête à confusion, surtout qu'il est issu d'une légitimité populaire." (...) L'impression qui demeure est celle d'une communauté internationale qui, sans l'air d'y toucher, aura encouragé cette charpente éclatée, pour ensuite l'imputer aux seuls Comoriens. "Ce n'est pas ce que l'on voulait, nous... Personne n'est content de cette Constitution, mais c'était la Constitution du possible", dit Madeira. Pour Mourad Taïati, chef du Bureau de Liaison de l'UA à Moroni, "ce sont les Comoriens qui ont décidé de se doter de ces institutions (...), c'était le prix à payer pour que les Comoriens puissent s'asseoir ensemble et discuter."

**IL FAUT LE DIRE SANS FIORITURES** : le NEC nous a foutus dans un foutu merdier institutionnel. Excusez l'irrévérence ! Tant d'argent et d'énergies engloutis pour arriver là...

Du NEC ont jailli ces micro-nationalismes insulaires que craignait Madeira. Anjouan, l'île à l'origine de la sécession, n'est plus seulement l'épicentre de la crise. Elle est devenue et le modèle et la référence. C'est elle qui dicte sa loi, ce séparatisme apaisé devenu la norme. "La Constitution, rien que la Constitution" dit le président Bacar. "Nous voulions tout ce qu'à Anjouan", répond en écho le pouvoir de Ngazidja, dont l'un des ministres avoue : "Si on devait revenir à l'unité d'avant, alors je deviendrais séparatiste (...), seule Ngazidja m'intéresse." Un néo-séparatisme est né. Il n'avance plus grimé. Il prospère sur les trois îles, drapé dans le lissé des Textes. Il fermente dangereusement à Ngazidja, jusqu'alors considérée comme le socle inexpugnable de l'unité nationale. (...) Ngazidja veut être comme Anjouan, pouvoir faire les mêmes choses qu'Anjouan, même celles qu'elle condamna hier. Certaines parois granitiques d'un parti tel que le FD [Front démocratique] en seraient même contaminées. Dissimulation ou tactique, l'idée d'un front grand-comorien pour contraindre le président "anjouanais" à lâcher les compétences de Ngazidja affleure parfois à Mrodjou. Tous les faits et gestes du président Sambi sont désormais scrutés au travers de ce néo-séparatisme -un réflexe qui

n'avait pas cours du temps d'Azali.

(...) La confédération, on n'y est pas encore, mais la direction est prise. (...) Chaque île dispose des outils et attributs d'un Etat. Une Constitution, un parlement, chaque île a son fanion (à propos, qui est à l'origine de ce drapeau bariolé comme une écharpe rasta ?), son gouvernement, son président, sa FOP [Fonction publique], son système judiciaire, et bientôt sa Force [armée]. La Constitution (Art.7) dit que "chaque île administre et gère librement ses propres affaires" (...) Certes, certains instruments du passé ont suffisamment prouvé leur inefficacité. Mais ce NEC est loin d'être la solution idoine. Depuis sa mise en œuvre il y a cinq ans, il n'a nullement fortifié l'unité nationale, ni éradiqué les germes du séparatisme. Il l'a tout simplement bridé en le diluant dans une foultitude de pouvoirs : quatre exécutifs sur trois territoires autonomes lesquels, mis bout à bout, prennent

**Du NEC ont jailli ces micro-nationalismes insulaires que craignait Madeira. Anjouan, l'île à l'origine de la sécession, n'est plus seulement l'épicentre de la crise. Elle est devenue et le modèle et la référence.**

moins de place qu'un mouchoir de poche.

Le NEC n'est pas seulement coûteux, ou trop lourd, ou trop compliqué. Il est loin d'être un facteur de développement. L'affaire Al-Marwan [lire Kashkazi n°60] en est un exemple. Les investisseurs ne savent plus à quelles autorités s'adresser ou se fier. Madeira estime que les difficultés de la mise en œuvre du NEC seraient dues au fait qu'"on n'a pas encore créé les mécanismes de fonctionnement..." Le problème c'est qu'il n'y a pas de clef pour le faire fonctionner. Le seul lubrifiant qui puisse huiler les rouages serait de dépuiller l'un pour satisfaire les autres, ou l'inverse. Les difficultés de la mise en œuvre du NEC ne sont pas liées à un temps de rodage, ni forcément à "une question de confiance" ou de "mauvaise foi" comme l'a dit Djanfar Salim. Le NEC est une machinerie conçue pour ne jamais fonctionner. (...) Un NEC qui, finalement, dans les diverses tentatives sécessionnistes en Afrique, paraît le plus ultra.

Bien sûr, "la Constitution peut la changer" dit Madeira, "mais il faut que ce soit le peuple qui le demande, le peuple doit le décider... par voie de référendum". Alors qu'en lui avait rien demandé, le président Sambi s'est engagé (il doit aujourd'hui s'en mordre les doigts) à

ne pas la modifier. Quatre mois après son investiture, il déclare, pathétique : "Si vous voulez la modifier, demandez à vos élus de le faire, c'est de leur compétence."

Quatre ans de NEC, et bientôt dix ans depuis qu'Anjouan jouit de cette autonomie taillée dans les grandes largeurs des desiderata séparatistes. Le président Bacar nous dira si durant ce temps la croissance a augmenté sur l'île, si la santé s'est améliorée, si la pauvreté a reculé, si la misère pousse moins les candidats à la roulette russe version kwassa vers Mayotte ; bref si les Anjouanais vivent mieux aujourd'hui qu'il y a dix ans... (...) La dynamique ainsi créée a abouti à cette unité molle, creuse, manchote, une unité de façade qui ne semble tenir que par bout de sparadraps. Trop de pouvoirs ou un pouvoir de trop. Le curseur de la réconciliation a été mal posé. Il faut avoir le courage de revenir à un peu plus d'unité, ou oserachever la partition. Pas cet entre-deux de tous les dangers, propice à tous les ressentiments, et dans lequel personne ne dit de trouver son bonheur... Curieusement, une certaine communauté internationale avertit qu'en dehors de ce schéma, point de salut ! Et elle veille à ce qu'ainsi soit-il...

(...) L'UA et la Communauté internationale ne sont pas prêtes d'accepter d'avoir fait fausse route aux Comores. Madeira : "Nous ne voulons pas une autre Somalie aux Comores, nous allons tout faire pour que les Comores ne deviennent pas une autre Somalie."

(...) LES PLUS AUDACIEUX soutiennent qu'une Constitution n'est bonne que lorsqu'elle est appliquée - ils n'ont pas totalement tort - et proposent de foncer et de l'appliquer texto, pour apaiser les tensions actuelles, en espérant qu'un jour les gens finiront bien par réaliser qu'elle est inapplicable. Se fâcher pour de vrai pour espérer se réconcilier pour de vrai, dit la vox populi... Le NEC a fait son oeuvre. Il a conféré des habits de respectabilité à tout ce qui a délité le pays. Sa géométrie a installé des nouvelles lignes de démarcation, des nouvelles balises, des nouveaux réflexes. Une nouvelle manière de penser et d'agir. Tout se décline désormais en île, même un os à partager... (...) Il a supprimé toutes les logiques liantes. Les partis nationaux sont devenus impo-

tents. (...) Le NEC a fait son oeuvre. Il a ramené l'honneur national du Comorien à celui de son île. Ngazidja, ses effets invisibles l'ont fait reculer jusqu'aux limites des villes et villages. Des antagonismes antédiluviens sont exhumés. On l'a vu avec la récente polémique sur la délimitation des municipalités. "Les limites des nos localités sont celles fixées par l'épée." Comprendre celles de nos ancêtres batailleurs. L'auteur de ces propos est un ancien ministre, respectable et, inconscient paradoxe, l'un des parains du Comité Maore.

(...) Les Comoriens sont comme en dehors d'eux-mêmes. Ils se parlent à eux-mêmes comme à des étrangers. Un peuple se grandit en reconnaissant les erreurs qu'il a pu commettre. Difficile de croire qu'en ayant passé des siècles à se mentir. Certes, il faudra du courage, des trésors argumentaires, des ruptures salutaires, de l'imagination, pour ébranler les certitudes établies et redonner confiance à une population déboussolée. Il faut faire mentir les séparatistes et leurs partisans qui voudraient faire croire que la meilleure façon de vivre ensemble serait d'accepter de vivre séparés. L'unité du chacun chez soi.

ABOUBACAR MCHANGAMA  
L'Archipel n°227, 20 avril 2007

# décryptage politique

••• Dans une allocution télévisée, le président de l'Union a violemment dénoncé le pouvoir anjouanais "surarmé" qui "bafoue les institutions et défie l'autorité du

"Mohamed Bacar n'a pas le choix. Il doit rendre le tablier et venir concourir comme tous les autres candidats."

MOHAMED DJAANFARI, CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE DE NDZUANI

gouvernement de l'Union". Il a menacé de procéder lui-même au désarmement du président de Ndzuani si la communauté internationale ne s'en chargeait pas...

Dans ce duel que se livrent le régime insulaire

de Mohamed Bacar et le pouvoir de l'Union, ce qui est en jeu, ce n'est pas une légalité que nul ne respecte y compris les instances appelées à dire la loi, mais le projet de la nation comorienne. Il faut se rendre à l'évidence

que depuis le début de l'histoire, les acteurs de la réconciliation ont pipé le jeu et que l'architecture que se sont choisis les Comoriens, s'est avérée une farce. Le risque est grand de voir le désir de réconciliation se muer en une aventure de désarticulation du pays qu'aucun arsenal juridique ne peut arrêter tant que les acteurs ne soient pas animés de bonne foi, ce qui n'est pas le cas actuellement. La réalité a

dépassé la loi et les juridictions qui la rendent sont pas seulement suspectées d'ilégitimité (la légalité de la Cour constitutionnelle est discutable), mais n'ont pas les moyens de faire respecter leur propre décision.

DANS LE CAS QUI FAIT DÉSORDRE à Ndzuani, concernant le maintien ou pas du président Bacar au pouvoir au terme de son mandat alors qu'il se présente à la course pour sa propre succession, le juridisme ambiant devrait s'interroger sur ses propres fondements et constater que ce qui est au centre de ce conflit, c'est la confiscation de la démocratie sur l'île par les autorités qui sont censées la protéger. Peut-on un moment s'affranchir de certaines barrières

pour défendre les intérêts les plus fondamentaux qui sont l'unité du pays et l'expression de la démocratie ? Lorsque les candidats à l'exécutif anjouanais, les syndicats s'insurgent contre un système qui bâillonne la liberté d'expression et syndicale, muselle les médias et prouve à chaque conflit qu'il peut se mettre en rébellion et confisquer une partie du territoire national, peut-on encore dire que ce système "a le droit avec lui" ? La réalité ici dépasse le dogme et interpelle les acteurs à une évaluation politique urgente, s'ils veulent réhabiliter la confiance et la suprématie de la loi en tant qu'expression de la volonté du peuple.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

## Le pays n'est pas à construire... il est à partager

31 candidats sont en course pour le scrutin présidentiel des îles. Une pléthore dont la particularité est de ne pas représenter de parti. Quant à leur vision du pays, elle est limitée : les particularismes régionaux supplantent l'idée de nation.

### "L'UNION ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse, c'est Ngazidja."

Celui qui tient ces propos est l'un des hommes qui entendent décider du destin de l'île, donc un peu de celui de la nation. Une lumière qui sait séparer la partie du tout sans éprouver aucun cas de conscience. A de tels niveaux de reniement de toute idée nationale, il n'est pas étonnant que les prochaines présidentielles insulaires battent des records de prétendants avec 31 candidats en course (lire la liste ci-dessous). Il est en effet plus facile d'adhérer aux républiques insulaires, d'épouser les contours des clans, que d'affronter les défis d'une construction d'identités ouvertes qui projette les perspectives humaines au-delà des frontières imposées.

Dire dans ces conditions que le seul enjeu du scrutin des 10 et 24 juin dans les îles sera la confirmation de la victoire du séparatisme sur l'unité du pays, du clanisme sur l'idée de nation, n'est pas trop risqué. "Si l'on fait se séparer pour de vrai pour se réconcilier pour de vrai, alors séparons-nous" a récemment lancé Saïd Ali Kemal. Venant du seul homme politique qui avait compris avant tout le monde le danger d'une constitution légitimant le démantèlement, en appelant à voter contre ce texte en décembre 2001, la portée de ces paroles prend encore plus de relief. Ou l'homme politique a perdu toute forme de conviction et donc d'espoir, ou il s'est résigné à suivre le troupeau, voire à en devenir le berger.

DIX ANS APRÈS le déclenchement du séparatisme anjouanais et cinq ans après une réconciliation bâclée, la classe politique comorienne semble prisonnière de

responsabilité qui a mené le pays au fond de l'abîme à la victimisation. Les compétences comme explication de l'incompétence, voilà la nouveauté de la nouvelle architecture qui a paralysé les énergies et à laquelle personne ne veut toucher, pour ne pas avoir à chercher à comprendre pourquoi en est-on arrivé là. Encore une fois, au risque de se répéter, ce pays se conforte dans l'amnésie et la paresse intellectuelle et s'étonne après, de son incapacité à s'inscrire dans la marche du monde. A Ndzuani, l'Union se dit malmenée par un régime qui lui-même tire à boulets rouges sur un pouvoir central qui l'entrave. Si Mohamed Bacar n'a rien fait, c'est la faute à l'Union Elbak, le plus mal loti, à toutes les excuses de son impuissance. Fazul peut manquer d'imagination à impulser une dynamique dans la plus petite île de l'archipel, c'est à l'Union de subir les griefs. L'entité insulaire n'est donc plus une partie du territoire national où s'exerce l'autorité de l'Etat décentralisé, mais le lieu de la confiscation du pouvoir par les "autochtones". Ces espaces de convivialité deviennent les territoires de rejet et de la division : la source dans laquelle les nouveaux apprentis politiques s'abreuvent et puisent un discours qui se veut paradoxalement moderne, politique et fondatrice. Tout le contraire de ce qu'il est réellement.

Les *Mdjindjengo* (gouvernements des îles) ont bouché les horizons, érigé des frontières, confisqué la pensée, verrouillé toute alternative. La seule ligne de clivage est celle qui les sépare de l'Union. Mohamed Bacar peut confisquer dans "son" île la presse locale et s'approprier le matériel de la radio nationale, cela n'intéresse ni Elbak, ni Fazul. "Ce n'est pas du



Le leader du séparatisme anjouanais, Abdallah Ibrahim, en 1997.

"Nous devons nous unir pour redresser le pays", dit Fahami Saïd Ibrahim. Mais de quel pays parle-t-il ?

ses propres errements. Pas d'eau, pas d'électricité, pas de routes, la capitale est inondée de détritus, les jeunes sont de plus en plus délaissés... C'est la faute au "mauvais partage des compétences" entend-on ici ou là. A la fin de leur mandat de cinq ans, les chefs des exécutifs insulaires n'ont rien fait ou presque. Mais au bilan des réalisations, c'est celui qui comptera le plus grand nombre de coups reçus par l'Union, depuis Azali jusqu'à Sambi, qui recueillera la plus grande adhésion. Du moins pense-t-on. On est passé de l'ir-

ressort des îles autonomes" explique un conseiller du gouvernement de Ngazidja. Dis-moi si tu es *Mdjindjengo* ou Union, je te dirai qui tu es...

QUE PEUT-ON CONSTRUIRE sur ce socle sans aucun contour ? Faut-il s'étonner que les 31 candidats qui vont solliciter le suffrage des Comoriens ne soient pas portés par des groupes politiques et par des projets sociaux collectifs ? Tous les prétextes sont bons pour soutenir un candidat. Même le Front démocratique,

KES

(1) L'Archipel n°227, 20 avril 2007

### LA LISTE DES CANDIDATS

La Cour constitutionnelle a validé dans son audience du 26 avril, 31 dossiers de candidature à la présidentielle des îles. Seuls quatre ont été rejetés : à Ndzuani, ceux de Said Abeid Abdérémâne, ancien leader séparatiste, et d'Abdallah Mohamed, leader séparatiste de la première heure et farouche opposant de Mohamed Bacar ; à Ngazidja, celui de Said Habib Bacar qui a omis de verser sa caution ; quant à Said Hachim Achirafi, la Cour a estimé qu'il n'a pas satisfait à toutes les conditions d'éligibilité, notamment la présence effective de six mois au moins dans le pays.

#### MWALI (5 candidats)

Mohamed Said Fazul (président sortant), Mohamed Ali Saïd, Fouad Mohadjî, Abdou Djabir Madi, Abdallah Said Sarouma

#### NDZUANI (8 candidats)

Ibrahim Mohamed Allaoui, Mohamed Bacar (président sortant), Bastoïne Soulaimana, Bacari Abdou, Moussa Toybou, Abdou Saïd, Mohamed Djaaanfari, Sondi Abdou Iatuf Soilihi

#### NGAZIDJA (18 candidats)

Larifou Saïd, Ibrahim Mzimba, Fahmi Saïd Ibrahim, Mzé Abdou Soulé (président sortant), Mohamed Elkâbir Abdoulazizi, Kamar Ezamane Mohamed, Dahalanî Saïd Abasse, Assany Mfoungoulié, Idriss Mohamed Chanfi, Mohamed Abdoulahabi, Houmed Msaidié, Abdou Raouf Ahamada, Mchangama Mohamed Saïd Abdallah, Mtara Maécha, Maoulida Mabrouk, Saïd Ali Kemal Ed-dine, Saïd Soilihi Yousouf, Ahmed Mohamed Elhad

# Et si on mettait fin à ce jeu de marionnettes

Pour en finir avec les apprentis Pinocchio, ne pourrait-on pas boycotter les prochaines élections ?...

**AFFIRMATION** qui fâche  
par ces temps d'incertitudes. Nos hommes d'Etat n'ont jamais été que des pantins depuis l'imposture du veul Andrianantsily en 1841 jusqu'à nos jours. Des objets de divertissement que l'on remet de temps à autre en vie, en tirant sur la ficelle de droite ou de gauche, histoire de faire croire au grand public que le spectacle vivant a encore de belles années dans ce pays, en politique du moins. Nous ne voyons certes pas toujours le visage du marionnettiste en chef mais nous devinons aisément sa présence à chaque fois que le désespoir s'étend sur toute la longueur de nos attentes citoyennes.

SANS DOUTE QU'UN JOUR il faudra écrire longuement sur l'obsession du pouvoir chez cette bande de pantins en question. La gestion d'un pays mérite d'autres gabarits d'acteurs, même s'ils se prétendent tous forts en thèmes. A preuve, leurs promesses de changement en période de campagne. "Nous allons réaliser vos rêves les plus chers" disent-ils. Pinocchio sera donc bientôt en guerre contre son créateur et maître ! A peine si l'on y croit. Ce mensonge paraît tellement gros que le discours, aussi brillant fut-il, a du mal à passer dans nos délires au quotidien. Nos hommes d'Etat ne cherchent en réalité qu'à satisfaire à leur ego démesuré, tout en répondant "oui" à celui qui leur offrira une parcelle de pouvoir supplémentaire. Il s'agit bien sûr de ce seul et même personnage à queue d'étranger que nous appelons secrètement "Le Maître" mais qui finit par ne plus nous surprendre dans nos couches à force de fréquenter nos cuisines et dépendances. La vraie bonne question de nos jours serait de savoir ce qu'il nous veut vraiment, ce mystérieux convive abonné aux coulisses de nos palais, après toutes ces années d'amitiés interdites, et surtout maintenant que le principe de décomposition de l'Archipel a été délibérément programmé dans les gênes de tous nos futurs potentiats. Ledit principe fonctionne tout seul. Il n'y a même plus besoin d'appuyer sur le bouton pour que le processus d'autodestruction fonctionne à temps plein. L'élève aura au moins bien retenu sa leçon.

CECI ÉTANT DIT, nous savons tous le goût des querelles intestines et des batailles sans victoire sur un territoire devenu si exigu qu'on ne sait plus où se mettre pour croire à l'avènement de l'homme nouveau. Clientélisme, compromission, manipulation de voix, instrumentalisation du fatalisme ambiant. Le séparatisme a été le cadeau le plus empoisonné, avec sa redoutable fragmentation de nos desseins de règle. L'existence d'un Etat fort fait peur dans l'ensemble constitué par ces îles perdues dans la mer indonésienne. Car seul un Etat éigne de ce nom peut opposer son refus au délitement des consciences au sein d'un peuple, pourtant habitué à survivre dans l'espérance d'une communauté plus élargie au sens national du terme depuis plus de trente ans. L'histoire pourtant nous promettait plus de "biscuits" dans notre volonté d'incarner cette notion de "peuple comorien". Qui est devenu ce destin commun qui nous fit traverser les siècles à la recherche d'une dignité de pays ? Des clans, nous sommes passés aux chefferies, avons subi les failles d'un pouvoir sultanique à vocation régionale ou insulaire, avant de nous mettre à révasser sur le projet d'un Etat républicain.



Aujourd'hui, nous revenons à la case départ. La vague impression que nous avons dégringolé les marches de la pyramide sociopolitique constituée dans ce pays depuis des lustres. De l'Etat révolutionnaire, nous repassons tranquillement par la case des petits chefs à territoire limité (iliens/ régionalistes/ villageois), en attendant de revenir sérieusement au clan. Le rêve de

De l'Etat révolutionnaire, nous repassons tranquillement par la case des petits chefs à territoire limité, en attendant de revenir sérieusement au clan.

premiers colons au XIX<sup>e</sup> siècle. Pendant ce temps, les utopistes de la dernière chance -appelons-les ainsi pour aller vite- théorisent sur les dangers de la balkanisation pour l'avenir de cet Archipel. Peut-être que quelqu'un devrait leur dire que c'est déjà fait, afin qu'ils passent enfin à l'autre chapitre qui ne dit pas encore son nom...

exemple. Peut-on diriger un Etat avec trois ou quatre têtes vissées sur un même et seul corps ? Et si on s'était trompé ? Le temps du doute est passé. On ne fabrique pas un pays avec des discours de mauvaise foi. Si les Comoriens veulent bouger ensemble, il faut qu'ils s'en donnent les moyens. Personne n'avance, en sciant la branche sur laquelle il est assis. Et c'est ce que nous faisons, en inventant chaque matin les moyens de notre mise à mort lente mais programmée. Le fameux "NEC", nouvel ensemble comorien taillé par les apôtres de la réconciliation anti-séparatiste, tord le cou à toutes nos illusions sur un monde meilleur. Elier des président est une chose, offrir un avenir à ce pays en est une autre. Quelqu'un peut-il le répéter autrement qu'avec ces mots ? Et ce, avant qu'il ne soit trop tard... .

LE COMORIEN NE CROIT plus en rien. Personne n'a su soigner son mal. Ce sentiment d'avoir perdu toute matrice sur sa propre réalité. Pourquoi lui revendre encore les mêmes discours ? Pourquoi veut-on lui refaire signer un contrat de cinq ans avec des exécutifs fantoches qui ne pensent qu'à remplir leurs poches ? Comment peut-on bloquer un pays à coup de slogans appauvris sur le trafic des compétences et sur des appétits de cheffailloons insulaires ? Un pays sans Etat est un pays mort enterré. L'île, avant l'arrivée bientôt des querelles de communautés, est devenue l'ennemi de ce projet étatique. Mais il est peut-être temps de dire non. De ne plus mendier notre existence ailleurs et de nous pencher sur nos échecs multiples.

Le rêve d'un nouvel ensemble comorien ne doit plus se confondre avec ce jeu de marionnettes. Des marionnettes, qui comme tous les pantins, n'ont pas su soigner nos angoisses les plus intimes. L'honnêteté voudrait que l'on reconnaîsse que la machine ne fonctionne plus. Mieux ! Nous avons régressé. Trente ans en arrière ! Tous nos petits conflits, constitués sur des grands principes d'émancipation sociale, se résument finalement à un défilé de haines ramassées. Nous sommes arrivés à faire croire à nos propres enfants que l'avvenir est dans la division. Mais comme ça ne marche toujours pas, est-ce qu'il ne serait pas plus sage de changer les termes du débat ? Elier des exécutifs insulaires, c'est certainement bien pour les chefs de parti et leurs proches. Mais construire ou reconstruire un pays passe par des solutions nouvelles qui n'ont pas encore été éprouvées dans nos consciences. Nous savons que ces "messieurs"

nous racontent des histoires à dormir debout dans la campagne en cours. Des questions ! Et s'il était plus intelligent de ne plus s'inscrire dans cette dramaturgie de petits pantins ? Et si nous refusions d'allier aux urnes pour valider ce qui a déjà été éprouvé ? Et si nous invoquions le "boycott" et le "droit au référendum" pour redessiner les contours dans lequel nous avons encore envie de vivre ? D'autant plus que nous n'allons plus avoir le choix. Nous devrons, ou mourir avec le pays, ou partir. Beaucoup n'auront pas les moyens de quitter le boutre pour aller inscrire leurs pas dans des "vies lointaines où la pluie est aubaine d'abondance et d'illusion", comme l'écrit un jour le poète Saindoune Ben Ali. Il faudra que ceux-là se fabriquent justement une solution durable pour continuer à exister sur ces terres. Encore une question ! Et si l'on commençait dès à présent, en refusant de jouer aux "avatars" du monstre Pinocchio ?

SOUEF ELBADAWI

(1) Toge de notable

# Rivomalala Rakotondravelo, l'arbre qui cache la forêt

Considéré par l'administration comme l'ennemi public numéro 1, le leader du mouvement des enseignants, en grève depuis le 19 mars, affirme que c'est lui donner bien trop d'importance. Portrait d'un homme haï, ou adulé.



Ci-dessus, Rivo encadré par des policiers, le jours de son procès en comparution immédiate, le 18 avril.

## IL EST

devenu l'ennemi public numéro 1. Ennemi public, entendez : de l'administration. L'incapacité désinvolte de nombreux haut-fonctionnaires à énoncer son nom en entier, qui les oblige à l'appeler par le diminutif habituellement utilisé par ses collègues de lutte, montre en tout cas le mépris qu'il exerce chez certains de ces administrateurs. Le vice-recteur le côtoie tous les jours, ou presque, mais s'est résolu à l'appeler "Monsieur Rakoto". Lors de son procès (lire p.14), la présidente du Tribunal s'était limitée à plus court : "Rivo". Comme si Rivomalala Rakotondravelo était imprononçable. Qu'on ne s'y méprenne. Ce n'est pas parce que le personnage est sympathique à leurs yeux. Au contraire, il jouit dans les séancles administratifs d'une réputation exécitable. Méprisant, irréfléchi, borné, dangereux... raciste ! "Lors d'une réunion de négociation je l'ai trouvé odieux", dit de lui un cadre administratif. Mais nul doute que s'il était député, le chapelet de lettres ne serait pas si difficile à déchiffrer... Lui, s'en fuit un peu. Quand on manifeste en tee-shirt délavé et en tongs, les manières, c'est pas l'essentiel. Alors nous aussi, allons l'appeler Rivo. Non pas qu'il nous en coûte de le considérer comme une personne à part entière, mais parce le prix d'une page de journal... coûte cher.

IL Y A TROIS ANS, nous le qualifions dans d'autres colonnes de "trublion de l'éducation" (1). Aujourd'hui, trublion tout court suffit. Depuis sept semaines, Rivo fait faire des cauchemars à tout ce qui se fait de décideur dans l'île. La grève que son syndicat -il en est le secrétaire général depuis trois ans- a lancée le 19 mars en était, lors du bouclage de cette édition, à sa septième semaine. Du jamais vu chez les instituteurs depuis 1991. Le mouvement a même gagné d'autres couches : les parents d'élèves se disent solidaires des grévistes, même si les deux associations existantes ne sont plus en adéquation avec ce mouvement ; les syndicats des enseignants du second degré, s'ils ne manifestent

pas, soutiennent en partie (avec de sacrées nuances toutefois) leur lutte ; de nombreux hommes politiques, même s'ils regrettent les débordements, se disent solidaires. Si la lame de fond du malaise social devait choisir son écume, elle irait voir les instits, Rivo en tête. Depuis deux mois, les revendications exprimées dès le début du mouvement n'ont pas bougé d'un iota : majoration de la DS1 à hauteur de 25%, "au même titre que les autres instituteurs français" ; indexation des salaires des instituteurs à l'instar des autres fonctionnaires en poste dans les DOM-TOM et des fonctionnaires expatriés ; titularisation des quelque 300 contractuels engagés avant 2003, qui ne possèdent que le Bac, et qui n'ont aucune chance selon les textes de loi -il faut avoir Bac +2- d'être un jour intégrés ; véritable table ronde pour mettre en place un plan Marshall de l'éducation dans l'île, constructions à la clé... Les réponses de l'administration non plus. Tout juste a-t-elle tenté de "tuer" le mouvement en envoyant Rivo et trois de ses collègues devant le Tribunal. Sans succès. Au contraire : Rivo est devenu l'égérie de cette lutte. Un leader syndical traqué, c'est un droit syndical baufou. Inversement, il est hat par une partie de la population. Des cadres de l'administration, mais aussi des instituteurs non-grévistes. "Il est complètement borné", dit une d'elles. "Je suis allé à une réunion une fois, ça m'a dégoûté. Il raconte des conneries aux instituteurs." "Si ça a dégénéré", dit un habitant du sud, "c'est à cause de lui. Il est le leader syndical, c'est lui le responsable." On lui met sur le dos tout ce qui a mal fonctionné : les enfants sortis *manu militari* des classes, c'est lui ; les insultes vis-à-vis des non-grévistes, c'est lui ; les barrages érigés par des gamins pendant quatre jours, c'est lui. Une vraie tête de Turc. Pis : "Un Malgache", entend-on ici ou là, parmi ceux qui récusent le mouvement. C'est bien connu, un Mahorais ne pourra pas aller si loin... Rivo est le fils d'un "de ces Malgaches qu'on a fait venir aux Comores pour y enseigner", avant 1975,

"et qui y sont restés". Fils de Malgache donc. Des origines qu'il revendique... tout autant que son attachement à la terre mahoraise. "J'ai grandi à Mtsapere, j'ai été le seul enfant malgache à construire mon bango", nous disait-il il y a trois ans. "Si j'avais vécu à Madagascar, j'aurais été veule", affirmait-il alors. Ici, c'est Robin des Bois qu'il a choisi -ou trouble-fête-, c'est selon-, après avoir tâté de l'enseignement comme son père. "Quand j'ai quitté l'IFTM en 1999 [Institut de formation des maîtres alors appelé cours normal, ndlr], et que j'ai entamé ma première année en tant qu'instituteur, mon père travaillait encore. Il bossait depuis 30 ans, et il touchait que 1.000 francs [150 euros, ndlr] de plus que moi ! Le problème c'est qu'on fait tout pour que les gens ne le sachent pas. Tu peux pas accepter ça, surtout quand c'est ton père". De là est né un esprit de révolte d'abord discret. En 2002, il intègre le Syndicat des enseignants ; deux ans après, il en prend la tête, avant d'en venir aux mains avec son prédécesseur, Daniel Ben Souffou.

CEST QUE RIVO ne fait pas partie de ces syndicalistes d'appareils. "Boinali, Nahouda, El Had [les secrétaires généraux des trois confédérations syndicales mahoraises, ndlr] font du syndicalisme de bureau. Mais ils se trompent. Ce syndicalisme, on peut le faire quand on a fait valoir nos droits. En France c'est possible. Mais aujourd'hui à Mayotte, nous devons entamer une phase de combat, dans la rue, pour gagner nos droits, pour gagner l'égalité."

Il est à l'aise, Rivo, quand il parle. Pas de grands discours, ni d'envolées lyriques. Pas d'analyses intellectualisées. Mais des mots mis les uns après les autres qui sonnent juste aux oreilles de ceux qui le suivent. Un leader ? S'il avouait voici trois ans aimer "être en avant", "être reconnu, écouté", son discours a changé aujourd'hui. Devenu une tête d'affiche, il ne revendique plus ce titre parfois ingrat -pour preuve, il a fini au Tribunal.

conquis. On est en plein dans l'administration coloniale, qui apporte la civilisation, la culture, et qui du coup n'accepte aucune remise en cause. Pour eux, l'émancipation des indigènes, c'est inacceptable, car ça veut dire qu'ils ne sont pas si bons que ça. Dans le temps, ça fonctionnait. Mais ce qu'ils ne savent pas, c'est que les Mahorais ont changé. C'est fini l'époque où l'on acceptait tout. Et ce n'est ni grâce à moi ni grâce à Ravoy [l'autre leader syndical du mouvement]. Le changement s'est fait naturellement."

LA PREUVE : DEPUIS QUATRE ANS, Rivo ne cesse d'organiser des grèves afin de revendiquer la pleine égalité avec les instituteurs nationaux. Sans grand succès. Pour l'intégration ou pour des constructions, les mouvements ne duraient généralement pas plus d'une semaine, et n'arrivaient à aucun résultat. Celui-là est différent. "Les gars sont prêts à aller jusqu'au bout. Ce n'est pas qu'une question d'argent, c'est une question de respect. On nous a trop méprisés. C'est pour ça que s'il le faut, on ira jusqu'à la fin de l'année scolaire." Tant pis pour les enfants... "Les enfants ? Mais ça voudrait dire quoi de rentrer aujourd'hui sans avoir rien obtenu ? Sept semaines sans cours pour rien ? Là, ce serait grave pour les enfants. Mais on se bat pour une éducation de meilleure qualité. Pour l'égalité sociale aussi. Quand on reviendra dans les classes, ce sont les générations futures qui profiteront de notre combat." A ceux qui l'accusent d'attiser les haines, de provoquer le chaos, il répond par des contre-attaques. "Qui attise la haine, quand 500 instituteurs sont dans la rue, mais qu'on ne les reçoit pas ? Quand 90% des écoles sont fermées, mais qu'on considère que le mouvement est minoritaire ? Quand on dit que le mouvement n'est pas suivi par les parents, alors qu'en premier tour de l'élection présidentielle, 5.000 électeurs ont mis notre bulletin blanc dans l'urne [lire p.14] ?" Boinali Said, un de ces syndicalistes qui n'est pas

**"Qui attise la haine, quand 90% des écoles sont fermées mais qu'on considère que le mouvement est minoritaire ?"**

RIVOMALALA RAKOTONDRAVELO

"Le mouvement, ce n'est pas moi. Je ne fais que l'organiser", dit-il. Celui qui a été jugé pour avoir osé affirmer dans *Mayotte Hebdo* qu'il assumait pleinement les dérapages de la grève, relativise : "Tout le monde croit que c'est moi qui mène les grévistes. Mais je ne fais que les suivre ! Je vous l'assure ! C'est la majorité qui décide dans ce mouvement. Depuis le début. Chaque jour on organise des votes, des débats. Au début ça dérangeait. Certains me disaient : 'C'est à toi de dire'. Moi je leur répondais que non. Moi, je suis là pour accompagner, faciliter, pas pour décider." "Je ne suis pas seul", ajoute-t-il, comme pour répondre à cette administration qui ne voit que Rivo... L'arbre qui cache la forêt... "On dit que je suis l'ennemi numéro 1, c'est me donner une valeur que je n'ai pas. C'est une manière de délégitimer le mouvement", pense-t-il. "De dire : il y a un meneur, cassons-le, et les autres rentreront à la maison. Car ils sont téléguidés. Quel mépris pour les enseignants !"

Selon Rivo, le préfet, le vice-recteur, "n'ont pas compris où ils sont. Ils n'ont pas perçu le changement chez les Mahorais. Ils se croient en terrain

d'accord avec la tactique de Rivo, dit de lui qu'il est "irresponsable". Lui répond par les actes. "Dans une grève, il ne faut pas y aller les yeux fermés. En classe, je fonctionne pareil. Quand un gamin est violent, je lui donne des responsabilités. Quand on sort, c'est lui qui gère ses collègues, et ça marche. La responsabilité, ça fait prendre conscience".

LORS DE SON PROCÈS, il était accusé d'avoir insulté des enseignants, d'avoir poussé des enfants hors des classes. C'est ce que voulait faire croire l'administration. Les témoins ont apporté une image toute autre du syndicaliste. Calme, posé, tenant -parfois sans succès- de calmer ses collègues trop furieux pour garder raison. Mais qu'à cela ne tienne. L'administration préfère voir en Rivo le trublion à abattre. Celui qui manipule les instituteurs à leur corps défendant. Histoire de se persuader que cette révolte n'est pas le fait d'une réelle colère. Histoire de se dire que dans cette forêt, seul un arbre est pourri...

RC

(1) *Mayotte Hebdo* n°188

# Maore : les raisons du malaise

Depuis deux mois, les grèves se multiplient à Maore, sur fond de misère sociale et psychologique. S'il est pour l'heure difficile de qualifier cette prise de conscience, elle semble comparable à ce qu'ont vécu les autres outremer.

**COMMENT** déterminer le malaise qui mine Maore depuis quelques mois ? Simples tensions liées aux échéances électorales qui approchent -présidentielles et législatives actuellement, cantonales en 2008 ? Crise passagère -et logiquement vers le sacro-saint droit commun, qui chamboule bien plus les vies que ne l'avaient envisagé nombreux de Mahorais ? Dernière poussée inconsciente en faveur du département qui semble ne jamais avoir été aussi proche -la consultation des conseillers généraux est prévue en 2008 ? Lente maturité d'un début de conscience nationale, ou du moins d'un sentiment anti-français, conséquence de la politique d'un Etat qui reste dans bien des aspects encore une puissance coloniale ? Difficile pour l'heure de définir clairement ce que représentent les nombreux mouvements sociaux qui marquent l'avancée de l'île vers ce à quoi elle est sensée aboutir depuis une trentaine d'années : le statut de département français d'autre-mere.

Si pour le sociologue David Guyot, la comparaison avec l'autre-mere n'a pas lieu d'être (lire ci-dessous), l'histoire des autres départements et territoires français hors métropole permet de se faire une idée sinon exacte, du moins plus précise des enseignements du phénomène actuel. En effet, ce qui connaît Maore, les autres DOM-TOM l'ont vécu dans un passé plus ou moins proche. Entre désir d'émancipation dans une France ultra-centralisatrice, dont l'administration accepte mal les différences, et volonté d'assimilation afin de jouter de la pleine citoyenneté et de son corollaire : l'égalité, tous les confettis de l'ex-empire français ont un jour ou l'autre été confrontés à ce délicat dilemme. Nombreux le sont toujours, d'ailleurs.

#### L'ASSIMILATION SANS L'ÉGALITÉ

DEPUIS plusieurs mois, les Mahorais n'ont de cesse d'exprimer leur mécontentement quant à la marche trop lente à leurs yeux vers plus d'égalité. Des salves sporadiques avaient eu lieu en octobre 2004 et novembre 2005, au cours de deux grèves générales dont la principale revendication était l'intégration des agents de la collectivité dans les trois fonctions publiques, mais où déjà transpirait le discours égalitariste. Le mouvement des "nouvelles chatouilleuses" en janvier 2006, avec des arguments différents certes, teintés de xénophobie primaire, se situait dans la même lignée. Ces événements s'inscrivaient cependant dans une logique de crises passagères, propres à toutes les sociétés qui subissent des transformations. Pourtant, ils présageaient déjà un mouvement plus réfléchi, plus soutenu et plus populaire qui a vu le jour en février dernier, avec l'affaire Mohamed Ali (1). C'est au cours de ces quelques jours de quasi insurrection intellectuelle qu'est née une réflexion collective dénonçant la sous-citoyenneté des Mahorais. Ainsi est apparue la problématique de la dualité quasi insoluble entre émancipation et assimilation. Une dualité "quasi insurmontable" qui a marqué l'histoire de l'autre-mere français, indique le chercheur antillais Thierry Michalon, selon lequel l'égalité que jamais on n'acquiert vraiment, doit passer par l'assimilation que jamais on n'accepte totalement. Comme il l'explique dans un ouvrage collectif intitulé *Entre assimilation et émancipation*, "nous ne faisons pas partie de la Nation -donc nous aspirons à l'émancipation- mais souhaitons demeurer dans la République -donc exigeons l'égalité de traitement en son sein, voire de légitimes discriminations positives : être tout à la fois de plus en plus "déhors" et de plus en plus "dedans", telle est bien la double aspiration de ces communautés. (2)"

Les Mahorais, pendant des années, ont accepté l'assimilation telle que conçue par la République française : c'est-à-dire une assimilation destructri-

ce. De tous temps, la République, née de la Révolution de 1789, elle-même fruit de la réflexion des Lumières, s'est fortifiée en antiantisant les différences : religieuses, linguistiques, culturelles. "Devenir citoyen, c'est devenir français", écrivent les auteurs de *La République coloniale* (3). "Devenir français, c'est renoncer à tout ce qui différencie -langue régionale, religion, désir d'autonomie. La République est une et indivisible, elle n'admet sur son territoire aucun manquement à ce principe (...) En outre, la République se construit comme blanche, mais comme elle a honte de cette caractéristique, elle propose de blanchir les colonisés pour en faire des citoyens. Et comme elle a horreur des différences culturelles, elle ne sait pas quoi faire d'individus qui ont des croyances, des manières de vivre et de faire qui ne sont pas européennes. Ces individus vont donc devoir passer sous les fourches caudines de la pédagogie républicaine. Leurs ancêtres sont les Gaulois, leur histoire celle des rois de France. De minorité, ils devront disparaître dans la majorité ; de visibles, on rêve de les rendre invisibles."

Tant que l'assimilation s'en tenait aux livres scolaires, elle ne dérangeait pas trop les Mahorais. Ainsi durant deux décennies, cette assimilation s'est faite à très petits pas, dans les années 80 et 90. Les fondements de la société mahoraise n'ont pas été attaqués durant cette période d'incertitudes

politiques ; ils restaient visibles car acceptables. Tout le monde s'accorde à dire que le développement économique n'a vraiment débuté qu'à la fin des années 90. On peut en dire de même pour l'intégration républicaine. La barrière a été franchie au début des années 2000. Comme le faisait remarquer le dignitaire religieux Ali Said il y a quelques mois, "jamais Jean-François Hory et Hervé Jean-Baptiste [respectivement députés de Maore de 1981 à 1986 et de 1986 à 2002, ndlr] ne s'étaient attaqués à la religion et à la structure de la société mahoraise. Depuis que Kamardine est député [2002], les agressions sont nombreuses."

Interdiction de la polygamie en 2004, interdiction du port du voile à l'école en 2005, délégitimation légale du rôle des cadis en 2006... Les Mahorais se trouvent confrontés à un piège douloureux : l'importation des textes français signifie l'interdiction des traditions comoriennes qui, petit à petit, deviennent moins visibles, car moins soutenues aux yeux de l'administration. "Nous voulons être département, donc nous devons tout accepter, y compris la destruction de notre propre culture." C'est, en gros, la politique menée depuis quelques années par l'UMP -dont l'un des leaders locaux, Maoulida Soula, disait en 2005 : "Nous devons tout accepter de la France,

sans poser de conditions". Facile à accepter sur le papier, surtout lorsque ce département, présenté comme un paradis depuis cinquante ans, fait figure de seconde religion dans l'île (4).

Mais cette assimilation n'est pas aussi facile à vivre que ne pouvaient le prévoir les Mahorais. Surtout quand le contrat est biaisé. Dans l'esprit des Mahorais, le département signifiait RMI, allocations, SMIC (et non SMIG comme actuelle-

"Jamais JF. Hory et H. Jean-Baptiste ne s'étaient attaqués à la religion et à la structure de la société mahoraise."

ALI SAID, DIGNITAIRE RELIGIEUX

ment)... Il s'avère également être une multitude de contraintes qui touchent aux fondements même de la culture locale. Le droit commun, fait par et pour des métropolitains, n'est pas adapté aux traditions locales. Qu'à cela ne tienne : on ne discute pas la République.

Ce sont deux notions qui s'affrontent, note le sociologue antillais Michel Giraud : "Vue du côté du colonisateur, la politique dite d'assimilation a pour fin de reconduire la vieille relation coloniale sous une nouvelle forme : au plan culturel, en tentant d'imposer la culture prétdument supérieure de la Métropole, et •••

## "Les instituteurs se trouvent sur la ligne de fracture entre deux mondes"

Selon le sociologue David Guyot, le mouvement de grève des enseignants cristallise le malaise qui touche la société mahoraise. Pas seulement pour des raisons économiques.

#### David Guyot, comment analysez-vous le mouvement des instituteurs ?

DAVID GUYOT : Je pense qu'au lieu de se poser la question de savoir que veulent les instituteurs, il faut se demander pourquoi le malaise social se cristallise autour des instituteurs. Et il faut essayer de comprendre en quoi c'est logique que ce soit eux qui soient au premier rang de la lutte. Il faut savoir que les instituteurs occupent une position particulière à l'intérieur de l'espace social. Ce sont les mieux placés pour se trouver à la charnière des deux mondes qui se côtoient sans se rencontrer à Mayotte. Ils se trouvent exactement au-dessus de la ligne de fracture de l'acculturation, du colonialisme, ou du post-colonialisme, peu importe le terme. En tout cas, ils sont exactement là où se vivent les rapports de domination culturelle, un concept à mon sens plus juste que celui de colonialisme, car on le trouve partout : dans les banlieues en France, à Mayotte, en Afrique... C'est comme la théorie des plaques en fait : les instituteurs sont sur le volcan. Le jour où ça explode, ils sont les premiers à agir.

#### Pour quelles raisons ?

DAVID GUYOT : Ils se trouvent dans un espace de schizophrénie culturelle entre d'un côté, l'école laïque qui les a fait devenir ce qu'ils sont socialement -des personnes importantes au village-, et de l'autre, l'école coranique, qui les a éduqués, dont ils sont le produit. Tous les jours, ils entendent au niveau de leur hiérarchie les Blancs dire : "L'école coranique doit disparaître". Du moins ils ne le disent pas ainsi, mais ils le font comprendre, car ces personnes ne perçoivent que le côté religieux de cet apprentissage, pas le côté social. Certains tiennent des discours très violents à l'encontre de l'école coranique. Ils se s'attaquent pas

directement à la religion, de peur de choquer, mais trouvent d'autres arguments, comme le rythme pour les enfants soit-disant incompatible... Ainsi, les instituteurs sont payés et promus par un système, la République, qui est la négation quotidienne et violente de leur monde à eux, l'école coranique. Payés par un monde qui méprise celui dont ils sont le produit... C'est difficilement tenable.

D'autant que les instituteurs occupent à Mayotte un espace social différent de celui des enseignants en France. En témoigne leur place importante dans la sphère politique. Que ce soit dans les conseils municipaux (1) ou au Conseil général, la majorité des élus sont des instituteurs. Ce sont donc des notables modernes de quartiers ou de villages. Or l'administration s'adresse à ces personnes comme elle s'adresserait en France à des ouvriers !

Enfin, dernier point, on demande à ces instituteurs d'être des exemples : de bons enseignants, de bons soldats de la République, de bons citoyens. Ils se trouvent dans la pire des positions : il vaut mieux être à Mayotte un artisan qui échappe au contrôle fiscal et n'a pas de poids social plutôt qu'un instit. Car ils doivent tenir leur rang : ils achètent de belles voitures, se font faire de belles maisons, prétent à la famille, et du coup s'endent. Il serait intéressant de voir aujourd'hui la proportion des instituteurs endettés. Cette schizophrénie culturelle, ajoutée aux enjeux sociaux et économiques donne une situation explosive.

**Mais pourtant, leurs revendications ne sont que d'ordre matériel. Pourquoi, s'ils se trouvent dans une telle schizophrénie, ne s'attaquent-ils pas au problème de fond de la domination culturelle ?**

DAVID GUYOT : Parce qu'ils savent ce qui est accepta-

ble par l'administration, et ce qui ne l'est pas. Donner de l'argent est acceptable. Remettre en cause le fondement du système ne l'est pas. Les enseignants monnayent ainsi leur acculturation. Ils disent : "On ne peut pas dire non à l'école laïque car c'est notre salaire, notre statut, donc on va monnayer notre acculturation." Ce sont eux, les soldats de la domination culturelle ! Quand vous faites entrer des enfants dans une classe, des enfants qui ne parlent pas français, et que vous leur dites : "Asseyez-vous" et non "Nam ketsi", c'est d'une violence !

Maintenant, si leurs revendications matérialistes ne sont pas satisfaites, il est tout à fait probable qu'ils remettent en cause le problème de fond, à savoir la domination culturelle. On entend déjà ici ou là ce discours, alors qu'il y a deux ou trois ans, il était inaudible. Mais ils ne vont pas dire pour autant : "On veut revenir dans le passé". Ils vont dire : "Il faut défendre notre culture". Et ce discours sera d'autant plus intelligible qu'ils vont utiliser la langue du dominant pour le développer. On risque de se retrouver dans une situation équivalente à celle qui va l'émergence de la négritude, puis de la créolisation, aux Antilles. Le terme mahorité est d'ailleurs déjà employé. Cependant, ce serait une erreur à mon sens de comparer la situation aux Antilles. Il serait plus juste de faire référence à des penseurs africains, car l'histoire de Mayotte n'est pas la même que celle des Antilles.

Recueilli par RC

(1) Selon une étude de David Guyot réalisée pour la Délégation aux droits de la femme en 2006 (*Parité Hommes/Femmes dans le champ politique municipal à Mayotte*), 35% des élus municipaux hommes et 24% des élues municipales femmes sont des enseignants.

## décryptage malaise social à maore

••• pour ce faire d'éliminer toutes les autres formes de culture des colonisés, et au plan politique, en dressant un piège qui consiste à faire croire au colonisé que cette décolonisation est la condition *sine qua non* d'une égalité sociale à laquelle en fait on n'est pas disposé à consentir. C'est qu'effectivement la politique d'assimilation coloniale n'a pas pour fonction de faire des colonisés les égaux ni les semblables des colo-

France est-elle prête à se plier à ce marché ? Si elle ne l'est pas, alors, un nouveau discours se développera, dit D.Guyot : une revendication identitaire, comme celle qui a vu le jour aux Antilles dans les années 40, 50, 60. Ce qui ne signifie pas que l'on ne voudra plus être français. Au contraire. L'économiste Michel Louis rapporte ainsi l'évolution des mentalités dans les Antilles des années 60 : "La schizophrénie taraudant, le désir de reconnaissance de l'homme antillais, toujours conscient ou non, sera désormais d'être reconnu totalement français et que, dans le même temps, soient reconnues sa spécificité d'être, la différence de sa culture." A Maore, on entend des élus et des intellectuels réclamer le droit à la différence, quitte à ce qu'elle soit jugée incompatible avec les "valeurs" de la République. Dans le langage des métros, on appelle ça vouloir le beurre, et l'argent du beurre.

LE PROBLÈME, C'EST QUE le beurre se fait attendre... Si "l'organisation sociale et politique, les institutions politiques, paraissent aux Antillais comme les instruments de la volonté de ces Français de France de poursuivre l'assimilation politique, culturelle, nécessaire à une intégration réussie, et de faire obstacle à toute émancipation qui consisterait à reconnaître la part différente de ces Français d'outre-mer et de couleur", comme l'indique Louis Michel, on peut en dire de même pour les Mahorais. Louis Michel décrit ainsi le tableau perceptible depuis des années aux Antilles, et dont on entrevoye les contours à Maore : "Le Français blanc de France, le 'métro', perçu à la fois comme proche et lointain, constituera alors le déversoir des rancœurs et le lieu affectif du retour du refoulé. Le petit-bourgeois antillais veut la France et non les Français. Pour cette raison et dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, tandis que s'accueille de manière abstraite un désir, une volonté d'émancipation, l'assimilation s'approfondira, se manifestant concrètement par une surconsommation d'objets venus de l'Ailleurs, de la sur-détermination : marqué symboliquement, cet objet qu'il reçoit fascine le sujet, qui ainsi s'y assujettit et s'y perd. (2)"

Dans leur quête d'intégration à la France, les Mahorais vont consumer. C'est leur manière à eux de montrer qu'ils sont égaux, de refouler les vieux démons passés de domination raciale, et surtout de pallier au manque d'égalité salariale, sociale, scolaire, pourtant promise par Paris. Le Domien veut ressembler au métropolitain. Mais il n'y arrive pas. Il n'a pas les mêmes chances, les mêmes acquis, les mêmes droits, ni le même pouvoir d'achat.



La faute à une France qui n'a visiblement pas fait digérer ses erreurs passées. L'historien Laurent Jalabert analyse ainsi la situation économique des Antilles : "Si, depuis 1946, le niveau de vie des Domiens a largement augmenté, les bilans économiques et sociaux régulièrement établis par les hauts-fonctionnaires affectés dans les DOM, et versés aux archives publiques, sont négatifs et insistent sur la persistance d'une structure économique bancale, qui traduit un mal-développement récurrent. Or Paris, relayé par les collectivités locales depuis la décentralisation, maintient sans relâche, jusqu'à nos jours, les orientations originel-

les. (...) Partant d'un constat d'un retard économique des DOM, les gouvernements de la IV<sup>e</sup> République, puis surtout ceux de la V<sup>e</sup> République, vont mener une politique d'aide au développement passant par d'importants transferts publics. (2)" Or des territoires qui vivent comme Maore sous perfusion n'ont aucun avenir. Ainsi, "non seulement cette politique est contre-productive, mais elle n'est pas efficace : le bilan quantitatif est à nuancer. La Guadeloupe est la région de l'UE qui dispose du plus petit PIB, la Guyane est quatrième, la Martinique septième. Enfin, la volonté du pouvoir central de faciliter le rattrapage économique entre la France et les DOM n'a pas pu se concrétiser. (...) On a bien un développement économique qui laisse aux pouvoirs publics le seul investissement productif, et aux acteurs privés l'investissement lucratif. Les uns permettent la croissance en la finançant à perte, les autres en récupèrent les fruits, soit par la réalisation de projets publics, soit par l'endettement des ménages. Résultat : assistantat, fort taux de chômage, nombreux RMIs. (...) De telles difficultés sociales provoquent bien sûr de nombreux conflits sociaux. C'est bien ici que se situe la clef du malaise antillais. La population a tacitement accepté la politique de l'assimilation en se jetant corps et âme dans la société de consommation occidentale importée et relayée par les distributeurs. Les besoins en revenus sont devenus le poumon de la population. Or ils aspirent à mener une vie comparable à celle de la métropole, mais ils n'en ont pas les moyens. (3)"

Le Domien veut ressembler au métropolitain. Mais il n'y arrive pas. Il n'a pas les mêmes chances, les mêmes acquis...

niseurs mais de créer l'illusion chez les premiers qu'ils peuvent parvenir à l'égalité pleine et entière avec les seconds. (...) Elle exige un résultat qu'elle suppose a priori être impossible à obtenir (...) Du côté du colonisé, l'assimilation est à l'inverse vécue comme un enrichissement culturel. Et non comme un recopage de, voire une dilution dans, la culture française. Ces codes sont alors le plus souvent considérés comme les "armes miraculeuses" qu'il s'agit de bien maîtriser pour pouvoir mieux les retourner contre l'ordre colonial (...). En conséquence, l'assimilation ainsi définie est perçue comme constituant la "voie royale" pour parvenir à l'égalité sociale avec les autres citoyens français (2)." Ainsi, poursuit-il en évoquant l'histoire des Antilles, "dans la mesure où la politique d'assimilation a supposé, pour pouvoir réussir, que le but qu'elle poursuit soit dissimulé sous le masque d'une fausse promesse d'égalité, le décalage qui n'a pas alors manqué d'exister entre son discours et ses actes n'a pu qu'aviver la volonté de ceux à qui cette promesse avait été faite de voir celle-ci tenue. [Mais] à la perte violente de confiance en la volonté de la République française de tenir sa promesse d'émancipation qui s'était manifestée à l'époque des décolonisations, (...) fait désormais écho une désillusion, un désenchantement collectif, plus tardif et certes moins radical, de fractions grandissantes des populations dominiennes quant à la possibilité de voir réaliser les immenses espoirs que celles-ci avaient placés dans la départementalisation de leur pays."

### L'ÉCONOMIE NE SUIT PAS

AUJOURD'HUI, Maore arrive à une étape clé. Ses habitants ne sont plus prêts à faire des efforts inconsidérés sans en recevoir quelques bénéfices. Entendez : de l'argent. Les institutrices veulent la DSU et l'indexation des salaires. Les chômeurs veulent le RMI. Les travailleurs veulent le SMIC. Comme dit David Guyot, il s'agit de "*monnayer l'acculturation*". Mais la

## "Les couches populaires ont déchiré le rideau"

Pour le syndicaliste Boinali Saïd, cette révolte sociale est liée à une crise de représentation.

### Boinali Saïd, comment analysez-vous le mouvement social actuel qui touche Maore ?

BOINALI SAÏD : Il s'agit d'une explosion logique, qu'on pouvait prévoir depuis 5, 6 ans maintenant, mais le genre humain n'a pas beaucoup de mémoire. Aujourd'hui, nous sommes stupefaits, cela nous apparaît comme inattendu. Les barrages sont surpris tout le monde, mais c'est une suite logique de l'expérience des barrages accumulée dans chaque village depuis des années, pour des enjeux locaux. Là, ça a été généralisé.

### Pourquoi maintenant ?

BOINALI SAÏD : Pour la première fois, les intellectuels ont agi. Certes pas ouvertement, mais par la voix de tracts anonymes, dont les idées ont été relayées physiquement par le peuple. La traduction du malaise social par les intellectuels à travers l'anonymat symbolise la mise à jour des coulisses d'une pièce de théâtre, en l'occurrence du système de domination en cours à Mayotte. Les couches populaires ont poursuivi le travail en déchirant le rideau. Ceux qui étaient derrière le rideau ont ainsi vu apparaître la misère, économique, sociale et

psychologique, du public. Ils ont vu qu'un salaire de 700 euros ne suffit pas à Mayotte, pour non pas faire vivre une personne, ni une famille de deux ou trois enfants, mais une famille entière : oncles, frères, parents... Ces gens sont désespérés. Ils comptent énormément sur la réussite de leurs enfants. Mais les jeunes qui échouent dans leurs études sont nombreux. A leur retour, ils ne trouvent pas de travail. Quant à ceux qui reviennent avec des diplômes, eux non plus ne trouvent pas de travail.

**Vous évoquez les coulisses et le public. Deux mondes en quelque sorte. On perçoit dans ce mouvement une méfiance vis-à-vis des blancs, mais aussi des élus locaux...**

BOINALI SAÏD : Oui. Quand un intellectuel écrit, il s'en prend au *mzungu*. Quand une mère monte un barrage, elle s'en prend à ses élus. Chaque dominé s'en prend à son dominant direct. La hiérarchie sociale semble être responsable de ce malaise. On reproche au *mzungu* de ne pas permettre au Mahorais de prendre des responsabilités ; on reproche à l'élu de ne rien faire pour améliorer

le quotidien. On vit une crise de représentation, que ce soit au niveau de l'administration, des élus locaux, et des médias.

### Quelle est la portée de ce malaise ? Est-ce une simple crise passagère, ou le début d'une réflexion critique ?

BOINALI SAÏD : C'est selon moi une crise de croissance. On ne perçoit pas de discours rationalisé, ni de pensée visant à détruire le système. On ne peut pas comparer ce qu'il se passe actuellement avec ce qu'il s'est passé dans les autres DOM-TOM. C'est juste une révolte économique : le système craque car la distribution des biens et des richesses n'est pas soutenue.

**J'en reviens à ma deuxième question : tout ceci, n'est pas nouveau, alors pourquoi cela se manifeste-t-il aujourd'hui ?**

BOINALI SAÏD : Parce que les Mahorais ont changé. On ose désormais dire non. On ose affronter. Mais il ne faut pas se tromper : ce n'est pas un effet de masse. Ce changement ne touche pour l'instant que les leaders.

Recueilli par RC



15 millions d'euros ; aujourd'hui, ils sont à 60 millions, soit une hausse de 400%. Dans le même temps, les crédits à la consommation (voitures, électroménager...) sont passés de 30 à 75 millions d'euros -une hausse de 150%. Entre temps, le SMIG a augmenté, entre 2002 et 2007, de 90%. Pour répondre à un besoin effréné de consommation, les foyers -parmi lesquels les instituts ne sont pas les derniers- s'endettent, auprès des organismes de crédit, auprès aussi des proches.

"S'il est juste d'avancer que le système économique martiniquais se présente comme un circuit qui fonctionne grâce surtout à la consommation d'objets venus d'ailleurs et caractérisé par une surconsommation faisant face à une non-production, et que ce fonctionnement dépend en très grande partie de transferts publics provenant d'une "métropole" qui détient le pouvoir, le sens de ces pratiques sociales est à chercher ailleurs", affirme Louis Michel. "La consommation, compte tenu de l'évolution socio-historique, est peut-être, en effet, le seul lieu où l'individu peut s'exprimer, s'extérioriser, littéralement se produire. Car tout entier déterminé de l'extérieur". Il semble bien que ce réflexe se reproduise à Maore.

**LES CONSÉQUENCES** de ce modèle sont terribles, affirme Edouard Glissant dans *Le discours antillais*. "L'habitude de non-responsabilité collective dans la production économique est favorisée par les décisions du pouvoir central qui, empêchant de fait l'apparition d'une production à caractère national, entretiennent à coups de subventions ou d'aides ponctuelles le maintien de ce que j'appelle la production-prétexte", écrit-il. "Trois caractéristiques en procèdent naturellement : 1) La non-solidarité des secteurs économiques. Sous la grande égalisation née des mesures excentrées, il devient indifférent à un fonctionnaire de Fort-de-France ou à un pêcheur de Sainte-Lucie que la bâtarde soit en crise ou les petits planteurs de canne à sucre en faillite. La solidarité ne joue pas à ce niveau. 2) La vanité des plans sectoriels. Mis en place périodiquement à seule fin de prouver

qu'il y a volonté de changement, leur finalité réelle est de maintenir l'équilibre d'un ensemble qui n'est pas destiné à produire. Maintenir l'équilibre, c'est en fait ne pas développer. (...) 3) La faiblesse des résistances sectorielles. Elles sont d'autant plus aisées à dominer qu'elles ne mettent presque jamais en jeu une dynamique de l'ensemble du corps social martiniquais. (5)"

Pour Glissant, les subventions d'équilibrage représentent une "hypertrophie du secteur tertiaire" et "entraînent un niveau de vie supérieur au niveau de production", par conséquent "délèchent l'isolement de ce qui reste des couches sociales productrices" et "confirment l'isolement des secteurs de production. La conséquence en est, au plan collectif, une artificialisation de ces couches sociales dont la dynamique est neutralisée de l'extérieur ; du point de vue individuel, le développement de mentalités d'assistés, ce que nous ne pouvons appeler que "la dépendance de la matière grise". (6)" Ce processus impose de manière irrésistible une identification au modèle proposé (le modèle français) d'existence, de réflexion et déclenche un refus panique de mettre en question ce modèle, dont la "transmission" apparaît comme seule garantie du "statut social".

Seulement voilà, les Mahorais ont beau consommer, s'endetter, jamais ils n'arrivent à rattraper le modèle métropolitain, qui chaque fois se défile, qui chaque fois met une nouvelle barrière. Comme souvent quand ce qu'on souhaite à en mourir vous fuit, on finit... par le hâfur. A la "vénération la plus soumise" (René Girard) s'ajoute désormais le sentiment contraire : "la rancune la plus intense". Le Blanc, jadis modèle, devient paria.

#### LE DÉVELOPPEMENT D'UN SENTIMENT RACISTE

C'EST le gros mot dans les soirées *wazungu*. "Ils sont racistes." Ils, entendez : les Mahorais, car dans les colonies, il est de bon ton de généraliser les défauts des indigènes. Mais le sont-ils vraiment, racistes, ces Mahorais ? Expérimentent-ils un

sentiment de haine raciale, les tracts qui circulent ? Oui et non. Oui, car eux aussi généralisent sur "les Blancs". Non, car il ne s'agit pas du racisme à l'euro-péenne, fondé sur un sentiment de supériorité vis-à-vis de l'ancien "sauvage" que l'on a civilisé. Ce racisme-là est bien plus complexe, fruit d'une révolte maladroite contre ce pouvoir qui refuse au colonisé les droits des colonisateurs. Dans son *Portrait du colonisé* (6), Albert Memmi analyse l'évolution du colonisé, candidat à l'assimilation qui ne viendra jamais : "Le colonisé ne cherche pas seulement à s'enrichir des vertus du colonisateur. Au nom de ce qu'il souhaite devenir, il s'achame à s'appauvrir, à s'arracher de lui-même. (...) Lorsque le colonisé adopte [les] valeurs [colonisatrices], il adopte en inclusion sa propre condamnation. Pour se libérer, du moins le croit-il, il accepte de se détruire. (...)" Seulement voilà, dans le cadre colonial -on pourra rajouter : et les DOM-TOM-, l'assimilation s'est révélée impossible". La réaction du colonisé, lorsqu'il s'en aperçoit, est alors aussi violente que l'espoir qui était né en lui. "Le candidat à l'assimilation en arrive, presque toujours, à se lasser du prix exorbitant qu'il lui faut payer, et dont il n'a jamais fini de s'acquitter. (...) Le moment est dramatique, où il comprend qu'il a repris à son compte les accusations du colonisateur (...) On assiste alors à un renversement des termes. L'assimilation abandonnée, la libération du colonisé doit s'effectuer par la reconquête de soi (...). L'élan vers le colonisateur exigeait, à la limite, le refus de soi ; le refus du colonisateur sera le prélude indispensable à la reprise de soi. (...) Il faut s'attaquer de front à l'opresseur (...). Ce renversement, cependant, n'est pas absolu. Il n'y a pas une volonté sans réserve d'assimilation, puis un rejet total du modèle. (...) C'est dans ce contexte que doit être remplacée la xénophobie, et même un certain racisme du colonisé." Car "considéré en bloc" par le colonisateur, le colonisé "refuse en bloc le colonisateur". Racisme contre racisme...

#### VOUS AVEZ DIT SCHIZOPHRÉNIE ?

LE droit commun impose des règles inacceptables au sein de la société mahoraise, que ne perçoivent pas les fonctionnaires de passage. Certaines modifications a priori anodines pour un oeil non averti, provoquent un malaise intenable. Le cas le plus frappant est celui du bâti. La Direction de l'équipement demande un permis de construire, l'emploi d'entreprises certifiées, etc... autant de mesures que ne peuvent ni ne veulent effectuer les Mahorais, pour qui la maison est la construction de toute une vie, et non d'un an ou deux. On nage en pleine incompréhension. Les Mahorais, à qui l'on a tant répété les biensfaits du département, ne savent plus où ils en sont. D'un côté, le département commence à leur sortir par les oreilles ; de l'autre, il reste la seule possibilité d'aboutir à cette égalité tant souhaitée. Vous avez dit schizophrénie ?

"DANS LE TEMPS de désenchantement que traversent les sociétés des DOM, parmi tant d'autres, tout semble se passer comme si les mots n'avaient plus de sens", écrit Michel Giraud (2). "Ainsi on continue d'exiger l'égalité de tous les citoyens et l'on pense pouvoir parvenir à celle-ci en revendiquant une "préférence locale" qui en est le strict opposé." Là encore, ce qu'il s'est passé aux Antilles est une réalité présente à Maore. Depuis plus d'un an, on évoque la préférence locale pour trouver une solution au problème des Mahorais diplômés sans emploi. En janvier 2006, les Femmes leaders de la vie publique estiment qu'un Comorien ne doit pas occuper de poste à responsabilité. Mais si elles affirment que cette revendication ne concerne pas les Français, y compris ceux issus de l'outremer, de nombreux cadres non-mzungu (Antillais, Guyanais, Réunionnais) disent ressentir un malaise. "Si tous les Comoriens sont chassés, à qui le tour après ? Aujourd'hui ce sont eux, et demain ?" s'interrogeait une Antillaise à l'époque. On refuse des postes à responsabilités à des Comoriens, bienfondé à des Antillais, des Africains,

puis des métropolitains... tout en se revendiquant des droits de l'Homme, de la fraternité, de l'égalité... Les mots n'ont plus de sens. Seule la quête absolue d'égalité prime.

SELON EDOUARD GLISSANT, l'assimilation est le meilleur des camouflagez parmi les modes de domination, "parce que la matérialité de la domination n'est pas directement visible." Il vient un temps toutefois où elle ne peut plus fuir le regard des apprentis assimilés. Les Mahorais se rendent compte aujourd'hui du leurre dans lequel les ont plongés les administrateurs et les élus locaux. Le département tant vanté n'amène pour l'instant aucun bienfait. Au contraire... Certes, dans cette logique schizophrénique décri-

**"On s'en fout du département. Nous, on veut avoir à manger à la maison. On veut vivre comme on vit en France."**

UN INSTITUEUR EN GRÈVE

Ci-contre, le préfet Jean-Paul Kihl, en mai 2006. Le préfet est le représentant de la République française à Maore.

te plus haut, on continue à le désirer. Pour voir. Se persuader que... Un cadre socialiste nous expliquait récemment qu'il pensait que "le département n'est pas une bonne chose. Mais les Mahorais le veulent. Alors allons-y, et quand on l'aura, il sera toujours temps de demander un autre statut, comme l'a fait Saint-Pierre et Miquelon."

Mais si pour les politiciens, la question du statut reste primordiale -tous les candidats aux législatives ou presque avancent le statut comme leur priorité-, elle est devenue bien moins importante dans les foyers. *"On s'en fout du département"*, dit un instituteur en grève. *"Nous, on veut avoir à manger à la maison. On veut vivre comme on vit en France."*

Le mouvement des instituteurs, qui a pu paraître violent, n'est que l'expression de ce mal-être. La République qu'ils ont tant désirée, qui ne cesse de se dérober, leur ment. Ils ne peuvent l'accepter. Ce d'autant moins qu'elle a toujours paru être un corps étranger. Des *wazungu* ne comprennent pas comment on peut foulé certaines valeurs de la République. Le préfet lui-même en a fait part, lors d'une allocution télévisée très sentencieuse au début du mois de mars : "A bien des égards, j'ai été choqué par des dérives xénophobes qu'ont révélées certaines déclarations. Ces attitudes ne sont pas seulement inadmissibles, ne sont pas seulement contraires aux valeurs de notre République, elles compromettent cette unité de la société mahoraise qui seule permettra de relever le défi qui l'attend (...)."

MAIS COMMENT les Mahorais pourraient intégrer les valeurs d'une République dont on leur a appris à l'école qu'ils ne faisaient pas partie ? Comment des enfants à qui l'on fait écrire ceci : "J'ai fait un rêve..." Mayotte sans la République française. Il y avait moins d'hôpitaux, pas ou peu de dispensaires. On ne pouvait soigner les malades faute de matériel, de médicaments et de personnel qualifié. (...) J'ai fait un rêve... Mayotte sans la République française. Les écoles étaient rares et toutes payantes. L'éducation, la scolarisation n'étaient pas très développées et n'étaient pas une priorité. Il n'y avait aucun espoir de poursuite d'études en métropole. (...) A force de rêver, j'ai eu envie de pleurer. Les larmes m'ont réveillée. Et là, j'ai vu la réalité. Mayotte est dans la République française. (...) La République nous a apporté beaucoup : il ne cesse d'évoluer. Les enfants sont scolarisés de plus en plus jeunes. La formation des jeunes est assurée. (...) Des tabous sont tombés (comme le viol), des libertés apparaissent (fin des mariages forcés). Le progrès est en marche, beaucoup reste encore à faire. Les mentalités vont changer, vont évoluer. (...)" (7), comment ces enfants peuvent-ils se sentir intégrés à cette République qui leur apporte les bienfaits sans les englober dans la marche vers le progrès ?

Le malaise des Mahorais est aussi celui de tous les peuples qui ont un jour été colonisés par la France. Celui d'une population qui se rend compte que l'assimilation est un marché de dupes qu'il convient de renégocier. Reste à savoir dans quels termes... RC

#### NOTES

(1) Kashkazi n°61 : "Rien ne sera plus comme avant"

(2) T.Michalak (sous la dir.), *Entre assimilation et émancipation, l'outre-mer français dans l'impasse* ?, ed. Les Perséides, 2006

(3) P.Blanchar, N.Bancel et F.Vergès, *La République coloniale*, Albin Michel, 2003

(4) Kashkazi n°59 : "Mayotte département" : plus qu'un statut, une religion (disponible sur www.kashkazi.com)

(5) E.Glissant, *Le discours antillais*, Le Seuil, 1981

(6) A.Memmi, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, ed. Corréa, 1957

(7) Kashkazi n°62 : La coloniale dans toute sa splendeur

# Du paternalisme au capitalisme,

En quasi-faillite, la société du sénateur Henry, dirigée selon des codes clientélistes et paternalistes pendant des années,

## C'EST LA FIN

d'un vieux rêve. D'un monde même, hérité d'une époque où le patron était considéré comme un second père par ses employés ; où l'entreprise faisait figure, elle, de mère adoptive. "Durs, intransigeants, mais tellement bons..."

La SMART (Société mahoraise d'accopage, de représentation et de transport) n'est pas morte, contrairement à ce que lui prédisaient nombre de ses ennemis. Sa phase de réanimation a débuté le

14 mars lorsque la commission permanente du Conseil général a voté une subvention conséquente afin de lui venir en aide. Mais si les statuts et le nom restent identiques, la philosophie insufflée par Marcel Henry et son fils Jean-Claude n'a pas résisté au changement d'époque. Désormais, la SMART devra se plier aux mêmes règles capitalistes que les autres sociétés. Finie la générosité paternaliste souvent irreflétée, place à la rentabilité planifiée.

La SMART n'est pas une entreprise comme les autres. Du moins pour l'heure. Fondée en 1977 lorsque Longoni n'était qu'un bourg improbable, la société a accompagné l'évolution de l'île. A l'époque, le port n'en est pas vraiment un. Les sacs de riz et de ciment sont entreposés tantôt en Petite Terre, tantôt à Mamoudzou. *"Les bateaux se posaient au large de Dzaoudzi, et des boutres les déchargeaient. Il fallait attendre la marée haute pour que les boutres accostent quai Ballou. A l'époque, il n'y avait pas autant de trafic qu'aujourd'hui"*, se souvient un habitant de Pamandzi (1). *"Nous étions des dizaines à transporter les sacs sur notre dos. C'était un travail très dur"*, affirme un ancien docker. La présence française laisse toutefois présager un boom économique un jour ou l'autre. Dans ce contexte, Marcel Henry saisit l'envie qui revêt, pour l'île, le désenclavement portuaire. Après des années de lutte politique à la tête du Mouvement populaire mahorais provisoirement conclues par le vote de décembre 1974

jamais venir travailler. D'autres touchaient des primes liées au travail de nuit ou aux heures supplémentaires alors qu'ils étaient en congés... Pourtant, elle affirme que *"ces derniers temps, il y a eu aussi des embuches efficaces."*

Parallèlement à ce rôle politique connu de tous, la SMART mène une action sociale qui lui confère auprès de ses employés et des nombreuses familles qui en profitent indirectement, une aura particulière. Les termes des contrats sont généraux. Alors qu'ils travaillent en moyenne une dizaine de jours par mois, le salaire est calculé sur la base de 169 heures mensuelles qu'ils ne réalisent pas. *"Il en faut 80 de moins"*, assène Arlette Henry. Des primes de nuit et d'heures supplémentaires sont octroyées facilement. Trop facilement. *"Dès qu'on dépasse le travail après 20 h, il y a une prime de nuit"*, se désole la gérante. Du coup, la réalité économique oblige la SMART à limiter les déchargements nocturnes. Pendant ce temps, à la Réunion ou à Madagascar, *"un bateau qui*

**"La société a été gérée de manière paternaliste. Les employés aiment Marcel Henry. C'est leur père."**

ARLETTE HENRY, GÉRANTE DE LA SMART

durant lequel les Mahorais optent pour la France, il s'agit d'entamer le développement économique d'un territoire qui vit essentiellement de l'agriculture de subsistance. Certainement poussé par l'assurance qui lui a été faite à Paris que ce vote sera respecté, Marcel Henry décide de créer sa propre société. Un an plus tard, on parle de la réalisation d'un port en eaux profondes du côté de Longoni. Les travaux, débutés en février 1990, s'achèvent en février 1992. Le trafic s'intensifie, la SMART, seule en piste, s'agrandit. L'effectif augmente à mesure que le port se dessine. Une dizaine au début, ils sont aujourd'hui 250.

PENDANT 25 ANS, Marcel Henry gèrera *"son bébé"* – ainsi le qualifie sa fille Arlette, tel que sa lignée le lui a appris. En bon père de famille, à la créole. En bon politicien aussi. Ceux qui soutiennent le combat ont bien droit à quelques rétributions... La SMART devient un véritable vivier électoral. Contre un vote, j'embauche ton frère, ton oncle, ton fils. Durant des années, la société de Marcel a servi les intérêts politiques d'Henry, donc un peu ceux de Maore, croit-il. Aujourd'hui, Arlette Henry, qui a repris les rênes de l'entreprise, ne nie pas ces abus. *"Son entreprise servait sa politique. On sait qu'il y a eu des emplois bizarres. Pour des amis politiques. Pour des footballeurs du club de Pamandzi. Mon père gérait sa société comme si elle lui appartenait en totalité. Il faisait ce qu'il voulait, quitte à enfreindre les lois françaises qu'il avait lui-même appliquées de ses voeux."* Elle évoque du bout des lèvres des *"abus de biens sociaux"*, parle sans vergogne *"d'emplois fictifs"*. Aujourd'hui encore, il en reste des bribes. Il suffit pour s'en persuader de se procurer les fiches de poste et de salaire des employés de la société. Si la plupart d'entre eux sont des dockers rétribués entre 800 et 1.200 euros mensuels, une multitude d'autres agents dont la tâche et la date d'entrée au sein de l'entreprise ne sont pas mentionnées bénéficient de salaires bien plus importants (lire page suivante). Certains de ces emplois fictifs remontent aux années 80, 90, lorsque le MPM faisait figure de parti unique dans l'île. D'autres sont plus récentes. *"Ces deux, trois dernières années, il y a peut-être eu un ou deux fils d'un tel ou d'un tel qui ont été embauchés pour des raisons autres qu'économiques"*, reconnaît Arlette Henry. La nouvelle gérante ne cache pas la surprise qui a été la sienne lorsqu'elle s'est rendue compte que certains agents étaient payés sans

*arrive le soir repart le lendemain car on y travaille toute la nuit"*, affirme un transitaire de la place, qui a préféré taire son nom pour ne pas dégrader ses relations avec la société d'accopage. A ces conditions de travail privilégiées s'ajoute le délicat problème des anciens. Des agents en âge de partir à la retraite sont conservés : le niveau de la retraite est trop faible, argumente la direction, qui ne peut se résoudre à envoyer au cassé-pipe des hommes qui ont accompagné le développement de la société depuis 20 ans, 30 ans pour certains. *"C'est très difficile. Du jour au lendemain, ces hommes dont certains ont encore des enfants à charge verront leur salaire mensuel passer de 1.000 à 300 euros. Je comprends le souci de mon frère"*, avoue Arlette Henry. *"Comment leur dire qu'ils ont tout fait pour la boîte, mais que celle-ci ne peut les garder ? Comment leur expliquer qu'ils devront nourrir leurs enfants avec 300 euros ?"*

DURANT DES ANNÉES, c'est une conception sociale de l'entreprise que Marcel Henry et son fils Jean-Claude mettent en place. Le premier pour des raisons humaines, un peu, électoralistes, aussi ; le second pour des considérations avant tout relationnelles. Chaque jour, Jean-Claude Henry se rend sur les quais avec les dockers. *"Il les connaît parfaitement. Ce n'est plus leur patron, c'est leur ami, leur confident. Ils ont besoin d'argent ? Il leur en avance. Ils doivent s'absenter ? Pas de problème"*, affirme un ancien travailleur du port, qui a lui aussi tenu à rester anonyme.

Curieuse entreprise où les syndicalistes en grève soutiennent leur chef, les délégués s'en disent solidaires, et où le personnel, un jour de grève générale, demande l'autorisation à la gérante d'aller manifester – ce fut le cas le jour de la première grève générale du 8 mars à Mamoudzou... *"La société a été gérée de manière paternaliste"*, convient Arlette Henry. *"Les employés aiment Marcel Henry. C'est leur père. Quand je suis arrivée dans la boîte dans les années 80, ils n'osaient pas négocier avec lui. Ils en avaient peur. Ils sont venus me voir pour que moi, la fille du patron, je devienne leur déléguée syndicale !"* Aujourd'hui encore, les syndicats sont inféodés à leur directeur. En janvier dernier, lorsque j'avais tenté de rencontrer les délégués, ils m'avaient clairement fait comprendre qu'ils ne comprenaient pas d'où mal de leur chef, malgré les nombreux salaires impayés.



# la délicate mue de la SMART

vient d'être provisoirement sauvée par une subvention de la collectivité. Portrait d'une entreprise pas comme les autres.

L'UN D'EUX, BACAR HAMOUZA, dressait à l'époque un tableau très sombre : "Cela fait quatre ans qu'on est irrégulièrement payés. Les conditions de travail sont difficiles. Certains qui bossent jusqu'à 23 heures ou minuit et qui habitent dans le sud ne peuvent pas rentrer chez eux le soir. Certains mois, on travaille beaucoup, mais à la fin, on n'est pas payé, ou on est payé en retard. Je ne comprends pas. Si l'entreprise est en difficulté, le patron doit nous le dire, il doit nous prévenir". Dans n'importe quelle administration de Maore, un discours comme celui-là aboutirait à cette revendication que l'on entend régulièrement : "Le chef doit parler." A la SMART, on en est loin. A la fin de notre discussion, Bacar Hamouza indiquait qu'il ne souhaitait pas que "la SMART disparaîsse".

Ce paternalisme bon teint, qui remplit le rôle social que l'administration et la politique n'ont pas voulu assumer, a son revers. Tout le monde l'affirme : Jean-Claude est le gourou des dockers. "Il suffit que lui ou moi dissons un mot, et le port peut être bloqué", dit sans arrière-pensée aucune Arlette Henry. L'ancien travailleur du port confirme : "Jean-Claude a un pouvoir très important sur les dockers. Il peut leur faire croire ce qu'il veut." Selon lui, "il les manipule, il leur fait croire qu'après la SMART, il n'y a aucun avenir pour eux que si une société vient de l'extérieur, elle ne les embauchera pas. C'est faux. Des dockers, on n'en trouve pas comme ça. Cela reviendrait trop cher d'en faire venir de l'extérieur." Notre transitaire confirme : "Quand je discute avec les gars, je leur dis qu'ils sont vraiment débiles de croire que si la SMART coule, ils perdront leur travail. Les dockers, on n'en trouve pas comme ça. Surtout que ceux-là sont assez bien formés." Qu'à cela ne tienne, le discours des délégués syndicaux reste rigide : "On ne veut pas que la SMART disparaît au profit d'une autre entreprise."

CE LIEN QUASI CHARNEL qui unit patron et employés, et dont Jean-Claude Henry joue pour défendre les intérêts familiaux, n'est pas sans conséquences. L'ensemble des acteurs du port affirme qu'il est la cause principale du monopole de fait dont bénéficie la SMART. Depuis des années, des entrepreneurs locaux et des multinationales d'accorage et de transport de conteneurs (dont Bourbon) ont des visées sur le port. La SMART fait dix ans qu'Ida Nel [PDG de la SNIE, ndlr] tente de se lancer dans l'accorage. Mais rien n'y a fait. La préfecture, à une certaine époque, a également tenté de faire venir le groupe Bourbon. Mais rien n'y a fait", affirme un connaisseur du dossier, qui travaille dans une structure économique. La construction du deuxième quai, qui devrait être livré en 2008, la volonté politique affichée d'en faire l'un des principaux ports d'éclatement de la région, et ainsi de concurrencer Port-Louis (Maurice), Durban (Afrique du Sud), Le Port (La Réunion) et Mombassa (Kenya), ainsi que le développement économique florissant de l'île, tombée très rapidement dans les travers de la société de consommation, en font un enjeu financier énorme. Le plus important de Maore, et de loin. Mais la situation sociale et le poids de la SMART effraient. "Contrairement à ce qu'on croit, le monopole n'est pas motivé par des textes", indique notre ancien travailleur du port. "C'est un monopole de fait. Mais si une société veut venir s'installer, rien ne l'en empêche. Le problème, c'est que tout le monde craint la réaction des dockers. Avant, les entrepreneurs intéressés craignaient la réaction de Marcel Henry; quand il était encore aux affaires politiques". L'importatrice Ida Nel confirme que dans les années 80, il était inenvisageable d'affronter la SMART : "Un parti faisait la loi. On ne pouvait

pas se froisser avec lui." "Depuis quelques années", reprend l'ancien travailleur du port, "c'est Jean-Claude qu'ils craignent. Aujourd'hui, ils savent très bien que si Jean-Claude Henry veut empêcher l'arrivée d'un concurrent, il n'a qu'à dire à ses dockers de bloquer le port. Depuis 2004, il ne cesse de dresser les dockers contre toute idée de repreneur ou de concurrence." Voilà des déclarations que les gros patrons de Maore se trouvent ainsi dans une posture d'attente. Ils crèvent d'envie de s'adjuger une part du gros gâteau et d'améliorer un service qui laisse à désirer : tarifs très élevés (deux fois supérieurs à ceux pratiqués à la Réunion), service minimum (délais d'attente très longs, matériel de déchargement régulièrement en panne car mal entretenu), et surtout dégradation des conditions d'accueil des porte-conteneurs qui a poussé les compagnies à venir moins souvent à Longoni. Mais l'impatience est bridée par la donnée sociale. Ne pouvant prendre le risque de provoquer un conflit qui pourrait en développer d'autres, ils ont pris le pari d'attendre la mort naturelle de la SMART, tout en essayant de la favoriser discrètement. L'évolution de ces dernières années ne pouvait que les encourager.

EN 2002, ARLETTE HENRY, dans la boîte depuis 16 ans, claque la porte : elle n'est pas d'accord avec la gestion à l'ancienne décrite plus haut. Poussée dehors par les dockers, qui sont frère à raffiner à sa cause, elle tire un trait sur l'entreprise familiale et se fâche avec son père. La même année, ce dernier voit sa santé se détériorer considérablement. Alors qu'il travaillait parfois jusqu'à 2 heures du matin pour sa société, il doit laisser le bébé à son fils. Mais celui-ci, certes efficace sur les quais, est un pâtre gestionnaire. Incapable d'envoyer à la retraite ses vieux agents ni même de négocier de nouvelles conditions de travail, il plombe les comptes de l'entreprise. Lorsque des silos cimentiers sont installés au port -ce qui permet de ne plus décharger à la main les sacs-, il n'arrive pas à licencier alors que la masse de travail se trouve allégée. Dans un courrier adressé au président du Conseil général afin d'obtenir une aide, daté du 16 février 2007, il le reconnaît lui-même : "Nos sociétés se trouvent en sureffectif pour environ 60 emplois qui auraient dû être supprimés spécialement en raison de la mise en service des silos. Pour des motifs sociaux, dans la tradition de nos entreprises, nous avons différé les licenciements nécessaires."

Dans le même temps, le service se dégrade. La SMART ne suit pas les évolutions. Elle loue ses machines au lieu de les acheter -hérésie économique selon un chef d'entreprise, pour qui il serait plus rentable d'acheter des machines et de les faire déclassifier. Ces mêmes machines qui ne sont pas bien entretenues par MIM, affirme un ancien travailleur du port. MIM qui, au demeurant, est une filiale d'une société réunionnaise dont le patron, M. Potier, est un ami intime... de JC Henry. Tout n'est cependant pas à mettre sur le dos de la direction. Des causes externes pourraissent la situation. Dans le courrier adressé au président du CG, JC et Arlette Henry en dénombrent deux, outre l'absence de licenciements : "La première cause réside dans la stagnation des tarifs de manutention portuaire. Fixés de façon réglementaire par arrêté préfectoral, les tarifs d'accorage qui étaient régulièrement actualisés n'ont pas changé depuis 1992 ; il résulte de cette situation une perte de recettes considérables pour nos sociétés. La seconde cause (...) est à rechercher dans la baisse sensible du trafic portuaire enregistré depuis 2002. Alors que le trafic était en hausse forte et régulière depuis la création de la

SMART, il a stagné ces dernières années et même baissé, en raison principalement de l'irrégularité des financements publics et de ses effets notamment sur la construction et la distribution." Notre transitaire avoue en outre que la SMART ne possède pas toutes les tâches habituellement dévolues à un accomier : "Cela représente forcément une perte car au lieu de vendre ce service, ce sont les autres acteurs du port qui s'en occupent directement."

Résultat : alors que, affirme sa gérante, "la SMART, vu son monopole et son marché, ne devrait pas connaître de difficultés", ses comptes sont au rouge depuis quatre ans. Les salariés sont payés épisodiquement. La SMART et sa filiale, la TRANSMART (transport de marchandises), cumulent un déficit d'exploitation de 1,5 million d'euros, tandis que les créanciers se font de plus en plus pressants.

Aujourd'hui, l'entreprise doit environ 500.000 euros à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), 338.000 euros à la MIM (Maintenance industrielle mahoraise), 300.000 euros à la Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM), et des sommes moindres au Trésor public et à AGF. Afin de relancer la machine, Jean-Claude Henry n'a eu de cesse depuis un an de contacter les entrepreneurs locaux afin de trouver une solution : Ida Nel, le groupe Cananga... "En quelques mois, il a discuté avec au moins cinq partenaires.

*On a vu des gros bonus ici !*" nous indique un fin connaisseur du dossier.

Dans le courrier adressé à Said Omar Oili, la direction de la SMART indique avoir cherché des partenaires locaux, mais "cette démarche s'est avérée infructueuse" car "aucun des acteurs économiques mahorais (...) ne possède les moyens financiers d'une telle opération, si l'on excepte les grands distributeurs à l'égarde desquels l'activité d'accionnage doit demeurer neutre."

Ida Nel est à ranger dans cette dernière catégorie.

L'une des plus importantes fortunes de l'île, qui dirige la SNIE (Société Nel Import Export),

croyait enfin pouvoir tenter son OPA sur la SMART. Le 28 février 2007, elle adresse à la direction une proposition de rachat du fond de commerce : la SNIE acquiert 80% des parts de la nouvelle structure, la famille Henry en garde 20.

Mme Nel met sur la table 2,5 millions d'euros disponibles dès la signature de l'accord afin d'es-

suyer les dettes et de relancer la machine. Elle assure en outre les garanties auprès des instances financières en cas de besoin, et affirme qu'elle apportera un compte courant de 600 à 800.000 euros pour faire face aux deux premiers mois d'activité. L'achat inclut les moyens humains et matériels sur le quai, et prend en compte le plan social, estimé à 500.000 euros. Il laisse toutefois à la famille Henry les biens immobiliers et fonciers. Le document propose la constitution d'une nouvelle structure dont Ida Nel sera la PDG, mais dans laquelle Arlette et Jean-Claude Henry restent administrateurs. Selon Ida Nel, "il faut certes rembourser les créanciers, mais il est indispensable d'engager une politique d'investis-

"En quelques mois, il [Jean-Claude Henry] a discuté avec au moins cinq partenaires. On a vu des gros bonus ici."

UN CONNAISSEUR DU DOSSIER DE LA SMART QUI TRAVAILLE DANS UNE STRUCTURE ÉCONOMIQUE

sement, et notamment d'acheter des machines".

CETTE PROPOSITION n'a jamais été discutée. Ida Nel s'est vu adresser une fin de non-recevoir immédiate. "Il n'y a eu aucune discussion. Ils m'ont dit que les propositions de salaires étaient trop faibles. Mais je ne savais pas combien ils touchent vu que je n'avais quasiment aucune information sur leurs comptes." Ida Nel proposait un salaire mensuel de 2.500 euros à Arlette, de 3.500 euros à Jean-Claude en tant que directeur d'activité, et de 3.000 euros à Marcel en tant que conseiller. Trop peu au goût de ces derniers. Mais la véritable raison se trouve ailleurs, affirme Arlette Henry : "Mon père est trop attaché à sa société. Il a passé des nuits blanches dans son bureau, tout comme mon frère sur les quais, pour la faire vivre. Il ne peut pas accepter de ne plus en avoir le contrôle. Si un jour il doit la vendre, ce sera en totalité."

Des arguments qu'Ida Nel accepte difficilement. "Ma société a toujours accompagné le développement du port", dit-elle, un rien amère. "Dans les années 80, nous avons assuré la stabilité des navires en nous engageant à faire venir un certain nombre de conteneurs régulièrement. En 1995, j'ai amené les garanties nécessaires pour que MSC [Mediterranean Shipping Company, ndlr] fasse une escale directe à Longoni. Pendant des années, la SNIE

•••

Page de gauche :  
Marcel Henry,  
en septembre 2006.  
L'ancien sénateur  
de Maore ne veut  
pas perdre SON  
entreprise.

## Pas de mission, mais un bon salaire

VIVIANE A : EMPLOI : -, DATE D'EMBAUCHE : -, salaire : 2.591,63 euros. Alain G.A. : emploi : -, date d'embauche : -, salaire : 2.591,63 euros. Touleib A. : emploi : -, date d'embauche : -, salaire : 1.676,94 euros. A. Abdou : emploi : -, date d'embauche : -, salaire : 1.676,94 euros... La liste des employés de la SMART que nous nous sommes procurée date de la fin de l'année 2005. Sur les 220 agents dénombrés, on y compte une vingtaine d'employés grassement rémunérés (entre 1.400 et 2.600 euros), mais dont on ne

connaît ni la mission ni la date d'embauche. Pour tous, le flou reste entier, alors que ceux qui ont un salaire plus faible (entre 800 et 1.400 euros), sont clairement identifiés : et leur emploi (généralement docker, mais aussi grutier, pointeur...), et leur date d'embauche (cela va de 1977 à 2003, avec une grande vague de recrutement en 1994). On note toutefois qu'une trentaine de salariés payés au niveau de Smig (647,27 euros) n'ont sur leur fiche ni date d'embauche ni mission exercée. Au niveau de la TRANSMART, sur les quelque 50 agents recensés,

une dizaine sont dans ce cas, dont deux bénéficient d'un salaire bien plus important que les autres (1.981,84 euros mensuels, contre des rémunérations oscillant entre 700 euros et 1.000 euros pour la majorité des autres). Lors de notre entretien, Arlette Henry n'a pas caché que la société fondée par son père avait multiplié les embauches fictives à des fins politiciennes ou sportives. La famille Henry est en effet très engagée dans l'un des clubs de football de la ville de Pamandzi.

RC

# décryptage

## économie

••• a assuré l'arrivée de 80% des conteurs. Historiquement, nous avons toujours été aux côtés de la SMART." Ce passé aurait dû suffire, estime-t-elle, à permettre un rapprochement avec la famille Henry. D'autant, dit-elle, qu'elle lui laissait de nombreux biens. "Je ne reprends que l'exploitation. Je leur laissais tout le patrimoine, les terrains ! Cela représente beaucoup d'argent !" Et de s'interroger : "Mais à qui appartiennent ces terrains aujourd'hui ? A l'entreprise ou à la famille Marcel Henry a 20 enfants..." Mauvaise perdition de Mme Nel ? Un peu. Un sentiment d'autant plus développé qu'elle n'a pas eu toutes les cartes en main pour faire une proposition digne de ce nom.

"Il va chercher un Réunionnais, et après, parce qu'il veut être majoritaire, pousse ses salariés à refuser pour motiver son échec."

UN TRAVAILLEUR DU PORT

"J'ai eu trois jours pour la faire, et encore je n'avais que très peu de données comptables."

UN AUTRE REPRENEUR s'est cassé les dents. Après avoir fait le tour des entreprises locales, Jean-Claude Henry a prospecté du côté de la Réunion. Pendant un an, il a négocié avec la Société générale de manutention (SGM), un des accionnaires officiant au Port, à la Réunion. La SGM souhaitait elle aussi posséder la majorité des parts. Selon le courrier adressé à Oili, elle proposait de prendre le fonds de commerce de la SMART en location-gérance pour une durée de dix ans. "Pendant les cinq premières années le loyer versé à nos sociétés ne servirait qu'à l'apurement échéal des principales dettes évoquées ci-dessus, la SGM ayant d'ores et déjà obtenu un accord de principe de la CCI et de la société MIM pour un moratoire de cinq ans ; enfin, le locataire bénéficierait d'une option d'achat du fonds de commerce à l'expiration du contrat de location." Toujours d'après ce courrier, cette solution aurait été envisagée par la direction de la SMART mais refusée "à l'unanimité" par les salariés, la considérant comme "une perte de maîtrise de Mayotte sur son propre port." Un prochain dossier rigole : "Il va chercher un Réunionnais, et après, parce qu'il veut être majoritaire, pousse ses salariés à refuser pour motiver son échec, en employant des arguments racistes en plus."

Toujours est-il qu'au début de l'année, la SMART est dans le trou. Sa mort semble certaine. Elle est même convoquée le 23 mars par le Tribunal de commerce, qui décidera alors de son avenir, et de

son éventuel placement en liquidation judiciaire. Le temps presse pour la famille Henry. Certains des entrepreneurs préparent à sa succession... Intervient le Conseil général. La direction de la SMART sollicite la collectivité afin d'obtenir "une aide exceptionnelle". Saïd Omar Oili et son cabinet y sont favorables, poussés par Mohamed Aly, directeur financier de l'institution. Ceux qui ont des visées sur le port voient rouge.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'arrestation et l'emprisonnement de Mohamed Aly, piégé par Jean L'Huillier, patron de Mayotte Développement et concurrent de la TRANSMART, qui affirme depuis des années qu'un jour, l'accordement lui reviendra (3). Ce coup monté trois

jours seulement après que M. Aly ait donné son feu vert à Oili pour aider la SMART, aurait pu retarder le vote de la subvention. Ainsi, sans l'aide de la collectivité, la SMART aurait très certainement été placée en liquidation

par le Tribunal... Mais le 12 mars, Mohamed Aly est libéré -l'instruction est en cours. Deux jours plus tard, la commission permanente de l'Assemblée départementale vote à l'unanimité l'attribution "d'une subvention au titre des aides aux entreprises en difficultés" d'un montant de 500.000 euros. Elle s'engage en outre à apporter sa garantie d'emprunt auprès des établissements bancaires à hauteur de 50%, dans la limite d'un montant total d'un million d'euros. Cette subvention est accompagnée de contraintes imposées à la direction de l'entreprise. Une convention devra être signée entre les deux parties, qui comprendra un plan de redressement établi sur trois ans devant aboutir au licenciement de plusieurs dizaines d'employés, à un plan de professionnalisation des salariés, à la mise en place de nouveaux horaires et d'un nouveau mode de rémunération plus compatible avec l'activité portuaire... Arlette Henry, qui a hérité de la gérance suite à cette subvention -c'était une condition sine qua non imposée par le Conseil général-s'y atèle déjà, alors que Marcel est devenu simple conseiller, et que Jean-Claude gère les aspects techniques. D'autre part, la SMART et la TRANSMART devront fusionner -la deuxième pourrait être mise en sommeil-, tandis que l'utilisation de la subvention devra être justifiée et contrôlée. Demain point : le moratoire sur les tarifs des opérations de manutention, bloqué depuis 1991, est abrogé. La SMART pourra prochainement augmenter ses tarifs, ce qui fait hurler les importateurs.

L'annonce de cette aide de dernière minute a en

tout cas permis à la boîte de franchir l'étape du Tribunal. A deux reprises, les 23 mars et 21 avril, celui-ci a reçu les gérants et leur avocat et leur a donné du temps. Lors de la dernière audience toutefois, la présidente Gwenola Joly-Coz, "pas certaine d'avoir toutes les informations nécessaires", a ordonné une enquête sur les comptes de la société, confiée à un cabinet réunionnais. Elle rendra sa décision le 18 mai.

LA RÉACTION à cette subvention déguisée, et à cette dernière chance provisoire accordée par la Justice, ne s'est pas faite attendre. A Kaweni "la blanche", la pilule passe mal. Bien sûr, ceux qui attendaient la fin de la SMART pour récupérer le bébé voient leurs plans déjoués, et doivent à nouveau faire appel à leur patience. Les autres se disent simplement choqués par cette aide conséquente. Une pétition circule à Kaweni, laquelle indique que "nous contribuables et exportateurs de Mayotte, attirons votre attention sur l'utilisation détournée de l'argent de la collectivité. La société SMART (...) connaît des difficultés financières dues à une mauvaise gestion. Nous ne pouvons en aucun cas tolérer l'attitude du Conseil général (...). Si nous l'acceptions ceci sous-entendrait que toute entreprise de Mayotte en difficulté pourrait obtenir du Conseil général une aide financière". Le monde des importateurs encaisse d'autant plus mal cette aide qu'ils estiment que c'est eux qui la payent en grande partie. "Deux des principales sources de revenu de la collectivité sont les taxes à l'importation (RSM et TCI)", indique le transitaire. Des taxes payées par les importateurs qui ont donc servi à aider la SMART... "Dans la mesure où le Conseil général prend cet argent pour aider la SMART, nous estimons que nous payons deux fois la prestation d'accordage, donc nous devrions ne plus recevoir de factures de cette société jus-

que pour compter sur l'expertise du directeur qu'elle compte recruter en juin, et de la Coopérative ouvrière réunionnaise (COR), autre acionnaire de la Réunion. Marcel Henry vient de céder à cette structure proche du Parti communiste réunionnais une partie de ses actions, à hauteur de 34%. Pour Arlette Henry, la COR, qui aura selon elle un droit de regard sur la gestion future, "va nous apporter son savoir-faire". Dans la gestion des ressources humaines et matérielles, mais aussi dans la modernisation indispensable en perspective de l'arrivée future d'un deuxième acionnier. Ida Nel n'est pas de cet avis : "Faire rentrer la COR dans le capital, c'est faire entrer le loup dans la bergerie. La COR est une coopérative syndicaliste issue de la CGT. Dès qu'on mèle syndicats, économie et politique, ça ne marche pas. La COR va amener son expertise en droits syndicaux, en mouvements sociaux, pas en gestion."

DANS LE MONDE ÉCONOMIQUE, on reste également circonspect. Le sentiment général peut se résumer par cette phrase tirée de la pétition des importateurs : "(...) Nous dirons que le Conseil général, s'il était médecin, lors d'une intervention sur une jambe gangrénée jusqu'à l'os, appliquerait un simple antiseptique au lieu de couper, préférant risquer la mort certaine du patient." Autrement dit : cette subvention ne suffira pas. "C'est un palliatif", affirme notre transitaire. "Mettre de l'argent mais laisser les mêmes personnes à la tête de la boîte, cela ne rime à rien. L'année prochaine, que fera-t-on quand il faudra remettre la main à la poche ? Cela aurait été plus logique de laisser mourir la SMART et de permettre l'arrivée d'un nouvel acionnier. Il aurait repris les dockers de la SMART et aurait modernisé le port."

La principale interrogation demeure dans la capacité d'Arlette Henry à en finir avec les anciennes pratiques. Personne ne doute de sa bonne volonté

"Faire rentrer la COR dans le capital de la SMART, c'est faire rentrer le loup dans la bergerie."

IDA NEL, IMPORTATRICE

qu'à ce que les 500.000 euros soient atteints", indique la pétition.

Au Conseil général, ces arguments laissent de marbre. C'est que la SMART représente un symbole pour Maore. "C'est la seule société d'importance appartenant aux Mahorais. Toutes les autres appartiennent à des métropolitains ou des Réunionnais", argumente Bacar Ali Boto, vice-président du CG (4). "C'est donc logiquement que nous avons décidé de lui apporter notre aide." Discours raciste, répond notre transitaire. "Comment peut-on parler des origines des gens dans les affaires ? C'est de la xénophobie !"

Bacar Ali Boto indique en outre que l'historie de la SMART, "qui n'a jamais demandé d'aide et qui emploie beaucoup de monde", plaide en sa faveur, surtout, il le reconnaît, "en cette période électorale". Enfin, il affirme que chaque mois, "le Conseil général aide des entreprises à se créer. Et nous ne regardons pas l'origine. Or bien souvent, ce sont des gens qui viennent de l'extérieur, qui bénéficient des aides et qui, au bout de cinq ans, repartent. Ce n'est pas bon pour l'économie et pour l'emploi !"

En 2006, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) rapporte que la collectivité a subventionné à hauteur de 11 millions d'euros les sociétés implantées localement. Depuis le début de l'année 2007, une bonne vingtaine de sociétés ont également touché des aides publiques. Certes à des niveaux bien plus bas que celle allouée à la SMART.

L'aide du CG suffira-t-elle à relancer cette machine bien rouillée ? Si Arlette Henry confie ses craintes, elle pense que c'est possible. Son retour à la tête de la société -l'ensemble du monde économique et politique salue sa rigueur et son honnêteté- lui confère une sorte d'aura positive, du moins pour l'heure. De leur côté, les syndicats semblent prêts à négocier. "On s'est rencontré. Ils comprennent la situation. Maintenant, je ne sais pas ce qu'ils diront quand il s'agira de licencier des personnes", indique la gérante. Elle pourra en

té. Mais nombreux sont ceux qui pensent que Jean-Claude, son frère, ne se laissera pas faire. "C'est le frère. Le grand-frère. Et son père vient de lui faire comprendre qu'il va devoir écouter sa petite sœur. J'ai du mal à croire qu'aujourd'hui, il la laissera travailler convenablement sans mettre les pieds dans le plat. A tout moment, il peut monter les dockers contre Arlette," affirme un importateur qui a souhaité garder l'anonymat. Notre ancien travailleur du port est tout aussi dubitatif. "Si Jean-Claude laisse Arlette travailler, le redressement est possible. Mais va-t-il la laisser travailler ?"

Arlette Henry affirme que oui. "On a beaucoup discuté. Ce sont les dockers qui sont venus me voir pour que je revienne. Et lui-même l'a accepté. Lui et mon père ont compris que c'était la seule solution. Ils me soutiennent." La famille qui s'était déchirée voici cinq ans semble à nouveau soudée. Pour combien de temps ? On pourra juger la solidité de cette solidarité lorsque les premiers licenciements interviendront. Ils ne manqueront pas alors de faire des déçus, et de provoquer des tiraillements que Jean-Claude pourra utiliser... ou pas. L'aspect familial est, dans cette logique, aussi important que les considérations économiques. Si Arlette Henry réussit son opération, alors la SMART pourra vivre : dans un autre monde, celui d'un capitalisme intrinsèque avec les valeurs humaines ; dans un autre port, qui s'ouvrira très certainement à la concurrence. Si elle échoue, c'est la famille qui risque d'en subir les conséquences : l'héritage laissé par Marcel Henry sera dilapidé. "C'est une vraie révolution que l'on va mener" dit-elle. Et les révolutions, ça passe, ou ça casse... RC

(1) Extrait de l'ouvrage : *Paroles autour d'une exposition sur les réalisations publiques entre 1976 et 2006*, réalisé par les Archives départementales de Mayotte.

(2) Celui-ci n'a pas souhaité répondre à nos questions.

(3) Lire notre enquête dans *Kashkazi* n°61

(4) Le président était injoignable ce mois-ci.



# kashkazi

Participez à l'indépendance de votre journal  
**ABONNEZ-VOUS**

LES TARIFS (pour 1 an, 12 numéros)

Mwali, Ndzuani, Ngazidja /  
particuliers : 8.000 fc /  
administrations, entreprises : 12.000 fc

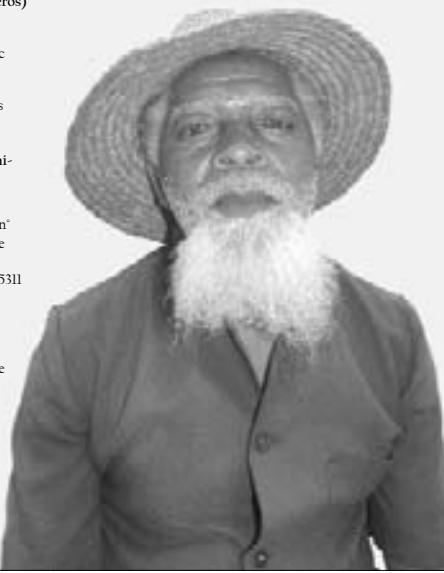
Maore /  
particuliers : 40 euros /  
administrations, entreprises : 60 euros

COMMENT S'ABONNER  
(renseignements au 76 17 97 -Moroni-  
ou au 02 69 21 93 39 -Maore-)

Mwali, Ndzuani, Ngazidja /  
envoyez vos nom, prénom, adresse et n°  
de téléphone + le paiement à l'ordre de  
BANGWE PRODUCTION  
à l'adresse suivante : KASHKAZI, BP 5311  
Moroni, Union des Comores

Maore, La Réunion /  
envoyez nom, prénom, adresse et n°  
de téléphone + le paiement à l'ordre de  
RÉMI CARAYOL  
à l'adresse suivante : Nicole Gellot,  
BP 366, 97615 Pamandzi

L'abonnement est un  
soutien indispensable  
à la presse  
indépendante.



## RECRUTEMENT

### AGENT DE CREDIT

La Meck-Moroni institution financière décentralisée spécialisée dans les activités de collecte de l'épargne et de distribution de micro crédit a enregistré au cours de ces dernières années une forte croissance de son activité. Afin de renforcer ses capacités pour répondre efficacement les besoins de sa clientèle, elle procède au recrutement d'un agent de crédit.

**Sommaire des fonctions**

Sous la supervision générale et hiérarchique du Directeur Exécutif et celle technique du chef de service Crédit et Contentieux, l'agent de crédit, est chargé d'assurer la gestion du processus d'octroi de crédit afin d'assurer le respect des politiques de crédit en vigueur à la Meck.

**Fonctions exercées et description des tâches**

- Rencontre les membres en entrevue pour élaborer leur demande de crédit et Vérifier leurs dossiers
- Effectue la visite de garantie afin d'évaluer la valeur réelle de la garantie des membres.
- Analyse chaque dossier afin d'évaluer la capacité de remboursement du membre (vérifie sa solvabilité) et élaborer des recommandations pour chacun des dossiers dans le but de le présenter au Comité de crédit.
- Exécute tous les travaux relatifs à l'opération des prêts selon la politique de crédit en vigueur.
- Effectue régulièrement le suivi des dossiers de prêt en allant sur le terrain s'assurer de l'exécution réelle des activités pour lesquelles le prêt fut octroyé et faire le recouvrement.
- Analyse annuellement chacun des prêts dans le but de créer ou de réévaluer une provision pour mauvaises créances.

L'agent de crédit pourra se voir confier d'autres tâches par le Directeur Exécutif si celles-ci ne risquent pas d'empêcher l'exécution de celles qui lui sont confiées dans la présente description de fonctions.

**Profil du candidat**

- Il doit être titulaire d'un Bac +2 années d'études dans un domaine pertinent (Droit, Finances, ...) et/ou expérience significative dans un emploi similaire. Avoir un permis de conduire d'une moto.
- Il doit être Rigoureux, sociable, sens du contact, bonne moralité, autonomie, sens de l'organisation, animation d'équipe, le candidat doit être âgé de moins de 35 ans
- Il doit avoir une bonne maîtrise des logiciels d'usage courant : tableau Excel, traitement de texte Word, ou autre

**Conditions**

Le candidat retenu doit être disponible immédiatement, le contrat sera conclu pour une durée d'une année renouvelable après 3 mois d'essai.

**Dépôt des dossiers**

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 10 mai 2007 à 15h au siège de la Meck-Moroni sis à la route de la corniche. Les dossiers doivent comprendre : 1 CV + photo, 1 copie des diplômes certifiés conformes, 1 attestation de travail, 1 extrait de naissance, 1 bulletin N° 3 casier judiciaire , photocopie du permis de moto. Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite sus indiquée ne sera pas considéré.

Pour toute information complémentaire appeler le 73 27 28.

# AUTO ECOLE RIAMA

73.56.13 / 33.74.41 - BP 1685 Moroni Djivani

*Pour une conduite irréprochable !*

**Apprenez à conduire dans une 206 neuve  
et climatisée, avec un moniteur certifié  
fort de 20 ans d'expérience.**

**Formation au code de la route et à la conduite**

**Forfait normal :** séances de 30 minutes  
trois fois par semaine pendant trois mois

**Forfait accéléré :** séances d'une heure  
tous les jours pendant un mois



## RECRUTEMENT

### GESTIONNAIRE COMPTABLE

d'empêcher l'exécution de celles qui lui sont confiées dans la présente description des fonctions.

**Profil du candidat**

- Il doit être titulaire d'un Bac +3 années d'études en comptabilité ou dans un domaine similaire et une expérience de travail de 3 ans
- Il doit être Rigoureux, sociable, sens du contact, bonne moralité, autonomie, sens de l'organisation, animation d'équipe, le candidat doit être âgé de moins de 40 ans
- Il doit avoir une bonne maîtrise des logiciels d'usage courant : tableau Excel, traitement de texte Word, Ciel compta, ou autre

**Conditions**

Le candidat retenu doit être disponible immédiatement, le contrat sera conclu pour une durée d'une année renouvelable après 3 mois d'essai

**Dépôt des dossiers**

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 10 mai 2007 à 15h au siège de la Meck-Moroni sis à la route de la corniche. Les dossiers doivent comprendre : 1 CV +photo, 1 copie des diplômes certifiés conformes, 1 attestation de travail, 1 extrait de naissance, 1 bulletin N° 3 casier judiciaire

Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite sus indiquée ne sera pas considéré. Pour toute information complémentaire appeler le 73 27 28.

# La lente et difficile intégration des Comoriens de la Réunion

La communauté comorienne est au centre du discours sur l'immigration à la Réunion, et fait épisodiquement l'objet de discriminations pour "non intégration". Pourtant, la présence comorienne dans l'île n'est pas nouvelle...

## LE MELTING POT

réunionnais, "l'unité dans la diversité" dont se targue l'île "Arc-en-ciel", n'empêche pas la catégorisation de ses composantes sociales. Certes, les communautés qui forment la mosaïque créole affirment leur originalité tout en ayant conscience d'appartenir à une même identité. Mais ce brassage repose sur un socle qui n'intègre pas tout le monde. Les Comoriens, Mahorais compris, l'apprennent à leurs dépends.

Bien que considérés par la loi comme français, les Mahorais n'en sont pas moins classés dans un groupe mixte qui réunit les ressortissants comoriens et malgaches sous le vocable de "populations migrantes originaires de l'océan Indien". Une invention bâtarde qui classe dans un même panier des individus de statut juridique différent, au nom de leur pays de provenance. Des "étrangers" que l'on va étudier comme tels, dont on va

dégager des particularités qui vont, par la suite, leur coller à la peau... Les résultats d'une étude publiés en 2004 (lire page suivante) en témoignent. D'après cette enquête, les Comoriens (il s'agit des ressortissants de Ngazidja, Ndzuani et Mwali) forment le plus petit bataillon de ces "populations migrantes". Ils ne seraient que 2.146 selon une "hypothèse basse". Quatre fois moins nombreux que les Mahorais, estimés à l'époque à 8.646 (ils seraient deux fois plus nombreux aujourd'hui), et sept fois moins que les Malgaches. Si l'enquête reconnaît une ancianité des Comoriens à la Réunion (38% sont de nationalité comorienne et 45% de nationalité française par acquisition, 19% par la naissance), elle situe la croissance de cette communauté à la fin des années 80. "Les Malgaches, comme les Mahorais, sont nombreux à être arrivés dans les cinq dernières années. A l'inverse, la majorité des Comoriens présents à la Réunion, sont arrivés il y a plus de 10 ans."

UNE STATISTIQUE qui rejoint le discours dominant sur une immigration en provenance de l'archipel et de Madagascar aussi récente que celle de Maore. "Plusieurs se trouvent à la Réunion dans une situation illégale ; venus comme touristes pour un court séjour, ils ne repartent pas et se font oublier", soutient Raymond Delval dans son ouvrage, *Musulmans français d'origine indienne*, paru en 1987 (2). S'il est vrai que les études menées sur ces migrations notent une progression entre 1999 et 2003, elles ne livrent aucune information sur les périodes antérieures. Ce qui ne fait que renforcer les idées reçues sur une présence comorienne réduite à une période où "les migrations sont principalement le fait de ceux qui sont attirés par les avantages sociaux", comme l'écri-

vent les auteurs de l'enquête de 2004.

Les Comoriens sont pourtant implantés à la Réunion depuis longtemps. Les données historiques établies par de nombreuses recherches font en effet remonter l'arrivée ou le passage des premiers Comoriens sur l'île au moins à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. "Dès le début du siècle on note la présence de l'un d'eux, celle d'un exilé politique, le sultan Saïd Ali qui y séjournait quelques années", rappelle Raymond Delval dans son ouvrage où il fait justement remarquer que "les

150 ouvriers ayant une bonne qualification professionnelle pour avoir travaillé à l'arsenal de Diégo-Suarez ont trouvé un emploi au Port", une commune de l'ouest de la Réunion, fait remarquer Raymond Delval. Une grande partie s'est engagée dans la restauration, d'autres comme gardiens de cinéma. "Je me rappelle de cette époque, où la plupart des gardiens de cinéma étaient des Comoriens. C'est d'ailleurs au cours de cette période que les jeunes de la commune se sont familiarisés avec les Comoriens", se souvient

"Les Comoriens avaient plus d'argent que maintenant. Ils gaspillaient leur argent et n'ont pas pu prendre leur place."

OUMMA SAÏD, COMORIENNE INSTALLÉE AU PORT DEPUIS 18 ANS

3.000 Comoriens musulmans recensés à l'époque "passent pratiquement inaperçus". Outre ces présences épisodiques, il est officiellement admis que des Comoriens sont arrivés dans l'ancienne île Bourbon comme travailleurs engagés vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais c'est à partir de 1945 que les premiers éléments s'établissent comme travailleurs constituant la génération des Comoriens les plus anciens", soutient Raymond Delval. Il faut attendre les années 1960 pour assister à une seconde vague de ressortissants comoriens venus de Madagascar, nouvellement indépendante. "Les arrivées furent plus nombreuses après les événements de 1972, qui entraînèrent le changement de régime à Madagascar." L'exode provoqué par les massacres de 1977 à Mahajanga (3) a également drainé une partie des Comoriens de nationalité française vers la Réunion. Ces premières générations de migrants étaient cependant bien intégrées sur le plan profes-

Antonin, un habitant de Sainte-Suzanne. Ces premiers Comoriens se sont également illustrés au marché de Saint-Denis où ils s'étaient spécialisés dans la filière des produits importés des Comores et de Madagascar, beaucoup venant de la Grande île. "On nous considérait comme des Malgaches" affirme Oumma Saïd, installée au Port depuis dix-huit ans. "Les Comoriens étaient les vendeurs dans les marchés, bien avant les locaux" insiste cette mère de famille. Elle se rappelle qu'à cette époque, "certains produits comme le manioc et la banane n'étaient pas consommés à la Réunion. Ce sont les Comoriens qui ont fait découvrir leur saveur aux Réunionnais".

CETTE ARRIVÉE PAR VAGUES successives et en petits groupes, et la dispersion dans les agglomérations qui offraient des possibilités d'emploi pour cette migration essentiellement ouvrière, n'a pas permis aux Comoriens de constituer une communauté suffisamment forte et structurée pour occuper une place dans le creuset réunionnais. A la rareté numérique, s'ajoutait leur faiblesse économique face aux autres groupes implantés depuis longtemps, qui détenaient chacun l'un des principaux secteurs économiques de l'île. Il a fallu attendre 1960 pour que naîsse l'idée de créer une organisation propre. Les plus anciens fondent alors l'Association des Comoriens, qui va enfin donner une visibilité à l'une des principales minorités de l'île. Le but de l'organisation, souligne Raymond Delval, "était de réunir les Comoriens établis dans l'île au sein d'un organisme qui servirait d'intermédiaire dans les relations avec l'administration locale". Faute d'éléments intellectuels, sont les "vieux" qui prennent la direction de l'organisation. Ils témoignent de leur loyalisme envers l'administration. Bien qu'apologique en principe, elle (*l'association, ndlr*) a trouvé un appui auprès du parti RPR de la Réunion", précise l'ancien administrateur. Dans ces années pré-indépendance de leurs pays d'origine, les Comoriens présents à la Réunion cherchaient à participer à la vie locale et à se faire connaître en tant que membres de la communauté française, et non à s'intégrer dans une société où les communautés dominantes avaient déjà posé leurs marques. C'est ce qu'observe Raymond Delval, qui rapporte leur mode de vie de l'époque : "Ils se retrouvent volontiers entre eux, parlant le comorien (...) et restent fortement attachés à l'Archipel dont ils suivent de près les événements politiques et sociaux." Pour l'historien, une des raisons de ce repli serait liée à une difficulté de se frayer une place dans cette société mosaïque. "Ce n'est ni à l'élément indien qu'ils pourraient se joindre, ni à fortiori à l'élément blanc. Par affinité islamique, ils seraient plus proches des Indiens musulmans (*dénommés les "zarabes", ndlr*) mais leur genre de vie est tout



••• autre". Autre difficulté, les lieux de culte étaient aux mains des musulmans indiens qui officiaient en ourdou. Ce qui fait dire à R. Deval que les Comoriens qui "n'avaient pas de place dans le Conseil d'Administration de la mosquée composé d'Indiens" ne pouvaient se faire entendre, ou c'est justement l'Islam ajoute t-il, "qui les différencie de l'élément métis et des 'Malbars'".

TOUS CES OBSTACLES doublés d'une situation sociale et économique plus précaire que les autres populations, a accentué le sentiment de groupe minoritaire qui a poussé les Comoriens à se replier sur eux-mêmes.

Un repli qui n'a pas préparé cette communauté à suivre les mutations opérées dans la société réunionnaise après le boom économique des années 70. *"Les Comoriens avaient plus d'argent que maintenant, mais n'étaient pas instruits. Ils gaspillaient leur argent et n'ont pas pu prendre leur place"*, indique Mme Oumma. La communauté comptait en effet peu d'intellectuels, à l'exception de quelques militaires rapatriés de Madagascar. C'est seulement à partir de 1971 que les jeunes générations ayant fréquenté l'école ont commencé à s'affirmer et à prétendre exprimer une voix comoriène susceptible d'être entendue. Elles s'emparent cette année-là de l'association fondée par leurs parents, qui devient l'Association des jeunes Comoriens de la Réunion, et se rapprochent du Parti socialiste réunionnais. Un surtard... Le train du développement est déjà parti, laissant les Comoriens à la marge d'une société réunionnaise en pleins bouleversements économiques et sociaux. Ils ne parviendront pas à remonter ce retard. Ratant l'opportunité d'entrer dans la modernité, les Comoriens s'enferment dans leurs traditions pour préserver leur identité face à de nouveaux codes de vie qui leur échappent. Certes, ils mettent leurs enfants à l'école, mais ne disposent pas des outils pour accompagner leur évolution. En 1975, l'accès des Comores à l'indépendance les éloigne encore de leur pays d'accueil. Déchus collectivement de leur nationalité du fait de l'indépendance, les plus avertis réussissent à la conserver, pendant que les autres se retrouvent par ignorance dans une situation juridique instable. Ils disposaient d'un an à compter de 1976 pour opter en faveur de la nationalité française. Certains peu informés, laisseront passer les délais, d'autres ne pourront constituer de dossier complets...

MÊME CEUX QUI SONT RESTÉS français et qui se sentaient intégrés après des années de vie dans le département, voyaient leur situation se dégrader. *"Avant, les gens avaient du travail, maintenant, on demande des diplômes ou des qualifications"* fait remarquer Mme Oumma. Ces bouleversements fragilisent les Comoriens. Ils perdent les avantages qu'ils détenaient et se trouvent relégués en dernière position dans l'accès aux dispositifs sociaux. L'instauration du visa d'entrée à Mayotte en 1994 fait voler en éclats les derniers espoirs d'entrer à la Réunion et poussent ceux qui s'y trouvent déjà à entrer dans la clandestinité. Beaucoup choisissent de partir. Les plus jeunes tentent par tous les moyens de régulariser leur situation et vivent dans une grande précarité. Les familles installées depuis longtemps sont résolues à rester pour accompagner les enfants nés ou élevés à la Réunion. Ces derniers, devenus "réunionnais" de naissance, ne gardent qu'un lien imaginaire avec le pays de leurs parents, qui eux-mêmes entretiennent le lien avec leurs origines à travers les rites et les traditions. Une affirmation identitaire qui ne correspond pas toujours aux codes de l'intégration ou de l'assimilation à la française, alimentant l'impression d'une résistance à la modernité qui heurte une partie des Réunionnais, comme de certains lettrés comoriens, qui pour mieux vivre leur "réussite", se sont coupés des leurs.

KAMAL EDDINE SAINDOU

(1) La situation administrative des Mahorais est prise en compte par l'enquête qui les distingue des Comoriens. Pour la clarté de l'article, nous avons pris en compte cette distinction qui est d'ailleurs de plus en plus affirmée par les Mahorais eux-mêmes, et très perceptible dans le discours des Réunionnais comme dans celui des autorités du département.

(2) R. Deval, *Musulmans français d'origine indienne, 1987*, CHEAM

(3) Lire à ce sujet *Kashkazi* n°58

## S'intégrer sans se renier : le credo de la nouvelle génération

La génération née dans l'île s'interroge : comment jouer la carte de l'intégration sans renier son identité ?

**8 MARS** 2007. Dans la commune de Sainte-Marie, une association comorienne a réuni une centaine de personnes pour célébrer la Journée de la femme. Dans la salle, des musiciens malgaches, une styliste réunionnaise, des acteurs sociaux, des chercheurs se relaient sur la scène. Entre les débats et le défilé de mode, un groupe de femmes anjoanaises exécute des danses traditionnelles. La complicité qui règne dans le public fait oublier les récriminations du quotidien entre ces communautés. Quelques semaines plus tard, c'est une cérémonie religieuse à Saint-André qui réunit les notables comoriens et leurs frères musulmans de l'île, les "Zarabes", autour des prières et d'un repas de fête. La même convivialité réunit chaque année les étudiants comoriens et leurs camarades de l'Université autour d'une semaine culturelle, une initiative de l'Association des étudiants comoriens de la Réunion (AECR) "pour promouvoir la culture comorienne et défendre les intérêts des étudiants" explique Yakina, une des membres actives de l'association. Cette recherche de rapprochement envers les Réunionnais est constante chez la nouvelle génération, qui vit mal l'image négative véhiculée au sein d'une société qui reproche à leur communauté d'enfreindre les normes

et de violer les codes.

Si ces initiatives ont permis une meilleure visibilité du Comorien, il subsiste encore de nombreux obstacles. *"Quand je vois ces inscriptions hostiles sur les murs y compris à l'université, je ne me sens pas chez moi ici. J'ai pourtant tenté de m'intégrer. Mais on ne peut pas dire qu'on est intégré dans une société qui nous refuse régulièrement"*, observe une jeune étudiante. A ce refus de l'autre, s'ajoutent les réticences des Comoriens eux-mêmes. *"Les parents nous ont toujours tenu un discours négatif du genre 'vous n'êtes pas chez vous'" reconnaît Ismaël Aboudou, né à la Réunion de parents comoriens arrivés sur l'île dans les années 50. Ce danseur estime que les Comoriens se sont mis eux-mêmes à l'écart de la société et *"n'ont pas pu venir le changement"*. "Nos parents se sont trompés. Ils ont vécu dans la perspective du retour et n'ont rien fait ici. Résultat : les Comoriens pèsent que dalle sur le plan économique".*

POUR ÉCHAPPER à cette marginalisation, une partie de l'élite comorienne a tendance à se démarquer de la communauté. *"Ceux qui ont une bonne position socio-professionnelle vont jusqu'à nier leur identité et éviter de fréquenter les milieux comoriens"* affirme

un jeune. Le cas le plus cité dans cette fuite en avant est celui du comédien Sham's, qui se présente comme Réunionnais, alors qu'il est de parents comoriens.

*"On ne nous aime pas parce qu'il n'y a personne pour nous représenter. Ceux qui ont réussi leur vie fuient les autres"* regrette Mme Ouma Saïd.

Un dilemme pour la nouvelle génération qui tout en cherchant à s'intégrer dans une société qui est la sienne, résiste à cette tentation du reniement identitaire. Pour elle, la solution se trouve dans l'amélioration de la représentation du Comorien. Une démarche qu'Ismaël Aboudou développe en misant sur une *"affirmation des Comoriens dans le tissu économique et social de leur île d'accueil"*. L'artiste a la tête d'une école de danse contemporaine au Chaudron, dans la commune de Saint-Denis, veut donner l'exemple. Son projet d'un centre polyvalent à vocation culturelle en cours de construction est à la mesure de son ambition. *"Je veux que ce projet soit une référence pour les jeunes Réunionnais d'origine comorienne et pour la communauté dans son ensemble pour qu'ils prennent confiance en eux"*, espère l'artiste. Sa façon à lui de livrer ce message : s'intégrer n'est pas se renier.

KES

## Précarité et discriminations : les Mahorais en première ligne

Une enquête dessine le portrait d'une communauté au bas de l'échelle sociale, sans motivation d'intégration, vivant dans la précarité et victime de nombreuses discriminations.

L'avenue du Maréchal Leclerc est à Saint-Denis ce que les Champs-Elysées sont à Paris. Dans la foule colorée des heures d'affluence, une tête se retourne et croise un regard. L'inconnu s'évanouit dans la foule, mais une image reste. Un détail. La forme d'un bijou, un style de coiffure, une forme d'habit, une couleur, une démarche. Les Comoriens ne passent pas inaperçus. Les plus traditionnels arborent leur châle ou leur bonnet tels un emblème national. *"C'est un ban Comores"*, lance un jeune Réunionnais adossé à la vitrine d'un magasin de vêtements. Ainsi sont désignés les Comoriens comme le sont les "Zarabes" (Indiens musulmans), les "Malbars" (Tinamous), les "Cafres" (Noirs) et les "Zoreille" (Blancs)... Dans ce kaleidoscope que constitue la Réunion, seuls les Chinois ont échappé à la créolisation de leur nom. S'ils sont faciles à repérer, les ressortissants des Comores n'en sont pas moins minoritaires dans la société réunionnaise. 10.792 personnes au bas mot, dont 8.646 Mahorais et 2.146 ressortissants des trois îles indépendantes, selon l'enquête de l'Observatoire du développement de la Réunion (ODR) et du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), publiée en 2004. Depuis, ces chiffres ont certainement doublé en ce qui concerne les Mahorais.

Ainsi, alors que le nombre de Comoriens des trois îles semble nettement en baisse, les Mahorais sont de plus en plus nombreux. Leur installation est en pleine croissance depuis 1990, facilitée par leur statut français. L'enquête note d'ailleurs une mutation de cette migration. "Les natifs de

Mayotte étaient 1.434 au recensement de 1990, 6.056 en 1999, soit un rythme de progression de 17,4% par an au cours de la décennie 90. Leur nombre en 2003 est estimé entre 8.600 et 12.400" souligne l'établissement Credor-ODR. Les migrants sont de plus en plus jeunes (41% ont entre 20 et 29 ans). La moitié sont en couple avec enfants. "Les familles monoparentales sont bien une spécificité des migrants venant de Mayotte (52%). Un chiffre qui

des migrants vivent d'allocations familiales (63% perçoivent le RMI), "les familles mahoraises sont les plus dépendantes de ces ressources, 93% reçoivent des allocations familiales, 72% le RMI." Cette vie de précarité se fait souvent au détriment des enfants qui, tout en étant la source de ces revenus, n'en sont pas les bénéficiaires, puisqu'une partie est envoyée sur le territoire d'origine. La situation du logement est révélatrice de ces

**"Les familles mahoraises sont les plus dépendantes [des allocations familiales et du RMI]."**

UN ÉLÉMENT DU RAPPORT CREDOR-ODR

dépasse de loin les foyers monoparentaux recensés à Mayotte (13%)", précise l'enquête. Par ailleurs, "10% de ces familles [mahoraises, ndlr] ont à charge des enfants dont les parents ne sont pas présents" à la Réunion. Ce qui confirme les conclusions de l'enquête sur les motivations des migrants mahorais : "Bénéficier d'aides sociales plus importantes que dans le territoire d'origine, dans 57% des cas".

SI LE MANQUE D'EMPLOI est également une raison de ce flux, il ne correspond pas à la composition des migrants. "Auparavant, les migrants étaient plus souvent le fait d'individus ayant des chances de poursuivre des études ou de trouver un emploi à la Réunion. Depuis, les migrations sont principalement le fait de ceux qui sont attirés par les avantages sociaux et les structures d'éducation et de santé." Alors que 76% du total

conditions de vie. "22% des migrants habitent une construction précaire (...). Parmi celles-ci, 21% sont en très mauvais état." L'exemple le plus frappant est le bidonville du triangle de l'Oasis du Port, qui abrite une grande majorité de Mahorais (lire *Kashkazi* n°62). 60% des Mahorais affirment ainsi être mal logés. Cette grande précarité et la dépendance des aides publiques développent l'hostilité des Réunionnais. "La confrontation à de l'hostilité, c'est-à-dire à un rejet à connotation raciste" est bien plus ressentie chez les Mahorais (44%) que chez les Comoriens des autres îles (16%).

Cette crispation de plus en plus visible à la Réunion à l'égard des Mahorais a connu un tourbillon dramatique en mars dernier à Saint-André, où un collégien mahorais est mort à la suite d'une rixe entre des jeunes de cette commune de l'Est et leurs voisins de Sainte-Suzanne. Malgré la douleur de

la famille, le sénateur maire de Saint-André, Jean-Paul Virapoullé, s'en est pris publiquement sur les ondes d'une radio aux Mahorais qu'il a qualifiés de "rabatteurs d'enfants" tout en dénonçant "le flux d'allocations familiales" envoyées vers Maore. Ce qui n'est pas pour faire taire les préjugés et l'incompréhension entre les communautés. Une habitante de Saint-André affirmait ainsi après le drame, dans les colonnes du *Journal de l'île* : "Il y a de plus en plus de jeunes Mahorais qui se mettent en bande avec des zanals. Ils boivent, volent, se bagarrent ! Il y a des problèmes partout à cause d'eux."

Les associations mahoraises ne cachent pas une certaine gêne face à cette situation de plus en plus explosive. S'ils accusent le maire de Saint-André de jeter de l'huile sur le feu, beaucoup de militants reconnaissent comme Salama, de l'Association des femmes mahoraises à Saint-Denis, que "la Maison de Mayotte ne fait rien pour aider les Mahorais à s'intégrer". Les Comoriens se montrent eux aussi inquiets, surtout qu'ils "récusent le comportement des Mahorais qui rentent leur comorienneté, et qui jetent l'opprobre sur l'ensemble de la communauté", pense un vieux Comorien de Saint-André.

Résultat : entre le refus de se dire comoriens et la difficulté à s'insérer dans la société réunionnaise, de laquelle ils sont quasiment écartés et qui les considère comme des étrangers bien qu'ils soient français, les Mahorais "aspirent à 80% à retourner à Mayotte contre 40% pour les Comoriens", indique l'étude.

KES

## Massaïs, Twas, Karen...

# Expulsés au nom de la Nature

Sur tous les continents, des millions de personnes ont été chassées de leurs terres au nom de la conservation des espèces. La misère de ces populations déplacées suscite à présent une prise de conscience.

### A L'AUBE,

les vallées escarpées au fin fond du sud-ouest de l'Ouganda sont noyées de brumes. Des oiseaux qu'on ne trouve que dans cette minuscule partie de l'Afrique prennent leur envol, tandis que des grands singes vont boire aux ruisseaux. Pendant des milliers d'années, les Twas ont vécu en harmonie avec la forêt dans ce paysage de couleurs et de sons. Une symbiose si totale que les biologistes du début du XX<sup>e</sup> siècle venus étudier la région remarquèrent à peine leur existence. Ainsi l'un d'entre eux décrivit-il les Twas comme "faissant partie de la faune". Dans les années 1930, venus du monde entier, des écologistes spécialisés dans la conservation (ou conservacionnistes) réussirent à convaincre les responsables ougandais que cette zone était menacée par l'exploitation forestière et minière. Il fut donc décidé de créer trois réserves forestières - Mgahinga, Echuya et Bwindi. Toutes trois recouvraient en partie le territoire ancestral des Twas.

Pendant soixante ans, ces réserves naturelles, définies seulement sur le papier, furent à l'abri des exploitants. Mais elles sont devenues officiellement Parcs nationaux en 1991. UNE RUMEUR CIRCULAIT alors selon laquelle les Twas chassaient et mangeaient des gorilles de montagne. Les gorilles étaient déjà largement reconnus comme espèce menacée et représentaient une attraction grandissante pour l'écotourisme. Certes, ont admis les Twas, les gorilles étaient chassés, mais c'était le fait des Hutus, des Tutsis et des Bantous, ainsi que d'autres tribus de villages extérieurs. Les Twas, qui se sentent une parenté avec les grands singes, ont fermement nié en avoir tué. En dépit de cela, les conservacionnistes occidentaux, convaincus de l'incompatibilité entre préservation de la nature et communautés humaines, ont exercé une telle pression que les Twas ont fini par être expulsés de leurs terres. Ils vivent maintenant

en périphérie des parcs, dans des camps improvisés, sans sanitaires ni eau courante. Encore une génération soumise à ce traitement, et leur culture, fondée sur la forêt - chants, rituels, traditions et légendes-, aura totalement disparu.

Ce n'est un secret pour personne : dans le monde, des millions d'autochtones ont été chassés de leurs terres pour laisser la place aux géants du pétrole, du métal, du bois et de l'agriculture. Mais peu de gens savent que la même chose se passe au nom d'une cause bien plus noble : la protection de l'environnement. Des chefs de tribus de presque tous les continents ont établi une liste des organisations responsables de la destruction de leurs cultures. Parmi celles-ci figurent non seulement Shell, Texaco, Freeport et Bechtel, mais également des noms bien plus surprenants, tels que les ONG Conservation International (CI), The Nature Conservancy (TNC), World Wildlife Fund (WWF) et Wildlife Conservation Society (WCS). Il est même possible que l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), pourtant plus sensible aux problèmes liés à la culture autochtone, y figure. *"Nous sommes désormais des ennemis de la conservation"*, a déclaré le chef massai Martin Sining'o lors d'une session du Congrès mondial de la nature organisée en novembre 2004 sous l'égide de l'IUCN à Bangkok.

Au cours des trois dernières décennies, les normands massais ont perdu une large part de leurs pâturages au profit de projets de conservation dans tout l'est de l'Afrique. En fait, *"au début, les conservateurs de la nature, c'étaient nous"*, a ajouté Martin Sining'o. Dans le silence qui a suivi, il a calmement expliqué la façon traditionnelle dont les éleveurs de bétail, bergers et nomades, ont toujours préservé leurs pâturages. Puis il a tenté de comprendre l'étrange démarche de préservation de la nature qui a plongé son peuple dans la misère - plus de 100.000 Massaïs ont été expulsés du sud du Kenya et des plaines du Serengeti, en Tanzanie. Comme les Twas, les Massaïs n'ont pas bénéficié de compensations adéquates. Leur culture est en train de disparaître et ils vivent dans la misère. *"Nous ne voulons pas vous ressembler"*, a poursuivi Martin Sining'o devant une assemblée de visages blancs choqués. *"Nous voulons que vous nous ressemblez. Nous sommes ici pour changer vos mentalités. Vous ne pouvez pas protéger l'environnement sans nous."*

PROBABLEMENT sans s'en rendre compte, le chef massai parlait au nom d'un mouvement planétaire grandissant, regroupant des peuples autochtones qui se considèrent comme des réfugiés de la conservation. Ces réfugiés sont soustrats à leurs terres contre leur gré, soit par la force, soit par toute une gamme de mesures moins coercitives. Les méthodes les plus douces sont parfois appelées *"soft eviction"* (expulsion douce) ou *"voluntary*

*resettlement"* (recolonisation volontaire) - une notion contestable. Quelle que soit la méthode, les griefs sont là. Ainsi la délocalisation bénéficie-t-elle généralement de l'aval tacite ou de la négligence complaisante de l'une des cinq grandes ONG internationales - les BINGO (big international non-governmental conservation organizations), comme les ont surnommées les chefs des peuples autochtones.

KHON NOI, Matriarche d'un village de montagne isolé, se tient blottie au coin du feu. Ses vêtements amples aux couleurs vives indiquent quelle appartient aux Karen, le peuple le plus nombreux parmi les six qui habitent les montagnes du nord de la Thaïlande. Son village compte 65 familles et occupe cette large vallée depuis plus de deux siècles. Récemment, dans un élan d'enthousiasme écologique stimulé par les générées subventions du GEF, le gouvernement thaïlandais a commencé à créer des parcs nationaux en telle quantité que le ministère des Eaux et Forêts thaïlandais, responsable de leur cartographie, a du mal à suivre la cadence. Le ministère gère des zones protégées couvrant maintenant presque 24.000 kilomètres carrés et occupées par des tribus des collines et des pêcheurs. *"Un jour, des hommes en uniforme armés de fusils sont venus de nulle part"*, se souvient Khon Noi, *"et ils nous ont dit que nous vivions maintenant dans un parc national. Nous n'avions jamais entendu parler. On nous a confisqué nos fusils... Plus de chasse, plus de pièges et plus de brûlis". C'est comme ça qu'ils appellent notre agriculture. Nous on appelle ça la rotation de cultures et on fait ça depuis plus de deux cents ans. Bientôt, nous devrons vendre du riz pour nous procurer les légumes que nous n'avons plus le droit de cultiver ici. Nous pouvons nous passer de la chasse, car nous élevons des porcets, des cochons et des buffles. Mais la rotation de cultures, c'est notre mode de vie."*

En 1962, on répertorait un millier de zones protégées dans le monde. Ce nombre est passé à plus de 108.000, et chaque jour il en apparaît de nouvelles. La surface totale des terres placées sous protection a double depuis 1990, pour atteindre 12% des terres du globe, soit plus de 19 millions de kilomètres carrés. C'est plus que l'Afrique entière. Dans les années 1990, le Tchad a fait passer de 0,1% à 9,1% la proportion de son territoire national placé sous protection. Toute cette surface était habitée par 600.000 personnes, qui sont aujourd'hui des réfugiés de la conservation. A part l'Inde, qui reconnaît en abriter 1,6 million, aucun autre pays ne tient les comptes de cette nouvelle classe de réfugiés. Les estimations mondiales avancées par l'ONU, l'IUCN et quelques anthropologues varient de 5 millions à plusieurs dizaines de millions. Charles Geiser, sociologue américain, est convaincu que le nombre de réfugiés sur ce seul continent dépasse

### Batwa : la descente aux enfers

**"LES BATWA SONT DES PEUPLES** indigènes qui habitent au sud-ouest de l'Ouganda. D'après les registres historiques et l'histoire transmise oralement, les Batwa étaient les seuls habitants de ces terres au moins jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Ils étaient principalement chasseurs-cueilleurs, certains dans les forêts montagneuses, d'autres dans les forêts de savane ou dans les environnements lacustres. Les Tutsi sont entrés dans la région après 1550. Même si les droits de propriété des Batwa sur les forêts montagneuses ont été reconnus, ils ont été considérés par les Tutsi comme des servants de la cour du Roi. (...) Tout au long de cette période (et jusqu'à leur expulsion forcée des forêts en 1991 par les conservacionnistes) les Batwa ont échangé de la viande, du miel et autres produits forestiers, contre d'autres produits des communautés voisines.

En 1991 ont été créés les Parcs nationaux de Bwindi et de Mgahinga (...) Le Parc Bwindi s'étend sur 321 km<sup>2</sup>, tandis que la superficie du Mgahinga est de 33,7 km<sup>2</sup>. Ces deux parcs constituent des îles de forêt tropicale humide et de forêt de terres hautes à l'intérieur d'une région densément cultivée. Les Batwa constituent, de loin, le groupe le plus touché par la création de ces parcs, étant donné qu'ils n'ont plus accès aux ressources de la forêt. Leur participation à l'économie locale, sur la base des produits des forêts, a été anéantie et ils ont été réduits au rôle de travailleurs agricoles sans terre. (...) A la suite du développement d'une politique en faveur des peuples indigènes (tel qu'exige par la Banque mondiale) et considérant l'impact dramatique de la création des Parcs nationaux sur les Batwa, une partie du budget du Fonds de développement communautaire a été affecté aux Batwa, en particulier à l'achat de petites parcelles de terre afin de les attribuer à des familles Batwa individuelles. Les Batwa de l'Ouganda ont non seulement été expulsés

par la force de leurs terres, mais, de plus, souffrent une grave discrimination de la part des autres communautés. C'est un peuple qui doit endurer la marginalisation et la discrimination, le manque de terres et d'accès à l'éducation formelle et à l'emploi (...) Privés des ressources qu'ils se procurentaient dans la forêt à travers leurs habiletés traditionnelles, ils se voient maintenant obligés de travailler pour d'autres en tant que main-d'œuvre pour satisfaire à leurs besoins. (...) L'achat de petites parcelles de terre pour les familles Batwa avec le fonds de conservation n'a débuté qu'en 2000. (...) Les propriétaires originaux de ces forêts n'ont reçu pour toute compensation que 131 hectares de terres (...). Le problème est d'autant plus complexe qu'au début des années 1990, les 4,3 millions de dollars affectés au financement du Fonds ont été placés par la Banque mondiale dans un fonds d'investissement parodique *parafiscal*. Le financement du Fonds de conservation est donc tributaire du comportement du marché financier international. C'est ainsi que la chute boursière a entraîné la réduction des revenus du Fonds. Depuis juillet 2002, le fonds n'achète plus de terres pour les Batwa mais continue à financer les autres aspects du Parc national, notamment le financement des gardiens. L'enquête menée par la propre Banque mondiale à propos de l'impact des Parcs nationaux sur les Batwa a conclu que sans la composante Batwa, le travail du Fonds agraverait tout simplement leur situation et irait donc à l'encontre de la politique des peuples indigènes de la banque. C'est exactement le cas de la situation actuelle. (...)"

*Extraits de : "Les peuples indigènes, leurs forêts, leurs luttes et leurs droits", rapport du Mouvement mondial pour les forêts tropicales, publié en décembre 2005. A lire sur :*  
<http://www.wrm.org.uy/people/Book/textFR.pdf>



DR

●●● les 14 millions.

Le gouvernement indien, qui a fait expulser 100.000 adives (membres des populations rurales) en Assam, d'avril à juillet 2002, estime qu'ils seront 2 à 3 millions à être déplacés au cours de la prochaine décennie. Cette politique répond en grande partie à un procès intenté en 1993 par le WWF, qui exigeait que le gouvernement augmente les zones protégées de 8%, principalement pour sauvegarder l'habitat du tigre. Encore plus préoccupant, au Mexique, le déplacement imminent de plusieurs communautés mayas de la région forestière des monts Azules, dans le Chiapas, découle d'un processus lancé dans les années 1970 afin de protéger la forêt vierge tropicale. Ces déplacements portent en eux le germe d'une guerre civile.

**LES POPULATIONS TRIBALES**, qui réfléchissent en termes de générations plutôt qu'en termes de semaines, de mois ou d'années, attendent toujours qu'on leur accorde la considération qu'on leur a promise. Bien sûr, le trophée le plus convoité est le projet de déclaration de l'ONU, qu'un très grand nombre de nations doit ratifier. Pour l'instant, cette déclaration n'a pas pu passer, principalement parce que des chefs d'Etat puissants tels que Tony Blair et George Bush menacent d'y opposer leur veto. Pour eux, la notion de droits humains collectifs n'existe pas et ne devrait jamais exister. Certains biologistes de la conservation, comme Steven Sanderson, président de la WCS, sont convaincus que la lutte pour la conservation a été prise en otage par les défenseurs des populations autochtones. *"Les peuples de la forêt et leurs représentants parlent peut-être au nom de la forêt telle qu'ils la perçoivent"*, a-t-il déclaré, *"mais ils ne parlent pas au nom de la forêt telle que nous voulons la protéger."*

Les solutions fondées sur l'initiative commercia-

le que proposent les groupes défenseurs des droits de l'Homme, mises en œuvre avec les meilleures intentions sociales et écologiques, connaissent des résultats lamentables. Dans presque tous les cas, les peuples autochtones sont plongés dans l'économie monétaire sans avoir les moyens d'y participer réellement. On les cantonne dans les emplois de gardes forestiers (sans grade), de serveurs ou de moissonneurs, ou, s'ils réussissent à apprendre une langue européenne, de guides écotouristiques. Dès lors, il n'est pas surprenant que les populations tribales considèrent les conservationnistes comme de nouveaux colonisateurs.

Cependant, on commence à percevoir ça et là les signes d'un changement des mentalités. Certains spécialistes de terrain sont pleinement conscients que l'esprit d'exclusion survit au sein même des cercles dirigeants de leurs organisations, tout comme un préjugé négatif bien réel à l'encontre de la sagesse indigène. *"Notre organisation tente parfois d'utiliser des modèles qui ne s'accordent pas avec la culture des pays où nous travaillons"*, admet Dan Campbell, directeur de TNC à Belize. *"Nous sommes arrogants"*, concède de son côté, sous couvert d'anonymat, un cadre de Conservation International travaillant en Amérique du Sud. Bien qu'encourageantes, ces confessions ne reflètent qu'une minorité des attitudes. Sur tous les continents, il existe pourtant déjà des modèles de travail positifs mis en place dans des zones de protection socialement sensibles, en particulier en Australie, en Bolivie, au Népal et au Canada. Dans ces pays, les lois nationales protègent les droits des autochtones. Les conservationnistes étrangers n'ont d'autre choix que de s'allier à ces communautés pour trouver des façons créatives de protéger les biotopes et de soutenir la biodiversité, tout en permettant aux indigènes de mener une vie florissante sur leurs

propres territoires. Dans la plupart des cas, ce sont justement ces mêmes populations qui sont à l'initiative de la création d'une réserve - plus communément appelée "zone indigène protégée" (indigenous protected area, IPA) ou "zone de protection de communauté" (community conservation area, CCA).

Les CCA naissent un peu partout dans le monde, depuis les bords du Mékong, avec leurs villages de pêcheurs laos, jusqu'à la forêt de Mataven, en Colombie, où six tribus peuplent 152 villages autour d'une réserve écologiquement intacte couvrant plus de 1,6 million d'hectares. Très souvent, une fois la CCA créée et les droits territoriaux établis, la communauté invite une BINGO à lui envoyer ses écologistes et ses biologistes pour partager la tâche : il s'agit de protéger la biodiversité en associant la méthodologie scientifique occidentale aux connaissances écologiques locales.

MALGRÉ TOUT, IL NE faut pas placer trop d'espoirs dans ces quelques exemples de coopération réussie. La convoitise effrénée des grands groupes pour l'énergie, le bois, les médicaments et les métaux représente toujours un danger considérable pour les communautés autochtones, un danger sûrement plus important que la conservation. Mais les frontières entre ces deux menaces s'estompent de plus en plus. L'un des points les plus problématiques est que les organisations de conservation internationales travaillent avec certaines des structures d'exploitation de ressources les plus agressives. Bien évidemment, si les BINGO renonçaient à ces partenariats, elles devraient aussi dire adieu à des millions de dollars de financements, ainsi qu'à une partie de leur

influence internationale, sans lesquelles elles perdraient toute efficacité. C'est du moins ce dont elles sont convaincues.

Toutefois, de nombreux protecteurs de l'environnement se rendent compte peu à peu que les zones qu'ils ont tenté de sauvegarder sont riches en biodiversité grâce aux peuples qui les habitaient et qui avaient appris à comprendre la

**"Nous voulons que vous nous ressemblez. (...)"**

**Vous ne pouvez pas protéger l'environnement sans nous."**

MARTIN SANING'O, CHEF MASSAI, LORS D'UNE SESSION DU CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE

Ci-dessus,  
un chasseur  
massai.

## ► + LOIN

► Les peuples indigènes, leurs forêts, leurs luttes, leurs droits  
[www.wrm.org.uy](http://www.wrm.org.uy)

► Les peuples autochtones et les aires protégées en Afrique : du principe à la pratique  
[www.forestpeoples.org](http://www.forestpeoples.org)

► Orion Magazine, bimestriel US sur l'environnement  
[www.orionmagazine.org](http://www.orionmagazine.org)

ANNE MULLER (Orion Magazine)  
Traduction : Courrier International

# dossier



# Prostitution

**LA FALEINE.** N o m d'une vieille discothèque devenu celui du célèbre quartier de la prostitution à Moroni. La rangée de maisons en dur qui longe le boulevard du Coelacanthe sur la façade du littoral dresse une clôture qui cache un bidonville à perte de vue, débouchant sur le grand marché de Volovolo. Le quartier est constamment en mouvement, fréquenté jour et nuit. Véritable labyrinthe où les sentiers semblent avoir été tracés pour conduire les passants jusqu'aux portes des maisons. Difficile de traverser le quartier sans croiser les regards des habitants qui squattent la devanture de leur maison à longueur de journée. En majorité des filles, jeunes et moins jeunes, en tenu d'intérieur. En revanche, les hommes se font discrets et avalent les ruelles au pas de course pour ne pas traîner dans un quartier réputé être le haut lieu de la prostitution. Prostitution... un tabou. Le péché suprême. L'offense, l'opprobre qui rejette celles qui la portent à la marge de la société et les "prédestine à la gêne". Comment les purs âmes peuvent traîner dans le quartier de l'in-nommable, où le seul fait de se trouver -si on n'y habite pas- est suspect ? "E hunu ?" (contraction de : "Que fais tu ici ?) La question qui tue. Le destinataire a

intérêt à avoir une réponse en béton s'il on ne vient pas à se trouver le lendemain à la Une des commérages. Combien d'hommes ont subi le scandale familial pour le simple fait d'avoir été aperçus aux abords de la Faleine ? Bienvenue au "quartier chaud", comme le nomme M.K (lire son témoignage page suivante). "J'habite ici depuis 1981 et je peux dire qu'à partir de 1985, la vie se trouvait ici grâce aux boîtes de nuit. C'est le quartier où passent beaucoup de femmes libres qui viennent traîner. Maintenant c'est le quartier de Caltex, qui est en vogue" explique-t-elle.

"FEMME LIBRE" : joli nom de pute. Un euphémisme qui cherche à ignorer l'existence dans notre archipel de filibustiers qui relâchent sur nos côtes à la recherche d'eau, de fortune et de chair fraîche. Les Comoriens n'ont pas lu l'histoire de la Grèce antique, qui a inventé les bordels dans les faubourgs d'Athènes pour que leurs mâles aillent soulagé leur libido et ainsi sauvegarder l'harmonie des couples. Sous la chaleur de nos tropiques, il semble qu'il vaut mieux accoucher d'un serpent "Eya zaya ye nyoha katsa latsa" (celle qui a accouché du serpent ne l'a pas jeté)- que d'assumer l'affront de mettre au monde un bâtarde, symbole de libertinage et de prostitution. Curieux pays où le terme le

plus usité, "sousou", ne nomme rien puisque "la prostitution n'est ni légale, ni autorisée", révèle une enquête effectuée en 1994 par le Réseau Femmes et développement pour le compte du Programme national de lutte contre le Sida (PNLS).

Intérite donc. Elle fait partie des délits relevant des "attentats aux mœurs" selon le Code pénal comorin, qui n'évoque le terme de prostitution que dans sa relation avec le proxénétisme. "Sont assimilés [au proxénète, ndlr]", les personnes qui "assistent ou protègent la prostitution d'autrui ou le racolage, partagent les subsides, vivent avec quelqu'un qui se prostitue, embauchent, entraînent, même avec son consentement, une personne majeure en vue de la prostitution, ou se livrent à la prostitution ou à la débauche (...)", précise la loi. Les coupables sont passibles d'une peine de un à trois ans de prison et de 75.000 à 1.000.000 fc d'amende. Mais si la loi établit le délit, elle ne le punit pas comme tel. De mémoire de magistrat, aucun citoyen n'a été poursuivi et jugé pour fait de prostitution. "Lorsqu'une femme vient se plaindre qu'un client n'a pas payé sa passe, nous envisageons d'abord un arrangement. En cas de désaccord, nous établissons un Procès verbal pour adulterie et transmettons l'affaire devant le cadi", révèle un policier de Ngazidja.

"Récemment, un chauffeur de taxi est venu porter plainte pour vol d'argent dans sa voiture. L'accusé a soutenu qu'elle a eu des relations sexuelles avec l'homme et que celui-ci ne l'ayant pas payé, elle s'est donc servie. Nous les avons déférés devant les tribunaux, l'homme pour adulterie, la femme pour vol", poursuit l'agent de police judiciaire. La gendarmerie nationale est saisie de nombreux dossiers ayant un lien avec la prostitution. "Dans la plupart des cas, les affaires sont classées, ou les auteurs sont sermonnés, s'ils sont mineurs. S'il y a besoin de poursuivre devant les tribunaux pour des cas impliquant des majeurs, le chef d'inculpation ne mentionne jamais qu'il s'agit de prostitution", fait remarquer un officier.

UNE ANECDOTE illustre l'imprécision et la méconnaissance qui entoure le phénomène de la prostitution. Il y a quelques semaines, le commissaire Kader, de la police de Ngazidja, fait le bilan des contrôles d'identité lancés par ses services et en tire un sentiment de satisfaction. La délinquance et la prostitution ont reculé, affirme-t-il, sans apporter aucun critère objectif d'appréciation. Pas de statistiques judiciaires ni aucune autre preuve attestant ce recul. S'il s'agit, comme le soutiennent ses agents, d'une baisse de la fréquentation des

lieux de la prostitution, le constat du commissaire ignore la diffusion du phénomène sur l'ensemble du territoire. A Moroni, où il existe en effet des lieux de concentration des prostituées autour du quartier de la Faleine et de la célèbre discothèque "La Rose noire", la "vente de sexe" est beaucoup plus diffuse que ne le laissent croire les quelques sites où elle ne se cache pas. Cet difficulté à sanctionner la prostitution, renvoie à celle de sa définition et de la nature délictueuse qu'instaure la relation du sexe et de l'argent. L'enquête du PNLS, la seule concernant ce sujet tabou, révèle que seule "une centaine de femmes affirme faire le travail du sexe". Elle désigne derrière le vocable de "travail du sexe", "les femmes qui ont plusieurs partenaires avec pour objectifs de s'occuper des enfants et de vivre". Pour Zahara Toyb, présidente de l'association Femmes/Sida, "on parle de prostitution dès que les gens sortent de l'anonymat, au vu et au su de tout le monde". Autrement dit, la prostitution n'est nommable qu'à son stade suprême. Quand elle s'affiche. Lorsqu'elle dépasse la ligne de flottaison qui sépare sa partie immergée, de son autre partie, invisible. Prenons l'exemple de Soifia, qui fait le trottoir depuis une vingtaine d'années mais affirme qu'elle "se débrouille". Originaire de Mitsamihuli, elle a débarqué à

Rares sont les prostituées assumant un métier qui les porte à la marge de la société.

La non reconnaissance du commerce du sexe rend difficile sa définition, d'autant que les frontières sont parfois floues entre la relation d'argent, considérée comme normale dans le couple, et la vente du corps.

Sous des formes à peine déguisées, le phénomène est pourtant de plus en plus répandu et investit de nouveaux champs sociaux et géographiques.

Les photographies de ce dossier sont signées Soeuf Elbadawi et Kamal'Eddine Saindou. Elles ont été prises avec des prostituées de Moroni, dans leur chambre ou sur les lieux de raccolage.

## L'argent, oui, mais pas l'adultère

Ce qui est reproché à la prostitution dans l'archipel n'est pas tant la relation commerciale entre l'homme et la femme, que l'adultére.

**LA** relation sexe/argent se situe au cœur même de la relation du couple dans la société comorienne. Le meilleur mari n'est-il pas celui qui satisfait les besoins de sa femme ? Selon la tradition. Ce n'est pas une spécificité comorienne certes, mais ici plus qu'ailleurs, la relation est fortement monétarisée, sans doute par le fait que traditionnellement, seul l'homme travaillait et devait subvenir à tous les besoins de la famille. La femme restée à la maison se contentait de gérer le budget quotidien (*masurufu*) fourni par le mari. Ce qui a créé une dépendance d'autant plus forte qu'il n'est pas dans l'habitude du Comorien de créer les conditions économiques de l'autonomie de sa femme.

Un coup d'œil sur la liste des litiges portés devant le cadi, montre qu'une grande partie, sinon la totalité d'entre eux, concerne le quotidien de la famille. Il n'est pas rare d'entendre des femmes dire : "Je peux supporter l'adultére de mon mari, mais pas qu'il n'assure pas les besoins de la maison." "Ma femme m'a quitté parce que je ne pouvais plus la payer", peut dire un homme le plus naturellement possible. Sous-entendu : "Je ne payais pas le masurufu."

L'élément pécuniaire est si présent dans toutes les discussions qu'il semble dominer tous les autres sentiments et les liens qui renforcent la cellule familiale, la complicité, la solidarité, l'amour tout simplement. Au hit parade des radios libres de la capitale, deux chansons carolent en tête depuis plusieurs semaines. La première légitime la rupture d'un couple parce "l'homme n'assure pas", financièrement entendons bien. La seconde est un plaidoyer pour réhabiliter la relation amoureuse contre celle de l'argent. L'argent est à ce point au centre de la relation homme/femme, que demander des sous à la suite d'une relation sexuelle est admis comme une requête "tout simplement naturelle". Il ne semble pas y avoir de gêne, ni de honte à demander et à recevoir de l'argent. A la limite, c'est ne pas donner qui est reprochable.

LA SUPRÉMATIE SOCIALE de l'homme se mesure d'ailleurs à l'argent qu'il dépense. La tradition ne tient pas rigueur à la femme de ne pas posséder ce moyen de son autonomie. Même quand la femme en dispose, son honneur ne serait pas sauf, si par malheur elle avait un

frère dans la déche... Une mentalité tellement enracinée qu'il n'est pas envisageable qu'une femme paie quoi que ce soit à l'homme, même si elle en avait les moyens. Comme il semble tout naturel qu'un homme qui conduit s'arrête et prenne une femme en stop... et non l'inverse.

Etre "pleine aux As" pour une femme n'est-il pas suspect aux yeux de la société ? On se demandera jamais comment la femme s'est enrichie, mais qui l'a enrichie. Autrement dit, qui est l'homme qui casque...

L'homme qui donne, la femme qui reçoit. Quand une communauté permet à ce point la relation sociale, pourquoi trouverait-elle abnormal, immoral et délictueux que l'homme puisse payer la relation sexuelle qu'il a eue avec la femme ?

L'on comprend alors la difficulté et la complexité à définir une relation de prostitution qui au fond, n'est pas très éloignée de celle qui répond aux codes sociaux. Ce qui est finalement reproché dans la prostitution, ce n'est pas le commerce du sexe, mais l'adultére. L'immoral dans l'histoire, aux yeux de la société comorienne, n'est donc pas la vente de son corps.

KES

# le commerce qui ne dit pas son nom

Moroni à l'âge de 8 ans pour habiter chez sa grande sœur. "J'étais venue l'aider durant sa grossesse et je suis restée." Mariée, divorcée, elle est sans travail. Pour elle, "la pute c'est celle qui est tout le temps dans la rue, qui fréquente les boîtes de nuit, qui boit et qui attend un homme". Pas elle... Et qui dira de cette définition bien particulière de la prostitution avancée par Hadidja, à Maore : "La prostitution, c'est quand on fait l'amour contre un salaire. Moi, je fais l'amour pour de la nourriture ou une télévision. C'est pas pareil."

DANS LES REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES, la prostitution devient donc une exception qui concernerait des catégories particulières de filles complètement paumées. M.K. explique à sa manière cette volonté d'ignorer la prostitution en la reléguant à un comportement extrême. "Parce qu'on est dans un pays musulman, on ne peut pas affirmer qu'on est prostituée. C'est vulgaire parce qu'en mélange tout ici, la religion, la politique", analyse-t-elle. Les cartes délivrées aux prostituées pour bénéficier de la prévention contre le virus du Sida portent la mention "femmes libres". Sinon, "elles n'oseraient pas se présenter devant le personnel soignant", explique la marraine des filles de la Faleine. Ce tabou maintient le voile sur un phénomène,

ne qui prend de plus en plus d'ampleur et qui touche toutes les catégories sociales. "Il y a un peu de tout, des femmes qui ont 35-36 ans, des jeunes entre 13 et 14 ans", constate M.K. Un tabou entretenu par des parents de plus en plus complices -sous le regard bien-sûr de leurs enfants-. "Nous avons connu le cas d'un père qui, ne voyant pas sa fille rentrer, l'a surprise en train de monter dans un véhicule. Il a filé la voiture jusqu'à sa destination, vu sa fille entrer dans la maison avec le chauffeur. Au lieu d'intervenir, il est retourné chez lui pour attendre, sans broncher", révèle un gendarme. Certains parents ferment les yeux devant les agissements de leur fille "parce qu'elles sont devenues le soutien économique de la famille. Les parents sont désarmés", explique Zahara Toyb. L'argent a perverti les relations et placé les familles dans une dépendance qui légitime de faire la prostitution. Le laxisme des parents n'est cependant pas seul à expliquer le rajeunissement de la prostitution. Un vrai réseautage est mis en place "par des matrones qui repèrent les gamines et qui se chargent de leur trouver des hommes", indique une femme proche de ces milieux. Des proxénètes qui opèrent dans l'ombre. Mais si les problèmes économiques demeurent la principale motivation qui pousse à la prostitution et favorise son développement,

ils ne sont pas seuls. Le désespoir de construire une nouvelle vie après un divorce concerne une grande majorité des femmes dépassant la trentaine, qui espèrent trouver un mari sur place ou intégrer les réseaux qui se chargent de mettre en relation des prostituées comoriennes avec des hommes vivant à l'étranger. "Certaines tentent leur chance et reviennent de sortir avec un mzingu et partir."

Parmi les travailleurs du sexe recensés lors de l'enquête du PNLS et qui appartiennent essentiellement à des catégories sociales modestes, les principaux clients sont les chauffeurs de taxis. "Ils sont en contact permanent avec les filles dans leur voiture et ont de l'argent en permanence", explique l'une des enquêtrices.

"L'ARRIVÉE DU TÉLÉPHONE mobile a amplifié la prostitution. Elle en est même devenue la cause principale", démontre aussi un ancien gendarme. "Non seulement les filles sont facilement joignables par les hommes, mais elles ont besoin d'alimenter régulièrement leur téléphone alors qu'elles n'ont pas les moyens." Un besoin qui concerne majoritairement les jeunes filles et qui a répandu la prostitution aux abords des collèges et des lycées.

L'urbanisation a créé un besoin d'indépendan-

ce et d'autonomie. De nombreuses filles, particulièrement étudiantes à l'université, "se font entraîner pour prendre un loyer en ville". Ce phénomène est particulièrement observé dans la zone de Hamramba, vers le sud de Moroni, "où un nouveau quartier en construction va peut-être concurrencer Caltex", fait remarquer une voisine des lieux. La poussée de la prostitution a entraîné la multiplication des maisons closes. Si le phénomène n'est pas récent, ces structures se modernisent et jouent un rôle plus actif. Pour racoler les clients, les propriétaires de ces lieux n'hésitent pas à affecter des femmes spécialement à ces tâches. "Il y a une professionnalisation de la prostitution", constate la présidente de "Femmes/Sida". Le phénomène aux Comores ne semble plus connaître de limites. Il initie de nouveaux fantasmes (lire p.44) et n'est plus le fait de personnes isolées. Des groupes se constituent et vivent souvent ensemble, prêts à répondre à toutes les sollicitations des hommes. Des mutations qui sont liées d'une part à "un certaine liberté sexuelle des femmes" mais aussi à une paupérisation des clients qui amène les prostituées à trouver des solutions de survie. "Le prix des passes est en chute libre et se situe entre 5 et 10.000 fc (10 à 20 euros, ndlr)", explique un habitué de la Faleine. Un tarif qui varie selon les

moments et la relation qu'entretient le client avec la prostituée. "Des arrangements sont toujours possibles."

SI DE NOUVELLES CANDIDATES frappent toujours à la porte de la prostitution, d'autres s'éclipsent. "Avant c'était bien. Il y avait beaucoup de garçons qui avaient les moyens de prendre les filles. Actuellement, les gens veulent couper pour une assiette de brochettes. On se demande à quoi bon se prostituer si c'est pour se faire ridiculiser pour des clopinettes", fait remarquer Sofifa, qui a vu partir la plupart de ses copines à Maore, où le prix de la passe est nettement supérieur : 50 euros (25.000 fc) en moyenne. Mais les départs sont vite remplacés par des arrivées : celles des Malgaches. "Il y a de plus en plus de filles qui arrivent de Madagascar pour faire le troquet. Le phénomène n'est pas vraiment nouveau, mais prend une certaine ampleur du fait de réseaux montés depuis les villes malgaches, souvent par des Comoriens. On leur fait croire là-bas qu'elles trouveront un mari ici. Arrivées sur place, elles se rendent compte du traquenard mais ne peuvent pas -ou ne veulent pas- partir et finissent par se prostituer", affirme un connaisseur.

KAMALEDDINE SAINDOU

# MK, la marraine de ces filles

Elle a débuté à 17 ans à Nossy-Be.

**SON CORPS** a comblé les fantasmes de dizaines d'hommes. Des touristes, des marins, des gens installés, riches et moins riches. Son histoire débute dans les rues de Nossy-Be et s'arrête au bord des trottoirs du boulevard du Coelacanthe à Moroni. A la demande de ses enfants qui peuvent aujourd'hui s'occuper de leur mère, MK n'échange plus son corps contre de l'argent, mais elle a choisi de rester dans le milieu où elle fait figure de marraine. "C'est mon métier de défendre les femmes libres", dit-elle. On n'évoque pas le nom de MK, sans susciter la curiosité de tout le quartier de la Faleine. "Pourquoi la cherchez-vous?" interroge une jeune fille qui égrène le temps devant la porte d'une petite maison en tôle.

La question est une sorte de réflexe dans les milieux fermés comme celui des prostituées, où l'étranger passe pas inaperçu. Une précaution pour semer les intrus et les curieux. Les codes sont destinés à vous faire sentir que vous êtes en zone quadrillée, où les passants sont autant de proies possibles. Toute sollicitation, même la plus banale comme demander une adresse, fait l'objet d'un pacte. Surtout lorsqu'il s'agit de s'adresser à la doyenne des lieux... "Qui êtes-vous?" C'est finalement après avoir décliné notre identité, que l'une des filles qui nous dévisage depuis cinq minutes, décide d'indiquer la demeure surveillée de MK. Une chambre superbement aménagée, au fond d'un étroit couloir dessiné par deux rangées de "garçonnères" disposées en vis-à-vis.

De temps en temps, l'ombre d'une femme ou d'un homme surgit du couloir et disparaît discrètement derrière une porte qui se referme aussitôt. "Qui c'est?" "C'est moi!" L'air rassuré par cette voix certainement familière, MK. nous fait signe d'entrer dans sa chambre et enjoint d'un geste les bambins qui traînent leur curiosité autour de la maison d'aller jouer ailleurs. Elle n'est pas prolixe, MK. Elle ne nous adressera la parole qu'au moment de nous inviter à nous asseoir sur le divan, qui donne sur un grand lit placé derrière un rideau. Elle contourne une chaise libre pour se poser sur le tapis qui couvre la chambre, face à une télévision en marche, l'air de ne pas prêter trop d'attention à ses hôtes qu'elle dévisage d'un œil furtif. Comme pour s'assurer qu'elle peut nous parler, elle

laisse s'écouler quelques minutes, attrape une cigarette, fouille dans les poches de son pantalon pour trouver une allumette. "Alors qu'est-ce que vous voulez?" lance-t-elle, brisant en silence pesant. "On voulait que vous nous parliez de vous." Une bouffée de fumée accompagne un rictus sur le visage. "De quoi voulez-vous que je parle?" La conversation s'installe progressivement au rythme de cette cigarette qui se consume. Le temps de libérer une parole certainement lourde, qui doit sans doute traverser tout son corps. "Je suis prête à parler" lance enfin MK. d'une voix mesurée.

"J'ai fait la pute à Madagascar à partir de 17 ans." Métisse de parents malgache et comorien, MK est l'aînée de la famille. Lorsque celle-ci choisit de rentrer aux Comores à la fin des années 70, elle reste seule dans l'île de sa naissance. "Je devais me débrouiller pour vivre", explique-t-elle. "J'étais seule, j'étais belle." La liberté et la beauté, les deux qualités qui ont fait les heures de gloire de MK. sur les trottoirs de Nossy-Be. "J'ai fait beaucoup de sous. Ça payait bien là-bas dans les bateaux, avec les touristes." C'était au début des années 80. "Là-bas, la prostitution était libre. Les filles avaient des cartes et pouvaient se faire consulter librement. On pouvait travailler sans se cacher comme ici."

Ici, c'est Moroni, où MK. pose ses valises deux ans après avoir livré son corps aux mains des hommes pour essayer de s'en sortir, seule à 17 ans, dans l'île la plus touristique de Madagascar. A la mort de son père elle se retrouve avec ses jeunes frères et sœurs. "Il fallait beaucoup de sous pour s'occuper de la famille. J'avais trouvé un petit boulot dans un restaurant, mais mon salaire n'était pas suffisant, alors j'ai décidé de continuer à me prostituer." Elle s'installe dans le quartier de la Faleine en 1981. Non par hasard. "C'est le quartier des prostituées. Les filles ont commencé à être nombreuses depuis 1985, à l'ouverture des premières boîtes de nuit très fréquentées à l'époque."

**TOUJOURS JEUNE ET BELLE**, MK devient la chouchou des hommes. Elle a tous les atouts en main. Métisse malgache, habituée à faire le trottoir dans un environnement plus professionnel, elle sait les aguicher à l'inverse des jeunes Comoriennes, qui en sont à leurs débuts et assument encore mal une prostitution socialement vécue comme un tabou. MK., elle, a dépassé ces contraintes, et affirme une liberté qui attire les clients. Naturellement, les autres filles se regroupent autour d'elle, ayant trouvée une sorte de leader qui les console et les encadre. Ses nombreux boulot dans les bars et restaurants de la capi-

tale, lui ont fourni ses clients. "Il faut savoir draguer les hommes. Quand on sait qu'ils ont de l'argent, il faut arriver à les charger, faire le tri, les classer, choisir les meilleures cibles sans prendre le risque de se faire avoir. Ce n'est pas facile de vendre son corps comme le disent les gens. Il faut bien négocier avec les clients qui ne sont pas des anges."

M.K. ne donne jamais le nom de ses clients. Un "secret professionnel". Mais avec le temps, elle a disposé de sa liste, classant les bons et les mauvais, ceux qui paient et ceux qui veulent profiter. "La prostitution a toujours besoin d'argent. Comment faire le boulot, si on n'a pas une cabane? Il faut se payer des vêtements, des maquillages, des parfums. Tout ce qu'il faut pour attirer les hommes." Si MK. reconnaît qu'elle s'est "faite des sous", elle affirme que "la pute, c'est pas un boulot. C'est beaucoup de souffrance. Ici, il y a l'environnement qui parle mal des filles. Les Comores, c'est dur parce que c'est musulman. C'est pas comme Madagascar. Là-bas c'est catholique, un peu laid." Agée d'un peu plus de 40 ans, mère de famille, MK. n'a plus les atouts qu'elle possédait à 17 ans. "Il y a maintenant beaucoup de jeunes filles qui se prostituent. Elles sont jeunes et belles. Les hommes les préfèrent aux femmes de 40 ans. Et puis il faut s'habiller comme elles, faire les folles comme elles. Ce n'est pas de mon âge."

**SI LA RÉALITÉ** du commerce du sexe a amené MK. à tirer sa révérence, il aurait été difficile de désérer les trottoirs sans un minimum de revenus. "Pour moi, les enfants ont grandi, ils me donnent à manger alors j'ai laissé tomber." MK. est aussi le relais officiel de la lutte contre le Sida dans le milieu de la prostitution, exposé aux risques de la maladie. Nulle autre qu'elle ne saurait certainement assurer ce rôle. L'une des rares femmes à assumer son passé, MK. est la confidente, la conseillère de la nouvelle génération des travailleuses du sexe. "Elles me confient tous leurs problèmes. Je leur conseille aussi de se protéger, de ne pas se laisser piéger. Quand elles ont un client, elles n'hésitent pas à venir frapper à ma porte quelle que soit l'heure, le jour comme la nuit, pour demander un préservatif. Il arrive que je me rende moi-même le samedi soir aux abords des boîtes de nuit pour m'assurer qu'elles ont leur préservatif. Comme on se connaît, c'est plus facile de me demander à moi qu'à n'importe qui." Un préservatif, et peut-être aussi la clé d'une chambre libre... Une complicité qui lui vaut en retour, la reconnaissance "des filles" qui la considèrent comme leur grande sœur et l'appellent familièrement "Maman".

KAMAL'EDDINE SAINDOU

## A Mwali, dans le plus grand secret

A 47 ans, Fatumia (prénom d'emprunt) a réussi l'exploit de cacher à ses enfants qu'elle s'est prostituée pendant quinze ans pour les nourrir, dans l'île la plus exigeante de l'archipel... A ses yeux, son destin a été scellé dès son enfance. "Mes parents m'ont envoyée hors de mon village natal", explique-t-elle. "A douze ans un jour de cérémonie, ma tante est partie célébrer une fête. Le monsieur m'a violée, et il m'a dit qu'aujourd'hui que je révélerais ce fait, je quitterais la cour. J'ai eu peur. J'ai refusé deux fois de me marier car le mari risquait de révéler mon secret. Mais la troisième fois, ma mère a remarqué ma réaction. Elle m'a crue et m'a beaucoup soutenue." Fatumia finit par se marier avec un Anjouanais qui a promis de garder le secret. Anjouanais, précise-t-elle, car cela a son importance : "A notre époque, une fille non vierge n'avait pas de valeur sociale. Un Mohélien n'aurait jamais accepté : pour lui, le mariage n'aurait pas eu de sens ni de valeur. Le choix d'un Anjouanais était plus sûr car celui-ci voulait s'intégrer." Au bout de sept ans de vie commune, Fatumia se rend compte que "ce n'était pas l'homme de ma vie". "Alors, je me suis prostituée pour éduquer mes enfants. J'ai fait 15 ans de carrière. Et quand j'ai constaté que j'avais de moins en moins de clients, une amie anjouanaise m'a conseillé de changer d'option. C'est pour cela que je suis devenue maquilleuse." Quant à l'éducation de ses enfants, "je suis une mère parfaite. Aucun de mes fils ne connaît ma personnalité, bien que Mohéli soit petite".

Daan-Ouni Msouli



"Ce n'est pas facile de vendre son corps comme le disent les gens. Il faut bien négocier avec les clients qui ne sont pas des anges."

# Cavani Boss, entre Rose Noire et kwassa

DANS un coin reculé de la Coulée est né du jour au lendemain un petit ghetto de tôles de récupération et de paille. Ici vivent des familles venant d'un peu partout. Comoriens de la brousse et des autres îles, Malgaches, et une minorité swahili. Des apprentis mécano anjouanais dorment dans les quelques carcasses du garage de la Coulée qui les accueille. Le quartier a été surnommé Cavani Boss... "Au départ il y avait un mec qui revenait de Mayotte et qui là-bas vivait peut-être à Cavani-Manoudou. Il a ramené des chansons de rap d'un groupe mahorais pour nous dire que c'étaient les siennes", nous explique Tony, un jeune de la Coulée qui a vu naître le nouveau quartier. Le groupe s'appelait "Cavani boss". À partir de là "on a surnommé ce mec Cavani Boss car on a su que c'était du bluff ce qu'il nous avait raconté à propos de ces chansons. Mais lorsqu'on allait chez lui, il y avait toujours cette ambiance attrayante qu'on ne voyait pas chez nous, des meufs qui revenaient de Mayotte, se mêlaient à celles de Ndzouani et de Ngazidja. Elles ont donné un autre aspect à cette parcelle située derrière nous". Malgré sa misère, Cavani-Boss a donc suscité l'intérêt des jeunes du quartier qui ont voulu connaître ces

"belles fleurs", se sont familiarisés avec elles et sont devenus en quelque sorte leurs protecteurs, dans le cas où leurs "visiteurs" ne voudraient pas respecter les termes du contrat... Car c'est aussi ça l'image de Cavani-Boss : prostitution, consommation d'alcool et de drogue. Youah, une jeune fille qui a passé son enfance ici, se rappelle des premières maisons du quartier et précise qu'elle a vu celui-ci se remplir depuis la fin de l'année 2003. "C'est bien dommage que notre ancienne petite brousse soit devenue un lieu de pèlerins versés", dit-elle. "Nous les remarquions tous, les personnes qui partent à Cavani pour la quête du sexe féminin, et qui n'ont même pas honte", rétorque Abdou, un jeune de la Coulée.

PARMI LES MINETTES soupçonnées d'être les actrices vedettes de ce phénomène, une seule accepte de nous parler, sous le faux nom de "Miss Z". Elle finit par nous avouer que la pauvreté frappe son quartier et qu'elle aussi essaie de se débrouiller comme elle peut. "Je me rappelle que j'étais forte à l'école, mais je ne supportais pas la misère qui nous a frappés et je n'avais presque pas le choix. J'ai suivi le parcours de ma grande sœur qui aujourd'hui fait de son sexe son

gagne pain ; mais la différence, c'est que moi je ne bois pas, et puis j'ai des projets et une vision pour ma vie. C'est vrai que je vais à la Rose Noire toutes les nuits mais là-bas, je me contrôle, je sais ce que je fais et bien sûr je me protège. J'étais enfant quand j'ai fait ça pour la première fois et ça me fait mal d'y penser. C'est pour cela que je veille à ce que ma petite sœur ne fasse pas les mêmes conneries que moi. Je fais tout pour qu'elle ne voie pas ce que je fais car c'est ce qui m'est arrivé avec ma grande sœur."

Ces jeunes filles visent deux eldorado qui font souvent la paire : Maore, et un homme blanc. C'est le cas de Miss Z, qui espère se rendre bientôt dans l'île sous administration française, pour la troisième fois. "Moi, maintenant je ne fais plus confiance aux Comoriens", explique-t-elle. "Depuis que je suis partie à Mayotte, j'ai connu des Blancs. D'ailleurs, je suis avec un Blanc qui m'a promis de me faire les papiers. Je suis ici en ce moment pour me faire le passeport comorien qui me permettra, après le mariage avec mon mec, d'avoir le visa de long séjour à Mayotte." Le "mec" de Miss Z ne lui a cependant pas fourni de quoi éviter la prostitution en attendant. "Je suis là depuis déjà trois mois et je dois me débrouiller pour payer le kwassa-kwassa.

C'est ce qui m'oblige d'aller à la Rose Noire. Mais je ne fréquente que des Blancs car les Comoriens cherchent juste ce que tu caches, mais jamais ne se soucient de toi et de ta vie, tu me comprends ?"

PLUS LOIN, ABDOU s'énerve : "Ce qui est choquant, c'est que comme le dit le rappeur Cheikh MC dans sa chanson "Ndo Msadjadja", la prostitution ici est pure qu'à Bangkok, Mada ou d'autres pays où on sait qu'il existe des couloirs ou des trottoirs spéciaux pour les filles qui se prostituent. Parce qu'ici tu ne trouves pas les filles dans des couloirs pareils, mais tu sais que si tu les demandes... elles vont te taxer comme si elles étaient des taxis !" La réaction d'une maman, un enfant de deux ans dans les bras, ne se fait pas attendre. "Mais va te faire voir sale con !", s'écrie-t-elle. "Comment tu crois que je peux nourrir ma fille, lorsque je n'ai pas de travail ? Je te préviens que mon sexe ne t'appartient pas, alors n'essaie pas de le diriger." Cette très jeune mère est assise sur le pas de sa porte, devant une baraque en tôle que les connaisseurs appellent le "lycée de Cavani-Boss"...

SAMIR MOHAMED HASSANI

## Les "2èmes bureaux" : la jet-set de la prostitution

Elles échangent leur corps contre de l'argent mais ne font pas les trottoirs. On les appelle les prostituées de luxe.

**DISCRÈTE**, presque invisible, la prostitution de luxe est la plus difficile à cerner. Si elle a toujours existé, le jet-set du marché de sexe aux Comores a pris son envol à la fin des années 70. Les années de la croissance économique et de la gabegie, où l'argent coulait à flot dans les couloirs des instances de l'Etat. L'époque aussi des mercenaires, solidement installés au cœur du régime du président Abdallah, et qui avaient la main haute non seulement sur le pays, mais aussi sur ce commerce de luxe qui choisissait ses cibles dans les familles bien installées des grandes villes. Celles qui avaient accès aux banquets officiels, et qui présentaient un standing de vie au niveau de celui des maîtres du pays.

DANS CETTE COUR DES GRANDS, on ne parle pas le langage des trottoirs. Pas question de clients, mais de "financiers". On ne paie pas de passe, mais "on prend en charge le quotidien et l'extra", explique une femme de la capitale. L'idéal, "c'est un vieux qui vous garantit la vie, comme ça on est tranquille", ajoute notre interlocutrice avant de souligner l'un des particularités de cette forme de prostitution : elle établit "des rendez-vous qui perdurent".

Ce sont les "deuxièmes bureaux" ou "les demi-mâmans". Moyenne d'âge : la trentaine ; statut : mariée ou divorcée ; signe particulier : de bonne famille. A cette échelle de la prostitution, les clients sont des détenteurs de comptes en banque bien garnis. De préférence, des ministres, élus, directeurs de société d'Etat, chef d'entreprises, officiers supérieurs de l'armée. Des hommes d'influence qui y mettent les moyens : chauffeur et véhicule à disposition, villa spécialement aménagée, installation du téléphone. Les rencontres sont soigneusement organisées pour assurer la discrétion de

"Comment tu crois que je peux nourrir ma fille, lorsque je n'ai pas de travail ?  
Je te préviens que mon sexe ne t'appartient pas, alors n'essaie pas de le diriger."



# Ecolières entretenues : la nouvelle prostitution

A Moroni, elles sont des centaines à faire payer leur écolage par un chauffeur de taxi, un fonctionnaire ou un cadre.

UNE scène, devenue habituelle chez les vendeurs de brochettes et dans les petits restaurants de Moroni : la jeune fille mange, le monsieur regarde et attend pour payer...

Un lieu, dont la réputation n'est plus à faire : les bals de jeunes, organisés après la période des examens. "On appelle ça *bal de jeunes mais si vous y allez, vous verrez des grosses voitures et à côté des jeunes filles, des gros messieurs. Tout le monde part y chasser*", observe Mohamed Youssouf, qui supervise la cellule d'écoute (1) de Moroni.

Un chiffre, enfin : 70% des jeunes filles inscrites dans les écoles privées comoriennes voient leur écolage payé par une personne qui n'a rien à voir avec leur famille -un homme en l'occurrence, d'après une enquête confidentielle sur les groupes sociaux vulnérables menée en 2000-2001 par l'ONG Ascobel. "En tête des personnes qui paient ces écolages se trouvent non pas les cadres et fonctionnaires comme on pourrait s'y attendre, mais les taximen, les mieux placés pour approcher ces jeunes filles, puisqu'elles doivent se rendre tous les jours à l'école", nous disait il y a quelques mois Saïd Abdou Salim, qui a accédé à ces données dans le cadre de travaux socio-économiques.

Les rues de la capitale grouillent de jeunes filles qui ne se cachent pas de "sortir avec des vieux pour avoir de l'argent", que ce soit pour échapper à la précarité ou accéder à la consommation, comme Amina, 15 ans, qui avoue dans le magazine Djihad (2) : "J'ai besoin d'argent pour mettre du crédit dans mon portable, m'acheter des beaux vêtements, et les gars de mon âge ne pourront pas m'en donner. Par contre les plus âgés, oui, ils me donneront. Ils travaillent, eux."

SI VOUS POSEZ À UN ADULTE la question : "C'est de la prostitution ?", votre interlocuteur réfléchit. "Pas vraiment, pas comme on l'entend ici... Mais ces élèves de 4<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> qui se font entretenir, oui ou非, c'est une forme de prostitution. Une prostitution déguisée."

Déguisée, en effet. Car si personne n'est dupe concernant les termes de marché, aucun cas de prostitution de mineure n'est jamais traité en tant que tel ni par le tribunal, ni par la cellule d'écoute de la capitale. Et pour cause : la justice se penche avant tout sur les atteintes sexuelles et attentats aux mœurs commis sur les moins de 18 ans. Qu'il y ait ou non d'argent ou un échange quelconque, ce n'est pas son affaire. "Le tribunal ne s'est jamais intéressé à ce genre de question", dit Abdoul-Kader Ahmed, substitut du procureur. "Qu'est-ce que donne l'agresseur à la jeune fille ? On ne s'y intéresse pas. On s'intéresse à l'action qui est répréhensible. La question, dans tout ça, est de savoir s'il existe une politique de lutte contre la prostitution..."

Maoulida Djoubier, juge des enfants, résume l'alternative qui s'offre au tribunal quand des parents -ce sont presque toujours eux qui portent plainte- soumettent un dossier à la justice : "Si la victime a moins de quinze ans, c'est un attentat à la pudeur. Entre 15 et 18 ans, l'homme et la jeune fille commettent un délit de fornication, avec pour elle des circonstances atténuantes dues au fait qu'elle est mineure. Quand bien même la jeune fille se déplace chez l'homme, si elle a moins de quinze ans, on considère qu'elle est en situation de faiblesse

*et qu'elle n'est pas consentante. On entre dans l'adulterie si l'homme est marié.*" L'enjeu économique importe peu, donc.

Il motive pourtant la plupart de ces relations entre adolescentes et hommes d'un certain âge. Amina Achim, responsable de la cellule d'écoute de Moroni, s'en rend compte lorsqu'elles scandalisées lui amènent leur fille. "En général, la jeune fille a 15-17 ans, parfois moins, et l'homme, à environ 30-40 ans. Souvent, ils se sont rencontrés sur le chemin de l'école. 'Il s'est arrêté, il m'a parlé', nous disent les jeunes filles. Pourquoi lui ? 'Il m'offrait des trucs.' Même si ce n'est pas toujours dit, la relation a souvent un rapport avec l'argent." "C'est lié aux besoins scolaires, à la sape et au téléphone portable", remarque Mohamed Youssouf. "Ça n'a rien à voir avec une question d'amour, c'est du donnant-donnant. En général, le monsieur ne propose rien que sa poche." Ces adolescentes n'ont cependant pas le sentiment de vendre leur corps. "Quand vous dites à une fille qu'elle se prostitue, pour elle, ce n'est pas ça la prostitution", constate M. Youssouf.

TOUT L'ENJEU de la cellule d'écoute, qui accompagne les familles dans leur action en justice, est de convaincre ces gamines que ce qu'elles font n'est pas "normal". "C'est toujours les parents, jamais les victimes qui viennent nous voir", constate Amina Achim. "Les filles ne s'estiment pas du tout victimes

*et la plupart se battent pour se marier avec cet homme. Les parents apprennent la relation par les voisins, ou parce que leur fille tombe enceinte. Et quand on leur dit qu'elles sont mineures et que ce qu'elles font est interdit par la loi, elles ne comprennent pas.*" La frontière entre sentiments et commerce n'est d'ailleurs pas toujours tranchée : "Les filles essaient de concilier à la fois les relations amoureuses et l'intérêt matériel. Quand on tombe sur quelqu'un avec qui on s'entend bien et qui peut en plus payer les frais de scolarité... elles trouvent ça normal. Pour elles, c'est logique puisqu'elles sont dans la précarité et que les hommes qu'elles fréquentent ont un des revenus."

Pour les parents non plus, ce n'est souvent pas le fait que leur enfant ait reçu de l'argent ou des cadeaux qui est le plus dérangeant. "Pour ceux qui viennent nous voir, cet intérêt matériel ne justifie pas l'acte. Ils le prennent toujours très mal. Cependant ce qui les embête, ce n'est pas tant le côté économique de la relation, mais la relation elle-même. C'est déjà difficile de savoir que leur fille a une relation avec un homme, en plus s'il est plus âgé, et en plus s'il n'envisage pas de l'épouser !" L'absence de perspective de mariage est souvent la goutte d'eau qui fait déborder le vase. "Quand les parents s'en rendent compte, ils essaient toujours de trouver une solution à l'amiable, mariage ou compensation financière. Ils viennent en dernier recours à la cellule d'écoute.

*On sent bien que s'ils avaient obtenu une parcelle de terrain ou autre chose, la plupart ne seraient jamais venus.*"

D'autres deviennent délibérément aveugles ou complices, laissant leur enfant se procurer ailleurs ce qu'ils ne peuvent pas lui donner, acceptant même parfois qu'elle alimente la popote familiale sans exiger la moindre explication. Si l'on admet que ces jeunes filles entretenues se prostituent, leurs parents sont assimilés aux yeux de la loi comorienne aux proxénètes, comme tous ceux qui "partagent les subsides" ou "vivent avec quelqu'un qui se prostitue". Ces collégiennes et lycéennes voient, elles, surtout l'impuissance de leur famille. "J'en ai besoin pour me débrouiller, c'est-à-dire que si aujourd'hui mes parents ne trouvent pas à manger, je vais les aider", explique ainsi Jeannine, 16 ans, dans Djihad. "Ils sont au courant mais ils n'ont pas le choix de m'arrêter puisque cet argent viendra pour la bonne cause." Amina, dont la famille ne souffre pourtant pas de pauvreté, vit la même situation : "Mes parents le savent mais ils veulent l'ignorer. Des gens qui parlent derrière moi vont jusqu'à raconter tout ce qu'ils savent, mais mes parents refusent d'y croire."

LG

(1) Cellule d'écoute destinée aux enfants maltraités et aux familles, soutenue par l'Unicef

(2) Djihad n°1, janvier 2007, magazine réalisé par des adolescents, encadré par Kashkazi et financé par l'Unicef

## Pour une bonne note

La prostitution juvénile ne permet pas seulement d'acquérir des biens matériels. Certains enseignants n'hésitent pas à faire du chantage aux notes et à échanger un passage en classe supérieure contre les faveurs d'une collégienne ou d'une lycéenne, tandis que des jeunes filles jouent de leurs charmes pour compenser leurs lacunes. "Un jour, j'ai demandé à un prof de m'expliquer un paragraphe", nous confiait Chipinda en septembre 2005. "Il m'a dit qu'il le ferait après la classe. Après la classe il m'a dit qu'il était pressé et qu'il vaudrait mieux que j'aille chez lui un soir. Je lui ai répondu que je ne pouvais pas sortir le soir. Il a finalement accepté de m'expliquer pendant une récréation puis il m'a répété : 'Il faut qu'on se voie !' Je lui ai demandé : 'Pourquoi, Monsieur ? C'est bon, vous m'avez expliqué, j'ai compris !' Alors il m'a prévenue : 'Gare à toi si je t'ai à l'oral aux examens !'"

Cet échange notes contre sexe a désormais un sigle : NST, pour Notes Sexuellement Transmissibles, en voguée à l'Université des Comores en période d'examen.

# Le business de la dernière chance

L'interdit qui pèse sur l'homosexualité incite bon nombre d'hommes à entretenir de jeunes partenaires, souvent des adolescents paumés ou plongés dans la précarité.

EN novembre 2006, un groupe d'adolescents de Moroni expérimente le "théâtre forum". Il s'agit pour eux de créer des petites scènes sur des problèmes qui les préoccupent. En guise de point de départ, chaque jeune compose une statue muette de plusieurs personnages, figés dans une action que le groupe interprétera jusqu'à ce qu'il en sorte une histoire. Quand vient le tour de "Petit Malin", un garçon d'une douzaine d'années déscolarisé, presque un enfant des rues, le brouha ba se fige puis se transforme en ricanement. Petit Malin s'est mis en scène dans une situation de sodomy, chevauché par un garçon plus grand. Une fois leur gêne exorcisée par des sarcasmes à l'endroit du gamin, les jeunes se mettent au travail. "Pédophilie" est le premier mot qui leur vient à l'esprit. Ils ne prononceront pas en revanche, le terme de prostitution, même si le scénario qui émerge de leurs discussions est bien une affaire de commerce... Voici en gros l'histoire : Mo est amoureux mais la fille qu'il convoite exige qu'il soit "habillé comme un DJ", et qu'il lui donne 15.000 francs (30 euros). Sur les conseils d'un ami, il se rend chez

Malindi, amateur notoire de jeunes gens...

Au fil des répliques, tout un vocabulaire métaphorique fuse spontanément : Mo doit prendre "des tirs de roquette", ou encore "des missiles", "dans le derrière". Quant au personnage de Malindi, il s'agit de la réplique d'un homme bien réel, dirigeant un club sportif de Moroni, dont le nom revient sans cesse lorsqu'on évoque la prostitution homosexuelle... Preuve que si rien ne dit que ces jeunes sont directement concernés par le phénomène, celui-ci est suffisamment répandu pour avoir intégré leur univers sous forme de blagues, de langage codé et de moqueries (lire page suivante).

Le tabou et la réprobation qui pèsent sur l'homosexualité dans l'archipel interdisent en effet toute relation amoureuse "normale" entre personnes du même sexe. Les homosexuels -souvent mariés mais dont ils sont l'objet, plus impitoyable encore que celui qui frappe les femmes prostituées, les candidats ne manquent pas. Des garçons démunis, plongés dans la précarité, ou attirés par l'argent facile et la sape. Les règles du jeu sont d'autant plus dures à l'égard des jeunes vulnérables que tout doit être caché. Pour le client, mais aussi pour le jeune homme s'il ne veut pas être mis en quarantaine. "Quand on sait que quelqu'un fait ça, on s'en éloigne", affirme un collégien de Calex.

LES DEUX JEUNES PROSTITUÉS que nous avons rencontrés à Moroni avaient le regard perdu dans le vague, la voix basse et ne voulaient surtout pas discuter dans leur propre quartier. Ahmed a "commencé" l'année dernière, à 17 ans. Partis en France quatre ans auparavant, ses parents ne subvenaient plus suffisamment à ses besoins, le laissant aux bons soins d'un oncle désargenté. "Un jour, je passais à Badjanani quand un homme m'a appelé", se souvient-il. "Il m'a posé des questions et je lui ai expliqué mes problèmes. Il m'a demandé : 'Tu peux venir chez moi ?' On est rentrés dans la chambre. Il a commencé à me toucher, à me caresser. Je n'avais jamais rien vu de cette manière. Je n'avais pas le choix. Il était plus fort. Il m'a promis de l'argent



*et une moto. Il ne m'a pas donné la moto mais j'ai continué car je n'avais pas le choix. Je continue car je n'ai rien.*" Ahmed a maintenant deux partenaires qu'il voit cinq à dix fois par mois. A eux deux, ils lui fournissent de quoi payer son écolage, 25.000 fc (50 euros) mensuels. "Quand ils m'appellent, j'y vais. J'aimerais bien arrêter ce genre de trucs mais si ça continue comme ça je pourrai pas m'échapper." L'un de ses clients travaille au port, l'autre à l'hôpital. "Ils ne sont ni riches ni pauvres, mais ils ont les moyens de faire ce qu'ils veulent." Depuis qu'Ahmed se vend à ces hommes, "une partie de mes amis du quartier a arrêté de jouer avec moi. D'autres pensent que c'est mieux pour m'en sortir. Si ma famille savait, elle m'aurait chassé. Mais moi, je pense en premier à mes études."

**DES ÉTUDES, YOUSOUF N'A PAS EU** la chance d'en suivre. Sorti de l'école à 6 ans parce qu'il ne comprenait "rien à ce que le maître disait" et que sa mère était malade, il se retrouve orphelin peu de temps après. Son père ne travaille pas - "il est vieux" - et reste au village, pendant que Youssouf

*"Je voulais faire quelque chose pour ma famille, construire une maison. Je n'avais pas conscience de ce que c'était vraiment, entrer dans le mouv'."*

dort à la mosquée avec des amis plus âgés. Lui a tout juste une dizaine d'années. "C'est pour ça que j'ai voulu me lancer dans le mouv'" dit-il. "Je voulais faire quelque chose pour ma famille, construire une maison. Je n'avais pas conscience de ce que c'était vraiment, entrer dans le mouv'." Ses amis plus expérimentés le guident pour sa "première fois". "Ils m'ont conseillé d'être prudent : "Si tu veux faire ce genre de trucs, tu ne vas pas te vendre pour rien.'" Le marché est conclu en marge d'un match de football, 200.000 fc (400 euros) en échange de la "première fois" de l'enfant. "C'est un ami proche qui a discuté pour moi. Et quand le mec a eu terminé ses besoins, il ne pouvait pas me donner

*"l'argent car j'étais encore petit. Il a appelé mon ami pour lui donner."*

Youssouf partage son gain en deux parts égales : l'une pour lui et ses amis, l'autre pour son père. "J'ai dit à mon père qu'on avait balayé un magasin pour avoir cet argent. On a commencé à construire une maison. Mais quand il est venu ici passer plusieurs mois, il a découvert la vérité. Il a appelé les gens du quartier, et il m'a fait faire le tour de la ville tout nu, avec des ordures et de l'eau sale sur la tête." C'était en 2000. Depuis Youssouf ne voit plus son père. Âgé aujourd'hui de 22 ans, il prend des cours d'anglais, vit de l'argent de ses quatre clients, qui lui fournissent chacun 25.000 fc (50 euros) par mois, et habite toujours avec ses huit amis.

"Chacun a ses clients", précise-t-il. "Des gens riches, mariés", avec qui il se rend dans quelque maison de tôle réservée à cet usage. Si les cas d'atteintes aux mineurs concernant un homme et une mineure sont fréquents au tribunal de Moroni, celui-ci n'en enregistre aucun commis dans le cadre de relations homosexuelles. Contrairement aux filles traditionnellement couvées par la famille,

## "Tirs de roquette" chez Malindi

Mo : - Salut! Tu sais que tu es vraiment mignonne... J'aimeerais beaucoup...  
La fille : - Ça va pas la tête, tu oses me parler, tu t'es vu avec tes sandales à 300 francs ? Tu reviendras quand tu seras habillée comme un DJ..  
(Elle part, il reste là désespéré, arrive un ami)  
Le copain : - Mais qu'est ce qu'il t'arrive, t'en fais une tête ?  
Mo : - J'suis désespéré, toutes les filles me rejettent parce que je suis pas habillé avec des marques et que j'ai pas d'argent ! Qu'est ce que je peux faire ?  
Le copain : - Tu sais y'a un mec qui s'appelle Malindi, il peut régler tous tes problèmes...  
Mo : - Ah bon, mais comment ?  
Le copain : - Sexe, sexe ! Tu vas prendre des tirs de roquettes dans le derrière, mais c'est vite passé, y'a pas de risques de grossesse et après... Si tu veux je peux t'amener chez lui...  
(...) (Chez la mère de Mo entre un voisin)  
Le voisin : - Bonjour, dites donc, y'a votre fils qui commence à trainer chez Malindi, je...  
La mère (furieuse) : - Quoi ! Vous n'avez pas honte de venir me raconter des histoires pareilles ! Menteur, hors de ma maison ! (elle le chasse)  
Le voisin : - Je vous aurai prévenue...  
(Un peu plus tard, rentre le fils, il marche étrangement)  
La mère : - Ou'est ce qu'il t'arrive pourquoi tu marches comme ça ?? (La tension monte) D'où tu viens là ?  
Le fils : - Rien, j'suis tombé en sport, j'étais avec mes amis.  
La mère (s'énerva) : - Ne me raconte pas d'histoires, on m'a dit que tu es allé chez Malindi, malheur à toi si c'est vrai !  
Le fils (s'énerva aussi) : - N'importe quoi !! Qui c'est qui raconte des histoires pareilles ?  
La mère : - Tu me mens, je le vois, tu as été chez Malindi !  
Mo : - Ça va pas ! Puisque c'est comme ça je préfère quitter cette maison !  
La mère (désespérée) : - C'est ça et NE REViens JAMAIS !!!!!!!  
(Mo part)  
(Plus tard dans la rue, sortant d'une boutique)  
Mo : - Maintenant toutes les filles vont m'aimer ! Yé !!  
(Justement passe la fille du début)  
Mo : - Eh salut ! Tu ne me reconnais pas, j'ai changé, j'suis un vrai DJ maintenant, j'espère que t'as changé d'avis...  
La fille : - C'est vrai que t'es stylé maintenant, oui je crois que oui mais...  
Mo : - Mais quoi ???  
La fille : - J'ai besoin d'argent, il me faut 15.000 francs...  
Mo : - Ah bon!! Bon d'accord mais faut qu'on passe chez mon oncle (ils y vont, ils y arrivent). Attends moi la 5 minutes... (Il rentre chez Malindi) Bonjour tonton j'ai encore besoin d'argent, 15.000 francs...  
Malindi : - Ah bon !! C'est possible mais... tu es prêt à te prendre des missées...  
Mo : - Bon d'accord mais rapide alors !!!  
(Mo se met à quatre pattes. Dehors, la fille commence à s'implanter et décide de rentrer chez Malindi, la mère aussi débarque, amenée par le voisin, tous en même temps surprennent cette scène et poussent un cri d'effroi.)

*Scène écrite par quinze adolescents de Moroni âgés de 12 à 18 ans, dans le cadre d'un atelier encadré par Olivier Malcor et Kashkazi, en partenariat avec l'Unicef.*

les garçons sont très peu protégés. La cellule d'écouté de Moroni, qui reçoit depuis plus d'un an des parents dont les filles sont victimes d'attentat aux meurs, n'a jamais eu à s'occuper du moindre garçon abusé.

**APRÈS SA PREMIÈRE RELATION SEXUELLE**, Youssouf souffrait de blessures. Ses amis l'ont emmené à l'hôpital ou le personnel "a bien compris" l'origine de ses plaies. "Ils ont appelé mes amis mais je ne sais pas ce qu'ils leur ont dit." La curiosité du corps médical n'est pas allée plus loin... Une désinvolture qui n'étonne pas le docteur Issa Soulé, gynécologue à l'hôpital El-Maarouf. "Un tel cas personne ne s'en occupe, et encore, il a de la chance s'il ne se fait pas insulter", observe-t-il. "L'homosexualité est tellement mal perçue dans notre société..." Le médecin dit toutefois n'avoir jamais rencontré ce type de patient. "La première fois, ils ont mal, mais ils ne sont pas forcément blessés." Et s'il faut choisir entre la douleur et l'argent d'un côté, la misère et la honte de l'autre...

LISA GIACHINO

# Les filles de la route

**QUATRE** jeunes filles dans le vent... Amina (1) et ses longues jambes, Nawfal potelée dans son bustier, et les deux petites, Aïcha et Mariam, en jean et dos nu. Adossées à une voiture garée devant le collège de Mgombani, à Mamoudzou, les copines se prelassent et discutent. Chaque fois que l'une d'entre elles se penche ou se dandine, son pantalon trop lâche ou trop serré, sa jupe si légère ou son petit haut laisse entrevoir ses sous-vêtements. Elles font partie de ces adolescentes sur lesquelles louchent des hommes de tous âges et toutes origines, et qui font froncer les sourcils de nombreux adultes. Nawfal et Mariam sont au collège. Amina prépare un CAP de serveuse. Quant à Aïcha, elle a quitté l'école l'année dernière. A 14 ans, livrée à elle-même, elle zone, navigue à vue, entre une mère dépassée, sans papiers français, sans travail et sans autorité, une grande sœur accaparée par son mari et ses deux enfants, et des "mecs" qui lui "donnent des sous". "Avec ses parents, ça se passe pas bien", explique Amina en son absence. "Elle va dans les banga des mecs. Aujourd'hui elle dort là, demain là-bas. Elle fait tous les passe-passe dans mon quartier."

Aïcha débute son escapade à l'âge de 12 ans. "Le gars qui m'a [à l'époque] déviergée est parti à la Réunion", se souvient-elle. "Je dormais avec lui, mais je ne voulais pas qu'on fasse l'amour. Il m'a obligée. Je l'ai dit à ma mère. Ma mère est partie chez la mère du gars. Mais [celle-ci] lui a répondu : 'V'a te

démerder, c'est pas moi qui ait fait ça, c'est mon fils.' Alors, que pouvait faire ma mère ?" Aïcha est alors en classe de CM1. A la rentrée suivante, elle quitte le cursus classique pour une classe de PPF (pré-formation professionnelle), qui accueille les élèves en difficulté. Selon elle, une obscure histoire de tee-shirt est à l'origine de sa sortie du système scolaire. "J'avais froid et j'ai demandé à un gars de me prêter son tee-shirt. Il m'a dit : 'Si tu me le ramènes pas, je te tue.' Comme quelqu'un me l'avait pris, je n'ai jamais voulu retourner à Kaweni." Personne n'était là pour l'aider à choisir entre une engueulade avec propriétaire du vêtement et la fin de sa scolarité. Aujourd'hui, la jeune fille le regrette. "J'ai réfléchi un peu. J'ai envie de retourner à l'école. Si je trouve un stage, je vais y aller", dit-elle d'une petite voix.

En attendant, depuis bienfôit deux ans, "je vis dehors. Je ne fais rien. Je traîne avec les gars qui me donnent des sous et j'achète mes habits". Tout ça, Aïcha ne le raconte pas devant ses copines, sur le parking du collège où pourraient trainer des oreilles indiscrettes. Ni dans le village où vit sa mère et où elle dort quelques fois, au nord de Mamoudzou. Elle préfère le dire dans la pénombre, assise sur la barrière de sécurité de la route nationale, en amont du village. Dans l'une de ses "planques" où elle attend les automobilistes avides de chair fraîche, à proximité d'un renflement qui permettra au véhicule de stationner quelques minutes. "Je ne monte jamais tout de suite", affirme-t-elle. "Je donne mon

numéro de téléphone, et le gars me rappelle. Après on va chez lui, ou à la plage, la nuit, quand il n'y a personne." Des vieux, des jeunes, des wazangu, des Mahorais et Comoriens des autres îles... Les clients sont variés, assure-t-elle, et le prix de la passe élevée : 100 euros.

LES ÉCOUTEURS de son téléphone portable enroulés autour du cou, elle attend que Nawfal lui propose un plan pour la soirée. Si sa tenue n'a rien de particulièrement provocant, les passagers d'une voiture ne s'y trompent pas, qui klaxonnent lourdement, sans la moindre ambiguïté, au moment où la jeune fille décide de quitter sa "planque". Mais Aïcha a d'autres projets pour ce soir. Il faut qu'elle "trouve un stop" pour aller zoner avec son amie. "On n'a pas l'âge d'aller dans les boîtes", explique-t-elle. "Alors, on se promène juste." Si Nawfal fréquente encore le collège, elle aussi ne fait "que des commerces", affirme Aïcha. "Elle ne passe jamais chez ses parents. Elle dort un peu partout."

La grande Amina participait autrefois à ces virées. "Mais depuis qu'elle a son mec, elle reste chez sa mère ou chez lui", explique Aïcha. A 16 ans, l'apprentie serveuse s'est assagie : "Tout ce que j'ai besoin, je demande à ma mère et si elle n'a pas, je demande à mon mec. Sinon, je laisse tomber", annonce-t-elle. "Moi aussi, si j'avais un mec, j'arrêtrais de sortir", souffle Aïcha.

Les gamines, parfois à peine pubères, sont de plus en plus nombreuses à "jouer les sous-

sous" dans l'île sous administration française. A Cavani, Mgombani, Kaweni, dans tous les quartiers de Mamoudzou ou presque, elles traînent à des heures tardives, habillées "sexy". Assises sur un muret, elles discutent, à trois ou quatre. Elles sont rarement seules. Pas de racolage, juste un air d'attendre on ne sait quoi sur le visage. Les unes sont habituées, les autres occasionnelles. Selon une éducatrice qui travaille dans un quartier sensible (2), ce type de prostitution est le plus répandu. Insensible, inqualifiable, impénétrable. Provisoire... "Ce sont des gamines qui font ça non pas pour manger -elles ne meuvent pas de fin ni pour nourrir leurs enfants -elles en ont rarement à cet âge- mais pour améliorer leur quotidien, s'acheter des habits, des cartes de téléphone. J'en connais plusieurs qui proposent une pipe pour une carte SFR à 5 euros. Mais le jour où elles trouvent un homme, elles restent avec lui. Ce n'est pas de la prostitution "professionnelle". Des filles qui font le tapin comme on en voit en France, il n'y en a pas ou presque pas. Pour la plupart, il s'agit d'une étape en attendant des jours meilleurs. Pour d'autres, d'un jeu. C'est pour ça qu'il y a surtout des jeunes."

Nawfal, que nous avons rencontré à l'abri des regards, dans une ruelle de Mgombani à la tombée de la nuit, quelques jours après nos premières échanges, confirme : "Moi, je pourrais retourner chez ma mère. Mais elle n'a pas d'argent. Je peux m'en sortir seule. En faisant ce que je fais [le prix de la passe est à

50 euros], je peux m'acheter du crédit, je mange des brochettes quand je veux. Je vais dans les magasins m'acheter des habits." Certaines ont affaire à de véritables clients, comme Nawfal et Aïcha. Elles attendent au bord de la route, ou vont "recruter" dans les bars, le soir. Surtout ceux qui attirent les blancs : "Ils ont plus d'argent et peut-être qu'un tombera amoureux de moi", croit Nawfal. D'autres privilient une relation suivie parfois qualifiée d'amoureuse, même si celle-ci repose entièrement sur la supériorité économique de leur partenaire (lire page suivante). "Elles traînent dans les grosses voitures, et dans les magasins avec des hommes qui pourraient être leur père, et qui ont le chequier à la main", fustige Faouzia Kordjee, présidente de l'Association pour la promotion de la condition féminine. Une éducatrice de Kaweni n'est pas dupe. "Je suis une femme qui depuis 20 ans élève ses huit enfants sans travailler. Elle me dit qu'elle compte sur la générosité musulmane, mais elle a ses limites." "Nombreuses sont les jeunes mères qui se prostituent pour se faire payer à manger par l'homme", indique une assistante sociale.

A MGOMBANI, un jeune pointe le pouce vers la route nationale qui longe le quartier. "Elles s'assoient sur le muret et attendent." Pour échapper au regard des parents et des voisins, elles "travaillent" parfois à l'autre bout de la ville : "Beaucoup de filles d'ici vont à Cavani, et beaucoup de filles de Cavani viennent ici", affirment des jeunes de

"J'en connais plusieurs qui proposent une pipe pour une carte SFR à 5 euros."



## de plus en plus d'adolescentes expérimentent la prostitution déguisée ou non- à Maore. Reportage.

Kaweni. "On les voit le soir attendre, on ne les connaît pas, et on voit partir les filles qu'on connaît. Elles pensent que dans un endroit où elles ne connaissent pas tout le monde, elles pourront trouver de l'argent." "Les filles sur les routes, habillées de façon extravagante, sont des proies faciles", renchérit Faouzia Kordjee. "Et qu'on ne me dise pas que celles-ci sortent avec des mineurs."

A l'instar d'Aïcha, beaucoup commencent très tôt à se vendre. "Nous voyons pas mal de filles qui tombent enceintes entre 12 et 16 ans. Après, elles sont conscientes de leur corps et ça leur arrive moins souvent." Pour Faouzia Kordjee, le phénomène est directement lié à l'entrée dans la société de consommation, et à la crise de valeurs morales entraînée par l'importation du modèle occidental à Maore. "C'est la conséquence d'une évolution négative très rapide", estime-t-elle. "L'arrivée du matérialisme. Il y a pas mal de magasins de mode qui ne correspondent pas aux moyens financiers des gens. Les filles de pauvres sont tentées." Cette militante issue de la première génération de femmes mahoraises devenues cadres, indexe aussi "le dénigrement de nos valeurs morales. On a commencé à dire aux filles : la virginité, c'est pas à la mode [sur le mur du terrain de basket de Cavani, ce tag : "Les filles, on vous a pas dit que la vierge n'est pas trop belle", ndlr]. Vous avez le droit de jouir de votre corps, il vous appartient. Certains tabous sont tombés. Mais quand les jeunes filles de 12-25 ans commencent à offrir leur corps,

est-ce qu'elles seront capables d'être des femmes émancipées, fières d'elles, capables d'aimer, d'être des mères épanouies et responsables ? Quand je revendiquais l'émancipation de la femme, je la revendiquais dans la dignité, l'harmonie, le travail, la politique. Une émancipation positive. Mais quand je parle, on me prend pour une extra-terrestre, on me dit : "Le monde évolue." En fin de compte, les filles ne font ni le ménage, ni la cuisine, mais elles ne font pas leurs devoirs non plus. Avant cette évolution négative, il y a pourtant eu des filles qui ont fait leurs études et sont cadres aujourd'hui."

**LES VALEURS** de l'Education nationale laïque ont supplantié celles véhiculées par l'école coranique, la famille et le village. Mais lorsque le système scolaire échoue ou exclut, il ne laisse qu'un grand vide. Parfois physiquement absents, souvent complètement impuissants, les parents ne parviennent alors pas à combler le fossé qui les sépare de leur enfant. "On a enlevé tout autorité parentale aux mères", dénonce Faouzia Kordjee. "Les filles n'écoutent plus les parents. Un enfant peut dire n'importe quoi à sa mère : "L'école m'a dit d'aller à tel endroit", etc. Pour les parents, ce serait l'empêcher de réussir son avenir que de refuser quoi que ce soit. On a enlevé l'autorité parentale, on a cassé les valeurs, on a dénigré la religion. J'ai croisé pas mal de fois dans des concerts, des filles de 12-13 ans ivres, insolentes, incapables de se contrôler. Les parents n'ont pas vu venir,

ils ne sont pas préparés et ne sont pas capables de gérer. Aujourd'hui une jeune fille n'a pas une tante, pas une mère" pour la conseiller.

Le cas d'Aïcha est flagrant. Loin des dames qui effrayaient autrefois les adolescentes, présentant qu'elles pouvaient tomber enceintes au simple contact d'un garçon, la petite élève de CM1 partageait à 12 ans le lit d'un jeune homme de 20 ans, croyant qu'elle pourrait le convaincre d'éviter les relations sexuelles. N'était-elle pas trop jeune ? "Quand même, c'était mon petit ami", rétorque-t-elle. Mais à sa mère, elle ne peut que manifester sa réprobation, sans parvenir à influer sur l'empile du temps de sa fille. "Elle ne veut pas de l'argent que je gagne. Elle m'engueule, elle m'insulte, mais quand elle part, je sors".

Avoue Aïcha. Nawfal est dans une situation similaire : "Ma mère sait ce que je fais. Un jour, un cousin le lui a dit : il m'avait vue monter dans la voiture d'un mzungu. Mais elle ne peut rien me dire. Je vis ma vie, je n'ai plus besoin d'elle." Les établissements scolaires n'échappent pas à cette perte de repères. Les kishali encore tolérés sur les têtes des filles, malgré la loi française contre le voile à l'école, cotoient des tenues provocantes portées en toute apparente innocence par des élèves souvent âgées par rapport à la classe où elles se trouvent. Pour Faouzia Kordjee, accepter ce nouveau comportement vestimentaire dans l'enceinte scolaire revient à l'encourager. "Pourquoi l'enseignement permet à des filles d'aller à

l'école en décolleté, nombril à l'air, fesses déhors ? C'est immoral ! Qu'est-ce qui empêche d'offrir son corps quand on le montre déjà à tout le monde ?" Une enseignante du secondaire rapporte le cas d'un collègue obligé de renvoyer une élève "se rhabiller" chez elle. "Elles voient les images de la mode à la télé, ou dans les magazines, mais ne voient pas comment s'habillent vraiment les filles en France", pense cette prof de Français. "Elles croient que c'est normal d'aller à l'école en minijupe et décolleté."

Les relations ambiguës qui s'instituent entre quelques enseignants hommes et leurs élèves filles achèvent de brouiller les cartes. Des professeurs se plaignent d'être "dragués à longueur d'année" par des élèves. D'autres profitent sans vergogne des heures de cours pour tenter de nouer des idylles avec des jeunes filles, souvent flattées par l'attention que leur porte un fonctionnaire "métropolitain". Quant à celles que cela dérange, elles osent rarement à plaindre auprès de l'établissement. "Mon prof me demande toujours ou j'achète mes vêtements et me demande un rendez-vous", se plaint une adolescente de Mamoudzou. Amina prétend avoir quitté le collège à cause des avances insistantes de deux de ses enseignants. "Mon prof de maths me touchait l'épaule. Le prof de techno, lui, s'en venait m'expliquer quelque chose à l'ordinateur, tapait sur le clavier : "Je t'aime, il faut qu'on se voie, où ?" Ils me choisissaient parce que j'étais la plus grande dans cette classe. Alors, je ne suis plus allée en cours de

techno. La secrétaire m'a demandé pourquoi, j'ai dit que j'avais pas envie. Elle m'a répondu que ce n'était pas la peine d'aller dans les autres cours alors. Et j'ai arrêté le collège."

**DEVANT CETTE PERTE** de repères, certaines filles ne savent plus où se situent les limites. "Quand on discute avec elles, elles sont complètement paumées. Pas qu'elles ont perdu la tête, au contraire, ce sont des filles intelligentes", affirme une éducatrice, "mais elles n'ont pas un seul point d'ancre dans leur vie. Plus de foyer, plus de parents, plus de limites." "Dans quel monde peut se projeter une fille de 14 ans qui a des rapports sexuels avec des hommes de 50, 60 ans, parfois dégoûtants, pour 10 euros ? Que représente pour elle des valeurs telles que l'argent, le travail, le jeu de séduction avec des garçons de son âge, ou des choses plus basiques encore : l'intimité personnelle ?" s'interroge l'assistante sociale. Nawfal avoue elle-même ne pas maîtriser sa vie. "Je sais jamais où je vais dormir, avec qui je vais性er (sic), ce que je ferai dans deux jours. Des fois, j'aime pas, je me dégoûte. Mais des fois, je me dis que c'est mieux que de travailler pour que dalle comme nos parents."

LISA GIACHINO et RÉMI CARAYOL

- (1) Les prénoms des filles sont d'emprunt  
(2) Les intervenants sociaux, de par leur position soit institutionnelle soit sur le terrain, ont tenu à garder l'anonymat.

# Mon homme me paye

La prostitution domestique est largement répandue.

## FAINA

(1) n'a que 24 ans, mais elle sait tout ce qu'une mère doit savoir. Depuis longtemps. Elle qui est enceinte depuis cinq mois vit sa cinquième grossesse ; elle attend son sixième enfant dans son banga de tôle situé sur les hauteurs extrêmes de Kaweni, là où le monde semble ne tourner qu'à l'envers, placé sous le signe de la clandestinité absolue. Les deux premiers, des jumeaux, elle les a eus avec celui qu'elle pensait être l'homme de sa vie. A 15 ans. "On était au collège ensemble. Il m'a mise enceinte puis il a fait comme s'il ne me connaissait pas", dit-elle. Chassée par son oncle chez qui l'avaient envoyée ses parents vivant à Ndzuani lorsqu'il a appris "le malheur", elle se débrouille seule jusqu'à l'accouchement. "Je dormais chez des amies, et chez des hommes des fois. On se rencontrait, et je passais quelques nuits chez eux, avant de repartir." Faina ne veut pas appeler cela de la prostitution. "Ça ne me rendait pas triste. Ça me permettait de me nourrir; de payer mes médicaments." Elle avoue toutefois qu'elle se servait de son corps pour survivre. Quelques mois après la naissance de ses deux garçons, elle rencontre un homme qui la féconde à nouveau... puis fuit à son tour. "Il était marié. Il ne pouvait pas dire à sa femme qu'il l'avait trompée." Toutefois, après la naissance de sa première fille, le père honteux revient. "Il venait des fois. On discutait, on faisait l'amour. C'est comme ça que j'ai pu nourrir les enfants. Il me payait mon loyer, la nourriture, et les médicaments quand j'en avais besoin." Mais ce n'était pas suffisant. Faina a cherché un homme qu'elle pourrait conserver, et qui pourrait convenablement l'entretenir. Mais quand le sort s'acharne... "Ça a été le même problème pour mon quatrième et mon cinquième enfant. Ils sont venus, m'ont payé de quoi survivre, puis sont repartis. De temps en temps, ils passaient. La dernière fois, l'un d'eux m'a amené une télévision." Elles les reçoit chez elle. Un peu chez eux aussi. "Ce sont eux qui m'ont payé le lit, les matelas, les moustiquaires. C'est eux qui m'amènent du manioc ou des bananes. Je ne travaille pas." Son salaire, c'est celui que lui apportent les pères de ses enfants. Ses clients, en quelque sorte.

Plus bas à Kaweni, mais toujours bien au-dessus du

seul d'existence légale, Naimati (1) se trouve dans une situation similaire. Sans papiers français, sans mari, sans travail, sans allocations, mais avec trois enfants à sa charge, âgés de 6, 4 et 1 ans. Le père des deux premiers a vécu par intermittence avec elle. "Il était marié et n'avait pas dit à sa femme qu'il avait des enfants avec une autre femme. Il passait régulièrement, pas pour dormir, mais pour faire l'amour et discuter. Il me payait ce qu'il fallait. Je sais très bien que ce n'était pas pour les enfants : il s'en foutait. C'était pour coucher avec moi. D'ailleurs, quand il s'est trouvé une autre fille, il n'est plus revenu."

NAIMATI ACCEPTAIT cette situation. "Je ne pouvais pas faire autrement. Je ne peux pas travailler. J'ai cherché à faire des ménages, mais je ne trouve plus. Il faut bien que je nourrisse mes enfants. Le plus grand va aller à l'école l'année prochaine, il faut bien que je lui achète des vêtements." Aujourd'hui, elle poursuit une relation

avec un autre homme marié. Elle ne l'aime pas, elle le dit sans ambages, mais il lui permet d'offrir à ses enfants le minimum. Elle non plus ne veut pas entendre parler de prostitution. "Ce n'est pas mon métier. Je fais ça pour survivre. Et puis, c'est toujours le même homme. Je ne couchais pas avec dix hommes dans la nuit!"

Définir la prostitution. Toutes les sociétés sont confrontées à ce dilemme. Ou débute-t-elle ? Où s'arrête-t-elle ? "Ici à Mayotte, c'est très difficile à déterminer. Parce qu'il n'y a pas la prostitution clairement établie comme en Europe. Ici, ce sont des gamines qui font ça pour s'en sortir [lire ci-dessous, ndlr], des mères qui font ça pour nourrir leurs enfants, des jeunes femmes qui font ça pour avoir une vie meilleure, sortir de la misère que leur promettent l'école scolaire", affirme une assistante sociale de la collectivité qui en côtoie régulièrement. Ce qu'elle appelle "la prostitution domestique" est "impossible à quantifier, du fait qu'elle touche essentiellement des femmes en situation irrégulière, et que personne

n'appelle cela de la prostitution." Toutefois, elle affirme qu'il s'agit d'un réel phénomène. "Enormément de femmes qui vivent seules mais n'ont aucune aide car elles sont en situation irrégulière, se trouvent un homme pour vivre. Celui-ci ne vit pas forcément avec elle, mais passe de temps en temps. Elle est pour lui plus qu'un prostitué, et moins qu'une amante", ajoute-t-elle.

Le cas d'Hachimiya (1) est-il à classer dans cette catégorie ? Cette jeune femme de 23 ans vit depuis un an avec un homme, un mzungu. "Je l'ai rencontré en boîte. Il ne me plaisait pas, mais j'étais quasiment à la rue. Je ne travaillais pas, et mon propriétaire voulait me chasser parce que je ne l'avais pas payé le loyer depuis quatre mois. Je suis allée en boîte pour trouver un homme." Depuis, elle a appris à le connaître. Si elle dit ne toujours pas l'aimer, elle avoue s'y attacher, mais ne se voile pas la face pour autant. "Je ne pense pas que je pourrais l'aimer. D'ailleurs, je ne pense pas qu'il m'aime. Lui prend du plaisir avec moi, et moi, j'ai un toit et je mange à ma faim."

**DANS UN AUTRE STYLE**, Fatumia (1) elle aussi s'est servi de son corps, parfois avec dégoût, pour s'en sortir. "Un jour je suis allée dans un bar pour demander s'ils cherchaient du travail. J'étais partie de chez moi, je ne pouvais plus m'entendre avec mon père. J'ai eu un enfant avec un garçon hors mariage, il me le l'a jamais pardonné. Au bar [situé en plein cœur de Mamoudzou, ndlr], le patron m'a dit qu'il cherchait une serveuse, mais comme les horaires étaient tardives, il m'a dit que si j'habitais loin, il fallait mieux que je dorme chez lui. J'ai tout de suite compris, mais il me fallait ce travail." La patron, âgé d'un cinquantaine d'années, a abusé d'elle pendant des mois. Elle le bronchait pas. "Quand vous n'avez plus rien", dit-elle aujourd'hui, "vous acceptez tout ce qui peut vous sauver. C'est ma mère qui gardait mon enfant, mais je voulais le récupérer. Pour ça, il fallait que je travaille, que j'aie de l'argent." Depuis, elle est partie, et le patron aussi. Si elle devait recommencer, elle n'hésiterait pas.

RC

## Jeune femme noire cherche vieil homme blanc

IL N'EST PAS RARE de croiser à Maore des jeunes femmes d'à peine 20 ans, jolies, tenant la main à un homme blanc, beaucoup plus âgé, et rarement gracieuses. Dans les bars le soir, au restaurant le midi, ces couples attirent l'attention. Comment cette fille peut-elle s'intéresser à cet homme ? se demande-t-on. S'agit-il d'une forme de prostitution ? Pour le sociologue David Guyot, qui a notamment étudié la question du métissage, il ne faut pas faire d'amalgame. "Certes, l'homme

blanc représente pour la femme noire le pouvoir économique. Mais l'attraction n'est pas toujours de type financier. D'autres paramètres entrent en jeu." Un mzungu âgé de 60 ans qui a eu des liaisons avec des jeunes Mahoraises et Anjouanaises, dresse froidement ce constat : "Si on attire ces filles, ce n'est pas seulement parce qu'on a de l'argent. C'est aussi parce que le blanc représente un être supérieur, encoûte aujourd'hui, pour tous les peuples qui ont été colonisés. Moi-

# “Avec elles, nous pouvons tout exiger”

**“LES** prostituées sont une chance pour tous ceux qui ne bandent plus grâce à leur femme. C'est une question de libido. Nos femmes sont trop prudes. Tout le monde le sait. Alors on essaie de compenser ailleurs.” C'est dit de manière claire et ça ne laisse aucun doute planer sur ce qui pousse certains hommes de Moroni à pointer du nez chez les travailleuses du sexe. Une envie de “voyager à travers l'acte sexuel lui-même. Il ne s'agit même plus d'éjaculer son trop plein de foutre. Il faut qu'on ait du plaisir en plus”. Sur ce point les filles de joie acceptent de faire ce que nombre d'épouses ou de concubines s'interdisent. Et les hommes en raffolent. Ahmed S. ne cache pas sa joie : “Il y a vingt ans, on devait se contenter de baiser dans l'obscurité sans aucune alternative. Aujourd'hui, il y a encore certaines choses que l'on préfère ne pas demander à sa femme au lit par peur d'être soupçonné de perversion. Mais les mêmes choses, on les demande plus facilement à une fille qu'on lève dans une boîte de nuit.”

Au point que les “légitimes” s'inquiètent du pouvoir que leurs concurrentes prostituées exercent sur les mariés. “Mon ex-femme a voulu savoir ce que ma maîtresse, une prostituée malgache, faisait pour que je sois aussi accro à son lit. Elles sont devenues les meilleures amies du monde.” Les femmes s'habituent aussi à voir leur mari partir s'encanaller ailleurs. “Elles ont peur du déshonneur et préfèrent se taire, du moment qu'on ne dépasse pas une certaine limite. D'ailleurs, tant qu'elles pensent que vous allez aux putes, ça va. Mais si elles apprennent que vous leur faites des infidélités avec une fille “bien”, c'est la guerre.”

LE LANGAGE DES “HABITUÉS” est ainsi fait. Il est cru, imagé, et sans retenue. “Les filles savent bien ce qui nous attire tous en boîte. Un coup rapide pour calmer le stress. Mais pas seulement. Nous voulons du vrai sexe également. Avec elles, nous pouvons tout exiger comme dans les films.” L'argent autorise les vices les plus intatendus. “J'adore qu'elles me lèchent les parties intimes. Et pour un billet de plus, je sais que je peux me livrer à tous les fantasmes” explique Mohamed F. Sodomit, triolisme, partouze, voyeurisme, domination. Il faut croire que l'appétit sexuel du Comorien a augmenté de façon inimaginable ces dernières années avec la “démocratisation du métier” de prostituée. “Le marché est saturé. Il y a tellement de filles qui traînent le week-end dans les boîtes que le travail devient très peu rentable. Elles sont obligées de jouer le jeu jusqu'au bout pour ne pas perdre un plan qui rapporte.” Entre les jeunes filles qui volent l'amour des plus âgés à la sortie des bals de jeunes, les “demi” qui courrent les rues dans l'espoir de devenir un “deuxième bureau” pour haut fonctionnaire en mal d'amour, la discréetion est de mise. “On ne parle pas de vente de sexe dans ces milieux. Mais ces jeunes filles vendent autant leurs fesses que celles que l'on dit ouvertement prostituées.” Celles qu'on retrouve le soir en train de racoler en boîte, en espérant pouvoir repartir avec douze ou vingt mille francs comoriens (24 à 40 euros) à Ngazidja les soirs de “bonne pêche” en sont bien conscientes. “Trop de prostituées finit par tuer le métier. La nuit, nous n'avons que les miettes du jour. Et nous sommes beaucoup à espérer une bonne affaire. Celui qui vient nous embarquer est un mec qui a déjà levé trois “petites” écolières dans la semaine. Celles-ci ne sont pas toujours très expérimentées ou le



“En dehors du sexe en bouche, nous n'avons rien révolutionné. Celles qui ont fait évoluer les envies des mecs, ce sont les petites filles parties du collège.”

sont trop parfois. Il attend donc un “plus” quand il vient nous voir.” La différence, seule, arrive à faire monter les enchères, bien que les “petites”, comme on les appelle, soient d'ordinaire trop prenantes au final.

FATY, 22 ANS ET VENDEUSE de sexe avertie, précise cependant que les hommes ne viennent pas tous la voire pour ça. “Certaines ont juste besoin d'un autre cadre de vie.” Elle cite le cas d'un cadre qui vient la voir pour discuter. “Il a besoin d'une oreille qui l'écoute. Il écoute chez sa femme et dans sa famille. Il n'est pas amoureux de moi mais trouve en moi une confidente. Souvent, il parle pendant des heures. Je lui prépare à manger. Il s'achète de quoi boire. Et ce n'est qu'après une bonne nuit de discussion, suivie d'une heure ou deux de sommeil sans m'avoir touchée, qu'il commence à ressentir le désir. Dans ce cas, il me demande une fellation, avant de reprendre la route au petit matin, où se contente de me caresser les fesses.” Faty pense toutefois que le changement de libido chez le malé comorien ne vient pas des prostituées. “En dehors du sexe en bouche, nous n'avons rien révolutionné. Celles qui ont fait évoluer les envies des mecs, ce sont les petites filles parties du

collège. Celles qu'on appelait “lamu” ou “tendez” il y a quelques années. Beaucoup plus cultivées que nous, prêtes à tout pour se faire entretenir une belle garde-robe, elles ont repoussé les limites de ce que nous pouvions faire à une certaine époque. Moi, je me souviens que des filles évitaient certains mets par moment parce que ceux-ci voulaient les prendre par derrière. Cela nous faisait rire. Aujourd'hui, nous l'acceptons sans discuter, sauf pour le prix que ça coûte. Mais je crois bien que c'est à cause des petites filles évoluées, qui, elles, s'inspiraient de ce qu'elles regardaient dans les films pornos notamment.” Au passage, Z., une copine à elle, cite le cas commun de jeunes filles qui opéraient en bande à Moroni dans des quartiers périphériques comme Zilimadjou, Bacha ou Mboueni, en se faisant appeler par des noms de brigade de choc. “Il y a un groupe qui était surnommé “escadron”. Elle cite aussi des jeunes filles de bonne famille qui, pour avoir un visa vers la France ou pour payer leur école, allaient jusqu'à tourner des images “X” dans des pensions. “Ce qui a provoqué pas mal de scandales dans les années 90. A côté des ces jeunes filles, qui ne sont pas vraiment considérées comme “prostituées” par les gens

Les prostituées permettent aux hommes mariés d'assouvir leurs fantasmes. Selon elles, les écolières qui se font entretenir ont participé à l'évolution des désirs.

avec qui elles vivent, nous sommes presque des enfants de chœur, je dirais même des anges.” Ainsi, de ces filles qui ont réussi à confondre ce cadre, qui, pour satisfaire à son voyeurisme pathologique, les payait pour les filmer nues. “Un jour, il n'a pas voulu payer. Une fille l'a balancé. Et ce n'était pas forcément une prostituée.” Les travailleuses du sexe ne seraient donc pas à l'origine de la révolution sexuelle en cours dans le pays. “Le seul point sur lequel on ne discutera pas, du côté des putés confirmées, c'est qu'elles n'ont pas froid aux yeux. Quand elles partent au lit, elles ne font pas de cliché. Vous n'avez pas à les convaincre” explique un client. Ce qui “normalise” ou “banalise” les comportements sexuels nouveaux.

“LES AUTRES FILLES prennent du temps à se lâcher. Elles jouent avec nos sentiments pour bien nous ferrer. A vrai dire, elles sont pareilles à celles que nous payons dans les boîtes. Mais elles s'attribuent un parfum d'innocence, parce qu'elles fréquentent des milieux moins risqués. Alors que si vous allez dans une boîte, c'est franc et clair. La question est de savoir combien et pour quel type de relation sexuelle. Un truc à noter : les prostituées acceptent de moins en moins de faire l'amour sans capote. Alors que chez les autres filles, qui prétendent ne pas être prostituées, on peut facilement le faire, une fois qu'on s'est ferré mutuellement.” Autre nouveauté à rajouter à ce tableau, “les prostituées veulent rendre la mommaie aux petites

filles prudes à présent”, explique Faty, “en investissant les pensions et les hôtels de passe, leur territoire habituel. On ne se contente plus de traîner dans les boîtes ou dans des soirées. Maintenant, il y a des endroits qui sont bien organisés, où l'on peut facilement venir calmer ses envies en une heure ou deux. Tu n'as même pas besoin de ramener une fille. C'est la maison qui fournit.” Un début de proxénétisme ? “Je ne sais pas. Je sais seulement que ce sont les écolières qui y allaient dans la discréction la plus totale avec leurs vieux protecteurs. Alors que maintenant, ce sont des prostituées qui s'assument et qui paient un pourcentage à ceux qui tiennent l'endroit.”

Réflexe du cadre qui “veut tirer un coup rapide comme au fast-food” relate un spécialiste des siestes “chaudes”, en début d'après-midi, dans une pension de la capitale de l'Union. “Ce qui est vachement bien, c'est qu'une pute n'est pas là pour te faire chier. Alors qu'une jeune fille à entretenir coûte trop cher en amitié, en invitations dans les restos et en ordonnances pour les parents. Au moins, on est sûr de pouvoir faire son affaire avec celle qui s'affiche comme prostituée, on n'a pas besoin de séduire. L'argent est un langage qui déride. Ce qui rend service à pas mal de maladroits en amour. La fille devient juste un objet de plaisir. Il n'y a pas d'attachement quelconque. Ce sont des filles que l'on n'embrasse même pas et que l'on méprise.”

SOUEF ELBADAWI

# “Là, ce que je vais te montrer, c'est la vraie vie”

Moroni by night par un habitué, ça ressemble à ça...



“Tous les mecs que tu dis pervers et qui vont dedans ne font que prendre ce qui est offert. Ces gamines savent qu'il faut bien se vendre dans ce pays pour réussir quand on part de zéro.”

**DES** fesses bleues dans mon champ de vision. Des fesses qui roulent en beauté et qui appellent au scandale. Bien moulées dans un corsaire en toile de lin. Avec un string de mauvais goût qui dépasse dans le bas du dos. Je l'ai aperçue quand la fille partait aux petits coins. Au retour, son visage s'éclaire d'un sourire que je trouve excessif. Démarche lente et folle à la fois. Rouge à lèvres qui pétille. Regard fiévreux surchargé de khol. Des petits riens qui brillent sur la joue droite. Deux points de beauté couleur argent vif. Sa ceinture est en faux Dolce & Gabana. Le nombril est à l'air libre. Détail qui tue. Elle a le duvet fourni qui remonte de la culotte en filet sur le bas ventre. Je regarde le cousin qui rigole, en l'attirant vers lui : “*Tas l'air chaude ce soir, ma douce?*”

**LA MORALE A BIEN RAISON.** Le vécu dépasse de loin son cliché. Moroni by night peut facilement vous choquer, même en restant dans le plus sage des bouges. Sur les bancs autour de nous trônen des amateurs de vinasse qui fâche. Et rien qu'à l'odeur, on sait que c'est du mauvais vin. Il n'empêche ! Au rythme des brochettes qui ramène le tôlier en chef à sa dizaine de clients, l'atmosphère du lieu transpire de sa banalité sourde. Rien que du déjà vu ! Les discussions des autres convives s'étendent sur le politique. Sur la victoire annoncée du mensonge au prochain quinquennat de l'île autonome de Ngazidja et sur le budget que certains s'autorisent à

débourser durant ces élections. A peine si quelqu'un daigne faire attention à nous, lorsque le cousin essaie de mettre la main dans le froc de la fille. “*Pas comme ça, mon beau!*” lui assène-t-elle. Elle lui tient la main. “*Si tu veux, on peut se retrouver ensemble ce soir!*” Cousin lui répond. “*Tas qu'à nous attendre à La Rose. On y passe vers deux heures du mat' et si t'es libre, je t'embarque. Nous, on fait un tour vite fait de l'autre côté de la ville.*” La donzelle minaudée un peu. Elle acquiesce quand même. Le cousin lui refille un billet de 2.000. “*Pour le taxi.*” Elle sourit. Nous passons à autre chose.

**DIX MINUTES PLUS TARD** en voiture, Cousin insiste. “*Les filles sont prêtes à tout ici. Là, ce que je vais te montrer, c'est la vraie vie. Rien à voir avec le cortège que tu cherchais à voir tout à l'heure.*” Le cousin parle de La Grillade où nous sommes partis en début de soirée pour voir si le bal de jeunes, qui y était prévu, aurait lieu ou pas. La préfecture, nous avait-on expliqué, avait décidé de l'interdire, suite à des pressions. Les bals de jeunes sont l'attraction des vieux oncles pervers en ce moment dans la capitale de l'Union. Ils viennent avec leurs grosses bagnoles recruter les gamines de quatorze ans à la sortie et repartent avec elles en pension ou sur une route discrète, où ils tentent bien que mal de satisfaire à leur libido portée sur l'enfance fragile à coup de billets de banque. Le cousin me taquine : “*Je ne vois pas ce qui te rend mauvais. Ce sont des*

*gamines, certes. Mais elles savent ce qu'elles veulent. Et les parents sont complices. Ils savent que leur fille vient faire son marché. Qu'est-ce tu crois ? Un bal de jeunes qui commence à vingt heures au lieu de quinze heures et qui se prolonge jusqu'à minuit ou une heure, avec des filles qui ont à peine seize ou dix-sept ans pour les plus vieilles. Tous les mecs que tu dis pervers et qui vont dedans ne font que prendre ce qui est offert. Ces gamines savent qu'il faut bien se vendre dans ce pays pour réussir quand on part de zéro.*”

**SAVOIR BIEN SE VENDRE.** Un slogan de survie dans un pays où tout se monnaie désormais. “*Ces filles savent que tout à un prix, et surtout, elles n'ont pas froid aux yeux. Elles n'ont que leur corps à négocier. Combien sont-elles en droit d'espérer autre chose pour leur vie ?*” Je ne peux m'empêcher d'établir le lien entre le commerce de la chair et la prostitution des esprits. Un débat sur ce sujet ne serait pas de trop un de ces quatre matins. L'appât du gain a pris le pas sur nos valeurs d'humanisme. Plus personne ne parle de dignité. L'essentiel se trouve dans ce qui remplit le portefeuille. La voiture slâ-

lome sur les nids de poule. Moroni et ses trous de bitume interminables. La nuit, mieux vaut avoir des yeux de chat si l'on ne veut pas crever ses amortisseurs. Coup de volant en traître. En sens inverse, une Renault 19 risquait de nous rentrer dedans. Bon pilote, le cousin a su manœuvrer. Ses cinq premières cannettes de bière, après une demi-bouteille de whisky, ne l'ont guère entamé. Au contraire, il a l'air bien en forme. “*La nuit, c'est mon monde. J'adore boire et niquer. Il n'y a que ça de vrai.*” Si je l'ai choisi pour cette virée express dans la ville, ce n'est pas un hasard. “*Du moment que tu paies ma bûbine et mes entrées*” m'avait-il précisé. “*Car les temps sont durs. Nous aimons faire la fête, bien que nous n'ayons pas toujours les moyens de la faire.*” Le cousin n'a pas de boutou. Il vivote, bricole, revend quelques mensonges ici ou là, histoire de ramasser un peu de cassasse pour pouvoir honorer ses samedis sacrés. “*N'dezé pensheni ! Qu'est-ce qu'on deviendrait sans frie ? Des pauvres types ! Donc ne vient pas me faire la morale. Ces filles ont raison de se vendre. Comment tu veux qu'elles vivent, sinon ?*”

Moroni by night est donc un hymne à la survie, à l'en croire. Les gens sortent pour

oublier la “connerie” qui les traque au quotidien. Les plus riches vont en soirée VIP et les plus démunis finissent dans des bouges “comme là où nous étions tout à l'heure”. C'est lugubre, pas toujours sain comme lieu, “vu les gens que tu y rencontres, mais ça reste populaire, c'est-à-dire accessible”. Les spotlights du Club des Amis nous font signe. Le chemin est encore plus cahotique que le bitume pourri de la route principale. “Tu veux quoi, mon général ? La soirée du Club, comme je te l'ai dit, n'est pas si intéressante. Je suis sûr que c'est un bal d'association. Les filles seront là avec leurs frères, leurs maris ou leurs fiancés. Je te propose plutôt un tour au Privilège, là derrière. Là, t'auras du chaud”. Le temps de garer la caisse, de régler les tickets d'entrée et nous voici debout devant la piste. Un troubadour haïtien entraîne les couples dans un corps à corps pour initiés du samedillah. Mon cousin est déjà sur la piste avec une bombe de circonstance. Ventre contre ventre, poitrine opulente, jeux de mains, jeux de vilaines. Je passe au bar, salue deux ou trois amis, surprend un couple en train de s'embrasser les sens dans un coin sombre. Ma présence ne gêne pas. Et personne ne cherche à les y extirper. Ils passent presque inaperçus. Je reviens pour en parler au cousin. Mais lui aussi, il est déjà en train de s'activer sur la fille. Il lui met la main sous le string. Je me demande vraiment où je suis. La pudeur serait-elle devenue un gros mot dans ce pays ? En partant, le cousin me murmure à l'oreille : “J'espère que ça t'embête pas, si j'enlève la fille avec nous. Elle est même assez chaude pour deux.” Je m'empresse de faire “non” de la tête. Et il me dit : “Je t'oblige pas. Mais moi, je ne vais pas la laisser ici. T'es vu la bête ?”

**UNE FOIS SUR LA ROUTE** du lycée Cheikh, Cousin annonce la couleur : “*On fait un tour à Rose Noire. On t'y laisse.*” Je lui rappelle qu'il y a peut-être quelqu'un qui nous attend là-bas. Je pense bien sûr à la fille aux fesses bleues. Et lui ricane doucement. “*Si elle est encore là-bas, elle n'aura qu'à repartir avec nous.*” Il m'a déjà parlé de son penchant pour les parties à trois.

En venant avec lui, cette nuit, je voulais prendre le pouls du Moroni by night. Histoire de saisir un peu où en sont les bonnes mœurs. Assise à l'avant, notre passagère reprend le refrain qui jaillit de l'autoradio : “*Où ont passé les salaires ? Des fonctionnaires comoriens.*” Ersatz de coupé-décalé tendance local djs. On entre dans le park king. Foule dehors, foule devant la boîte. Les filles en joie sont à leur aise. Encore des fesses qui roulent. Ambiance de marché. La nuit, tous les chats sont gris. Et je reconnais les visages des mecs en chasse. Des regards à la petite lueur. Des cris qui fusent. Il est tard et la fatigue commence à s'imprimer sur les corps. Les vigiles jouent à être sérieux en nous voyant. Consignes de sécurité. Sur la piste, les corps s'ébrouent comme jamais. Les noctambules sont en pleine transe. Un morceau de *ndzende* rebosté enflamme leurs corps. On dirait la voix de Soubi, le ferrailleur mohélien. J'aperçois une amie de l'autre côté de la piste. Elle se fait draguer. Il y a encore quelques jours, elle me disait qu'elle venait à Rose Noire comme à une école. L'école de la vie, sans doute...

SOUEF ELBADAWI



# Quand la jeunesse comorienne rêvait de révolution

L'Asec demeure la plus puissante organisation étudiante que les Comores aient connue. Mais ces militants qui rêvaient de révolution prolétarienne sont tombés du haut de leur utopie. Bien placés sur l'échiquier politique aujourd'hui, ils rougiraient à lire ce qu'ils écrivaient il y a 30 ans. Du col Mao, ils sont passés sans remord au col Kandu<sup>1</sup>.

Les photographies de cet article sont tirées de l'exposition d'Ahmed Ouledi sur l'Asec, qui s'est tenue à l'Alliance franco-comorienne de Moroni.

"UN révolutionnaire est celui qui fait la révolution", disait Ernesto Che Guevara. L'Association des stagiaires et étudiants des Comores (ASEC) a elle passé 40 ans à scanner la révolution et à la consigner dans la plus impressionnante production qu'une association comorienne ait jamais écrite. Des tonnes de brochures, des rapports, des journaux qui dorment aujourd'hui dans "les caves du Village 3 de la cité universitaire de Bordeaux", affirme un militant désabusé. Le reste de ces pamphlets révolutionnaires s'est envolé dans les couloirs d'Antony, une autre cité bastion de l'association. Envoyées aussi les idées révolutionnaires de leurs auteurs. Les seules archives de la plus grande utopie de la jeunesse comorienne se trouvent aux mains des services de renseignement français et comoriens, qui les ont réquisitionnées au cours des opérations de démantèlement de cette organisation politique secrète dont l'ASEC n'était que la face émergée, l'arbre qui cachait la forêt.

Tout a débuté le plus simplement du monde au début des années 60. Les Comores accèdent à l'autonomie intérieure en 1961 et se préparent à mettre en place les bases d'une administration locale. La jeune élite en formation au lycée Gallieni d'Antananarivo bénéficie de bourses de la puissance administrative pour aller étudier ou se perfectionner en France. Les premiers bacheliers, les titulaires du Brevet d'étude du premier cycle (BEP) et les quelques cadres administratifs que comptait l'archipel débarquent à Paris, Bordeaux et Toulouse. Ils seront rejoints en 1966 par un deuxième contingent formé dans le tout jeune lycée de Moroni. Au contact de la vie universitaire et des étudiants des territoires français d'Afrique et des Antilles, la colonie comorienne se réunit le 27 mars 1966 à Aix-en-Provence et fonde l'Association des étudiants et stagiaires ori-

ginaires des Comores en France (AESOCF). Le congrès constitutif, qui dure deux jours, est historique. Il se tient "en présence de la communauté comorienne (essentiellement composée de travailleurs, ndlr), de l'Office de coopération et d'accueil universitaire (OCAU) et du ministère des Départements et territoires d'outre-mer" note Ahmed Ouledi, auteur d'une historiographie sur l'ASEC (1). Bien que "ces étudiants (étaient) plus confrontés à des problèmes d'adaptation" à leur nouvel environnement qu'à des questions existentielles -leurs études et leur séjour étant entièrement pris en charge par l'administration coloniale-, leur association se fixe comme objectifs la défense de leurs intérêts matériels et moraux et le resserrement des liens par le biais des festivités.

mouvement de grève de 1964, envahissent la rue en 1968 et prennent le maquis contre l'autorité coloniale (lire *Kashkazi* n°61). La lutte pour l'indépendance des colonies africaines est relayée par le Mouvement de libération nationale des Comores (Molinaco) en exil en Tanzanie, le Parti socialiste des Comores (Pasoco), ainsi que le Parti pour l'évolution des Comores (Pec), aux avant-postes de cette lutte sur le terrain. Les mots d'ordre lancés par ces partis trouvent un écho chez les lycéens, qui deviennent le fer de lance du mouvement patriotique naissant.

A PARIS, LES DIRIGEANTS de l'AESOCF suivent avec distance ces bouleversements, évitant de prendre position au nom du caractère

"L'ASEC était une école. J'étais curieux d'apprendre des choses que je ne connaissais pas sur mon pays."

IBRAHIM MOHAMED SITI, ANCIEN MILITANT À BORDEAUX

Au programme, plus de soirées dansantes et culturelles que de manifestations de rue dans l'ambiance prospère des années 60, où les étudiants rêvaient plus de "peace and love" que de protestation. On retrouve à la tête de l'AESOCF des noms aujourd'hui familiers de la vie politique comme Saïd Ali Kemal, Mtar Maëcha, Abdillah Mohamed qui fut ministre du président Abdallah, ou Armand Alzon, un créole mahorais. Cependant, alors qu'en France le milieu étudiant comorien passe du bon temps, l'archipel est en proie à des conflits politiques. A Maore, le Mouvement populaire mahorais fait descendre ses militants dans les rues contre le président Cheikh durant cette même année 1966. A Moroni, les lycéens, dopés par le succès de leur

"apolitique" de leur association de loi 1901. Toute tentative d'ouvrir des espaces de débats sur la situation politique se heurte à la peur de ses dirigeants de sortir de leur rôle et de perdre les priviléges accordés par l'Office de coopération et d'accueil universitaire, relais de l'administration française qui finance ces associations étudiantes africaines. "Les membres du bureau (de l'AESOCF) sont reçus avec tous les égards dans les bureaux de la rue Oudinot [*siege du Ministère de l'outre mer, ndlr*], prennent part aux réceptions officielles ouvertes aux étudiants et rencontrent les autorités comoriennes de passage en France", constate Ahmed Ouledi.

Mais la quiétude de l'association ne sera pas de longue durée. Son troisième congrès, tenu à



Mémoire photographique des Comores, Ahmed Ouled

Bordeaux en 1968, prend position en faveur de l'indépendance. On décèle l'influence des premiers bacheliers qui étaient à la tête des événements de 68 au lycée de Moroni, arrivés en France cette même année, et qui rejoignent tout naturellement le seul cadre organisé des étudiants comoriens. L'amorce de ce tourment fait ses premières victimes parmi les fondateurs de l'association, accusés de "corporatisme". Saïd Ali Kermal cède la présidence à l'avocat Mohamed El Aniou. Autre signe de la rupture en cours, l'AESOCF change de nom et devient l'ASEC.

La politisation, en filigrane dans cette mutation lente mais progressive, prend des contours plus nets en 1970. Le cinquième congrès, qui se tient sous la présidence de Mtarra Maâcha, adopte une plateforme affirmant son engagement "anti-colonialiste, anti-néocolonialiste et anti-impérialiste". Bien que l'on retrouve encore à sa tête une partie de ses fondateurs, l'ASEC est progressivement acquise à l'idéologie des dirigeants de mars 68 qui opèrent dans l'ombre. Plus engagés dans la lutte pour l'indépendance et fins stratèges, les nouveaux venus travaillent en connivence avec les groupes politiques opérant sur le terrain, à l'insu des dirigeants de l'ASEC. Progressivement, le groupe composé de Moustoifa Saïd Cheikh, Idriss Mohamed, Aboubacar Saïd Salim, Ahmed Koudra, Combo, Nafion Zarkach, Youssouf Moussa, pour ne citer que le noyau central, prend le contrôle de l'organisation en 1971, formalisé à l'issue du sixième congrès tenu à Paris. Les anciens dirigeants et fondateurs de l'association se trouvent dans leur collimateur. Qualifiés "d'éléments démobilisateurs, agents fantoches du gouvernement local et de la France impérialiste", ils sont mis à l'écart. La réaction des autorités locales et de l'administration française est immédiate, mais inefficace. Elles coupent les subventions à

l'association, sans s'apercevoir qu'elles venaient de donner aux nouveaux venus un argument supplémentaire pour démontrer "la compromission" de l'ancienne équipe avec le colonialisme.

Ce premier coup de semonce contre le syndicalisme "corporatiste" donne les couées franches aux tenants de la ligne révolutionnaire, qui inventent le "syndicalisme révolutionnaire" dont les mots d'ordre exhortent à "l'intégration aux masses fondamentales", à la création d'une "union générale qui englobe aussi bien les élèves et les étudiants comoriens". La stratégie de la nouvelle association inscrit la popularisation des idées révolutionnaires dans la masse, et la concentration des forces dans la lutte de libération nationale devient une priorité.

LE VIRAGE CONTRE les "corporatistes" est définitif. Le septième congrès (1972) lance la première purge contre les défenseurs d'un syndicalisme autonome vis-à-vis de la politique. Pour affirmer ces nouvelles orientations, ceux qui viennent d'extirper l'ASEC des mains de ses fondateurs se dotent de supports de propagande. "Trait d'Union" devient l'organe de liaison et d'information à destination des militants de base, et va jeter officiellement le pont entre l'association et le mouvement patriote regroupant les partis comoriens qui prônent l'indépendance.

L'architecture de l'association subit également une refonte dans le but d'en assurer le contrôle. Des sections sont créées, pour remplacer les délégations académiques qui formaient la première architecture de l'association. Les étudiants sont répartis dans des Cellules de base (CB) où ils traillent sous le contrôle des directions des sections. Celles-ci rendent compte directement à la Direction centrale, elle-même placée sous l'autorité d'un Comité exécutif, le sommet de la pyra-

mide. Le huitième congrès adoptera le mot d'ordre "tout pour le Comité exécutif", instaurant une allégeance aux membres de ce comité, qui n'est autre que le cerveau de l'association, le groupe le plus politisé. Le "Centralisme démocratique", inspiré du modèle d'organisation des partis communistes chinois et albanais qui sont alors les références des nouveaux dirigeants, organise désormais les relations entre les instances de l'association. Il s'oppose à l'"ultra-démocratie"

petit-bourgeois de l'ancienne équipe. Les orientations du Comité exécutif sont analysées par la direction centrale, transmises ensuite aux directions des sections qui vont enfin les traduire en actions et tâches à accomplir par les CB. C'est dans cette dernière structure que gravitent tous les militants. Débarrassée de ses éléments "rétrogrades", la prise en main de l'association par les "révolutionnaires" est totale. La nécessité de former les militantes de base pour éléver leur niveau de conscience théorique et politique est posée. Les classiques du marxisme-léninisme et les écrits du grand Timonier Mao Zedong, constituent le principal univers culturel des membres de l'ASEC. Un bulletin interne (BI) complète cette littérature par des analyses de la situation politique comorienne et internationale selon le prisme de la théorie révolutionnaire. La vie de l'association y est aussi décryptée.

Solidement encadrés à l'intérieur de ces structures, les jeunes militants apprennent à présider les réunions, à prendre la parole et à argumenter. Des exposés sur des thèmes théoriques obligent les militants à se plonger dans la littérature révolutionnaire et à appliquer la pensée marxiste dans

leurs analyses politiques. La ponctualité, la prise de notes, la discipline révolutionnaire font également partie du programme. Pour la plupart des militants, cette formation a été salutaire. "J'ai appris à m'organiser", reconnaît l'écrivain Mohamed Toihir, qui a commencé comme militant de base avant de présider la puissante section de Bordeaux. Pour Ibrahim Mohamed Sidi, lui aussi militant de Bordeaux, "l'ASEC était une

"Cela m'a beaucoup appris, notamment dans la gestion et l'organisation, mais j'ai délaissé mes études. Cela a desservi cette génération."

UNE ANCIENNE MILITANTE

Trois membres du Comité exécutif : Abdallah Halifa, Mohamed Ahmed et Ibrahim Ben Ali, lors d'une réunion de l'Asec.

école. J'étais curieux d'apprendre des choses que je ne connaissais pas sur mon pays. Le contexte politique par exemple. Quand je venais aux réunions des CB, des gens exposaient des thèmes sur les Comores que je découvrais alors que je venais de là. J'avoue que cela me plaisait tellement que je m'y rendais spontanément d'autant plus que c'était sur le campus" explique-t-il. C'était tellement captivant qu'on en finissait même par négliger les études, se souvient une ancienne militante mahoraise. "Cela m'a beaucoup appris, notamment dans la gestion et l'organisation, mais j'ai délaissé mes études. Cela a beaucoup desservi cette génération je pense, qui possédait de très bons éléments qui se sont perdus dans la politique."

Cet encadrement politique était cependant l'une des forces de l'ASEC, qui a formé un vivier de militants défendant des convictions, quand bien même elles étaient dogmatiques. L'autre atout de l'association était sa maîtrise des débats théoriques et politiques du moment. Cela se mesurait à sa place à l'avant-garde dans le mouvement anti-

## NOTES

(1) Kandu : robe blanche que portent les hommes comoriens et symbole de notabilité

(2) Ouvrage à paraître

# hors-piste histoire

## MAHORAISS

Cela peut paraître étonnant de nos jours, mais l'ASEC comptait dans les années 70-80 de nombreux Mahorais parmi ses militants. Youssouf Moussa, Ahmed Soilihi, Arlette Henry, I.Solbahaddine, Jean-Claude Toihir, aujourd'hui à des postes à responsabilités, furent parmi les plus actifs. Outre le fait que certains de ces militants étaient engagés dans la voie indépendantiste, cet afflux de Mahorais dans une période où les clivages entre les îles étaient féroces, s'explique par le fait que l'ASEC était la seule association à les accueillir et les soutenir à leur arrivée en France. "A l'époque, il n'y avait pas toutes les bourses actuelles", se souvient un ex-adhérent. "L'ASEC faisait tout pour nous." Par solidarité, mais aussi avec un brin d'arrières-pensées.

••• le mouvement anti-impérialisme français et international. Estimant que "la lutte du peuple comorien fait partie intégrante de la lutte anti-impérialiste mondiale", les dirigeants de l'ASEC se positionnent en faveur de la fameuse théorie des "trois mondes" qui démarquent les superpuissances (URSS, Etats-Unis), les pays capitalistes avancés qui forment le second monde et enfin les pays socialistes et sous-développés constituant le tiers-monde. Un schéma qui décidaient des stratégies internationales et à partir duquel l'ASEC va distinguer "les vrais amis des faux amis". Son département extérieur prend ainsi position en faveur des régimes chinois et albaniens en raison du rôle hégemone de la classe ouvrière". Des dirigeants du Comité exécutif effectuent un voyage secret dans ces deux pays où ils rencontrent le président chinois Mao Zedong et son homologue albain Enver Hoxja. En France, l'ASEC entretient des relations avec le Parti communiste marxiste-léniniste (PCMLF), l'Union de la jeunesse communiste révolutionnaire et d'autres mouvements d'extrême gauche. Des liens sont tissés avec les organisations étudiantes du Vietnam, du Cambodge, du Pérou, du Chili, de l'Espagne, de Madagascar et de différents pays d'Afrique engagés dans des luttes armées de libération.

Très impliquée sur le terrain international, l'ASEC est à l'initiative, en 1975, de l'organisation de la Journée anti-impérialiste célébrée le 21 février de chaque année. "Les grandes figures révolutionnaires sont glorifiées à l'instar de Moïs Jona, leader nationaliste malgache, Osendé Afana, économiste maoïste camerounais et l'un des fondateurs de l'Union de la population du Cameroun (UPC), qui a été violentement réprimée par le régime Ahidjo", écrit Ahmed Ouled. "De cette aura, l'ASEC va jouer un rôle influant dans la lutte pour l'indépendance des Comores. Elle est aux côtés du Pasoco dans le Front patriote uni avant de dénoncer l'alliance de ce parti avec le Front national uni autour d'Ali Soilihi. Elle dénonce la "pseudo-révolution" d'Ali Soilihi et soupçonne le Conseil national révolutionnaire (CNR) issu du coup d'Etat qui a conduit

Ali Soilihi au pouvoir de tentative "d'embrigadement de la jeunesse" et de "liquidation du mouvement patriotique". A son onzième congrès de 1976, l'ASEC prône "la lutte populaire armée comme forme principale de la lutte de libération nationale" face à l'aventure du CNR.

APRÈS LA CHUTE DE CE RÉGIME, l'ASEC décide de déplacer le centre névralgique de ses actions vers "le front intérieur" et organise le retour progressif de ses membres les plus aguerris, Moustoifa Saïd Cheik en tête. Le contact avec les éléments restés au pays ne se fera pas sans heurts. Des divergences éclatent entre les ex-dirigeants de l'ASEC et ceux du front intérieur. La mort d'Abdulkader Hamissi (lire Kashkazi n°35), le leader le plus en vue à l'intérieur du pays, apparaît comme le prix à payer pour le contrôle du mouvement patriotique. Les stratégies de prise du pouvoir échafaudées par l'organisation clandestine qui opérait masquée derrière le sigle de l'ASEC, se sont avérées un fiasco. La répression menée en 1986 par les mercenaires de Bob Denard prive le mouvement révolutionnaire de ces têtes pensantes et ouvre la voie à une débandade. En France, l'ASEC a perdu son rôle prépondérant de force d'impulsion de la lutte anti-impérialiste, et n'a plus de ressort pour opérer la mutation qui lui ferait retrouver la lutte syndicale. A l'instar de leurs anciens dirigeants qui après leur libération, se sont divisés et ralliés à leurs ennemis d'hier, les militants restés en France ont perdu leurs illusions et leur âme révolutionnaire. Coquille devenue vide, l'ASEC entre dans un processus de décomposition après le démantèlement du Front démocratique et du Mouvement communiste marxiste-léniniste des Comores, suite à l'opération militaire avortée de mars 1986 visant la liquidation des mercenaires. Les derniers militants qui gardaient la chapelle ont fini par mettre la clé sous le paillasson. Depuis le milieu des années 90, le rêve de l'ASEC n'est plus que ruines.



KAMAL'EDDINE SAINDOU



Photos Mémoire photographique des Comores, Ahmed Ouled

Ci-dessus : Réunion des dirigeants des sections de l'ASEC. Ci-dessous : Sélection de foot dans les années 80. En haut à droite : Danses traditionnelles, un moment de convivialité à Bordeaux.



## La fin des certitudes

Les ex-dirigeants de l'ASEC sont presque tous aux commandes de l'Etat, mais n'offrent plus aucune alternative de gouvernement.

OU EST passé l'idéal révolutionnaire des ex-dirigeants de l'ASEC ? Le démantèlement du Front démocratique à la suite de la répression de 1986, ne suffit pas à expliquer la désaffection de toute une génération qui semble avoir renié jusqu'à ses propres valeurs. Ces combattants qui rêvaient de "conquête du ciel" sont depuis une dizaine d'années aux commandes de l'Etat. Il n'y a pas une administration, un département ministériel où l'on ne trouve un ex-militant de l'ASEC. Ils détiennent l'essentiel des postes de décision dans le gouvernement de l'île de Ngazidja et ailleurs. Le premier d'entre eux, Moustoifa Saïd Cheik, plusieurs fois ministre, est l'un des plus influents conseillers du président Elbak. Le ministre de l'Education de l'Union est également un ancien de l'organisation. Le président de l'Assemblée de l'Union vient des mêmes rangs, pour ne pas tous les citer. Aucun d'entre eux ne peut se targuer d'une gestion ou d'un bilan laissant entrevoir son engagement d'hier en faveur du peuple. Tout se passe comme si le contact avec la réalité que ces militants pensaient changer avait volatilisé toute capacité d'inventer une alternative.

Pour l'écrivain Mohamed Toihiri, "il y a eu beaucoup de gâchis humain et psychologique. Les méthodes stalinianes ont boycotté l'individu". L'écrivain livre en exemple une anecdote. "Je me rappelle du jour où j'ai annoncé que j'allais partir en vacances avec des collègues d'université.

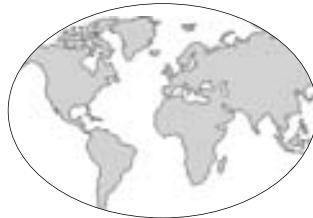
Une militante dont je ne citerai pas le nom m'a lancé qu'il n'y a pas de vacances, tant que la révolution n'est pas terminée. Cela laisse un sentiment aigre-doux." Ibrahim Mohamed Sidi a vécu "un choc" dit-il, le jour où il a assisté à une séance d'autocratie d'un jeune militante qui avait oublié de préparer un rapport. "La violence des propos m'a choqué et je me suis demandé si je pouvais supporter une telle discipline." Dans son ouvrage à paraître, Ahmed Ouled fait observer que pour avoir été un sein des éléments ayant appartenu à l'ancienne direction de l'ASEC, la Section de Lyon a été en situation de "liquidation par des éléments anti-organisation". Combiens de militants ont quitté les rangs parce qu'ils avaient perdu jusqu'à leur identité personnelle ?

Co-auteurs de *Contre-pouvoir*, l'excellent ouvrage sur le recul des forces progressistes dans les années 80-90 (1), Miguel Benasayag et Diogo Szulwark soulignent "le divorce entre les avant-gardes intellectuelles et scientifiques d'un côté, et les avant-gardes politiques de l'autre", qui a fait perdre au mouvement révolutionnaire sa capacité de répondre aux nouveaux défis de notre époque. L'ASEC n'échappe pas à cette analyse. Sa faiblesse est d'avoir, par son organisation militaire, évité à ses militants l'occasion d'un débat qui aurait peut-être permis de tirer des enseignements et permettre l'élaboration d'alternatives. Pour les auteurs de *Du Contre-pouvoir*, "un des enseignements doulou-

reux mais indiscutables de l'époque passe est que ce qui était la question centrale de la politique alternative, à savoir la prise du pouvoir et ses modalités comme point de passage obligé dans le processus de transformation radical de la société, devient aujourd'hui une question relativement secondaire". L'ASEC, qui s'était inscrite dans la vision déterministe de l'histoire, est elle aussi tombée "dans le piège, dans la croyance selon laquelle la libération venait d'elle-même, qu'il suffisait de renverser les forces du mal (la réaction) pour que le bien (le communisme) triomphe et fleurisse spontanément". Une vision qui a fait que "progressivement, les émêcons révolutionnaires sont apparus comme déconnectés de la réalité, comme n'ayant aucune relation avec le quotidien et la vie des gens. [...] Dans le meilleur des cas, les alternatifs apparaissaient comme des prédicteurs de l'espérance et d'une possible "apocalypse", mais ils ne représentaient plus une voie concrète pour la vie. [...] Les mêmes personnes, les mêmes groupes sociaux qui jusqu'à hier étaient capables de prendre les armes, de partir en lutte, d'organiser des grèves et des combats, ne pouvaient plus comprendre les discours de leurs camarades d'hier. Telle une langue étrangère inintelligible, le langage de libération avait perdu son pouvoir de séduction".

KES

(1) M. Benasayag et D. Szulwark, *Du Contre-pouvoir*, La Découverte, 2001



# L'expérience vous déménage !

**Vous quittez les Comores**, vous venez vous y installer ? Forts d'une expérience de plus de 15 ans dans le métier et d'une solide maîtrise du transport logistique international, nous prenons en charge votre déménagement dans des conditions optimales de sécurité et de suivi.

**Notre réseau international** de bureaux et d'entreprises partenaires vous permet d'organiser entièrement le transport de vos biens à partir de Moroni, auprès d'un seul interlocuteur. Nos plate-formes à Johannesburg, Dar es-Salaam, Nairobi, et à l'aéroport Charles De Gaulle garantissent nos dessertes en Afrique, Europe, Asie, Etats-Unis, Amérique latine, Australie... nous maîtrisons le monde entier et nous vous déménageons où vous voulez.

**Grâce à nos équipes** locales et internationales de professionnels, nous proposons des prestations à la carte, depuis le simple fret par avion ou bateau jusqu'au "porte à porte" : emballage de vos biens à votre ancien domicile, installation dans votre nouveau "chez vous".

**Une directrice commerciale** pour écouter au mieux vos besoins, un directeur de l'exploitation pour coordonner nos équipes, un service

de transit chargé des formalités d'embarquement et de douane, et enfin un service de livraison à domicile : CMTI Déménagement se démarque par la spécialisation, l'organisation et le professionnalisme de ses services.

**Par la qualité de nos services** et notre respect des cahiers des charges internationaux, nous avons su instaurer la confiance avec les meilleurs prestataires de services dans toutes les régions du monde. Nos prestations sont certifiées par HHGFAA (l'association américaine Household Goods Forwarders Association of America), dont nous sommes membre, et qui rassemble des déménageurs de toute la planète.

**CMTI Déménagement** est par ailleurs le correspondant aux Comores de la société parisienne **AGS Déménagement**, dont nous bénéficions de la logistique et qui assure nos livraisons en France.

**Assuré à 100% de sa valeur** déclarée, votre déménagement est en sécurité entre nos mains -nous vous informons à chacune des étapes de son acheminement. Parce que vos biens sont précieux, nous mettons un point d'honneur à les protéger jusqu'à leur arrivée à destination.



Notre directrice commerciale vous écoute et contacte nos partenaires internationaux pour vous satisfaire au mieux.



Aux Comores, notre équipe prend soin du transport de vos biens.



Par bateau ou par avion selon votre choix, nous gérons toute la logistique et les formalités de l'expédition.

**CMTI déménagement**  
BP 1685 Moroni Djivani  
directeur d'exploitation : Ahmed Soilihi  
(00269) 33.74.41 / 73.56.13  
[cmtahmed@hotmail.com](mailto:cmtahmed@hotmail.com)  
directrice commerciale : Mme Zarina Sombe  
33.32.12 - [cmtzarina@hotmail.com](mailto:cmtzarina@hotmail.com)  
secrétariat : 73.56.13 - fax : 73.41.74

## LES MAUX DE LA FIN

# Autopsie de Grands Corps Malades

par Mohamed Toihiri

JE COMPRENDS QU'À LA LECTURE DE CE TITRE, VOS SOURCILS DESSINENT UN ACCENT CIRCONFLEXE de perplexité légitime. Deux questions doivent vous tarauder l'esprit :

- Pourquoi nous parle-t-il de Grand Corps Malade, ce slameur génial à la parole aigre-douce et au rythme digne du regretté Russe Kalachnikov, et qui de surcroît est probablement un inconnu dans cet archipel ?

- Et surtout, depuis quand pratique-t-on une autopsie sur un corps encore vivant, si comateux soit-il ? Une biopsie, à la rigueur, peut se comprendre, mais une autopsie, surtout en pays musulman, c'est prorement inconcevable, si exquis soit le cadavre.

Je tiens donc d'ores et déjà à vous tranquilliser. Je n'ai nullement la prétention de disséquer le talentueux Grand Corps Malade, celui dont la parole vendangée est un nectar pour l'ouïe et l'esprit de l'auditeur. Par contre j'ai décidé, quoique la religion m'en tienne rigueur, à pratiquer une autopsie sur certains Grands Corps Malades de ce pays, car je me demande si nous ne sommes pas victimes d'une hallucination collective, en croyant vivants des organismes qui sont peut-être en état de décomposition avancée. Il s'agit de ces Grands Corps d'Etat, de ces Corps Constitués.

ALORS À TOUT SEIGNEUR TOUT HONNEUR, commençons par mon propre- c'est l'usage qui veut cet adjectif- corps :

**Le corps enseignant.** Les spécialistes disent que notre pauvre corps a été victime d'apoplexie, vous savez cette attaque qui vous provoque une hémorragie cérébrale : le sang continue à circuler et la respiration à fonctionner mais en réalité, il y a une perte des sensations et du mouvement. Pour hasarder un diagnostic, certains disent que cette affection sur le corps enseignant est due à sa malformation, à la baisse du niveau de son attention matérielle et artérielle et de son niveau cérébral et l'on déplore, paradoxalement, que ce corps ne soit plus un lieu de bouillon de culture ; et ce qui prouve la gravité de son état, c'est que c'est le corps, de tous les corps, qui est le plus victime d'hémorragie : on ne reste dans le corps enseignant que tant qu'on n'a pas eu un poste à la douane, aux finances ou au trésor, dans une épicerie ou dans la filière de la fausse monnaie... Aux grands maux les grands remèdes tautologiques : c'est certainement en saignant que le cœur de ce corps transmute. Cette frénésie de changer de corps est peut-être due au malaise que l'on ressent à vivre dans ce corps, ce qui donne à l'affection une dimension psychosomatique.

**L'appareil judiciaire.** Certains esprits rapides mais quand même malintentionnés, ont vite repéré la fortuite ressemblance entre l'expression appareil judiciaire et appareil digestif. Alors que l'on s'attendait à ce qu'elle souffre de cécité et de surdité, maladies somme toute légitimes et même souhaitables pour une justice qui doit être sourde et aveugle, on s'aperçoit, au grand étonnement des sommités de la Faculté, qu'elle souffre plutôt de goutte. Vous savez cette maladie qui touche surtout les personnes trop bien nourries, surtout de gibier et de viande rouge. Cela a entraîné, paraît-il, une catalepsie, dont les symptômes se manifestent par une abolition momentanée des mouvements volontaires. Cette maladie demande donc que les ordres, les déplacements, les gestes, les décisions soient dictés ou pris par une personne valide ayant autorité sur le malade... Une assistance permanente est nécessaire.

**Le corps médical.** Son état sanitaire nous pousse à avoir recours à un dicton populaire qui veut que le cordonnier soit le plus mal chaussé. En fait, ce corps, garant de l'hygiène des citoyens, est le plus infecté... En effet ceux dont les constantes préoccupations sont de soigner et de conseiller de vivre dans un monde sain, se révèlent vivre dans un monde malsain. Il n'y a bien sûr qu'à faire un petit tour dans leur univers impitoyable d'El-Maarouf (hôpital de référen-

ce des Comores) pour s'en rendre compte. Mais ce qui est réconfortant à son sujet, c'est que ce n'est pas la totalité du corps qui est atteinte, mais seulement certains membres, surtout les membres supérieurs... Par contre, ce qui inquiète les spécialistes et qui les fait glosser avec gravité, c'est que ces membres sont atteints de schizophrénie, vous savez cette maladie qui fait prendre Serge Lama pour Napoléon, mon oncle pour ma tante, bref celle qui provoque un dédoublement de personnalité ; on se prend pour quelqu'un d'autre ; ainsi a-t-on vu des médecins à l'hôpital se croire dans leur cabinet privé, d'aucuns disant : "si vous voulez être bien soigné, alors venez dans ma clinique" ; d'autres se révélant incapables d'avancer un diagnostic à l'hôpital mais qui, dès la porte de leur clinique privée traversée, se transforment en prestidigitateurs de la guérison ; en plus, il paraît, mais moi je ne veux pas croire à ces fadaises, que c'est le corps qui fait preuve du plus grand esprit de corps, surtout lorsqu'il s'agit de couvrir des bavures sur des corps malmenés et parfois même meurtris, certainement à son corps défendant. Mais comme je sais qu'il n'y a de bavures que policières, je ne peux pas croire qu'il puisse y en avoir de médicales...

**L'institution militaire.** Ailleurs, on l'appelle la Grande Muette. Ici c'est plutôt l'adjectif petite qui lui siérait davantage. Hélas, notre Grande Armée, que ce soit les anciennes FAC ou l'actuelle AND, est, d'après ceux qui l'ont diagnostiquée, en long, en large et en travers, atteinte de paralysie. Ne croyez surtout pas que ce mot soit de la famille de parachutiste. Pas du tout. Loin de là même. C'est une maladie qui s'apparente plutôt à une paralysie partielle. J'ai demandé pourquoi on avance ce diagnostic à propos de notre courageuse, téméraire, dynamique et bien aimée armée. Alors on m'a répondu : "Aie de la mémoire. Rappelle-toi 1989, 1992, 1995, 1999..." Ces membres sont perclus de rhumatismes, ne leur permettant d'évoluer que dans les salons et les manifestations d'apparat où l'on demande juste de porter de beaux habits, de beaux galons gagnés à force de courbettes. Comme, moi, je n'ai aucune mémoire, j'ai préféré me taire en les accusant d'être de pures mauvaises langues...

**La douane.** Le fait de mettre ce corps parmi les corps malades, dénote de ma propre maladie. Comment en effet osé-je prétendre malade un corps qui bénéficie de tous les greffons, de toutes les transplantations, de tous les plasmas, de toutes les plaquettes, bref de toutes les transfusions sanguines du pays ? Quel est le haut fonctionnaire qui n'a jamais rêvé d'un petit boutou à la douane, même de balayeur ? Deux rêves hantent nos esprits, nous musulmans croyants Comoriens : aller à la Mecque ou avoir un petit boutou à la douane. Tous ceux qui quittent leur corps rêvent de se métamorphoser en corps douanier.

ALORS CORPS SAINS OU CORPS MALADES ? Je crois que c'est le corps d'Apollon que tout le monde rêve d'avoir. Ce qui est la preuve que tout le corps social est corrompu (dans le sens médical du terme bien entendu). L'organisme de notre société est si atteint que tout son environnement en est contaminé. Tout est altéré, devenu impropre à la consommation : l'eau, l'électricité, les routes, les ordures, l'école, la terre, tout est pourri, toujours dans le sens médical du terme bien sûr ; si cette maladie qui ronge notre corps social, qui date depuis plus de trente ans, avait été soignée, on n'en serait pas là aujourd'hui. L'ironie de la langue de Baudelaire, celui qui a parlé de corps moribonds, veut qu'on appelle ces corps, tous plus malades les uns que les autres, des Forces Vives.

Alors si c'est comme ça, disons vive la Mort et adieu à vous, hommes et femmes qui aimez rire dans les cimetières.

MOHAMED TOIHIRI, écrivain et enseignant, auteur de La République des Imberbes, Le kafir du Karthala, etc...

Alors que l'on s'attendait à ce qu'elle souffre de cécité et de surdité, maladies somme toute légitimes et même souhaitables pour une justice qui doit être sourde et aveugle, on s'aperçoit, au grand étonnement des sommités de la Faculté, qu'elle souffre plutôt de goutte.

**le mois prochain**

**dossier  
où en est la  
démocratie  
dans l'archipel ?**

**éducation  
les écoles, un enjeu de  
rivalités,  
communautaires,  
à ngazidja**

**hors-piste  
le cratère d'Iconi,  
des razzias malgaches  
à la léproserie**

**dans les kiosques le  
jeudi 9 juin 2007**



# LE PUB

## BILLARD-BAR-BRASSERIE

VOUDVOU 73 10 09

ouvert du MARDI au DIMANCHE à partir de 12 heures



Bungalows équipés  
(coin cuisine - TV SAT)



Bar s'ouvrant sur L'Océan



Restauration "sur le pouce",  
déjeuner ou dîner à la carte  
(sur réservation)



### Billards américains

Chaque dernier samedi du mois,  
TOURNOI de BILLARD...  
Tous les MERCREDIS de 15h à  
18h, INITIATION GRATUITE  
au billard, pour les enfants, les  
ados... et les mamans

### Tourisme d'affaires

Bureau, location VL

### Séminaires

Vidéo projecteur  
et sonorisation

### Soirées privées

sur demande

Avec le service

**WESTERN UNION | TRANSFERT D'ARGENT**

la BIC-Comores  
vous ouvre  
les portes du monde.

Ensemble,  
construisons  
d'avenir





# MAISON DOUDOU TAINAMOR

## IMPORTATION GÉNÉRALE

Moroni Coulée BP. 148 Tél. : (269) 73 80 85 Fax : (269) 73 80 83  
e.mail : fanou@comorestecom.km : doudouperso@yahoo.fr

# Les plus bas prix !

Après quinze ans de présence dans le commerce et l'importation de viande et marchandises générales, celui qu'on surnommait "le petit boucher" est à présent à la tête de la plus grande chaîne comorienne de distribution de produits carnés.

"Je me suis fait moi-même." Faycal Abdou, plus connu sous le nom de Doudou Tainamor, peut se vanter d'être un homme dont la réussite s'est faite à la force du poignet. "Un self made man" comme diraient nos amis anglais, dont l'expression semble avoir été inventée pour décrire l'homme d'affaires qu'est Doudou Tainamor. En l'espace de quinze ans, ce petit boucher s'est hissé jusqu'au rang de premier importateur de viande du pays, devenant l'un des modèles de réussite du milieu économique local. Le jeune homme, son Bac en poche en 1990, ne se destinait pourtant pas au commerce. "Je voulais être pharmacien dans l'armée", se souvient-il. Mais ses frères ayant quitté le pays pour leurs études, "j'ai décidé de rester avec mon père".

**Monsieur Tainamor père possède à l'époque** une épicerie près du petit marché, un modeste commerce qui lui permet "s'occuper de ses enfants, leur donner à manger et de quoi s'habiller. Un épicer traditionnel". C'est lui qui lui inculquera le goût du travail, la rigueur et l'honnêteté qui lui permettront de réussir. "Il m'a vu grandir mais n'a pas pu se réjouir de ma réussite", regrette aujourd'hui Doudou. "Paix à son âme." Tout en travaillant aux côtés de son père, le jeune homme débute à 20 ans sa propre carrière de boucher. Ses premiers pas sont restés gravés dans les annales de la vie économique de Moroni...



**En acceptant de lui donner cinq cartons d'ailles** et deux cartons de bœuf, M. Salimamoud accompagna ses débuts. "En un quart d'heure, tout était parti", se souvient Doudou Tainamor. "J'y suis retourné, il m'a donné deux fois plus. En une heure, j'avais tout vendu. Quand j'y suis allé encore, il n'était plus là mais avait laissé des consignes : *Donnez à Doudou le nombre de cartons qu'il voudra.*" Petit boucher parmi les étais du marché, l'apprenti commerçant comprend rapidement comment tirer son épingle du jeu. "J'avais plus de vision que les autres bouchers qui étaient là", affirme-t-il. "J'ai su comment devenir le numéro 1 en boucherie. Je m'accrochais car mes amis étaient partis étudier à l'étranger et je voulais que quand ils rentrent, ils voient que j'avais réussi." Apprenant sur le tas à ruser avec l'offre et la demande, il parvient à se détacher du lot. "J'étais fort au niveau des achats car n'étant pas dépendant, j'avais beaucoup de liquidités. J'économisais." Avec une bonne maîtrise du mécanisme commercial du détail, c'était assez facile pour Doudou de jouer avec l'offre et la demande afin de mieux maximiser ses revenus.

**Avec ses deux points de vente** jouxtant les marchés de Moroni, le jeune homme se forge une réputation de commerçant sérieux et dur en affaires. Si bien que quand des fournisseurs bretons cherchent un nouveau partenaire local, ils sont aiguillés vers lui. "J'ai commencé l'import fin 2001, avec un conteneur. En 2003, j'étais l'un des plus gros importateurs de produits congelés. Je tourne aujourd'hui à quinze à vingt conteneurs par mois, soit 2.500 tonnes par an, et l'activité est toujours en pleine croissance." L'acquisition de cette nouvelle casquette s'est traduite par la création de la société **Kom Baridi** et l'implantation de chambres froides dans le quartier de La Coulée, d'où Doudou et son staff gèrent le stockage et la livraison de tonnes de marchandises surgelées du Brésil, d'Argentine, de France, de Belgique, d'Espagne ou encore d'Inde. Son frère Farid, de retour de ses études, a contribué à structurer et organiser l'entreprise.

**Quand on lui demande le secret de sa réussite**, Doudou Tainamor n'hésite pas une seconde : "J'ai fait beaucoup d'efforts. Quand je vois des jeunes je leur dis que ce n'est pas sorcier, mais qu'il faut travailler. Tu peux gagner de l'argent à condition d'être strict, de ne pas donner les clés du magasin, de ne pas déléguer. J'ai commencé à voyager récemment. Si tu verrouilles tout, tu réussis." Réussite et richesse n'ont rien de mystérieux, il suffit de travailler d'arrache-pied : tel est le message que le chef d'entreprise souhaite transmettre aux jeunes. Cependant l'entreprise Doudou Tainamor est en passe de franchir un nouveau cap.

Sur le plan de l'importation, le commerçant a entamé des démarches en vue de se fournir à la source. Objectif : acheter directement les marchandises pour proposer à la population les prix les plus bas possibles, conformément à la politique de la Maison Doudou Tainamor qui a toujours cherché à s'adapter au pouvoir d'achat comorien.

**L'autre grand projet** sera en revanche bientôt visible sur le marché local, sous forme de petits commerces inédits aux Comores : les **King Baridi**, des boutiques proposant toutes sortes de produits surgelés, à l'instar des magasins Piccard ou Thirié en France. Les trois premiers points de vente sont en chantier et ouvriront sous peu à Moroni avant d'esaimer plus largement la capitale, les autres villes de Ngazidja et pourquoi pas, plus tard, s'étendre à Ndzuani... Frites, steaks hachés, dinde, mozzarella, viandes et légumes... De quoi révolutionner les habitudes locales... Quelles autres surprises nous réserve Doudou Tainamor ? A l'entendre, les projets ne manquent pas : "J'ai 35 ans, ce n'est pas fini, j'ai l'avenir devant moi et il faut que je travaille au moins 35 ans de plus !"



**"C'est bien de choisir ce qui est bon!"**

